DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 12745 – 6 F | Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : André Fontaine | DIMANCHE 19-LUNDI 20 JANVIER 1986

Les combats au Yémen du Sud : un grave revers pour Moscou

Les ressortissants étrangers évacués vers Djibouti

L'URSS est-elle directement responsable des affrontements qui se poursuivaient encore ce samedi 18 janvier au Yémen du Sud après cinq jours de combats entre rebelles et forces loyales au président Ali Nasser Mohamed ? Ou bien a-t-elle *été* seulement incapable de les prévenir en dépit du contrôle qu'elle exerce sur ce pays grâce aux mille huit cents Soviétiques qui y sont stationnés, sans compter les conseillers et autres experts venus d'Allemagne de l'Est et de Cuba ?

Il est trop tôt pour répondre à ces questions. Certains faits sont pourtant troublants. Le premier, bien sûr, c'est la personnalité de l'homme à l'origine de la tentative du coup de force du lundi 13 janvier, l'ancien président Ismail, évincé pour dogmatisme excessif en 1980, revenu à Aden l'an dernier, après un *exil* de plusieurs années à Moscou. Abdel Fatah Ismail a-t-il décidé de passer à l'action parce qu'il savait bénéficier du soutien du Kremlin ou *a-t-il voulu forcer la chance ?* Mais s'il a agi indépendamment de ses amis soviétiques, comment son complot, qui avait des ramifications importantes, a-t-il pu passer inaperçu ? Et pourquoi alors l'URSS n'a-t-elle pas dénoncé *d'emblée son entreprise ? Il ne fut* qualifié de *« contre-révolutionnaire »* par l'agence Tass qu'au soir du premier jour des combats, alors que tout le monde pensait qu'il avait déjà été exécuté ainsi que trois de ses complices.

Mais depuis, les commentateurs soviétiques ont soigneusement évité de s'en prendre à Abdel Fatah Ismail. *Il est vrai* qu'entre-temps on a appris qu'il serait peut-être vivant, et qu'il dispose sur le terrain de nombreux partisans. Il n'empêche : l'URSS refuse de condamner les auteurs d'une tentative de coup d'Etat et, plutôt que d'apporter son appui au chef d'Etat menacé, prêche pour une *« solution des problèmes en suspens par des moyens politiques »*. C'est d'ailleurs *ce qu'a essayé de faire*, jeudi dernier, l'ambassadeur soviétique à Aden, au cours d'une tentative de conciliation entre les dirigeants des deux factions, qui, bien qu'ayant duré quatorze heures, n'en a pas moins échoué...

La situation s'est encore compliquée sur le terrain, car les combats entre marxistes ont réveillé le sens de solidarité des tribus, qui ont volé au secours d'un des leurs, Ali Antar, l'un des chefs de la conjuration. Ainsi la crise risque-t-elle de dégénérer en véritable guerre civile, dont l'enjeu ne serait plus le contrôle du pouvoir *par telle ou telle faction se réclamant* du marxisme, mais la nature même du régime. Un beau gâchis, du point de vue du Kremlin, qui, avec le Yémen du Sud, dispose d'une position stratégique idéale sur la mer Rouge et l'océan *Indien. M. Gorbatchev, qui aime* soigner sa réputation de grand épurateur, aura de quoi faire s'il veut sanctionner les responsables de cette déconfiture. A moins *qu'il n'ait sa part de responsabilité* dans ce qu'on peut déjà considérer comme un grave revers pour l'URSS, même si elle parvient à limiter les dégâts.

Le guêpier rappelle par plusieurs aspects l'Afghanistan. Là aussi, des rivalités musclées opposaient en 1979 les islamo-marxistes se réclamant de Moscou, mais le Kremlin a vite fait son choix, quitte à intervenir militairement pour éviter un désastre. Décidément, le marxisme-léninisme n'est pas la doctrine la *plus appropriée aux pays de* l'islam et du tribalisme...

JACQUES AMALRIC.

(Lire nos informations page 3.)

Le slogan des socialistes : « Votez Mitterrand »

L'opposition dénonce le « colleur d'affiches » du PS

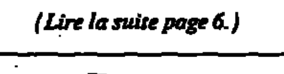
M. François Mitterrand a demandé aux Français, vendredi 17 janvier au Grand-Quevilly, de lui donner « du temps » pour continuer son action et de ne pas « couper les jarrets » à « une équipe qui gagne ». Le chef de l'Etat poursuivra cette campagne le 7 février à Lille chez M. Pierre Mauroy.

Seul, quand il a traversé le chapiteau du Grand-Quevilly, sur les terres de M. Fabius, où l'attendaient plusieurs milliers de militants et sympathisants socialistes. Seul à la tribune, pour dresser pendant une heure et demie un *bilan quasi exhaustif* de l'action des socialistes et adresser à l'opposition une critique fort raide de sa plate-forme, *« programme des riches contre les pauvres ». Non pas seul, mais « premier responsable »* de ce qui a été accompli depuis 1981, le bon et le moins bon, la *« part d'échec »* aussi.

M. Mitterrand ne verse pas pour autant dans le culte de la personnalité, puisque le président de la République et ses deux premiers ministres – MM. Mauroy et Fabius – *« forment un tout »*.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 6.)





Avec ce numéro

LE MONDE AUJOURD'HUI

France-Angleterre : la dernière manche

Westland : la proposition américaine rejetée

L'offre de Sikorsky n'a pas obtenu la majorité qualifiée des actionnaires, mais la société américaine reste mieux placée que le consortium européen.

PAGE 4

Le procès de Roger Knobelspiess

L'avocat général requiert une peine de douze ans de réclusion criminelle.

PAGE 11

Nouvel accord entre la « 5 » et le gouvernement

Il tient compte de « certaines préoccupations » de la Haute Autorité.

PAGE 20

Dates (2) ● Etranger (3 à 5) ● Politique (6 à 10) ● Société (11 et 12) ● Culture (13) ● Régions (16) ● Economie (17 à 19)

Programmes des spectacles (14) ● Carnet (12) ● Informations services : Météorologie, Mots croisés, Radio-télévision (15)

Intrigues et disgrâces au palais de Carthage

Proches évincés, règlements de comptes, nouvelles « étoiles montantes » : le climat s'alourdit autour du président Bourguiba

De notre envoyée spéciale

Tunis. – Révolution de palais ? Intrigues à Carthage ? Querelle de famille ? Dans l'interminable guerre de succession qui occupe la Tunisie politique depuis quinze ans, le « renvoi » coup sur coup, le 7 janvier dernier, du palais de Carthage, où réside le président Bourguiba, de sa femme, Mme Wassila Bourguiba, et de son *fils et conseiller spécial*, M. Habib Bourguiba junior, n'a pas manqué de susciter les plus folles interrogations. Dans un pays sevré d'informations, cette double disgrâce a fait, en quelques heures, le tour de Tunis et la rue, mi-inquiète mi-amusée, commente ces « embrouilles ».

L'épisode a mis en évidence le vide créé autour du président tunisien. En six mois, il s'est séparé des trois êtres qui, depuis son arrivée au pouvoir, étaient les plus chers à son cœur. Le 24 juillet *dernier, alors que le président* se trouve, comme chaque année, en vacance à Monastir, une décision parmi d'autres annonce *« la résiliation du contrat de recrutement de M. Allala Laouiti, chargé de mission auprès du président de la République »*. Ces quelques mots écartent un homme qui, depuis plus de cinquante ans, ne quittait pas le président, fidèle entre les fidèles, ami, confident... et aussi porte-serviette. Le poste lui valait beaucoup d'inimitiés, qu'il rendait bien.

Au *retour du président à Tunis*, en septembre, Mme Wassila Bourguiba ne réintègre pas le palais, qu'elle continue toutefois à fréquenter *« aux heures de bureau »*, tandis qu'une nièce du président, Mme Saïda Sassi, y est de plus en plus présente. Agée d'une soixantaine d'années, origi*naire de Monastir, militante de la* première heure, elle prend ainsi une revanche *sur* Mme Bourguiba, dont l'antipathie à son égard est notoire. Quelques jours plus tard, les Tunisiens découvrent chaque soir, au journal télévisé, au côté de leur président, un homme aux fines moustaches noires, à la calvitie prononcée, les yeux toujours cachés derrière des verres fumés, ce personnage impassible et fermé est M. Mansour Skhiri, nommé le 20 septembre dernier ministre *directeur du cabinet présidentiel*.

Monastirien comme le président, cet ingénieur de cinquante-six ans a fait toute sa carrière dans l'administration des travaux publics avant d'être nommé, en 1974, gouverneur de Sousse, puis, *en 1977 – poste de confiance s'il* en est, – gouverneur de Monastir. Ses contacts avec le président deviennent plus fréquents, d'autant que, ces dernières années, le chef de l'Etat a allongé la durée de ses vacances d'été dans *« sa »* ville, objet de tous ses soins.

Le 5 décembre dernier, M. Mansour Skhiri voit ajouter à sa charge celle du suivi des grands travaux de la Tunisie. Cela lui permet bientôt de convoquer directement ministres et réunions. Autant de décisions relevant nor*malement du premier ministre*.

C'est au sujet de grands travaux – le métro de Tunis et l'autoroute reliant Tunis à Hammamet – qu'éclate, à la fin décembre, le « scandale de la SOTUETEC », le premier bureau d'études en Afrique et dans le monde arabe, dont le PDG, M. Thraya, est brusquement arrêté et détenu aux fins d'interrogatoire pendant six jours.

FRANÇOISE CHIPAUX.

(Lire la suite page 3.)

Le commerce extérieur en 1985 : 24 milliards de francs de déficit

Les échanges commerciaux de la France ont *été* déficitaires de 3,4 milliards de francs en décembre contre 0,5 milliard en novembre (après correction des variations saisonnières), a annoncé, ce samedi 18 janvier, le ministère de l'économie et des finances. En chiffres bruts, le déficit est de 1,3 milliard, ce qui porte le solde négatif pour les douze mois de 1985 à 24,044 milliards de francs.

Les résultats du mois de *décembre sont beaucoup plus* mauvais qu'on ne s'y attendait. En données corrigées, les importations se sont élevées à 77 milliards de francs et les *exportations* à 73,6 milliards. En chiffres bruts, les résultats sont respectivement de 78,6 milliards et de 77,3 milliards de francs.

Le déficit du commerce extérieur est donc pratiquement égal en 1985 à celui de 1984 (24,4 milliards contre 24,7 *milliards), sous réserve* des révisions qui pourront intervenir par la suite. Les résultats de décembre illustrent parfaitement les difficultés que rencontre la France pour rééquilibrer ses échanges. Il suffit en effet d'une légère modification d'une composante pour que la balance varie *brusquement*. Au cours du dernier mois de l'année 1985, le déficit énergétique *s'est accru* en un mois de 1,1 milliard de francs, s'élevant à son plus haut niveau (14,9 milliards) depuis six mois, ce qui indique qu'il a été *plus importé de pétrole*, sans doute, en partie, à cause du coup de froid de novembre.

L'excédent du poste agro-alimentaire, qui était de 3,9 milliards en novembre, s'est réduit à 2,8 milliards au cours du mois suivant. Enfin, l'excédent des produits industriels s'est, lui aussi, contracté, revenant à 5,3 milliards de francs contre 6 milliards en novembre.

Ce recul relatif des échanges industriels est particulièrement important dans la mesure où ce poste permet de rééquilibrer, en partie, le déficit énergétique. Or, sur *l'année, le solde positif* des produits manufacturés n'a cessé de se rétrécir : le mois de décembre est en recul de 33,7 % par rapport à la moyenne de *1984, l'excédent* moyen mensuel ayant été cette année-là de 8 milliards de francs.

La balance commerciale ne résume pas l'ensemble des échanges qui se retrouvent dans la balance des paiements courants. Elle traduit en revanche les capacités industrielles d'un pays.

F. S.

CULTURE SUR ORDINATEUR

Une gare de triage

par PIERRE DROUIN

Des millions d'élèves ont maintenant pu prendre contact avec un ordinateur, et M. Chevènement s'en réjouit. Ne précisons pas le genre de contact : cela peut aller d'une *manipulation* à un *simple* regard. Enfin, la « boîte magique » est là, ou va l'être, puis l'IPT, le plan « Informatique pour tous », lancé par Laurent Fabius, le 25 janvier dernier, prévoyait la mise en place en un an de 120 000 micro-ordinateurs dans toutes les écoles primaires, col*lèges et lycées*.

Du coup sont relancées les querelles sur les chances et les risques de « l'immersion totale » des enfants dans l'informatique. N'aurait-on pu attendre de se faire une religion sur le sujet avant d'ouvrir largement les vannes ? Difficile de répondre. Nous sommes entrés dans un monde où l'environnement technologique se modifie à une telle vitesse que la peur de rater le coche fait passer l'action avant la réflexion. Il y a de la procédure pascalienne dans l'attitude de maints décideurs publics ou privés : *« Agenouillez-vous et vous aurez la foi »* c'est-à-dire : *« Servez-vous d'un micro-ordinateur et vous saurez ensuite... à quoi il sert »*.

Ce pragmatisme – qui s'en étonnerait – a déjà été celui des Anglais et des Américains. Il permet d'évacuer l'une de ces premières discussions dont les Français raffolent et qui tournent autour de celle de l'antériorité de la poule sur l'œuf. Pour certains pédagogues, il faut d'abord apprendre à l'élève à « programmer », à *formaliser des données*, qui alimenteront la machine avant de le mettre en présence de celle-ci. Pour d'autres, il suffit qu'on sache pianoter sur le « terminal » pour obtenir le plus de « services » possible. Est-ce que tous *les conducteurs de voiture* connaissent parfaitement le mécanisme du différentiel ? En fait, pourquoi les deux « approches » ne seraient-elles pas simultanées ? Il semble qu'on soit près, enfin, de vider la querelle (1).

Beaucoup plus sérieux est d'essayer de préciser la finalité des technologies éducatives. Tout se passe comme si l'espèce micro-ordinateur proliférant dans la société, du foyer domestique au bureau et au comptoir commercial, il fallait absolument apprendre aux enfants à apprivoiser ces « êtres » curieux. Toutes les expériences pratiquées ici et là depuis des années ayant montré que gamins et gamines y prenaient goût, tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes informatiques.

Bien. Mais au-delà de l'aspect ludique de cette entrée en matière électronique, qui a souvent permis de développer, par exemple, une concentration plus forte de l'attention, quelle charge culturelle et sociale contient l'ordinateur ?

(Lire la suite page 11.)

(1) Lire l'article de Ph. Bernard dans *le Monde* du 14 janvier.

Dates

RENDEZ-VOUS

Dimanche 19 janvier. – Début de la tournée en Europe du premier ministre israélien, M. Shimon Pérès à La Haye.

Lundi 20 janvier. – Rencontre à Lille entre M. François Mitterrand et Mme Thatcher.

Mardi 21 janvier. – Rome : réunion du FIDA.

Mercredi 22 janvier. – New-Delhi : verdict du procès des assassins de Mme Gandhi.

Vendredi 24 janvier. – Grève générale en Argentine.

Dimanche 26 janvier. – Premier tour de l'élection présidentielle au Portugal.

SPORTS

Dimanche 19 janvier. – *Automobilisme :* Rallye de Monte-Carlo (premières spéciales) jusqu'au 24.

Mercredi 22 janvier. – *Automobilisme :* Arrivée du rallye Paris-Dakar.

Samedi 25 janvier. – *Athlétisme :* Championnats de France en salle à Liévin.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 570.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.



Le Monde PUBLICITE S.A.

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F



Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS			
399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE			
504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dr. ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 1,80 $; Côte-d'Ivoire, 420 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 160 pes. ; E.-U., 1,25 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 11 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 11 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

IL Y A QUARANTE ANS

De Gaulle « quitte la barre en silence »

Le général de Gaulle a quitté officiellement ses fonctions de président du gouvernement provisoire de la République, le dimanche 20 janvier 1946. Il adresse en effet ce jour-là une lettre à Félix Gouin, président de l'Assemblée nationale constituante, pour l'aviser officiellement qu'il se démet. Il explique notamment que *« la France, après d'immenses épreuves, n'est plus en situation d'alarme »*.

Le matin de ce même dimanche, le général avait exceptionnellement convoqué le conseil des ministres dans la « Salle des armures » du ministère de la défense nationale, rue Saint-Dominique, où il s'était installé depuis la libération de Paris. Les conseils se tenaient pourtant normalement à l'hôtel Matignon.

Serrant, comme à son habitude, les mains des ministres, de Gaulle, cette fois-ci, ne les invite pas à s'asseoir. Debout, revêtu de son uniforme de général, il s'adresse à eux en ces termes : *« Le régime exclusif des partis a reparu. Je le réprouve. Mais, à moins d'établir par la force une dictature (1) dont je ne veux pas et qui, sans doute, tournerait mal, je n'ai pas les moyens d'empêcher cette expérience. Il me faut donc me retirer. Aujourd'hui même, j'adresserai au président de l'Assemblée nationale une lettre lui faisant connaître la démission du gouvernement. Je remercie bien sincèrement chacun de vous du concours qu'il m'a prêté et je vous prie de rester à vos postes pour assurer l'expédition des affaires jusqu'à ce que vos successeurs soient désignés. »*

« Ce souffle venu des sommets »

Le général refait un tour de table pour serrer la main de chacun des membres du gouvernement. Aucun ne prononce une parole. Tous semblent frappés par l'intensité du moment et leurs visages sont plus tristes qu'étonnés. Le général quitte aussitôt le ministère pour gagner le domicile de fonction où il s'est installé, route du Champ-d'Entraînement, à Neuilly.

Maurice Thorez, ministre d'Etat et chef de file des ministres communistes, rompt le silence en laissant tomber, à la fois ému et admiratif : *« Voilà un départ qui ne manque pas de grandeur ! »* Jules Moch, ministre socialiste des travaux publics et des transports, semble presque soulagé et fait remarquer : *« Cette retraite est grave, à coup sûr ! Mais d'un mal peut sortir un bien. La personnalité du général étouffait l'Assemblée nationale. Celle-ci va maintenant pouvoir se révéler librement. »*

M. René Pleven, compagnon de Londres, ministre des finances, ne cache pas son désaccord avec son collègue et exprime son amertume : *« Voyez*, lance-t-il aux représentants du MRP et des socialistes, *à quoi vos groupes ont abouti. »* Deux ministres MRP, MM. Francisque Gay, ministre d'Etat, et Pierre-Henri Teitgen, ministre de la justice, protestent : *« Nous sommes placés devant la lourde responsabilité de succéder à de Gaulle. Notre mouvement tâchera d'en être digne. »* Maurice Thorez intervient de nouveau pour trancher le débat sur un ton désabusé : *« Du moment qu'avec le général vous ne pouviez pas en sortir, comment le ferez-vous sans lui ? »*

De Gaulle s'installe dans le pavillon de Marly, qu'il loue au service des Beaux-Arts. Il y résidera jusqu'au mois de mai, avant de retrouver sa maison de Colombey-les-Deux-Eglises, en Haute-Marne, une fois réparés les dégâts causés par l'occupation allemande.

Si de Gaulle a décidé de quitter le pouvoir sans s'adresser aux Français, sans prononcer la moindre allocution à la radio, c'est qu'il pensait que son silence pèserait plus lourd. Dans ses Mémoires, il décrit ainsi le sentiment supposé de la masse française : *« Avec de Gaulle s'éloigneraient ce souffle venu des sommets, cet espoir de réussite, cette ambition de la France qui soutenaient l'âme nationale. Chacun, quelle que fût sa tendance, avait, au fond, le sentiment que le général emporterait avec lui quelque chose de primordial, de permanent, de nécessaire, qu'il incarnait de par l'histoire et que le régime des partis ne pouvait pas représenter. »*

On constate donc un contraste total entre le comportement officiel et public du général, qui se refuse à toute polémique, et ses sentiments réels faits d'amertume. Avant même de réunir le conseil des ministres du dimanche matin, il avait annoncé sa décision, le samedi 19 janvier, aux vingt commissaires de la République, ancêtres des préfets de région. Au ministère de la guerre, où ils les a convoqués, le général entre à 15 heures dans la Salle des armures, écarte d'un geste un peu brusque le fauteuil doré qu'on lui avait réservé, s'assoit sur une simple chaise et s'adresse à eux en des termes sans ambiguïté : *« Vous ne vous étonnerez pas si je vous dis que les choses ne vont pas. Peu à peu, nous retombons dans la confusion d'antan, qui nous a fait tant de mal. Je suis obligé de gouverner avec les ministres que m'ont donnés les partis. Ces ministres arrivent, hélas ! pour la plupart, à s'inspirer plutôt des consignes qu'ils reçoivent de leurs partis que des intérêts véritables de la France. Il en résulte que j'en suis au point d'être déconsidéré vis-à-vis du pays et, ce qui est plus grave, vis-à-vis de l'étranger. C'est une chose que je ne puis supporter. Puisque je suis mis dans l'impossibilité de remplir ma mission, je dois en tirer la conclusion logique. J'espère que tout se passera dans l'ordre. Messieurs, je vous remercie de la collaboration que vous m'avez accordée. »*

« Dans huit jours... »

Le général se retire ensuite, accompagné de M. Victor Le Gorgeu, le plus ancien des commissaires de la République, représentant du gouvernement en Bretagne. De Gaulle lui répète ce qu'il vient de dire, et ajoute : *« La future Constitution que préparent les partis ne répond pas aux nécessités d'un pouvoir fort. Je ne puis couvrir ce que l'on prépare pour le malheur de la France. »*

Ce départ, qui ne manquait pas de « *grandeur* », selon l'expression de Maurice Thorez, était-il une fausse sortie ? De Gaulle n'avait sûrement pas, le 20 janvier 1946, l'espoir d'un retour rapide au pouvoir. Il avait certainement, en revanche, la conviction que son absence ne s'éterniserait pas. Il avait même dit en boutade à Francisque Gay : *« Dans huit jours les Français me demanderont de revenir. »* Il ignorait donc qu'il entamait une « traversée du désert » de douze ans, qui ne se terminerait que le 1er juin 1958 lorsque, appelé par le président Coty, il deviendrait le dernier président du conseil de la IVe République, après les événements du 13 mai à Alger.

A la fin de ses Mémoires, il révèle le rôle qu'il s'assignait dès le lendemain du 20 janvier 1946 : *« Dans le chef tenu à l'écart, on continuait de voir une sorte de détenteur désigné de la souveraineté, un recours choisi d'avance »*. A Pierre-Henri Teitgen il avait confié : *« Il faut toujours à la France un homme de réserve »*.

Il ne doute pas qu'il continue d'incarner la légitimité et que le pays fera appel à lui pour peu qu'il se sente menacé de déchirement. Retiré dans son village, le général tente, une fois encore, de forcer le destin : le 16 juin 1946, à Bayeux, première sous-préfecture libérée deux ans plus tôt, il prononce un fameux discours sur ce que devraient être les institutions de la France et dont il ne pourra mettre en œuvre les principes qu'en 1958 avec la Constitution de la Ve République.

Comment le chef de la France libre, le libérateur du territoire, en était-il si vite arrivé là ? Une fois la victoire obtenue sur le nazisme, une fois effacées les compromissions de la collaboration avec l'ennemi, de Gaulle avait entrepris de rebâtir le pays. De le rebâtir matériellement et politiquement. Il avait donc restauré les partis politiques que le régime de Vichy et l'occupant avaient supprimés. Mais ce généreux rétablissement de la République et de la démocratie s'était bien vite accompagné de la résurrection des rivalités et des luttes d'influence entre les partis politiques en vue de conquérir la majorité dans les Assemblées qu'il fallait élire et dans le but de partager le pouvoir politique.

Une Assemblée nationale constituante a été élue le 21 octobre 1945, le même jour où, par référendum, de Gaulle demandait à la fois de dire oui au rejet de la Constitution de 1875 et oui à une Assemblée constituante aux pouvoirs limités dans le temps. Le premier oui recueille 96 % des voix, et le second 66 %, les communistes et une partie des radicaux ayant voté non à la deuxième question.

Dessin de ROUIL.

La division des partis

Aux élections législatives, trois grandes forces se dégagent : les communistes, hostiles à de Gaulle, avec 160 sièges, les gaullistes avec le MRP qui obtiennent 152 députés, et les socialistes qui ont 142 sièges. Il y a aussi 30 membres de l'Union démocratique socialiste, mais la droite avec 66 sièges, et les radicaux avec 29, s'effondrent.

Les socialistes, refusant le tête-à-tête que leur offrent les communistes pour gouverner – et en réalité pour renverser de Gaulle – exigent une solution tripartite avec le MRP.

Le 13 novembre 1945, de Gaulle est élu chef du gouvernement à l'unanimité des 555 députés votants, et il forme un gouvernement MRP-socialistes-communistes. Cette manifestation d'unité sera sans lendemains durables.

Tout de suite, en effet, les divisions s'accentuent entre les partis, et de Gaulle se rend vite compte qu'il ne peut être *« le champion d'une République ordonnée et vigoureuse et l'adversaire de la confusion »* qu'il voulait devenir.

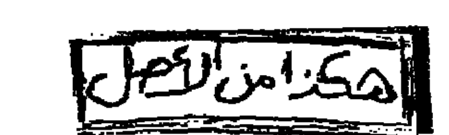
Très vite sa décision est prise : le 1er janvier 1946, à l'Assemblée nationale, il doit s'opposer aux socialistes, qui demandent une réduction de 20 % des crédits militaires pour le budget de 1946. Il y voit une manœuvre partisane tendant à le placer sous la tutelle des partis. Au détour d'une phrase, il dit aux députés : *« Sans doute est-ce la dernière fois que je parle dans cette enceinte... »* Il écrit dans ses Mémoires : *« En quittant le Palais-Bourbon dans la soirée du 1er janvier, mon départ se trouvait formellement décidé dans mon esprit. »*

Afin de ne pas donner l'impression de partir sous l'empire de la colère ou de la dépression, de Gaulle prend pour la première fois depuis sept ans quelques vacances. Il se retire du 6 au 14 janvier à l'Eden-Roc, près d'Antibes, avec sa femme. Avec elle, il lui arrive de plaisanter en disant : *« Nous nous retirerons au Canada ; je pêcherai des poissons et vous les ferez cuire. »* Méditant face à la mer, il décide de *« quitter la barre en silence »*. Dès son retour, il prévient trois membres de son gouvernement, Tixier, ministre de l'intérieur, Teitgen, ministre de la justice, et Michelet, ministre des armées. Il se confie aussi à ses collaborateurs, Gaston Palewski et Georges Pompidou. Il annonce enfin la nouvelle aux commissaires de la République, et le lendemain, le dimanche 20 janvier à midi, à l'ensemble du gouvernement.

A Marly, de Gaulle reste silencieux. Il organise son secrétariat. Le 21 février, dans une lettre à son fils, il tire ainsi la morale de cette crise : *« Il faut choisir, et l'on ne peut être à la fois l'homme des grandes tempêtes et celui des basses combinaisons. »*

ANDRÉ PASSERON.

(1) Certains témoins ne se souviennent pas que le général ait employé le mot « *dictature* ».



Étranger

ALORS QUE LES COMBATS SE POURSUIVENT A ADEN

Une escadre de navires soviétiques, français et britanniques évacue les ressortissants étrangers

Une escadre de navires de guerre soviétiques, français et britanniques croise devant Aden, d'où Moscou, Paris, Londres et Bonn évacuent leurs ressortissants, alors que pour la cinquième journée consécutive les combats, qui semblent s'être étendus aux provinces, ont fait rage vendredi 18 janvier au Sud-Yémen. Un Soviétique a été tué au cours des affrontements, dont la poursuite est due, semble-t-il, à l'échec de « négociations » *ouvertes jeudi* matin à l'ambassade soviétique d'Aden entre le président Ali Nasser Mohammed et des représentants des insurgés.

De 1 500 à 2 000 Soviétiques se trouvent bloqués à Aden par les combats, ainsi que quelque 145 Français, une soixantaine de Britanniques et 16 Allemands de l'Ouest. La RFA a demandé à l'URSS et à la Grande-Bretagne de l'aider à évacuer ses ressortissants. Djibouti a été saisi par l'ambassadeur d'URSS d'une demande d'autorisation de transit pour plusieurs navires soviétiques qui procèdent à l'évacuation d'Aden de leurs *nationaux. De nombreux étrangers* bloqués à Aden ont été pris en charge par des navires soviétiques et sont attendus à Djibouti.

L'escorteur d'escadre français *De Grasse* a évacué vendredi après-midi 138 ressortissants étrangers, dont *52 Français résidant* à Aden. L'évacuation, a-t-on indiqué de source française à Djibouti, *s'est déroulée « dans des conditions difficiles ».* Les 138 personnes évacuées ont rapidement été transférées à bord du *Britannia*, le yacht personnel de la reine d'Angleterre, qui participe, lui aussi, aux opérations d'évacuation.

Les tribus se mobilisent

A Djibouti, rapporte notre envoyé spécial Jacques de Barrin, les services consulaires se préparent à accueillir des dizaines de rescapés. Il est prévu de mettre à leur disposition des immeubles et des casernements militaires occupés par la légion et le 5e régiment d'infanterie d'outre-mer.

La recrudescence des combats sur le terrain a immédiatement suivi l'échec de « négociations » entre le président et un « comité » de quatre personnalités, a-t-on indiqué à Paris de sources concordantes occidentales et arabes. Selon l'agence koweïtienne Kuna, le président Ali Nasser Mohamed réclamait à ses interlocuteurs le départ du Yémen du Sud des chefs de la rébellion *pour « garantir leur sécurité ».* Il n'a nulle part fait état de la présence à ces négociations — contrairement à ce qu'avaient laissé entendre de précédentes informations — de deux des principaux auteurs de la tentative de coup d'Etat, l'ancien président *Abdel Fatah Ismaïl* et l'ancien numéro deux du régime, le colonel Mohamed Ali Antar, dont Radio-Aden avait annoncé lundi l'exécution. Tant de source arabe qu'occidentale, on demeure particulièrement prudent sur leur sort, de même que sur celui de deux autres hauts responsables, qui auraient aussi été à l'origine de la rébellion, MM. Ali Shai et Ali Salem al Beebd.

Le comité représentant les opposants aux pourparlers de jeudi était composé, selon l'AFP, de MM. Mohamed Said Abdallah (partisan de l'ancien président Ismaïl), Mohamed Abdallah al Batani (proche du colonel Antar), Saleh Aboubakr ben Husseinoun (qui serait très proche des Soviétiques) *et Suleiman Nasser* Mohamed, qui préside les comités de défense du peuple (milices). Après l'échec de ces négociations, l'ambassade d'URSS à Aden se bornerait pour l'heure à tenter d'obtenir des belligérants qu'ils concluent un bref *cessez-le-feu, le temps de permettre* l'évacuation dans de bonnes conditions des ressortissants étrangers.

Comme on l'indiquait vendredi à *Djibouti*, les combats semblent s'étendre à d'autres régions que la capitale, un certain nombre de tribus se mobilisant sans qu'on puisse d'ailleurs savoir au profit de quel camp.

Enfin, l'Ethiopie, proche de Moscou et liée au Yémen du Sud par un traité d'amitié et de coopération (conclu en 1981 et qui regroupe également la Libye), a apporté jeudi son soutien au président Ali Nasser *Mohamed. Un communiqué publié* à Addis-Abeba accuse *« les forces réactionnaires et contre-révolutionnaires »* d'être à l'origine des combats. Le ministre sud-yéménite de la santé, M. Abdallah Bakir, surpris à Sanaa (Yémen du *Nord) par le coup d'Etat, était* attendu samedi à Addis-Abeba, où il doit remettre un message du président Ali Nasser Mohamed au numéro un éthiopien, M. Menguistu Hailé Mariam. — *(AFP, Reuter.)*

Moscou avoue sa « sérieuse inquiétude »

De notre correspondant

Moscou. — L'URSS se trouve, à propos des événements du Yémen du Sud, dans une situation comparable à celle qu'elle avait connue à la Grenade avant l'intervention américaine lorsqu'un de ses plus fidèles partisans, M. Coard, avait fait renverser et assassiner le premier ministre de l'île, prosoviétique lui aussi, Maurice Bishop. Dans les deux cas, une lutte violente et confuse oppose des personnalités « marxistes-léninistes » qui ont fait le voyage de *Moscou et, à l'occasion, y résident.*

La différence avec la Grenade est évidemment que l'URSS a environ 18 000 soldats stationnés au Yémen du Sud, alors qu'elle ne disposait dans la minuscule île caraïbe que de quelques « conseillers » à côté du petit corps expéditionnaire *cubain*. M. Coard, enfin, avait réussi assez rapidement à chasser Maurice Bishop de la direction du parti unique, puis l'avait fait assassiner. Jusqu'à présent, au contraire, le président sud-yéménite, M. Ali Nasser Mohamed, a résisté aux *assauts* d'adversaires qui se proclament plus *marxistes que lui* et qui sont *inspirés* ou dirigés par l'ancien président Abdel Fatah Ismaïl, longtemps réfugié à Moscou.

Le premier ministre du Yémen du Sud, M. Al Attas, qui est depuis le jeudi 16 janvier à Moscou, s'est probablement efforcé d'expliquer à ses hôtes une situation que Tass, citant des *« sources diplomatiques »* à Aden, juge *« compliquée ». « Les affrontements entre les parties en conflit se poursuivent malgré les appels au cessez-le-feu »*, ajoute l'agence soviétique en faisant état d'*« informations venant de la capitale »* du Yémen du Sud.

Les entretiens du premier ministre

M. Al Attas a été reçu vendredi par M. Ligatchev, numéro deux du parti et idéologue en chef. Il était accompagné de son ministre des affaires étrangères, M. Abdul Aziz Abdo Al Dali. Les Soviétiques ont exprimé, selon Tass, leur *« sérieuse inquiétude »* à propos des affrontements en cours. *« Quelles que soient les causes des luttes intestines, il faut y mettre immédiatement un terme »*, ajoutait Tass.

Soviétiques et Sud-Yéménites *« sont unanimes à estimer qu'il faut chercher la solution des problèmes en suspens par des moyens politiques, dans le cadre des institutions du parti et de l'Etat »*, affirme l'agence soviétique en rendant compte des entretiens entre MM. Al Attas et Ligatchev. Elle ajoute : *« La poursuite de l'effusion de sang ne servirait que les ennemis de la révolution sud-yéménite, les forces impérialistes et de la réaction. »* Tass conclut par une mise en garde contre *« toute tentative d'ingérence étrangère dans les affaires intérieures »* du Yémen du Sud qui serait *« inadmissible »*.

Cet avertissement s'adresse évidemment au Yémen du Nord « pro-occidental ». Il vise sans doute également les Américains et peut-être certains pays arabes modérés. Il était impossible ce samedi 18 janvier de savoir combien de temps le premier *ministre sud-yéménite* et son ministre des affaires étrangères allaient séjourner à Moscou.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Etats-Unis

JOUR FÉRIÉ, LUNDI, EN L'HONNEUR DE MARTIN LUTHER KING

L'unanimité autour d'un souvenir

Si Martin Luther King revenait aujourd'hui sur terre, il ne manquerait pas d'être surpris du caractère surréaliste de la situation : haï de son vivant par nombre de ses *compatriotes* blancs, regardé parfois avec méfiance par certains de ses frères noirs plus radicaux, il fait, dix-huit ans après son assassinat à Memphis, l'unanimité, et son nom est respecté comme celui d'un grand Américain.

Preuve de cette vénération : *pour la première fois cette année*, conformément à une loi votée par le Congrès en 1983, le lundi 20 janvier — le troisième du mois — sera férié en souvenir de l'ancien dirigeant de la lutte pour les droits civiques. Seuls, avant lui, George Washington, et Christophe Colomb ont été honorés de la sorte. Le Martin Luther King's Day devient ainsi le dixième jour férié de l'année aux Etats-Unis.

Cette fête, destinée à sceller durablement la concorde entre les communautés *blanche et noire* des Etats-Unis, n'a pas été acceptée sans mal. Il aura fallu quinze ans d'âpres efforts et l'obstination d'un représentant démocrate du Michigan, M. John Conyers, pour obtenir un vote favorable du Congrès. *Lui-même* adversaire, dans les années 60, du combat des Noirs pour l'égalité raciale, le président Reagan s'est finalement résigné à signer un texte législatif auquel il s'était d'abord opposé. En oubliant le passé et les accusations de *« sympathies communistes »* qu'il lança jadis contre le pasteur noir, apôtre de la non-violence, voilà qu'il célèbre en lui, aujourd'hui, *« un héraut de la justice »*.

Même le gouverneur de l'Alabama, George Wallace, célèbre autrefois pour ses convictions *ségrégationnistes, a formé un* comité pour coordonner les cérémonies en l'honneur de Martin Luther King. Raciste repenti, George Wallace doit, il est vrai, son siège de gouverneur, retrouvé en 1982, au vote des Noirs en sa faveur.

Le « rêve » du pasteur King *d'un monde de fraternité*, où Blancs et Noirs pourraient s'asseoir *« à la même table »*, s'est-il donc réalisé ? Au vu de certaines réalités sociales et économiques des Etats-Unis, *la* réponse n'est pas *évidente*. La *ségrégation institutionnelle*, telle qu'elle existait encore en 1955, lorsque Martin Luther King lança contre la discrimination le mouvement de boycottage des autobus de Montgomery (Alabama), a certes disparu. L'adoption, en 1964, de la loi sur les *droits civiques*, puis d'autres textes dans les *années* qui suivirent garantissent aux Noirs les conditions juridiques de l'égalité. Ce n'est pas une mince victoire.

Le rêve et la réalité

Signe le plus visible des succès de l'intégration, le pouvoir politique de la communauté de couleur s'est sensiblement accru depuis une vingtaine d'années : 295 villes américaines, dont 27 de plus de 50 000 habitants, ont à leur tête des maires noirs ; 20 Noirs siègent au Congrès, soit 15 de plus qu'en 1963, mais cela ne représente malgré tout qu'une petite fraction des 535 sénateurs et représentants. Au total, du reste, les Noirs, qui forment 12 % *de la population américaine*, n'occupent que 2 % des fonctions électives. Symbole à la fois du chemin accompli et de celui qui reste à faire : le buste de Martin Luther King dévoilé jeudi dans la rotonde du Capitole, le bâtiment *qui abrite le Congrès, est le premier* d'une personnalité noire à figurer dans ces lieux.

Sur le plan social et économique, l'égalité des chances reste un *« rêve »* à réaliser. Par exemple, le nombre des étudiants noirs diplômés de l'enseignement supérieur a doublé depuis 1963. Il représente 11,5 % des jeunes âgés de vingt-cinq à vingt-neuf ans, mais cela fait *moitié* moins, en proportion, que pour la population blanche correspondante. A la *fin de 1985, 15 % des Noirs* étaient au chômage, soit plus du double, en pourcentage, que les Blancs (5,9 %); 30 % des Noirs se situent toujours au-dessous du seuil de pauvreté, *fixé à* 10 609 dollars de revenus annuels pour une famille de quatre personnes, contre seulement 12 % de Blancs. Et l'écart entre le revenu moyen des familles noires et blanches s'est creusé ces dernières années.

Cette infériorité économique des Noirs américains, malgré l'existence d'une petite bourgeoisie et d'une milieu d'affaires entreprenant, reste *l'un des handicaps* les plus lourds à surmonter pour la communauté de couleur. Ce qu'un dirigeant noir vient d'exprimer en ces termes : *« Nous nous sommes battus pour avoir le droit de dormir dans un hôtel. Le problème, maintenant, est de pouvoir payer la note. »*

MANUEL LUCBERT.

Trois membres de l'ambassade d'Espagne enlevés non loin de l'aéroport de Beyrouth

Trois membres de l'ambassade d'Espagne à Beyrouth — un diplomate espagnol et deux employés *libanais* — ont *été enlevés*, le vendredi 18 janvier, non loin de l'aéroport de la capitale *libanaise*. Cet enlèvement — qui intervient au lendemain de l'établissement de relations diplomatiques entre l'Espagne et Israël — a été revendiqué par un coup de téléphone anonyme à une agence de presse. Le ravisseur présumé s'est présenté comme un parent de MM. Mohamed Tahmal et Mustapha Khalila, deux chiites libanais condamnés en Espagne pour le meurtre d'un diplomate libyen en 1984, qui purgent une peine de vingt-trois ans de prison. Le diplomate enlevé serait M. Pedro Sanchez ; *les deux Libanais*, MM. Eid Abdo et Asaad Abdo.

D'autre part, les Forces libanaises (FL-milices chrétiennes), après avoir détrôné leur chef, M. Elie Hobeika, ont lancé, vendredi, un appel à la Syrie et aux différentes fractions libanaises, chrétiennes et musulmanes, pour mettre fin à l'état de guerre au Liban. Le comité exécutif de la *milice chrétienne* s'est réuni, vendredi, en présence de neuf *de ses quatorze membres*. M. Hobeika, dont la démission a été « acceptée » par les participants, et quatre de ses partisans étaient absents de cette réunion.

L'instance dirigeante des FL a appelé à la tenue d'un *« congrès chrétien élargi »* à Bkerké (siège du patriarcat maronite), qui devrait être seul à *« décider du sort des chrétiens ».* Dans ce cadre, elle a invité le parti Kataëb, le Parti national libéral de M. Camille Chamoun, et le chef de file des chrétiens du Liban du Nord, M. Soleiman Frangié, à participer *« à la prise de décision chrétienne ».* La milice chrétienne a affirmé maintenir son option visant à aboutir à une *« solution politique à la crise libanaise, avec l'aide de la Syrie »*, et a appelé au dialogue avec le Front d'unité nationale (FUN, coalition des partis libanais alliés à la Syrie), pour mettre fin à l'état de guerre.

La Syrie, qui avait parrainé l'accord intermilices de Damas, dont M. Hobeika était un des signataires, n'a toujours pas réagi à la redistribution des cartes dans le camp chrétien. Les autres signataires de l'accord, MM. Nabih Berri pour les chiites, et M. Walid Joumblatt pour les druzes, se trouvent toujours à Damas pour examiner avec les responsables *syriens les conséquences* des récents bouleversements pour *l'accord interlibanais*.

Sur le terrain, des obus ont continué à s'abattre, vendredi, par intermittence, sur Bickfaya (Haut-Metn), ville natale et fief du chef de l'Etat, alors que le front d'Aley, qui avait connu une brusque flambée de violence dans la matinée, est redevenu calme. — *(AFP, Reuter.)*

Intrigues et disgrâce au palais de Carthage

(Suite de la première page.)

Mieux, le président *Bourguiba* prenant la parole à la clôture du comité central du Parti socialiste destourien, déclare : *« Je tiens à vous dire que je consacrerai tout le restant de ma vie à l'élimination de la corruption (...). Vous avez pu constater que j'avais ordonné l'arrestation d'un individu qui s'était rendu coupable de malversations aux dépens de l'Etat. Il est cependant une chose qui m'avait peiné lors de ces arrestations, c'est qu'il y a eu des interventions venant de personnes dont nous ne croyions pas qu'elles se satisferaient de laisser les prévaricateurs continuer à piller les caisses de l'Etat. »*

L'« individu » en question, M. Thraya, brillant PDG d'une entreprise en pleine expansion, employant 225 personnes, dont 80 ingénieurs, tous Tunisiens, est libéré six jours plus tard faute d'un dossier d'accusation assez solide. On susurre que celui-ci a été fourni, comme beaucoup d'autres, par le nouveau ministre des transports, M. Mohamed *Kraiem*, qui est devenu un habitué de Carthage. Quant aux *« interventions »*, le président vise son propre fils, dont l'intégrité n'est pas mise en cause, mais qui avait recommandé que l'on soit prudent avant de lancer en tous sens de confuses accusations.

L'arrestation, quelques jours plus *tard, du PDG de Tunis Air, M. Belhadj*, suscite, le 7 janvier, une démarche de Mme Bourguiba, dont il est proche. Le président explose. Il renvoie sa femme du palais de Carthage, convoquant le ministre de la justice pour étudier les modalités *d'un divorce*, et démet son fils, coupable de l'avoir mis en garde contre les effets d'une telle décision dans l'opinion.

De l'annonce d'un divorce à d'éventuelles poursuites judiciaires contre Mme Bourguiba, le pas a été *vite franchi par la rumeur tunisoise.* Aujourd'hui, l'effervescence est retombée, le projet de divorce semble oublié, mais un profond malaise persiste. Hospitalisée depuis quelques jours pour une poussée du diabète, Mme Bourguiba, profondément dé*primée selon ses amis*, paraissait oublier jusqu'à la visite que lui a rendue samedi le président. M. Bourguiba junior continue de siéger au bureau politique du parti, mais tous *les regards se tournent vers* M. Mansour Skhiri, qui constitue avec Mme Saïda Sassi la nouvelle « garde rapprochée » du président tunisien, âgé de quatre-vingt-trois ans.

Simple relève ou captation d'héritage ? La question est posée. Premier *concerné par ces événements* puisque héritier constitutionnel en sa qualité de premier ministre, M. Mzali balaie de la main toutes les interrogations. *« Je suis serein. Je travaille quinze heures par jour. Je ne suis jamais intervenu dans ces affaires. »* Les nouvelles fonctions de M. Mansour Skhiri ? *« Cela m'aide. Il ne me gêne pas du tout. Comme gouverneur de Monastir, il a fait des choses merveilleuses. C'était l'un des gouverneurs les plus efficaces. »* Une efficacité que personne, certes, ne conteste à M. Skhiri, mais que ses détracteurs, et ils sont nombreux, commentent d'un *« prêt à tout pour arriver ».*

Certes les trois personnes aujourd'hui éloignées du Combattant suprême ne figuraient pas, à des titres divers, parmi les proches de M. Mzali. Un aspect que soulignent à Tunis ceux qui sont prompts à voir, *derrière tous ces changements*, la main du premier ministre. Mais si l'ascension de M. Skhiri s'est faite, au départ, avec la bénédiction de M. Mzali, Monastirien lui aussi, on suggère que celui-ci se serait peu à peu inquiété de l'ascendant du gouverneur de Monastir sur *le chef de* l'Etat. Ne dit-on pas que, à la faveur du remaniement ministériel de septembre dernier, M. Mzali aurait proposé la nomination de M. Skhiri au ministère du tourisme. Une façon comme une autre de l'éloigner tout à la fois de Monastir et du président.

Une opinion désemparée

Les *remous* que crée une campagne contre la corruption, ressemblant fort, pour l'instant, à une série de règlements de comptes ne peuvent que préoccuper le premier ministre, ne serait-ce que par le préjudice porté aux activités économiques du pays *confronté à une situation* plus que difficile. Déjà l'incertitude s'est emparée des milieux d'affaires, où chacun a plus ou moins de raisons de se sentir visé, sinon dans ses comptes, du moins dans ses relations ou amitiés. Elle s'étend à toute la *classe possédante, qui, à la veille des* vacances d'hiver, redoute le débarquement impromptu de brigades douanières sur les pentes neigeuses fréquentées par la Jet Society. Les *Tunisiens n'ont en effet droit qu'à* l'allocation touristique annuelle de 100 dinars (1 000 francs environ). Légitime en soi, la campagne anticorruption n'a même pas produit les effets bénéfiques qu'on aurait pu escompter dans une population qui se sent peu *concernée par ces luttes entre* privilégiés.

A dix mois des élections législatives, qui s'annoncent déjà délicates en raison de la crise syndicale qui s'éternise, de l'agitation dans les universités et de la morosité des classes moyennes *sévèrement touchées* par la baisse du pouvoir d'achat, ces intrigues viennent compliquer encore plus la tâche d'un premier ministre dont la cote de popularité n'est plus du tout au beau fixe. Comme le dit un dirigeant de l'opposition, *« la dernière tranchée de la guerre de succession se trouve à Monastir ».*

La *redistribution* des cartes est d'autant plus délicate que le champ semble en effet réduit aux seuls Monastiriens. Entre un président toujours bien présent mais de plus en plus livré aux influences de son entourage immédiat, un premier ministre accusé d'immobilisme mais en bien des circonstances ligoté par les diktats de Carthage, les désirs de vengeance qui animent les uns, les appétits politiques des autres, les Tunisiens sont de plus en plus désemparés.

FRANÇOISE CHIPAUX.

L'Italie a favorisé le rapprochement entre la Somalie et l'Ethiopie

De notre envoyé spécial

Djibouti. — « Ils » se sont donc vus. Les dirigeants djiboutiens, qui ont patronné les deux tête-à-tête de plusieurs heures chacun, ce vendredi 17 janvier, entre le lieutenant-*colonel Menguistu Hailé Mariam*, le chef de l'Etat éthiopien, et le général Syaad Barre, son homologue somalien, ne sont pas peu fiers que ces rencontres aient eu pour cadre leur *petite république*, à *l'occasion* du premier sommet de l'Autorité intergouvernementale contre la sécheresse et pour le développement en Afrique de l'Est (IGADD). Ils ont *réussi là ce qu'il est convenu* d'appeler un beau « coup » diplomatique *(le Monde* du 18 janvier).

M. Francesco Forte, sous-secrétaire d'Etat italien, délégué aux interventions extraordinaires dans les pays du tiers-monde, y a *beaucoup* contribué. Il avait joué, depuis juin 1985, le rôle de « M. Bons Offices » entre Addis-Abeba et Mogadiscio, faisant valoir à ses deux interlocuteurs que les *importants projets de développement* économique que Rome finance en Ethiopie et en Somalie — au total plus de 300 millions de dollars sont en jeu — n'avaient de raison d'être que si les deux parties cessaient de croiser le fer à propos de l'Ogaden. Ces arguments sonnants et trébuchants eurent l'heur de convaincre les belligérants de la nécessité d'engager le dialogue, sans trop tarder et au plus haut niveau.

Le premier sommet de l'IGADD offrait une bonne « couverture » pour pareille rencontre. Présent à Djibouti à cette occasion, M. Forte s'est activement employé à saisir *cette chance. « J'ai servi d'agent de liaison entre les deux chefs d'Etat »*, souligne-t-il, jusqu'au moment où ceux-ci ont jugé que les conditions étaient remplies pour un tête-à-tête. A en croire *le ministre*, au cours de ces conversations, la question de l'Ogaden a été posée de manière globale.

Les deux interlocuteurs sont convenus de la nécessité de créer un système de commissions d'arbitrage *auxquelles il soit possible de faire* appel en cas de litiges frontaliers, alors que le vide actuel en la matière favorise le recours à la violence. Ils ont aussi admis l'utilité qu'il y aurait à se rencontrer fréquemment pour continuer le dialogue.

La délégation italienne aurait souhaité qu'un communiqué final prenne acte de ces bonnes dispositions, mais les intéressés n'ont pas voulu aller aussi loin. *« Il y a aussi eu un déblocage psychologique entre les deux pays »*, assure M. Forte. Mais *« la route sera très longue »* avant que l'Ethiopie et la Somalie fassent vraiment la paix.

JACQUES DE BARRIN.

EN EFFECTUANT UN VOYAGE DE DOUZE JOURS EN EUROPE

M. Pérès entend resserrer les relations politiques entre Israël et le Vieux Continent

Les Etats-Unis se sont félicités de l'établissement, vendredi 17 janvier, de relations diplomatiques entre l'Espagne et Israël. En revanche, à Damas, M. Chedli Klibi, secrétaire général de la Ligue arabe, a déclaré que les pays arabes « déploraient » une décision qui intervient, a-t-il dit, « au moment où Israël intensifie sa politique de recours à la force dans les territoires occupés ».

De notre correspondant

Jérusalem. – M. Shimon Pérès, premier ministre israélien, entame, le dimanche 19 janvier, un voyage officiel de douze jours en Europe qui le conduira successivement aux Pays-Bas, en Grande-Bretagne et en Allemagne fédérale.

Jouissant d'une bonne image de marque en Europe, M. Pérès entend en profiter pour resserrer les relations politiques entre Israël et le Vieux Continent. A la différence de ses prédécesseurs du Likoud, le premier ministre a toujours pensé que l'Europe pouvait jouer un rôle dans la recherche d'un règlement négocié au Proche-Orient.

Autre objectif de M. Pérès : intensifier la coopération économique et commerciale avec la CEE. Il incitera les hommes d'affaires européens à investir chez lui et vantera la qualité des produits « made in Israel ». Jérusalem ayant récemment obtenu l'assurance d'un maintien du volume de ses exportations agricoles vers l'Europe des Douze, des négociations détaillées doivent s'engager prochainement sur ce point à Bruxelles. Lors de ses rencontres avec les communautés juives, M. Pérès les encouragera à relancer l'émigration vers Israël, au moment où celle-ci est au plus bas.

Les Pays-Bas sont traditionnellement les plus sûrs alliés d'Israël en Europe. Le fait qu'ils président pour six mois la CEE est un avantage pour l'Etat hébreu. La lutte antiterroriste et la situation au Liban du Sud – où les Pays-Bas entretiennent un contingent au sein de la FINUL – seront aussi au programme des entretiens de La Haye.

M. Pérès passera cinq jours en Grande-Bretagne. Un seul premier ministre s'était rendu avant lui en visite officielle à Londres, M. Begin en 1977. Outre ses entretiens avec Mme Thatcher, M. Pérès sera – en l'absence de la reine – reçu au palais de Kensington par le prince Charles et la princesse Diana. Il demandera aux Britanniques d'user de leur influence auprès du roi Hussein – qui séjourne à Londres – pour l'inciter à rompre son alliance avec l'OLP.

D'Isabelle à Felipe

A Bonn, M. Pérès plaidera un dossier qui lui est cher : la création d'une fondation israélo-allemande vouée au financement de projets communs en matière de recherche et de développement. Le chancelier Kohl soutient cette initiative, mais son ministre des finances semble renâcler. M. Pérès effectuera une *« visite privée »* au camp de concentration de Bergen-Belsen et sera le premier chef de gouvernement israélien à se rendre à Berlin-Ouest.

Le premier acte important de M. Pérès en Europe sera sa rencontre, dimanche à La Haye, avec son collègue espagnol, M. Felipe Gonzalez, au lendemain de l'établissement de relations diplomatiques entre Jérusalem et Madrid. La classe politique et les commentateurs israéliens se félicitent d'un événement qui, selon le mot d'un éditorialiste, met fin à une *« intolérable anomalie »*.

M. Pérès a rappelé vendredi *« la longue histoire commune entre les peuples juif et espagnol, depuis Isabelle jusqu'à Felipe, en passant par Franco »*, et s'est réjoui qu'*« Israël ait maintenant des relations normales avec toute l'Europe non communiste »*. M. Shamir, ministre des affaires étrangères, a salué *« une décision importante qui renforce la position internationale d'Israël »* et émis le vœu qu'elle incite des gouvernements africains à faire de même.

La télévision israélienne a fait une intéressante révélation historique : Franco, a-t-elle indiqué, proposa à l'Etat juif de nouer des relations... dès 1949. Mais Ben Gourion ne voulait pas traiter avec le Caudillo. Il rejeta son offre. *« Ce refus a été une erreur »*, constatait vendredi M. Shamir, trente-sept ans plus tard.

J.-P. LANGELLIER.

LE SÉJOUR DE M. CHEVARDNADZE AU JAPON

Moscou pourrait admettre l'existence d'un problème territorial avec Tokyo

De notre correspondant

Tokyo. – L'Union soviétique pourrait faire une concession au Japon en reconnaissant l'existence d'un problème territorial entre les deux pays. Ce geste de bonne volonté, qui marquera la fin de la visite à Tokyo de M. Chevardnadze, ministre soviétique des affaires étrangères, témoigne du souhait du Kremlin de parvenir à une amélioration de ses relations avec le Japon, ouvrant éventuellement la voie à des négociations sur un traité de paix entre les deux pays. Ceux-ci entretiennent des relations diplomatiques depuis 1956, mais ne sont jamais parvenus à entamer des négociations mettant formellement fin aux hostilités de la seconde guerre mondiale, les Japonais faisant de la reconnaissance par l'URSS d'une question territoriale *« non résolue »* une condition préalable à toute négociation. De source diplomatique japonaise, on laisse entendre que le communiqué commun, qui doit être signé à la suite des entretiens que devaient avoir, ce samedi 18 janvier, M. Nakasone et M. Chevardnadze, pourrait mentionner la question des quatres îles du sud de l'archipel des Kouriles occupées par les Soviétiques depuis 1945 et revendiquées par les Japonais. Les Soviétiques iraient un peu plus loin dans leur concession qu'ils ne le firent en 1973.

Dans le communiqué commun signé à l'époque, à la suite des entretiens Brejnev-Tanaka, il était écrit que subsistait entre les deux pays un *« problème non résolu »*, mais sans autre précision. Cette fois, devrait figurer dans le communiqué commun une formule, sans doute détournée, faisant référence aux quatre îles.

Vendredi en fin de journée, le ministre japonais des affaires étrangères, M. Abe, et M. Chevardnadze ont eu un long entretien en tête-à-tête au cours duquel ils ont discuté l'expression qui serait employée dans le communiqué commun. Les deux ministres seraient parvenus à un accord de principe. M. Abe a précisé, à l'issue de ces entretiens, que les deux pays n'entendaient pas revenir sur leur position de principe, mais qu'ils estimaient nécessaire de discuter explicitement du problème.

Au cours des entretiens qu'a eus M. Chevardnadze avec ses interlocuteurs japonais depuis jeudi, il a été décidé de reprendre les rencontres périodiques au niveau ministériel, suspendues depuis dix ans et d'essayer d'organiser au plus tôt une entrevue entre MM. Gorbatchev et Nakasone. Le ministre des affaires étrangères soviétiques a remis au chef du gouvernement japonais une lettre d'invitation de M. Gorbatchev à se rendre à Moscou.

PHILIPPE PONS.

● *Le sort des Coréens établis à Sakhaline.* – A l'occasion de la visite de M. Chevardnadze au Japon, la Corée du Sud a demandé au gouvernement japonais d'évoquer avec le ministre soviétique la question du rapatriement des Coréens transférés par l'armée nippone sur l'île de Sakhaline, il y a environ cinquante ans, et abandonnés là depuis la défaite japonaise de 1945. A Tokyo, on faisait état, jeudi 16 janvier, des bonnes dispositions de l'URSS à ce sujet. Séoul et Moscou n'ont pas de relations diplomatiques. Quelque cinquante mille Coréens et leurs descendants sont établis à Sakhaline. Environ trois mille d'entre eux désireraient regagner la Corée du Sud. – *(AFP.)*

MALGRÉ L'OPPOSITION DU GOUVERNEMENT CONFÉDÉRAL

Les Suisses romands souhaitent participer au sommet francophone de Paris

De notre correspondant

Berne. – N'ayant pas encore reçu l'invitation officielle du président Mitterrand, le gouvernement helvétique a décidé, le mercredi 15 janvier, de se donner un délai supplémentaire de réflexion d'une semaine avant de se prononcer définitivement sur l'éventuelle participation de la Suisse au sommet francophone qui se tiendra du 17 au 19 février à Paris. En attendant, pressions et interventions se multiplient pour amener les autorités fédérales à reconsidérer la position qu'elles ont déjà prise et à se faire représenter à cette rencontre.

Rarement affaire aura suscité autant de protestations en Suisse romande que le refus du département fédéral des affaires étrangères d'assister à la récente réunion ministérielle préparatoire du sommet francophone. Pour justifier cette attitude, un communiqué publié le 18 décembre à Berne rappelait que *« les autorités fédérales ne voulaient pas introduire la langue comme facteur de politique étrangère. Elles ont donc pour pratique de s'abstenir de participer à des réunions internationales susceptibles de favoriser une de nos langues nationales ou régionales au détriment des autres »*.

La Confédération avait déjà invoqué les mêmes raisons pour se tenir en marge de l'Agence de coopération culturelle et technique fondée en 1970 à Niamey. Le communiqué précisait cependant que la Suisse jugeait *« de son devoir de soutenir avec conviction la francophonie dans ses aspects culturels »*.

A en juger par la vivacité des réactions qu'ils ont provoquées, ces arguments n'ont pas convaincu la majorité des Suisses de langue française. Au contraire, comme l'a fait remarquer le président du gouvernement du canton de Vaud, ce refus a été ressenti comme *« un camouflet aux 1 200 000 Romands »*. La presse et les milieux intellectuels n'ont pas caché leur indignation.

Dans une lettre, une majorité de députés francophones ont demandé des explications au gouvernement fédéral. Les responsables des cantons de Genève, de Vaud, du Valais et du Jura sont également intervenus pour que la Suisse ne soit pas absente d'une rencontre à laquelle d'autres Etats partiellement francophones comme le Canada et la Belgique se sont associés. A défaut d'un représentant fédéral, ils proposent d'y envoyer au moins une délégation romande ou des observateurs cantonaux.

Le faux pas de Berne ne peut qu'attiser les rancœurs d'une partie des Romands qui se plaignent parfois d'être réduits à la portion congrue par leurs compatriotes de langue allemande. Par ailleurs, les centres de décision économique ont de plus en plus tendance à se déplacer vers la Suisse alémanique, ce qui représente une autre source de frictions. De plus, la compréhension entre les diverses régions linguistiques du pays se ressent de la tendance des Suisses d'expression allemande à se replier sur eux-mêmes et à privilégier l'usage des dialectes locaux, même à la télévision.

Néanmoins, dans un pays habitué à l'art du compromis, le gouvernement helvétique ne pourra pas totalement ignorer les remous provoqués par cette affaire. Soucieux d'apaiser les esprits, le vice-chancelier de la Fédération a laissé entendre que *« tout est encore possible »*.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

M. Régis Debray est nommé secrétaire général du Conseil du Pacifique sud

Le *Journal officiel* de ce samedi 18 janvier annonce la nomination de M. Régis Debray, maître des requêtes au Conseil d'Etat et ancien conseiller à la présidence de la République, comme secrétaire général du Conseil du Pacifique sud.

La création de cet organisme a été officiellement annoncée au conseil des ministres du 23 décembre. Il prend la suite d'un comité de coordination des ambassadeurs et attachés militaires français en poste dans différents Etats riverains du Pacifique, comité qui était en sommeil depuis de longues années, mais que M. Mitterrand avait décidé de réactiver, sous un nouveau nom, à l'occasion de son voyage à Mururoa, en pleine affaire Greenpeace, en septembre dernier.

Le Conseil du Pacifique sud est présidé par le chef de l'Etat. Il regroupe, outre le premier ministre et les autres membres du gouvernement concernés (notamment les ministres des relations extérieures et de la défense), les différents responsables français, civils et militaires, de l'action de la France dans cette région du monde. Il doit coordonner l'ensemble de cette action et définir les grands axes de la coopération entre Paris et les capitales des autres Etats du Pacifique sud.

Grande-Bretagne

La proposition américaine de rachat n'a pas été acceptée par les actionnaires de Westland

De notre correspondant

Londres. – La saga Westland continue. Tout est à refaire. Le débat politique qui a ébranlé le gouvernement de Mme Thatcher est relancé au moment où il semblait devoir s'apaiser, et l'avenir du constructeur britannique d'hélicoptères reste des plus incertains. Le vote des actionnaires, le 17 janvier, n'a pas donné de majorité suffisante à la direction, qui refusait de considérer l'offre de participation du consortium européen pour ne retenir que celle de la compagnie américaine Sikorsky.

La proposition Sikorsky n'a recueilli que 65 % des voix, alors que la veille encore ses promoteurs espéraient s'assurer de justesse la majorité requise de 75 %.

Les défenseurs de la solution européenne ont obtenu plus d'un tiers des suffrages. Ils affirment que si la date de l'assemblée, initialement fixée au 14 janvier, n'avait pas été reportée de trois jours, ils étaient en passe de faire presque jeu égal.

En effet, la plupart des 15 % d'actions acquises au prix fort par lord Hanson durant ce délai pour intervenir en faveur de Sikorsky appartenaient à des sociétés ou à des particuliers apparemment disposés à voter contre la participation américaine. Précédemment, M. Alan Bristow, chef de file des « pro-Européens », s'était livré à une manœuvre similaire, mais les parts qu'il avait reprises étaient pour beaucoup détenues par des indécis.

Ce décompte a son importance, car il souligne l'ampleur de l'échec du conseil d'administration et de son président, Sir John Cuckney, résolument hostile à la solution européenne, au point d'avoir voulu l'ignorer jusqu'au bout.

Sir John devrait soumettre de nouveau aux actionnaires le projet d'association avec Sikorsky, mais sous une autre forme – dont l'adoption cette fois ne nécessiterait, selon les statuts, qu'une majorité simple. Mais ses chances d'atteindre cet objectif paraissent bien minces, d'autant qu'il n'est pas du tout certain que Sikorsky et les banques impliquées dans le montage financier puissent se contenter d'une participation moins privilégiée.

Aux termes de la résolution qui vient d'être repoussée, Sikorsky (avec l'aide du groupe Fiat) devait prendre le contrôle de 30 % du capital de Westland, et ces parts lui auraient donné des droits et avantages particuliers.

C'est pourquoi un vote des deux tiers était nécessaire. Seule une participation « normale » est maintenant envisageable – acceptable par l'assemblée à 50 % des voix, – mais pour la compagnie américaine le projet n'aura plus le même intérêt, et Sikorsky risque de se retirer de la compétition, laissant en lice les « Européens ». Dans ces conditions (à moins de se démettre, ce qui n'est pas exclu), le président de Westland serait bien obligé de présenter le dossier du consortium, qui est très semblable à celui de Sikorsky.

Discrédit pour Sir John

Le président de Westland n'a guère convaincu l'assistance quand, après avoir annoncé le résultat du vote *« avec regret »*, il a déclaré : *« Nous disposons d'une nette majorité. »* Il a ajouté à l'intention des représentants des différentes compagnies constituant le consortium européen (1) : *« La seule chose honorable qui* [vous] *reste à faire est d'abandonner la partie... Ne détruisez pas Westland... »*

Mais cet appel en forme d'accusation ne semble pas devoir être entendu. Les dirigeants du consortium, visiblement très satisfaits du résultat du scrutin, paraissent au contraire déterminés à accentuer leurs pressions pour qu'enfin leurs propositions soient soumises aux actionnaires. Eux aussi peuvent désormais nourrir l'ambition de réunir 50 % des voix. Au cas où Sikorsky se désintéresserait de l'affaire et où le consortium n'obtiendrait pas gain de cause, la société se retrouverait à la merci du placement sous administration judiciaire ou de la liquidation, situation à laquelle elle était confrontée lorsque Sir John en a pris les commandes l'an dernier pour tenter de la sauver.

Ce revers entame sérieusement la confiance que l'on accordait à ce grand capitaine d'industrie réputé pour être le « médecin » des entreprises en difficulté. Il risque de perdre son influence sur les petits actionnaires.

Il avait pris prétexte de l'exiguïté de la salle originellement choisie pour différer l'assemblée. Il disait attendre plusieurs milliers de petits porteurs de parts, qu'il pensait *« en très grande partie »* acquis à sa cause. Or cela s'est révélé faux ou exagéré, et le nombre total des actionnaires présents au Royal Albert Hall de Londres ne dépassait pas cinq cents.

Seule consolation pour les dirigeants de Westland : la présence d'une délégation des onze mille employés de l'usine de Yeovil (Somerset) venus soutenir l'option Sikorsky.

Mais l'ombre du plus prestigieux des partisans de la solution européenne, l'ancien ministre de la défense, M. Michael Heseltine, planait sur les lieux, même s'il avait eu la discrétion de n'être pas là en personne. Pour l'ancien ministre, l'issue de la réunion est une victoire morale qui, à terme, pourrait avoir son importance pour sa carrière.

Pour Mme Thatcher, en revanche, le bilan – provisoire – de l'affaire Westland est lourd. Son « style de gouvernement » a été critiqué publiquement comme il ne l'avait jamais été, et l'ambiguïté de son attitude à l'égard de l'Europe et des Etats-Unis a été gravement mise en évidence.

FRANCIS CORNU.

(1) British Aerospace et GEC pour la Grande-Bretagne, l'Aérospatiale (France), MBB (RFA), Agusta (Italie).

Belgique

Nouveau succès de la police contre le terrorisme

De notre correspondant

Bruxelles. – Une personne arrêtée (certains parlent même d'une seconde arrestation), des armes et des explosifs retrouvés, une masse importante de documents saisis dans ce qui aurait pu être le quartier général des terroristes : la police belge a, semble-t-il, porté jeudi 16 janvier un nouveau coup aux Cellules communistes combattantes (CCC), responsables de vingt-huit attentats dans le royaume en un peu plus d'un an. Déjà, l'arrestation, le 16 décembre dernier à Namur, de Pierre Carette – supposé être la patron des CCC – et de trois autres personnes avait été présentée comme un premier démantèlement de la structure terroriste belge.

Luc Van Acker, arrêté jeudi et mis au secret, aurait vingt-deux ans et pourrait être « l'artificier » du FRAP (Front révolutionnaire d'action prolétarienne), un autre groupe terroriste qui avait déposé trois « cocottes minute » piégées entre avril et juin 1985 devant la société AEG-Telefunken, le siège de l'Assemblée de l'Atlantique nord et une firme sidérurgique belge.

Le matériel saisi dans la « planque » des CCC permet à nouveau de confirmer les liens existant entre les terroristes belges et les membres d'Action directe. Les enquêteurs ont ainsi retrouvé la carte d'identité de l'inspecteur de la police judiciaire qui avait été pris en otage le 13 mars 1984 lors d'une tentative – avortée – d'arrestation contre des dirigeants d'Action directe alors à Bruxelles.

Outre des armes et de la dynamite, les enquêteurs ont mis la main sur de nombreux documents qui montrent avec quel professionnalisme les terroristes avaient préparé leurs actions. Le parquet de Bruxelles a annoncé pour mardi prochain une conférence de presse « exceptionnelle » qui permettra de savoir plus précisément où en est l'enquête.

J.-A. FRALON.

A TRAVERS LE MONDE

TCHAD

Libération des détenus politiques

Cent vingt-deux détenus politiques ont été libérés, le vendredi 17 janvier, à N'Djamena, au cours d'une cérémonie officielle qui s'est déroulée dans l'enceinte de la direction de la Sûreté nationale. Le gouvernement tchadien avait annoncé la veille la libération de tous les prisonniers politiques, ceci afin de respecter les accords récemment signés par les autorités tchadiennes avec différentes factions de l'opposition. Les vingt-deux détenus qui étaient absents lors de cette cérémonie se trouvaient *« dans les prisons à l'intérieur du pays »*, mais ils sont également *« libres »*, a indiqué M. Moïse Beral, secrétaire général adjoint du gouvernement, en précisant que ces mesures s'inscrivent dans le contexte de la politique de *« réconciliation nationale »*. – *(AFP, Reuter.)*

ZAIRE

Deux opposants condamnés

MM. Tshisekedi Wa Mulumba et Kanana Tshongo ont été condamnés, vendredi 17 janvier, à Kinshasa, à dix-huit mois de prison par la Cour de sûreté de l'Etat pour *« offense envers le chef de l'Etat »*. Anciens députés et militants de l'UDPS (Union pour la démocratie et le progrès social), ils ont également été condamnés à payer une amende de 10 000 zaïres (environ 1 300 FF) chacun. La cour siégeait en audience publique sans les deux accusés, qui entendaient ainsi protester contre l'absence de leurs avocats étrangers. MM. Tshisekedi et Kanana avaient été arrêtés en octobre dernier. Le premier avait dénoncé les violences – réelles – commises par les hommes de la brigade spéciale présidentielle (BSP), qui avaient investi le domicile de l'un des responsables de l'UDPS. Pour avoir fait état de ces déclarations, le correspondant de l'AFP avait été expulsé sur ordre du président Mobutu.

GRANDE-BRETAGNE

Trois millions de dollars de rançon pour un triple milliardaire

Londres. – Le frère de l'ambassadeur des Emirats arabes unis, enlevé depuis le 6 janvier, s'est échappé le vendredi 17 janvier de l'appartement de Londres où ses ravisseurs l'avaient abandonné après qu'une rançon de 3 millions de dollars eut été versée à Beyrouth à leurs complices. M. Mohammed Sadiq El-Tajir, enchaîné à un lit durant toute sa captivité, est parvenu à sortir avec le cadre du lit sur le dos. Une longue négociation avait eu lieu à New-York, Zurich, Rome et Londres avec les ravisseurs qui réclamaient initialement 70 millions de dollars. La fortune de l'ambassadeur des Emirats arabes unis – qui se dit *« l'homme le plus riche du monde »* – est évaluée à plus de 3 milliards de dollars. La presse britannique, informée de l'enlèvement depuis plusieurs jours, s'était engagée à ne diffuser l'information qu'une fois M. El-Tajir libéré pour ne pas mettre sa vie en danger. – *(AFP.)*

HAITI

Femme au « pays où tout le monde subit »

Depuis quelques semaines, l'île de « Baby Doc » — le président Jean-Claude Duvalier, successeur à vie de son père — est agitée par des troubles parfois sanglants. Soutenue plus hardiment par l'Eglise, la population deshéritée supporte de plus en plus mal son sort. C'est aux femmes, depuis toujours, qu'échoit le fardeau le plus lourd...

Correspondance

Port-au-Prince. — Quel voyageur n'a pas en mémoire cette image, partout la même : elle est indienne, mauritanienne ou brésilienne. Elle a de longs bras minces, les poignets cerclés d'or, la nuque tendue sous le poids de sa charge, une calebasse de quelques litres ou un fagot de bois. Elle prend le temps d'un sourire furtif, attentive à ne pas déséquilibrer son fardeau, et vous croise en serrant sa jupe contre sa cuisse.

En Haïti, elles sont ainsi des centaines, répétant les gestes de leurs mères et les enseignant à leurs fillettes. Gestes ancestraux, immuables, allant des tâches domestiques à la surveillance des *troupeaux, des corvées d'eau* à la récolte et au pilage du grain.

Une sévère sécheresse et l'érosion des sols font des ravages dans les cultures de ce pays qui est l'un des plus pauvres du globe. Autour de Pilboro, par exemple, où vit Marie-Louise, vingt et un ans, avec sa mère et plusieurs enfants. La vieille dame se souvient des lopins de terre que cultivait autrefois sa famille. Aujourd'hui, à leur place sur la pente, de maigres buissons jaunes, une terre poussiéreuse et sur les chemins, l'incessant va-et-vient des femmes, de leurs maisons aux rares points d'eau. Les hommes s'en vont plus au sud, vers les rizières, la ville, l'étranger quand ils le peuvent, pour quelques mois ou pour toujours. Un bon tiers des foyers sont ainsi dirigés par des femmes.

Celles-ci sont d'autant moins protégées que le mariage est rare en milieu rural. Il coûte trop cher; on lui préfère le « plaçage », une coutume déjà ancienne, qui constitue pour le couple un engagement de fait, avec l'accord des deux familles, mais sans aucun texte écrit avant la naissance du premier enfant.

La sage-femme de Decahos

On ne voit plus beaucoup en Haïti ces grandes familles de douze ou quinze enfants encore fréquentes au début du siècle. Le chiffre moyen est plutôt aujourd'hui de cinq ou six enfants, ce qui, compte tenu de la mortalité infantile très importante (115 °/ₒₒₒ), représente un nombre plus élevé de naissances. Les proverbes ont la vie dure : « *Pitit' cé richesse* » — un signe de virilité pour l'homme, volontiers polygame, et aussi une précieuse assurance-vieillesse dans un pays sans aucune protection sociale.

Tout en haut d'un morne escarpé, d'où l'on domine un somptueux paysage de palmiers et d'orangers, le village de Decahos. L'air y est pur, la vie lente et modeste. Ici, la *matrone*, c'est-à-dire l'accoucheuse, s'appelle Delicia Derilis : un nom qu'on n'invente pas et qu'elle porte à merveille ; elle est tout sourires et malice. Elle assure qu'elle ne connaît pas son âge, « *peut-être quatre-vingt-dix ans* », mais il paraît que l'on n'aime pas donner de chiffres en Haïti, pour ne pas laisser prise aux mauvais esprits. Delicia a appris son métier de la manière la plus simple, en mettant seule au monde Rinel, son premier enfant. Ensuite, elle a continué, pour elle et pour les autres.



Dessin de SERGUEI

Toutes les femmes du morne viennent la voir et elle se rend dans toutes les « cailles » à des kilomètres à la ronde, aussitôt qu'un accouchement lui est signalé. Elle reste auprès de la mère, essaie par des manœuvres externes de replacer l'enfant qui se présente mal, coupe le cordon avec une « Gillette », son seul instrument de travail. Un savoir indiscuté qu'elle ne se soucie pas de transmettre : « *C'est Bon Dieu qui fait ça* ».

Aujourd'hui, il y a le « *docteur blanc français* » en bas et les « miss » qui soignent les malades. Elle aime bien parler avec eux ; ils donnent des conseils pour une meilleure hygiène, pour la stérilisation des instruments ; ils ont raison, mais, s'excuse-t-elle en souriant, ce n'est pas pour elle, elle en sait bien assez comme cela...

Julie et l'AK 1000

Julie a vingt-cinq ans, une voix chantante et l'œil pétillant d'intelligence. Elle est l'un des seize agents de santé formés à Ennery par Gérard Brûlé, seul médecin dans un rayon de plusieurs kilomètres carrés. Deux fois par semaine, Julie se rend dans un village de la région faire une démonstration d'« AK 1000 ». Ce terme un peu barbare joue sur la transcription phonétique du terme « acassan », la boisson favorite des Haïtiens, souvent écrite AK 100 sur l'ardoise des cabaretiers. AK 1000, c'est dix fois meilleur !

L'idée est simple : il s'agit d'une recette mise au point vers 1960 par un chercheur américain et qui réunit le maximum de protéines végétales, en n'utilisant que des produits locaux, couramment consommés, comme le maïs, le pois, le sorgho.

Ce vendredi, nous allons voir Julie à Censé. Un village comme tant d'autres, *des dizaines* d'enfants surpris de nous voir, une évidente pauvreté. Sous un auvent de feuilles de bananiers, deux gros chaudrons ont été mis à bouillir. Julie, accroupie, jette ses ingrédients dans l'eau, deux portions de maïs pour une de pois, ajoute du hareng et du citron vert pour parfumer le premier chaudron, de la cannelle pour sucrer le second. *Puis elle* tente de convaincre les femmes de la valeur nutritive du repas ainsi obtenu et de les inciter à le préparer à leur tour chez elles. Tâche difficile : elles n'admettent pas volontiers que leurs *enfants sont mal nourris*, puisqu'ils ont un repas par jour.

Pourtant, les sevrages précoces et l'*alimentation des bébés à base* de bananes et de sorgho sont la cause de nombreux décès dans la première année de la vie. Gérard Brûlé, pour sa part, est convaincu de l'efficacité de l'AK 1000. Il a ainsi « *récupéré* » *en quelques semaines* des enfants gravement atteints de malnutrition.

Jeannette et « l'aut'bord »

Mais l'investissement est coûteux pour des résultats lents à obtenir. Le Comité français contre la faim compte poursuivre cet effort encore trois ans : un délai minimum pour créer de nouvelles habitudes alimentaires et obtenir la participation des femmes, sans lesquelles rien n'est possible.

Dans cette province du Nord, si dure à vivre, il y a celles aussi qui choisissent de partir. Un temps, la presse *européenne* s'est émue de ces « boat people » qui, comme ceux du Vietnam mais pour d'autres motifs, cherchaient à quitter leur sol à bord d'embarcations précaires pour une rive proche mais pas toujours hospitalière. Cet exode n'est pas terminé, même si les autorités américaines lui ont donné un sérieux coup d'arrêt. Nombreux sont ceux qui rêvent à « l'aut'bord » et tentent encore l'aventure.

L'histoire de Jeannette est effrayante. Elle voulait rejoindre *son mari, parti à Miami* quatre mois auparavant. Elle passe de longues semaines à économiser sou *après sou*. Après *la vente* de ses biens et plusieurs emprunts, elle se juge prête un jour, *lorsqu'un capitaine* de bateau vient au village proposer à ceux qui le souhaitent le passage vers la Floride. *L'homme, parti* de Port-au-Prince, a traversé plusieurs villages. Il dit que son bateau les attend au Borgne, près de la ville du Cap, qu'il partira la nuit suivante, qu'il faut payer comptant 600 $ et 20 encore pour le « tap-tap » qui les emmènera là-haut. Au soir du rendez-vous, ce sont 10 $ de plus pour monter dans la chaloupe.

Interminables aller-retour pour transporter tout le monde. Ils sont près de trois cents. Et soudain le drame : le vieux rafiot, trop chargé, commence à s'enfoncer : c'est l'affolement. Beaucoup sautent par-dessus bord, le remous est violent, ils disparaissent dans l'eau noire. Jeannette, par miracle, réussit à gagner la chaloupe. Le bateau, finalement, ne coule pas et regagne tant bien que mal la côte avec les rescapés. Il y a cent disparus.

Jeannette est revenue dans son village; elle a retrouvé son bébé qu'elle avait laissé à sa mère. Elle rêve toujours au départ, mais surtout pas en bateau. Son mari, lassé sans doute de l'attendre, a cessé de lui écrire.

« *Ici, il suffit aux femmes de posséder leurs dix doigts* », ironise Mireille, professeur d'histoire dans un collège de la capitale. Elle nous reçoit dans le désordre chaleureux de sa maison emplie de monde, amis, voisins, serviteurs et trois beaux petits garçons. Tout en haut, l'atelier de Jean-René Jérôme, son mari, peintre et sculpteur. Mince dans une combinaison beige, une large ceinture de cuir, une allure très moderne, Mireille parle de la présence des femmes sur le marché du travail haïtien, de leurs luttes pour s'imposer comme médecins, ingénieurs, avocates, « *pour occuper l'espace* », car on leur donne rarement la préférence à l'embauche. *Pour* sa part, elle s'estime très privilégiée : elle peut mener de front sa vie professionnelle et sa vie de femme, participer à des activités culturelles, avec ou sans son mari. « *Vous voyez, nous sommes un couple à l'européenne* », conclut-elle en riant. Bref éclair de gaieté dans un discours inquiet, où se mêlent la rage et l'impuissance devant l'avenir d'un pays, le sien, frappé de torpeur, un pays « *où tout le monde subit* ».

DOMINIQUE ROUSSET.

CHINE

La ville du capitalisme rouge

Menant tambour battant leur politique d'ouverture économique et soucieux de rassurer, si faire se peut, la riche Hongkong qui leur est promise, les dirigeants chinois ont créé la ville modèle du capitalisme rouge.

De notre envoyé spécial

Shenzhen. — La nuit, la frontière entre la « zone économique spéciale » (SEZ) et Hongkong ressemble à un serpent lumineux. *Une haute rangée de barbelés*, illuminée par des projecteurs, surveillée par des patrouilles et des chiens policiers, a *été dressée* pour décourager les clandestins. Paradoxalement, ce « mur » ne se trouve pas du côté chinois, où la présence policière paraît quasiment nulle. Ce sont les Britanniques qui l'ont construit pour éviter d'être submergés par le flux des immigrants illégaux sur lesquels Pékin ferme les yeux, laissant à la colonie le soin de surveiller la frontière.

C'est en 1980 que Pékin a décidé la création des quatre SEZ (1), s'inspirant de celles existant à Singapour ou à Taïwan, afin d'attirer les investisseurs étrangers, leurs capitaux et leur technologie. Les 327 *kilomètres* carrés de Shenzhen bordent les « nouveaux territoires » de Hongkong, colonie qui doit être restituée à la Chine en 1997.

Shenzhen est donc une sorte de zone-tampon entre la prospérité capitaliste de la colonie et le sous-développement de la Chine socialiste. Elle est destinée à absorber la richesse de Hongkong, à expérimenter ses « trucs » pour voir s'ils peuvent être utiles au reste du pays, elle permet aux cadres communistes de se frotter aux dures réalités du marché international. Un banquier français de Hongkong voit dans la création de Shenzhen « *un processus évolutif souple d'acclimation de Hongkong à la Chine* » dans la perspective de 1997.

Hommes d'affaires et banquiers

Quand on arrive de Hongkong, Shenzhen ressemble à une banlieue pauvre de la colonie, avec ses rues mal pavées, ses bâtiments bon marché, son téléphone qui marche mal et sa pénurie d'électricité. Quand on vient de Chine, la SEZ fait l'effet inverse. Avec son World Trade Center (Centre commercial international) chapeauté d'un restaurant tournant, ses usines, ses HLM et ses boutiques bien garnies, posés sur ce qui n'était il y a moins de dix ans que des rizières, Shenzhen fait figure de prototype de la Chine dont rêve M. Deng Xiaoping.

On y trouve à la fois des cadres communistes en vareuse Mao et des *businessmen* en complet veston, des magasins de produits locaux et ceux qui présentent produits de beauté français, *vins allemands*, chocolat suisse, électronique japonaise ou de Hongkong. La gare est un *caravansérail*, comme partout ailleurs en Chine, les taxis sont légion comme à Hongkong ; la radio braille dans toutes les voitures. Le yuan chinois a cours comme le dollar de Hongkong, mais il est beaucoup moins prisé, bien que monnaie *officielle*. Une controverse bat son plein entre les partisans du *statu quo* et ceux qui pensent qu'une monnaie spéciale à la *SEZ* réglerait les problèmes de fuite de devises et de marché noir ; cette naïveté fait sourire *les* banquiers étrangers.

La Chine a énormément investi à Shenzhen. 5 milliards de yuans (un yuan vaut environ 2,5 francs) ont été dépensés en cinq ans pour l'infrastructure. Quinze ministères — en premier lieu celui de l'aéronautique, avec ses trente-quatre filiales — ont placé leur argent dans la SEZ, souvent pour développer technologie et échanges, souvent aussi, tout simplement, pour s'enrichir dans l'immobilier, le tourisme ou la spéculation en devises. Ainsi le département des forêts est-il le partenaire chinois des deux principaux hôtels de la zone ; il a fourni terrain et personnel et compte encaisser la moitié des profits.

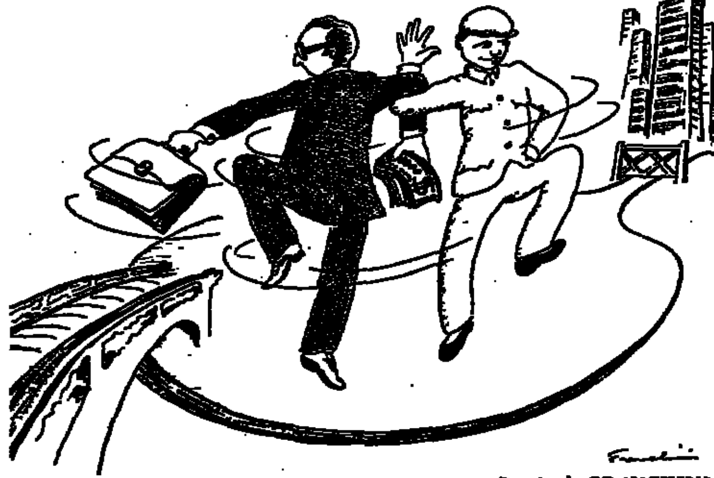
Shenzhen a beau « *être partie intégrante d'un pays socialiste* », comme nous le serinent nos interlocuteurs, on y vient de toute la *Chine pour faire des affaires*, pour trafiquer ou pour acheter ce qu'on ne peut trouver ailleurs. On a beau dire que « *tous les capitalistes ici sont venus de l'étranger* », les « entrepreneurs » locaux *leur ressemblent* souvent comme des frères. A commencer par ceux de Shekou, zone autonome au sein *de la SEZ, qui est gérée* comme une entreprise privée par la société publique China Merchants. Fondée au dix-neuvième siècle lors de la première ouverture de l'Empire du Milieu, elle a créé le parc industriel le plus performant du sud du pays sans avoir reçu un sou de subventions de l'État.

De quelques dizaines de milliers d'habitants il y a dix ans, la population de Shenzhen est passée à 370 000 l'an dernier. Elle est très jeune : la moyenne d'âge des ouvriers est de vingt-quatre ans et celle des cadres de trente-sept ; au-dessus de quarante-cinq ans, on ne peut plus se faire transférer à Shenzhen. C'est exceptionnel en Chine. Une partie de la population est composée de parents de Chinois de Hongkong : ceux-ci leur achètent, en devises, un appartement à Shenzhen — on a construit en cinq ans 6 millions de mètres carrés de logement. Ils vivent souvent de la manne fournie par leurs parents de Hongkong (dollars, produits de consommation revendus sur le marché *local, etc.*).

Trop de sous-traitance

Le salaire, le logement et les conditions de vie sont aussi meilleurs : un ouvrier de l'usine Pepsi-Cola gagne 320 yuans environ par mois, soit trois fois plus qu'à Pékin. En revanche, il doit travailler plus, peut en principe être licencié, et une partie de son salaire est liée au revenu de l'entreprise. Autre chiffre impressionnant : en 1979, la production agricole et industrielle de la zone était de 170 millions de yuans, en 1985 elle a atteint 2,7 milliards.

Mais on ne crée pas d'un simple trait de plume une région industrielle. *Fondée pour rapporter des* devises par l'exportation de produits de haute technologie, la *SEZ a une balance* commerciale déficitaire et ne fait pratiquement que de la sous-traitance. Missions de politiques et d'économistes s'y succèdent pour tenter d'y remédier. D'ailleurs, ce qui dans un autre pays serait considéré comme une industrie ordinaire fait figure en Chine de high-tech, comme cette usine d'aliments pour bétail contrôlée par ordinateur.



Dessin de FRANCHINI

Les responsables reconnaissent aussi que tout ne va pas pour le mieux dans l'infrastructure : pénurie d'énergie, engorgement des transports, manque de cadres qualifiés ; mais aussi lenteur de la procédure et, au moins autant qu'ailleurs, pots-de-vin, marché noir et contrebande. L'ancienne administration a été remerciée l'an dernier pour ces motifs. Cela étant, Shenzhen demeure le principal port d'entrée des biens de consommation dans le pays, légalement ou non.

Voilà qui explique que, pressé par ses détracteurs, M. Deng ait qualifié Shenzhen d'« *expérience* » — de ce qu'il faut tenter et de ce qu'il faut éviter — ou que l'économiste Liu Guoguang estime qu'il faudra attendre l'an 2000 pour que la zone soit développée. Débat politique et débat économique sont étroitement imbriqués, de même que la vie de Shenzhen et celle de Hongkong s'im-briquent un peu plus chaque jour.

D'ici à 1997, il faut rassurer. Les résidents de Shenzhen *en profitent* pour vivre mieux que leurs compatriotes et pour donner libre cours à leur *dynamisme*. *Mais les* dirigeants de Pékin peuvent toujours, comme la statue du Commandeur, remonter sur la scène au dernier acte.

PATRICE DE BEER.

(1) Shenzhen, Zhuhai (jouxtant Macao), Shantou (Swatow) et Xiamen (Amoy).

France

LE CHEF DE L'ÉTAT AU GRAND-QUEVILLY

Il ne faut pas « couper les jarrets des équipes qui gagnent »

M. François Mitterrand a demandé aux Français, vendredi 17 janvier au Grand-Quevilly, de ne pas *« couper l'élan, couper les jarrets des équipes qui gagnent »*. Sur les terres de M. Laurent Fabius, à l'occasion d'un « rassemblement » qui a réuni plusieurs milliers de militants et sympathisants socialistes, le chef de l'Etat a longuement développé le bilan de la gauche depuis 1981 et sévèrement critiqué, sans la nommer, la plate-forme UDF-RPR qu'il considère comme *« le programme des riches contre les pauvres »*.

Le chef de l'Etat n'a évoqué que très brièvement la conception qu'il se fait de sa mission au cas où l'opposition l'emporterait en mars prochain : *« Selon les résultats, mon rôle pourrait varier. Selon les résultats, ma fonction, mes devoirs et mes droits seront les mêmes dans tous les cas »*. M. Mitterrand a demandé aux Français « du temps » pour continuer l'œuvre qu'il a entreprise.

M. Mitterrand précise d'abord qu'il s'adresse à tous les Français, *« ceux qui sont pour, ceux qui sont contre et ceux qui disent « p'têt ben » qu'oui, p'têt ben que non »*. Il traite successivement des réformes sociales, de liberté et d'économie.

Il évoque tour à tour l'augmentation du SMIC (*« Il ne fallait pas ? On a eu tort ? »*), les allocation familiales, les mesures en faveur des handicapés, le minimum vieillesse, l'allocation logement, la cinquième semaine de congés payés, la retraite à soixante ans. *« Aujourd'hui, on nous dit : « Il n'est pas question de » toucher à ces acquis sociaux. » » C'est une heureuse réponse à mes interrogations. On n'ose pas y toucher. Du moins, on n'ose pas menacer ! »* Le chef de l'Etat note que, à l'époque où ces mesures ont été débattues, *« certains responsables ont voté contre »*. *« C'est une victoire du bon sens, de sens de la justice, peut-être aussi de la volonté populaire »*, ajoute-t-il, malgré les critiques *« violentes ou insidieuses »*.

« Fallait-il répondre aux conseils de quelques sages très peu sages, tourner le dos au meilleur de l'espérance populaire ? J'ai toujours dit que nous resterions logiques avec nous-mêmes au service du peuple (...) Que de colère, que de campagnes puissamment orchestrées où on tentait de nous frapper ! Nous étions coupables d'avoir imposé des réformes de simple justice. Et même je pense que nous ne sommes pas allés assez loin. Beaucoup de Français qui se sentent proches de la droite ou conservateurs — ils en ont bien le droit — sont généreux et n'approuvent pas tous les excès que l'on veut commettre en leur nom. Il serait triste pour la France qu'à tout ce que nous pouvons faire s'oppose le programme des riches contre les pauvres, le programme des priviligiés contre le peuple, des privilégiés contre les travailleurs. »

M. Mitterrand évoque ensuite la fiscalité et note que 98 % des Français paieront moins d'impôts sur le revenu qu'avant 1981. Il parle de la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes prévue par la plate-forme — qu'il n'a pas nommément citée —, de l'UDF et du RPR, et déclare : *« Cinq à six milliards de moins dans les caisses publiques, il faudra bien les prendre ailleurs ! »* Il dénonce *« toutes lois qui viendraient demain faciliter le licenciement des travailleurs »* car *« c'est les forts contre les faibles, les riches contre les pauvres »*, répète-t-il. Il s'oppose également à une éventuelle suppression des Lois Auroux et aux dénationalisations (*« On va jeter à l'encan comme cela des entreprises nécessaires à la vie de la nation ? »*)

Nous sommes d'honnêtes gens

Concluant sur ce chapitre, il s'adresse à nouveau à ceux qui *« n'approuvent pas notre politique »* et leur demande de *« bien vouloir encore réfléchir »*. *« Je ne me suis jamais senti l'ennemi de personne,* dit-il, *à plus forte raison depuis que j'ai la responsabilité de tout le monde. Je dis à l'actuelle majorité : veillez à éviter tout excès, à ne pas accroître l'incompréhension. Comprenez les besoins des autres, leur pensée, leur idéal, et retournez-vous vers eux pour leur dire :* Faites-en autant, nous sommes d'honnêtes gens, on a fait le meilleur de ce qu'on pouvait faire. »

Le chef de l'Etat passe ensuite au chapitre des libertés. Il remarque qu'une majorité de Français *« est réservée, même hostile »* à l'abolition de la peine de mort, mais, dit-il, *« lorque nous avons une conviction profonde, notre devoir est de la respecter »*. L'abolition de la peine capitale représente, dit-il, *« quelque chose qui restera comme un point d'orgue. Les générations suivantes diront :* Après tout, ceux-là ont eu le courage de le faire. »

A propos des immigrés, il répète : *« Ils sont ici chez eux »* lorsqu'ils sont en conformité avec la loi. Ceux qui sont entrés sans autorisation doivent *« revenir à leur point de départ »*. Il dénonce à ce propos les *« esprits torturés »* qui ont fait de ce sujet un motif de *« conflit politique »* pour des raisons électorales.

Au chapitre de l'économie, il affirme : *« Les grandes réformes ont permis la bonne gestion ; ce sont les bonnes gestions qui justifient les grandes réformes. Il y a donc eu continuité »* dans l'action de la gauche depuis 1981. Il s'étend longuement sur la *« victoire »* acquise par les socialistes sur l'inflation, qui, note-t-il, évolue depuis six mois à un rythme de 2,5 % l'an. Il en énumère les conséquences *« surprenantes »* : le pouvoir d'achat des salaires *« qui peut enfin augmenter »* ; l'épargne populaire *« qui peut enfin rapporter »* ; la majoration des hausses des loyers ; l'excédent de la Sécurité sociale ; la diminution des taux d'intérêt de l'argent ; la réduction du déficit du commerce extérieur ; le développement de l'investissement industriel ; la promesse de créations d'emplois ; la résistance du franc ; la croissance qui *« peut reprendre »* ; la baisse des impôts. *« Tous ces efforts pour vaincre l'inflation, ce n'est pas de l'art pour l'art »*, dit-il.

A propos du chômage, il affirme que si l'actuelle *« majorité de progrès »* n'est pas encore parvenue à dominer cette crise c'est parce que l'instrument économique dont la gauche a hérité était *« plus délabré que nous le pensions »* et que la politique d'assainissement n'est pas terminée. *« Le chômage d'aujourd'hui ce sont les carences d'hier. Il faut corriger les carences. Nous nous sommes attaqués aux racines du mal »*, c'est-à-dire à l'absence d'industrie moderne et de formation.

M. Mitterrand évoque l'aménagement du temps de travail (*« Ce n'est pas facile : d'un côté et de l'autre, on cherche, pour des soucis politiques, à interdire à la classe ouvrière de mieux vivre demain »*), la limitation du cumul emploi-retraite, les TUC. Puis il remarque qu'il y a eu, en 1985, 84 000 chômeurs de moins qu'en 1984. *« Nous n'en tirons pas gloire »*, dit-il, mais il remarque pourtant que la courbe s'inverse pour la première fois depuis 1969 et que la France est le seul pays à avoir réussi cette inversion parmi les grands pays industriels européens. M. Mitterrand lance alors un *« mot d'ordre »* aux Français : *« Produire, réussir et partager. »*

« Mon rôle pourrait varier »

« Nous commençons d'en sortir. Nous voyons l'autre rivage qui se profile », dit-il, avant d'affirmer : *« Je ne veux pas d'une France où les plus forts — parce que les plus riches — pourront écraser les plus faibles — parce que les plus pauvres. »* A propos de la *« grandeur de la France »*, il demande : *« Pourquoi n'aurions-nous pas les réflexes de la Résistance ? Qui étais-tu, toi ? A quel dieu croyais-tu ? Comment votais-tu ? Quel est le revenu de ta famille ? Dans quel quartier habites-tu ? Non, dans le moment où il faut rassembler les Français ! (...) Pourquoi veut-on défaire ce que nous avons entrepris ? Pourquoi nous, après quatre ans seulement, serions-nous empêchés de mener à son terme la politique dont on aperçoit maintenant les bienfaits ? (...) A la France qui bouge, je forme tous mes vœux pour qu'elle sache se réunir, se rassembler, ne pas se dissiper dans une campagne électorale, voir plus loin. »* Il ne faut pas, ajoute-t-il, *« couper l'élan, couper les jarrets des équipes qui gagnent. »*

A propos de l'action de la France en faveur des droits de l'homme, il déclare : *« Même lorsqu'il y a eu malentendu, il faut savoir que les droits de l'homme ont toujours été l'objet principal des démarches du président de la République. »*

Il évoque ensuite, presque incidemment, le débat sur la cohabitation en remarquant qu'on tente toujours de le ramener à ses anciennes études de droit. *« J'entends quotidiennement des cours de droit constitutionnel »*, remarque-t-il, avant d'ajouter : *« Il ne faut pas trop se laisser impressionner. Il faut aborder cette lutte saine et démocratique avec le sentiment qu'on a fait son devoir et que le peuple s'en rend compte. (...) Après tout, selon les résultats, mon rôle pourrait varier. Selon les résultats, ma fonction, mes devoirs et mes droits seront les mêmes dans tous les cas. Ce débat ne m'intéresse pas beaucoup, ne m'impressionne pas. Je laisse les Français décider. »*

« Il faut du temps »

Dans sa conclusion, M. Mitterrand déclare : *« J'assume la responsabilité de ce qui a été accompli. Il y va de la dignité du chef de l'Etat, qui doit être profondément solidaire des grandes actions, de l'essentiel »*, y compris de ce qui a été *« moins réussi »* et de *« la part de l'échec »*. *« J'en suis,* répète-t-il, *le premier responsable. J'aborde les temps qui viennent avec la conscience tranquille. Il faut du temps. »* M. Mitterrand répète plusieurs fois cette dernière phrase : *« Il faut du temps. On a besoin du temps qu'il faut pour que les fruits mûrissent. Il y a les saisons de la politique, il y a l'hiver nécessaire pour qu'il y ait un printemps qui prépare l'été (...). Quatre ans et déjà des moissons engrangées. Il en est qui n'en sont encore qu'à l'automne des promesses. Il en est qui n'ont pas mûri. »* Il dit aux Français : *« Il est dans l'intérêt de tous que ce qui a été entrepris soit encore poursuivi. »*

Il raconte alors la parabole d'un voyageur qui arrive sur une place où *« il y a tous les corps de métier qui s'affairent »*, dans un quartier *« embouteillé »*.

« Que faites-vous là ? demande le voyageur à deux ouvriers. Le premier répond :

— Je mets une pierre sur une autre.

— Et vous, dit le voyageur à l'autre.

— Moi, je bâtis une cathédrale. »

« Je ne suis associé à aucune formation, groupe ou faction, ajoute encore M. Mitterrand. *Les socialistes, je les aime, mais c'est bien au-delà. Tous ceux qui voudront bâtir la cathédrale seront les bienvenus. Quand ce sera fini, ce sera à d'autres, la cathédrale. »*

« Nous ne nous sommes jamais quittés »

De notre envoyé spécial

Le Grand-Quevilly. — Tous les maires de la Seine-Maritime avaient été invités à venir entendre le président de la République au Grand-Quevilly, le vendredi 17 janvier, mais on n'a pas vu M. Jean Lecanuet (UDF), celui de Rouen, ni M. André Duroméa (PCF), celui du Havre. Il faut dire qu'il n'y avait pas de chaise étiquetée à leur nom dans le carré réservé aux officiels... En revanche, M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, M. Mexandeau, Mme Edwige Avice et M. Joseph Franceschi, membres du gouvernement, les députés socialistes de Haute et de Basse-Normandie, les candidats alliés au PS — MM. François Doubin, président du MRG, et Olivier Stirn — étaient assis aux places prévues pour eux, de même que M. Roger Hanin et Mme Christine Gouze-Raynal.

L'Harmonie-école municipale du Nord-Pas-de-Calais meublait l'attente avec des musiques légères et variées. Le grand chapiteau Fanni — contenance : huit mille à dix mille personnes — était plein. Les responsables socialistes du département avaient prévu que ce ne serait pas suffisant ; ils avaient raison, et un ou deux milliers de personnes attendaient à l'extérieur de pouvoir suivre le discours de M. François Mitterrand grâce à un écran et à des haut-parleurs disposés à leur intention.

Le président de la République, arrivé à 18 h 30 à l'hôtel de ville, accueilli par le maire, M. Tony Larue, et par son premier adjoint, M. Laurent Fabius, prenait un peu de repos. Il ferait son entrée, c'était prévu, à 20 h 4. Le temps, pour les journaux télévisés, d'annoncer leurs titres avant de donner, en direct, l'image du chef de l'Etat parcourant seul l'allée à tapis rouge ouverte sur toute la longueur du chapiteau.

La manœuvre avait été méticuleusement répétée : premièrement, un rideau blanc, éclairé par des projecteurs tricolores et portant la devise de la République, vient cacher l'Harmonie-école ; deuxièmement, la *Marseillaise* retentit ; troisièmement, le président s'avance, en serrant des mains. *« Serrez des mains à droite ! Serrez des mains à gauche ! » :* le figurant, qui ressemble vaguement à M. Lionel Jospin, s'exécute ; l'assistance l'applaudit ; on règle les éclairages. Tout est prêt.

Tout s'est déroulé selon la mise en scène prévue. Après M. Fabius, entré en compagnie de son épouse et de Mme Mitterrand, tous trois applaudis, le président, au terme d'une dernière attente, a été porté par l'ovation jusqu'à l'estrade où, seul, il allait s'adresser à ses *« amis »*. : C'était, avec la rigidité des organisations officielles, le retour du Mitterrand des campagnes de 1974 et 1981, ce tête-à-tête avec la foule où il semble être dans son véritable élément, continuant une vieille histoire commencée on ne sait plus quand et dans laquelle chacun des assistant paraît se retrouver aussi facilement que le président lui-même. *« Après tout, nous ne nous sommes jamais quittés »*, affirme-t-il pour commencer, et chacun de ceux qui sont là jurerait que c'est vrai.

Il en a un, quand même, qui ne marche pas. Un chômeur, qui ne reconnaît pas « son » Mitterrand et qui veut le lui hurler, avec, à la main, une grosse enveloppe dans laquelle il lui dit ce qu'il pense. Ces sentiments-là, ainsi exprimés dans une pareille circonstance, sont l'affaire du service d'ordre. Gauche ou pas, Mitterrand ou pas, le perturbateur est fermement entraîné vers la sortie.

Entre le président et l'assistance, le courant passe. Un courant variable, pas toujours de la même intensité, alternant le grave et le drôle, le lyrique et le chiffré. Et, puisque c'est le temps des retrouvailles, la rencontre ne pouvait se conclure que par la diffusion de l'enregistrement de la *Marseillaise* de Berlioz chantée par Placido Domingo le 21 mai 1981 sur la place du Panthéon. *« Nous y revoilà »* : c'était l'essentiel du message.

PATRICK JARREAU.

« Votez Mitterrand »

(Suite de la première page.)

Et M. Mitterrand implique son gouvernement en demandant aux Français de ne pas *« couper les jarrets »* d'une *« équipe qui gagne »*. Mais il sait bien qu'il reste le meilleur atout de son camp. Les militants socialistes qui ovationnent son nom dans les réunions publiques dont il était absent le lui disent depuis longtemps. Les sondages, qui expriment une spectaculaire remontée de sa cote dans l'opinion, le lui confirment. Dès lors, le chef de l'Etat peut prendre le risque mesuré de s'engager, plus avant qu'il ne l'avait laissé prévoir, dans une bataille législative dont il disait, il n'y a pas si longtepms, qu'elle n'était pas la sienne.

« Votez Mitterrand », dit-il en substance.

Au Grand-Quevilly, on a entendu parfois du Mitterrand d'avant 1981. Sur la forme et le ton du discours : défenseur des « travailleurs » contre les « privilégiés » ; de ceux qui, *« les statistiques le montrent, meurent avant les autres »*, contre ceux qui les exploitent... Et sur le fond, on a entendu le Mitterrand d'après 1986 qui demande encore « du temps » pour construire — la parabole est gigantesque — sa « cathédrale », qui deviendra celle de tous les autres pour l'histoire.

« Votez Mitterrand » : l'opposition devrait l'entendre ainsi, et M. Léotard, secrétaire général du Parti républicain, a été le plus prompt à le prendre de haut. Voilà, selon le secrétaire général du Parti républicain, le chef de l'Etat qui enfile le costume d'un colleur d'affiches au profit du Parti socialiste. M. Lecanuet, plus révérencieux, le voit en *« leader du PS »*.

Le chef de l'Etat peut toujours dire qu'il n'est associé *« à aucune formation, groupe ou faction »* et qu'il parle pour tout le monde — *« ceux qui sont pour, ceux qui sont contre et ceux qui disent : « P'têt ben qu'oui, p'têt ben qu'non »*, — l'opposition lui rétorquera qu'il s'est mis dans la peau, l'espace d'un scrutin, du premier secrétaire du Parti socialiste. M. Chirac, qui, lors des élections européennes de 1979, s'était efforcé un moment de réduire la représentativité de M. Giscard d'Estaing à celle de la liste UDF, ne devrait pas manquer une si belle occasion d'autant qu'il s'agit cette fois d'un scrutin beaucoup plus déterminant.

« Votez Mitterrand » : le risque n'est pas mince en effet pour le chef de l'Etat de transformer sa personne en enjeu essentiel des législatives. Ses prédécesseurs l'ont fait, mais il est vrai qu'ils avaient de la marge et une grosse assurance sur le pari engagé. Pourquoi le « premier responsable » ne serait-il pas la cible principale des électeurs ? Sans doute M. Mitterrand estime-t-il que les Français sont suffisamment acquis aujourd'hui à l'idée de la « cohabitation ». Les sondages, dans ce cas, confirmeraient son appréciation. Sans doute juge-t-il, dans le même mouvement, que le légitimisme de l'électorat lui permet d'envisager son maintien à l'Elysée en toute hypothèse.

Cette agréable perspective lui permet de contester les thèses de ceux des chefs de file de l'opposition qui, réputés « cohabitationnistes », veulent réduire sa fonction à l'autorité morale et au rôle de représentation de la reine d'Angleterre. *« Ma fonction, mes devoirs et mes droits,* affirme-t-il, *seront les mêmes dans tous les cas »*. Seul *« son rôle pourrait varier »* en fonction des résultats : *« Votez donc Mitterrand »*, si vous voulez que la droite souffre au cas où par malheur elle l'emporterait, quelle ne dispose pas d'une grande liberté de mouvement. C'est la cohatitation — ludion, celle qui monte ou qui descend en fonction du score qu'obtiendront les partis en présence.

Outre cette assurance dont il paraît disposer sur la pérennité de sa fonction, M. Mitterrand a trouvé un autre bon truc pour mener campagne. Il avait été fort habile lorsqu'il posait à l'opposition, en substance, les questions suivantes : l'augmentation du SMIC, du minimum vieillesse, la retraite à soixante ans, la semaine de trente neuf heures, la cinquième semaine de congés payés, est-ce trop cher payer à la justice sociale ? Allez vous revenir sur ces *« acquis sociaux »* de la gauche ?

La réponse de l'UDF et du RPR étant « non », M. Mitterrand triomphe. Il y voit la preuve que la politique sociale de la gauche, tant critiquée dans le passé, était bonne et qu'elle appartient aujourd'hui au patrimoine commun.

Happy end sur ce point, mais film d'horreur quand même : M. Mitterrand joue sur ces deux registres. Il y a en effet, dans la plate-forme de l'opposition, de quoi effrayer les partisans de la justice sociale. Le chef de l'Etat manifeste un bel entrain lorsqu'il détaille des projets fiscaux manifestement favorables aux plus hauts revenus et qu'il faudra équilibrer, remarque-t-il, en puisant dans les plus faibles. On ne l'arrêtera plus sur ce sujet. C'est un superbe cadeau qu'a offert l'opposition à la campagne de la gauche. Votez Mitterrand, il fera les comptes après !

JEAN-YVES LHOMEAU.

M. LÉOTARD : « Colleur d'affiches »

M. François Léotard, secrétaire général du PR, qui participait vendredi 17 janvier à un meeting de l'opposition à Marseille, a trouvé le président de la République *« consternant »*. *« En allant au Grand-Quevilly,* a-t-il déclaré, *le chef de l'Etat a quitté son habit de président pour endosser celui de chef des colleurs d'affiches du PS. »* M. Léotard a jugé insultants les propos de M. Mitterrand sur la plate-forme de l'opposition qualifiée de *« programme des riches »*. *« Lorsqu'on tient un discours de lutte de classes, comme le tient actuellement M. Mitterrand, dans une campagne comme celle-là, on se discrédite, et il ne peut pas demander que, demain, on respecte sa fonction si, aujourd'hui, de lui-même, il se discrédite »*, a ajouté le secrétaire général du Parti républicain.

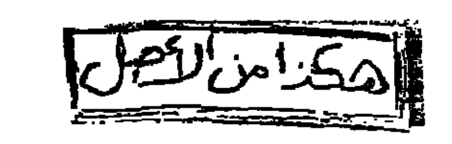
UN NUMÉRO SPÉCIAL DE « FAITS ET ARGUMENTS » REVUE MENSUELLE DE M. BARRE

M. Jacques Bille, directeur de la revue mensuelle de M. Raymond Barre, *Faits et arguments* — qui était jusqu'à maintenant disponible exclusivement sous forme d'abonnements, — a annoncé, lundi 13 janvier, la mise en vente dans le public, à partir du 15 janvier, pour le prix de 40 francs, d'un numéro spécial regroupant l'ensemble des dossiers que la revue a publiés depuis sa création, en 1982.

Il s'agit d'abord, a souligné M. Bille, de faire de ce numéro un instrument de référence accessible à tous : les documents sont donc *« longs et analytiques »*. Ce numéro hors série doit aussi, dans l'esprit de ses concepteurs, être un élément du débat électoral, sans être pour autant, a ajouté M. Bille, un document axé sur les échéances législatives.

Pour le collaborateur de l'ancien premier ministre, le fait de se pencher sur le passé est une manière d'éviter *« les promesses stériles que contiendrait un discours exclusivement tourné vers l'avenir »*. L'objectif est donc de retracer l'ensemble de la période socialiste, afin que le lecteur potentiel puisse disposer d'une vue générale sur ce qui a été entrepris par le pouvoir depuis 1981.

Ce numéro spécial d'une lettre qui compte aujourd'hui 20 000 abonnés devra faire d'abord ses preuves à Paris et à Lyon, avant que l'expérience ne soit étendue, au cours du premier trimestre, à l'ensemble du territoire national.



LA PLATE-FORME DU RPR ET DE L'UDF

« Pour gouverner ensemble »

MM. *Jacques Chirac* et *Jean Lecanuet* ont signé le jeudi 16 janvier la « *Plate-forme pour gouverner ensemble* » conclue par le RPR et l'UDF. Nous publions ci-dessous l'intégralité de ce texte.

1986 est une chance pour la France et les Français.

Le socialisme a été un échec : 500000 emplois de moins qu'en 1981, 3 millions de demandeurs d'emploi, 1 point de croissance en moins que la moyenne des pays européens. Le constat est sans appel. Par sectarisme et par incompétence, le pouvoir socialiste a compromis la situation de la France. Notre économie se voit aujourd'hui distancée. *Notre société* attend avec une impatience grandissante que soient enfin prises en compte ses *aspirations nouvelles*.

Il faut :

- Libérer les initiatives individuelles dans la vie économique, dans la vie sociale, dans la vie culturelle ;
- Redonner leur vraie place aux valeurs de responsabilité et d'effort ;
- Proposer un projet de société exprimant l'identité nationale et auquel puisse adhérer la communauté française tout entière.

La France a toutes ses chances pour répondre à l'échec par le renouveau, c'est-à-dire :

- Retrouver un *niveau de croissance* égal ou supérieur à celui de nos partenaires européens, et donc créateur de richesses et d'emplois ;
- Desserrer la tenaille de l'endettement extérieur par le *retour à la compétitivité et de l'endettement intérieur* par la remise en ordre des finances publiques ;
- Assurer le respect exigeant des libertés dans *un contexte de sécurité* pour chacun.

Dans l'esprit de la Ve République, doit se dégager à l'Assemblée nationale une majorité claire et connue de tous. Les Français sont justement attachés à « leur » député. En reniant par l'instauration de la proportionnelle ces principes d'efficacité et de transparence, les socialistes ont méconnu l'esprit des institutions et en compromettent gravement le fonctionnement. C'est la raison *pour laquelle les formations signataires* de la présente plate-forme réaffirment leur attachement *au scrutin majoritaire, qu'elles s'engagent* à rétablir sans délai.

Par-delà les institutions, ce sont nos libertés elles-mêmes qui sont en cause. C'est pourquoi une meilleure garantie constitutionnelle devra être assurée pour les libertés publiques et individuelles, au premier rang desquelles *les libertés* de travailler, de produire et d'échanger, le libre choix de *l'école*, le droit de *propriété*, *la liberté de la presse* et de la communication.

Pour atteindre ces objectifs, le RPR, l'UDF et les formations signataires ont défini, dans la « Plate-forme pour gouverner ensemble », un certain nombre d'actions précises à mettre en œuvre sur la législature.

Il ne s'agit pas d'un catalogue complet de mesures précises, impossible à établir à l'avance, dans *l'ignorance* où nous sommes du bilan exact de la gestion socialiste. Mais il s'agit d'affirmer *sans tarder, en soulignant quelques actions prioritaires*, notre volonté d'engager notre pays sur une voie nouvelle : celle de la liberté, du progrès et de la grandeur de la France.

Aujourd'hui, les Françaises et les Français attendent. Ils attendent de renouer avec la croissance pour retrouver l'emploi et le progrès social ; ils attendent plus de libertés individuelles et d'autonomie personnelle ; ils attendent que leur pays retrouve la place qui lui revient en Europe et dans le monde.

Conscientes du lourd passif accumulé depuis 1981, les formations politiques de l'opposition parlementaire n'en sont pas moins résolues à répondre sans délai à ces attentes, avec détermination et clarté.

C'est tout le sens de leur plate-forme pour gouverner ensemble.

I. – Libérer l'économie pour assurer le progrès social

● PRIX

L'ensemble des prix sera immédiatement libéré. Les ordonnances *du 30 juin 1945 relatives au contrôle* économique seront abrogées. Cette abrogation sera complétée par une refonte et une modernisation de notre législation sur la concurrence et la consommation.

● CHANGES

L'objectif est de rétablir la liberté totale des changes dans les plus brefs délais. Les opérations courantes des entreprises, notamment toutes les opérations liées aux règle*ments commerciaux, seront libérées* immédiatement.

● CREDIT

Dotée de l'autonomie par un statut nouveau, la Banque de France interviendra de manière globale par des mécanismes de marché. La libre concurrence jouera entre les banques pour la rémunération de l'épargne et l'octroi des prêts. La neutralité de la fiscalité entre actions et obligations et la suppression progressive des bonifications d'intérêt permettront le développement d'un *vaste marché des capitaux*, *unifié* et dynamique, au service de l'économie tout entière.

● CONCURRENCE

Le droit nouveau de la concurrence, applicable également aux interventions et activités publiques, sanctionnera les pratiques discriminatoires intentionnelles tendant à entraver la concurrence. Il réformera l'actuelle commission de la concurrence au bénéfice d'une nouvelle *juridiction* relevant des *tribunaux de l'ordre judiciaire*.

Une action de déréglementation s'impose simultanément dans les *grands secteurs : l'énergie*, où la loi de 1928 sur les produits pétroliers sera abrogée ; les transports, où une concurrence loyale entre la SNCF et les autres moyens de transport sera rétablie ; les télécommunications, où jouera la concurrence sur les liaisons interentreprises et internationales et sur les services nouveaux. La déréglementation du secteur des banques et des assurances bénéficiera à *l'ensemble de l'économie, en particulier aux petites et moyennes entreprises*.

La transparence et la concurrence *sur le marché financier* seront assurées par la stricte limitation des dispositifs d'autocontrôle, le développement de l'information des actionnaires, l'allégement des formalités pour les offres d'achat.

● DÉNATIONALISATIONS

Le cadre juridique permettant d'engager dès 1986 un programme de dénationalisations sera mis en place sans délai. Il sera fondé sur les principes suivants :

– La loi dite de démocratisation du secteur public sera immédiatement abrogée ; les modalités de représentation des salariés dans les nouveaux organes sociaux seront définies cas par cas en fonction, *notamment*, de l'actionnariat salarié potentiel ;

– Au cours de *la* législature seront dénationalisés les banques et compagnies financières, les assurances, le secteur de l'audiovisuel, les grands groupes industriels (Pechiney, Thomson, Rhône-Poulenc, Saint-Gobain, CGE, Bull), et cédées les autres participations de l'Etat susceptibles de trouver preneur sur *le* marché. A terme, *tout* le secteur concurrentiel aura vocation *à être dénationalisé* ;

– Les dénationalisations se feront directement sur *le marché, après* avis d'une commission consultative *veillant à la transparence* et à l'impartialité des procédures ; elles prendront des formes diversifiées (échange de titres ; cessions pures et simples ; augmentation de capital ; ouverture à l'investissement étranger dans le respect de la réglementation qui leur est applicable) ;

– Un régime fiscal général mettant fin à la pénalisation des actions, complété par des incitations spécifiques, des encouragements aux sous*criptions d'actions par le personnel*, des possibilités de paiement différé, permettra au programme de *dénationalisations* de se dérouler à la mesure des capacités du *marché* financier.

● PARTICIPATION

La participation, sous ses diverses formes, permettra d'associer plus *étroitement* les salariés à la vie de leur entreprise et à son avenir. La vente au personnel d'actions des entreprises dénationalisées, à des conditions préférentielles, en sera l'un des moyens. L'intéressement aux résultats ira dans le même sens. Enfin, la participation aux responsabilités se manifestera par le droit d'expression des salariés et par leur association aux décisions intéressant la vie de l'entreprise.

L'ensemble des secteurs de l'économie doit retrouver son dynamisme.

● RECHERCHE

Un haut niveau de science et de recherche est la clé de la compétitivité et du niveau de vie de demain. L'effort public en ce domaine devra être maintenu mais réorienté en direction des entreprises elles-mêmes. Cela suppose une réorganisation profonde de l'outil de recherche publique. Nombre d'unités de recherche du CNRS ont vocation à être *transférées aux établissements* d'enseignement supérieur. Les orga*nismes* publics de recherche doivent assurer le développement de capacités de recherche propres dans les entreprises. Les encouragements fiscaux à la recherche, les liaisons entre l'université et l'industrie, les possibilités de création d'entreprises par les chercheurs et les inventeurs doivent être développés.

● INDUSTRIE ET SERVICES

La compétitivité est l'affaire des entreprises. L'Etat devra pour sa part veiller à la création d'un climat économique favorable à la reprise de l'investissement productif. Dans les secteurs en *difficulté, on aidera aux* adaptations nécessaires par des en*couragements temporaires*. Ces encouragements devront être dégressifs, refuser les artifices de la protection aux frontières et garantir la compétitivité de demain. Dans les secteurs de haute technologie, le soutien aux grands projets, sous forme de contrats publics, devra prendre pleinement en compte la dimension européenne.

Dans les économies modernes, la création d'emplois *s'effectue de plus* en plus dans le secteur tertiaire. En *concertation* avec les professions concernées, seront définies les conditions favorables à l'investissement, à l'emploi et à l'exportation dans ce secteur.

Le développement de formules de *concession* permettra le lancement de programmes d'infrastructures collectives. De nouveaux domaines seront ouverts dans les services et les infrastructures à l'initiative privée.

● REMETTRE EN ORDRE LES FINANCES PUBLIQUES

Une des grandes tâches pour la prochaine législature sera de remettre en ordre les finances publiques et de réduire les prélèvements obligatoires qui freinent l'initiative, l'expansion, la création d'emplois. La clé de l'action future sera la réduction de la part des dépenses publiques dans l'économie, année après année. *Cela suppose une remise* en cause des services votés, l'introduc*tion de critères de productivité dans* la fonction publique et dans les tâches administratives, le redressement de la situation des entreprises publiques par la vérité des prix et la rigueur des comptes, la maîtrise des dépenses sociales par l'amélioration de la gestion et le développement de l'épargne-retraite.

● RÉDUIRE LES DÉFICITS

Une opération vérité, sous la forme d'un collectif budgétaire, *1986, rétablira* les *vrais comptes et* engagera l'action de réduction des *déficits*.

Elle permettra de procéder dans les budgets suivants à une réduction en parallèle des impôts et des déficits.

L'objectif doit être de revenir le plus rapidement possible à une *si*tuation où la dette publique ne s'accroît pas plus vite que la richesse nationale.

● DESSERRER LE CARCAN DE L'IMPOT

La fiscalité doit évoluer vers une moindre taxation des revenus des particuliers, des bénéfices et de la rémunération des risques, vers un allégement des charges assises sur les salaires, vers une fiscalité locale moderne.

Sur la législature, les objectifs d'allégements *fiscaux allant dans* le sens de cette évolution sont clairs.

En ce qui concerne les entreprises, les charges assises sur les sa*laires* jouent contre l'emploi, notamment contre l'emploi des jeunes. Le *relais progressif* des cotisations d'allocations familiales par d'autres ressources publiques affectées est une action essentielle. La taxe professionnelle, dans ses modalités actuelles, introduit des disparités profondes entre entreprises et pénalise l'investissement et l'emploi. Elle sera profondément réformée en conséquence. Enfin, le capital-risque et le développement des fonds propres, par *la suppression de la double* taxation des dividendes, seront encouragés.

Pour les particuliers, il s'agit de *revenir* à un taux *marginal* de l'impôt sur le revenu n'excédant pas 50 % et de *réduire* en conséquence les autres tranches du barème. Les conditions actuelles d'imposition des patrimoines qui découragent l'investissement seront remises en cause. La fiscalité de l'épargne deviendra neutre et la constitution d'une épargne-*retraite* sera *fiscalement* encouragée.

● MARQUER DES PRIORITÉS IMMÉDIATES.

L'importance relative des allégements *fiscaux* et *de la réduction du* déficit, au cours des deux prochaines *années*, *dépendra de* la conjoncture économique d'ensemble du moment.

Sur la base des données actuelles, et au prix d'économies représentant en 1987 environ 1 % du PIB, il est possible de procéder dans la première partie de la législature à un premier allégement de la taxe professionnelle et des cotisations d'allocations familiales sur les salaires ; *une première diminution* de l'impôt sur le revenu, garantissant qu'en aucun cas l'impôt *n'excédera* la *moitié* du revenu imposable, ramenant la tranche maximale à 60 % puis à 50 % et mettant fin aux autres pénalisations abusives ; une remise en ordre de la fiscalité de l'épargne assurant sa neutralité ; la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes et le traitement des problèmes posés par la transmission d'entreprises.

Parallèlement seront revues les procédures de contrôle et d'inquisi*tion fiscale* et *douanière* pour les faire revenir dans le droit commun.

● REDRESSER LA SITUATION EXTÉRIEURE.

C'est par le rétablissement de la *compétitivité des entreprises*, par la diminution des déficits intérieurs, par la motivation retrouvée de tous les participants à la vie économique que se redressera notre situation extérieure.

Une action européenne concertée peut en faciliter la réalisation. Elle *devra comprendre une nouvelle* étape dans le système monétaire européen, un démantèlement du contrôle des changes, une promotion des opérations privées effectuées en monnaie européenne. Elle servira de cadre à des actions coordonnées de réduction des déficits dans certains pays et de soutien de l'activité dans d'autres. Elle préparera un système monétaire international plus stable, fondé *sur trois pôles : le dollar*, le yen et l'ECU.

Parallèlement, un calendrier précis d'action sera arrêté pour assurer la *réalisation d'un véritable marché* intérieur européen permettant aux entreprises européennes de s'épanouir à la mesure de leurs concurrentes japonaises ou américaines.

● RENOUER AVEC LA CROISSANCE

I. – Pas d'emplois nouveaux sans croissance.

La croissance est largement déterminée par l'environnement international. Aujourd'hui, la crise mondiale est finie et la croissance est repartie dans le monde à un rythme de l'ordre de 3 % en moyenne pé*riode. La France* doit retrouver une croissance au moins égale à celle de *nos partenaires*, de *nouveau créa*trice d'emplois.

II. – Pas d'emplois nouveaux sans compétitivité.

Comme toutes les comparaisons internationales le montrent, l'alour*dissement* massif des charges salariales et sociales opéré en 1981 a joué contre l'entreprise et contre l'emploi.

En matière salariale, les vraies réponses sont la décentralisation des négociations, le refus des indexations, le développement de la part variable ou individualisée de la rémunération et l'intéressement. Le principe du salaire minimum doit être préservé mais son évolution doit tenir davantage compte des possibi*lités de l'économie et de la situation* des branches et des entreprises.

L'emploi des jeunes, à *des fins* productives, devra être spécifiquement encouragé : ainsi, les entreprises offriront des contrats à temps partiel et à durée déterminée, combinant formation et emploi, et dépassant les TUC, fausse réponse à un vrai problème. La rémunération des jeunes, à la charge des entreprises, sera établie en fonction du caractère spécifique de leurs conditions d'emploi et les cotisations sociales correspondantes seront allégées. Enfin, dans les secteurs en déclin aidés par l'Etat, un meilleur arbitrage sera recherché entre les salaires et l'emploi.

Les charges assises sur les salaires et payées par les entreprises françaises pèsent deux à trois fois plus lourd que celles supportées par les entreprises étrangères. Elles seront réduites notamment dans le cadre des mesures prises en faveur de l'emploi des jeunes.

III. – *Pas d'emplois nouveaux sans flexibilité du travail.*

Face à l'enjeu majeur que constitue l'emploi, la flexibilité s'impose dans la gestion de l'entreprise, dans les formes de travail et sur le marché de l'emploi.

La gestion des effectifs doit relever de la seule responsabilité de l'entreprise. C'est aux partenaires so*ciaux qu'il appartient de définir en* ce domaine des dispositifs contractuels, assurant notamment, en cas de licenciement, une consultation en matière de plans sociaux de reclassement. Les autorisations administratives doivent, quant à elles, être supprimées afin de favoriser l'embauche sous réserve de conventions conclues avec le Fonds national pour l'emploi. Les effets de seuil qui freinent la création d'emplois seront gelés, c'est-à-dire n'entraîneront pas *d'obligations nouvelles tant que* la situation de l'emploi ne se sera pas améliorée.

Les charges entraînées par le lourd fonctionnement des appareils syndicaux seront revues et les lois Auroux seront modifiées en ce sens, dans le respect de l'expression directe des salariés.

Un statut allégé pour les petites et moyennes entreprises permettra que s'y développe un dialogue social plus direct.

La politique contractuelle doit être décentralisée et le champ d'application des accords d'entreprises élargi. Cette politique a besoin d'interlocuteurs représentatifs, mais la représentativité ne saurait résulter seulement *d'un privilège*. Aussi, sans remettre en cause le principe de représentativité, *conviendra-t-il* d'en moderniser les critères légaux.

Les réglementations relatives au travail à temps partiel, au travail intérimaire, aux contrats à durée déterminée seront assouplies.

Une plus grande liberté sera donnée dans le choix de l'âge de la retraite, des périodes de formation, de la durée du travail. Les entraves à la mobilité professionnelle et géographique seront réduites par l'atténuation des différences de statut entre travailleurs, l'intercommunication des régimes de retraite et de protection sociale, la cession et l'acquisition de logements avec la possibilité *de transferts de prêts*.

Un effort renouvelé d'éducation *et de formation s'impose. De meil*leurs instruments de prévision, une plus grande polyvalence des formations initiales, une formation permanente des formateurs, une meilleure intégration des dispositifs d'indemnisation et des dispositifs de formation, contribueront à son efficacité.

La décentralisation de l'ANPE pourra contribuer à une plus grande efficacité du placement. La création d'emplois en régions défavorisées sera facilitée par la constitution de *zones d'emplois à contraintes allégées*.

● PROTECTION SOCIALE

Moderniser : Les Français sont très légitimement attachés à leur protection sociale. Mais les dépenses nécessaires à cette protection, qu'il s'agisse de la vieillesse, de la santé, de la famille ou de l'indemnisation du chômage, ont augmenté plus vite que la richesse nationale. Cette augmentation handicape désormais nos entreprises, freine la croissance et interdit d'engager la réduction des prélèvements obligatoires.

Il est donc urgent de sauver notre système de protection sociale, aujourd'hui menacé par les déficits creusés depuis 1981.

Nous voulons sauvegarder la protection sociale dans le respect des principes qui la fondent, mais en en modernisant les mécanismes. Il importe de s'engager dans les voies d'une modernisation et d'une adaptation du système inspirées par une philosophie de responsabilité, d'effort, de choix individuels et d'efficacité économique.

Dans cet esprit, trois principes seront mis en œuvre ;

1) Réduire la tutelle excessive de l'Etat ;

2) Responsabiliser les professions de santé, les gestionnaires des établissements de soins et des organismes de financement. Un véritable contrôle parlementaire doit pouvoir s'exercer chaque année. Les assurés doivent être *exactement* informés du coût réel de leur protec*tion sociale ainsi que du poids ef*fectif qu'elle représente sur leurs revenus bruts : la totalité des cotisations versées en leur nom par leur employeur devra figurer sur les feuilles de paie ;

3) Permettre à la liberté de chacun de s'exprimer au cœur même d'un système de solidarité, grâce à la personnalisation des formules de prévoyance.

● SANTÉ

L'objectif est de préserver *la* qualité des soins, de maîtriser les *coûts et de limiter* les charges obligatoires résultant du système.

Dans le cadre de la solidarité, qui est celui de l'assurance-maladie obligatoire, chacun doit pouvoir s'adresser à l'organisme de son choix pour la protection complémentaire qu'il souhaite ; les conditions de prise en charge étant alors définies entre organismes de garantie et dispensateurs de soins.

Les établissements de santé doivent disposer d'une plus grande autonomie dans la gestion de leur budget. Les modalités de mise en œuvre de la départementalisation seront revues.

Le budget de recherche et d'enseignement des hôpitaux publics sera *partiellement* pris en charge par l'Etat.

Dans un esprit de complémentarité, les conditions d'une saine *concurrence seront garanties entre* l'hospitalisation privée et l'hospitalisation publique ; elles seront fondées sur une égalité de traitement : à devoirs égaux doivent correspondre des droits égaux.

Les principes de l'exercice libéral de la médecine seront réaffirmés : liberté d'installation, liberté de prescription, liberté de choix du praticien et paiement de ce dernier à l'acte.

La libération des prix permettra *par ailleurs* à notre industrie pharmaceutique de retrouver la place *qu'elle occupait dans le monde* en matière d'innovation et de recherche ainsi que de production.

Enfin, avec l'ensemble des professions de santé, médicales et paramédicales, mais aussi avec tous les intervenants de la vie collective, seront redéfinis les fondements d'une véritable politique de prévention.

● LES RETRAITES

Le régime de protection vieillesse doit permettre à chaque Français de choisir l'âge de son départ en retraite et de bénéficier de ressources en relation avec les cotisations versées.

Partir à soixante ans est un droit qui sera maintenu pour tous ceux qui le désirent ; mais les conditions d'une vraie retraite à la carte devront être créées par la diversification des formules et la garantie de véritables conditions de choix.

La solidarité restera naturellement assurée dans le cadre du régime général obligatoire, financé par cotisations et redistribué suivant le principe de répartition. Mais, prolongeant ce système, la responsabilité individuelle doit trouver à s'exercer par le moyen de régimes complémentaires volontaires, gérés par l'ensemble des organismes de prévoyance. Il convient, à cet effet, d'encourager la constitution de

(Lire la suite page 8.)

LA « PLATE-FORME POUR GOUVERNER ENSEMBLE »

(Suite de la page 7.)

systèmes de retraite facultatifs fondés sur la capitalisation et sur l'épargne.

Des formes diversifiées d'aide aux plus défavorisés seront mises en place.

● REVITALISER DES SECTEURS EN CRISE

AGRICULTURE : Les grandes lois agricoles de 1960, 1962 et 1980, la mise en place de la politique agricole commune au niveau européen et la pratique constante d'une politique concertée avec les organisations professionnelles représentatives, ont permis un bond en avant et une expansion continue de l'agriculture française au cours des vingt dernières années.

– Grâce à la continuité des efforts des pouvoirs publics et des agriculteurs, notre pays, jadis importateur net, était devenu en 1980 le deuxième exportateur mondial derrière les Etats-Unis ; le secteur agro-alimentaire assurait l'emploi direct ou indirect de 18 % de la population active.

– La priorité accordée jusqu'ici à ce secteur a cependant été abandonnée dans les choix budgétaires, les orientations du Plan ou la concertation avec la profession au moment même où de nouveaux défis encore plus redoutables que ceux qu'elle a dû affronter dans les années 1960 attendent l'agriculture française ; concurrence accrue sur les marchés d'exportation, évolution technologique accélérée, contrainte résultant des exigences qualitatives ou diététiques des consommateurs, prise de conscience toujours plus aiguë des problèmes d'environnement.

– Face à ce défi, le niveau général de formation des agriculteurs devra être progressivement élevé et diversifié, la recherche agronomique puissamment encouragée et le statut juridique de l'entreprise agricole mieux adapté aux exigences modernes.

– Un effort devra être mis en œuvre pour résorber les retards accumulés en matière d'investissements productifs lourds et de modernisation des entreprises.

– L'exigence de compétitivité ne doit pas faire perdre de vue la très grande diversité des situations à l'intérieur de l'agriculture française.

Si l'amélioration des revenus agricoles demeure un objectif prioritaire, une attention soutenue doit être apportée aux problèmes des régions défavorisées, dont les handicaps devront être compensés et les possibilités de revenus complémentaires encouragées.

– Le régime social agricole, dont l'autonomie de gestion sera préservée, devra permettre l'achèvement de la parité et une plus juste participation des agriculteurs au financement des prestations.

– Après 1986, les décisions prises au niveau communautaire continueront de peser sur l'évolution des revenus agricoles. La France, qui a toujours considéré la politique agricole commune comme une pierre angulaire de la construction européenne, ne saurait accepter qu'elle soit ainsi remise en cause. Si des adaptations s'imposent pour tenir compte de l'évolution des grands marchés agricoles, les principes de base de la politique agricole commune, à savoir l'unité de marché, la préférence communautaire et la solidarité financière, doivent être reaffirmés et effectivement appliqués. Les propositions de la commission dite « plan vert » n'apportent aucune perspective à l'agriculture française. Il faudra, en revanche, ouvrir des perspectives nouvelles : reconversion des productions excédentaires, encouragement à la recherche de débouchés nouveaux (politique d'exportation plus dynamique, débouchés vers l'industrie : amidon, bio-éthanol).

– La France doit être à nouveau le moteur de cette évolution, qui ne sera possible que si les professionnels sont davantage associés à la définition des grandes orientations et à la mise en œuvre des interventions sur les marchés.

– Elle doit, de surcroît, obtenir l'aménagement ou la révision des règlements qui menacent à terme des secteurs entiers de notre agriculture, particulièrement sur les quotas laitiers et le règlement ovin.

– Enfin, l'élargissement étant réalisé, les garanties minimales que nos producteurs sont en droit d'attendre devront faire l'objet d'un réexamen.

LOGEMENT : Une aspiration permanente qui trouve de moins en moins à se satisfaire et la crise grave qui frappe le secteur du bâtiment imposent de définir une vraie politique du logement articulée autour de trois objectifs :

– Simplifier le droit : la législation sur l'urbanisme doit être simplifiée : les réglementations, normes ou procédures inutiles seront à abroger. Une importante déréglementation sera engagée afin que les entrprises ne soient plus entravées dans leurs initiatives et que leurs coûts cessent d'augmenter du fait de contraintes non économiques. Enfin, aussi souvent que possible, le régime d'autorisation sera remplacé par un régime de déclaration ;

– Encourager l'investissement immobilier : en abrogeant la « loi Quilliot », et en y substituant un cadre nouveau et conventionnel organisant les relations entre propriétaires et locataires ; en supprimant l'impôt sur les grandes fortunes ; en retrouvant une rentabilité locative grâce à une libération maîtrisée des loyers ainsi que par une sortie progressive des contraintes de la loi de 1948 dans le respect des droits acquis par les personnes âgées.

Il faut, par ailleurs, favoriser l'accession à la propriété, par une fiscalité plus incitatrice et par une amélioration des modes de financement ;

– Promouvoir une politique sociale du logement : aujourd'hui, des crédits considérables se perdent dans des procédures complexes d'aides sans que pour autant les objectifs sociaux et familiaux d'une véritable politique du logement soient satisfaits.

Il importe donc que l'aide publique soit recentrée au bénéfice de ceux qui en ont le plus besoin. C'est ainsi que devront être revues les contraintes juridiques et financières qui pèsent sur les oganismes d'HLM, afin de les conduire à rénover leurs structures, à assouplir leur gestion patrimoniale et à céder à tout locataire qui le demande le logement qu'il occupe.

II. – Promouvoir une société de liberté

● RECONSTRUIRE L'ÉTAT RÉPUBLICAIN

On ne peut aujourd'hui prétendre bâtir une société de libertés sans remettre en cause le rôle et la place de l'Etat. Car à l'omniprésence s'ajoute désormais l'impotence : l'Etat s'est-il correctement occupé de l'emploi, s'est-il justement préoccupé des libertés, contribue-t-il vraiment au rôle qui doit être celui de la France dans le monde ?

Nous sommes profondément attachés à un état de droit dans lequel l'Etat doit assurer notre sécurité et non notre bonheur, garantir notre initiative et non s'y substituer. L'Etat républicain, lui-même soumis aux règles du droit commun, doit assurer à tous les citoyens les meilleures conditions d'épanouissement dans un respect plus scrupuleux de la société civile. Rien n'est plus urgent que de recentrer ses missions sur l'essentiel de ce qui lui revient : la souveraineté, la solidarité et surtout la sécurité.

L'outre-mer représente un élément essentiel de la dignité et du rayonnement de la France, par la qualité des femmes et des hommes qui en sont issus et qui ont contribué à la grandeur de la nation. L'appartenance des DOM-TOM à la République doit être réaffirmée dans le respect de la volonté des populations concernées. Ceci est notamment vrai pour la Nouvelle-Calédonie.

Parce que la France est unie, il faut combattre avec énergie ceux qui encouragent le séparatisme de minorités irresponsables. Il faut surtout promouvoir un développement économique et social harmonieux de tous les DOM-TOM, combler les éventuels retards scolaires en sorte que tous ceux de leurs enfants qui le souhaitent puissent y demeurer pour y travailler. Sur le plan culturel, les modes de création et d'expression qui, dans leur foisonnement, appartiennent à notre patrimoine, devront être encouragés.

● CONDUIRE UNE AUTHENTIQUE DÉCENTRALISATION.

Rendre aux échelons décentralisés la maîtrise de leurs responsabilités n'est pas l'apanage des socialistes. Une telle action a été engagée de longue date dans le respect du caractère unitaire de la République et du principe de libre administration des collectivités territoriales.

La différence provient de ce que, à une action sage et progressive, s'est substitué un bouleversement hâtif et brouillon où plus personne ne comprend rien, le nombre des textes n'ayant d'égale que leur complexité.

L'exercice des compétences transférées aux échelons locaux doit être clarifié, notamment autour des deux véritables échelons de gestion locale que sont la commune et le département.

Il faut que cessent les financement croisés, qui obscurcissent les réalités et diluent à terme les responsabilités. L'action des collectivités locales doit s'articuler autour des affaires d'intérêt vraiment local, au plus près des préoccupations des citoyens. Il faut proscrire tout socialisme municipal s'exprimant par des interventions économiques, où, pas plus que l'Etat, les autres échelons d'administration n'ont à s'égarer. Enfin, les réglementations doivent être simplifiées et adaptées, singulièrement en faveur de petites communes.

Il est possible d'aller plus loin dans la décentralisation, par exemple en matière éducative et culturelle. Mais cela n'est possible que dans le respect scrupuleux de l'équilibre entre les compétences et les charges ainsi que dans le souci de ne pas accroître les charges globales de la nation.

● ASSURER LA SÉCURITÉ DE TOUS

La sécurité est la première des libertés. Elle est un impératif social et constitue une mission essentielle de l'Etat. L'insécurité n'est pas un vain mot : les chiffres parlent. Si les Français ont peur, c'est parce que la dégradation de la situation est réelle. Depuis 1981, les crimes et délits ont progressé plus qu'auparavant ; en particulier, la petite et la grande criminalité augmentent davantage que la criminalité dite « moyenne ».

Les victimes de la petite délinquance appartiennent généralement aux catégories les plus vulnérables de la population, tout particulièrement les personnes âgées, pour qui la liberté d'aller et de venir est de plus en plus formelle.

Pour enrayer la progression de la criminalité, il faut certes renforcer les moyens des forces de l'ordre : police et gendarmerie. Mais il convient surtout de mieux utiliser ces forces et de leur redonner confiance en elles-mêmes.

Renforcer les moyens des services de police et de gendarmerie implique d'agir dans trois directions :

– les moyens en personnel, car la réduction de la durée hebdomadaire du travail a produit une ffet comparable à une diminution de 1/40e des effectifs ;

– les moyens matériels, notamment en armement et en transmission ;

– les moyens juridiques, enfin en maière de vérification et de contrôle d'identité.

Mieux utiliser les forces de police implique tout à la fois de redéfinir les affectations des policiers en vue de dégager ces derniers des charges indues qu'ils supportent et de mieux répartir les forces de police sur le territoire, car il y a concentration dans les zones de forte criminalité de policiers jeunes et inexpérimentés. Il faut revoir le système d'affectation à la sortie des écoles de police.

Elle implique aussi de redonner à la police confiance en elle-même. D'où le nécessaire rapprochement de la police et des citoyens. L'autorité politique doit cesser d'entretenir la suspicion et doit manifester une confiance sans faille en sa police.

Une politique responsable de la sécurité doit comporter, en matière de répression, *un volet judiciaire* indissociable du volet policier. Le plan Joxe pêche à cet égard par insuffisance, en ne traitant que de la modernisation de la police, laquelle ne peut être efficacement entreprise dans un cadre judiciaire laxiste.

L'allégorie de la justice représente une balance mais aussi un glaive. Une action doit être lancée pour donner une portée nouvelle au devoir de punir, devoir qui s'impose dans toute société évoluée.

Il faut favoriser, autant que possible, les peines de substitution aux peines d'emprisonnement, veiller à l'exécution des peines prononcées ainsi qu'à leur incompressibilité. Parallèlement, les garanties des justiciables doivent être développées : qu'il s'agisse des enquêtes douanières et fiscales ou de la motivation des circonstances exceptionnelles. L'arbitraire ne peut sévir dans un état de droit.

Le terrorisme n'est pas un phénomène récent. Mais sa progression sans précédent depuis quelques années a néanmoins souligné une actualité renforcée par la complaisance idéologique dont a fait preuve, depuis 1981, le gouvernement à son égard.

Il importe tout d'abord de rechercher la coordination des moyens et des services intéressés. Il faut y adjoindre, ensuite, une vraie coopération internationale dans trois domaines :

– le droit d'asile doit être rendu à sa vocation première et ne pas offrir à des réfugiés politiques, parfois membres d'un réseau international, une terre de repli ou un nouveau champ d'action ;

– la modernisation de nos conventions d'extradition ;

– enfin, l'instauration d'une véritable coopération européenne en matière de recherches judiciaires et d'accélération des procédures d'extradition.

Une politique responsable de prévention de la délinquance comporte trois priorités. Il faut lutter contre les phénomènes sociaux sensibles à la délinquance : le chômage, l'alcoolisme et la toxicomanie. En particulier, il faut lancer un véritable plan antidrogue comprenant : une stratégie d'ensemble, une politique de la famille, l'affectation de moyens budgétaires significatifs, et, en tout état de cause, des peines plus sérieuses à l'encontre des pourvoyeurs et trafiquants. Ensuite, il faut intégrer la prévention dans d'autres politiques menées par le gouvernement : en matière d'urbanisme, d'aménagement du territoire et en matière d'information, car la corrélation entre spectacle de violence et perpétration d'actes violents est établie.

Enfin, il faut renforcer la politique familiale et éducative, afin de prévenir *« à la source »* la criminalité.

● DÉVELOPPER UNE POLITIQUE ACTIVE DE LA FAMILLE

La France vit un hiver démographique sans précédent. La part des jeunes de moins de vingt ans, inférieure à 20 % de notre population, est trop faible. Comment pourrait-elle croître tant que l'indice de fécondité n'excédera pas 1,8 ?

Une nation qui vieillit est un pays qui compromet son avenir. Une nation qui valorise ses chances, c'est celle, à l'inverse, qui proclame que la famille est une valeur essentielle parce qu'elle est une chance pour chacun, une chance pour une société libre.

Aussi convient-il d'offrir aux Français, par une politique familiale active, à l'initiative de l'État ou des collectivités locales, un environnement social et culturel encourageant la naissance du troisième enfant.

Par l'aménagement du temps de travail ou du travail à temps partiel, il faut offrir de vraies possibilités de choix aux parents : poursuivre une activité professionnelle ou se consacrer à l'éducation des siens. Il faut, ensuite, assurer un meilleur accueil de l'enfant en améliorant les modes de garde. Il convient, enfin, de développer une politique du logement, notamment en faveur des jeunes foyers et des familles nombreuses.

Cette action doit s'accompagner d'une modification du système des prestations familiales en renforçant les mécanismes de solidarité nationale. Plus que d'autres, les familles contribuent à l'avenir du pays. Il est juste que, en retour, leur place soit reconnue.

Le système de prestations doit ainsi clairement garantir le libre choix par les familles d'un troisième enfant, par exemple grâce au développement de l'allocation parentale d'éducation ou à l'ouverture de droits propres en matière de retraite au profit des mères de famille.

En matière fiscale, enfin, les discriminations que supportent les couples mariés par rapport aux personnes non mariées seront supprimées.

● BATIR L'ECOLE DE DEMAIN

Bâtir l'école de demain : cette tâche à tous égards prioritaire exige qu'il soit mis un terme, dans les plus brefs délais, aux querelles d'un autre âge qui divisent inutilement les esprits et paralysent les initiatives.

L'État doit affirmer et garantir pleinement la liberté d'enseignement. Alors pourra se développer, en sollicitant les efforts et la responsabilité de chacun, une école qui soit véritablement l'école de demain : une école qui permette enfin à notre pays de tirer le meilleur parti de sa grande ressource, la ressource humaine.

Le rôle de l'État n'est pas de tout régir par lui-même, mais de se porter garant, en permanence, de quelques principes essentiels.

L'État est garant de la liberté d'enseignement : la protection constitutionnelle de la liberté d'enseignement sera renforcée afin de garantir aux parents le droit d'inscrire leurs enfants dans l'établissement public ou privé de leur choix sans restriction ni discrimination financières dans l'aide apportée par l'État aux établissements. Afin que cette liberté se traduise concrètement dans la réalité, l'État veille à ce que les établissements privés, dans le cadre de leur caractère propre, disposent de l'autonomie de gestion, déterminent leurs projets éducatifs et choisissent leurs maîtres, qui bénéficieront d'un statut spécifique.

L'État est garant de l'obligation scolaire ; cette obligation, qui constitue un même devoir pour tous, fonde la liberté d'enseignement.

L'État est garant de l'égalité des chances : il veille à ce que chaque enfant, quels que soient ses origines, son milieu social et l'établissement qu'il fréquente, ait les meilleures chances d'accéder au meilleur niveau de formation.

Ces principes une fois définis et fermement garantis par l'État, il sera possible de donner ou de redonner à l'école, grâce à la participation active de tous les parents, de tous les maîtres et de tous les élèves, une triple dimension : celle de la liberté, de la qualité et de la responsabilité.

Une école de la liberté : la liberté pour chaque parent de choisir l'école de ses enfants implique que soient progressivement modifiées les dispositions, notamment en matière de sectorisation, qui font actuellement obstacle à une réelle pluralité et à une réelle diversité des établissements d'enseignement.

Ces derniers pourront, dans une très large mesure, adapter les formations dispensées aux besoins des élèves et de l'environnement.

Les établissements d'enseignement supérieur seront pleinement autonomes et délivreront leurs propres diplômes (suppression de la loi Savary, possibilité de création d'établissements privés d'enseignement supérieur).

Une déconcentration et une décentralisation progressives permettront d'assouplir le système éducatif tout en maintenant le statut national des maîtres.

Une école de la qualité : l'émulation ainsi instaurée entre les divers établissements d'un même cycle constituera, pour les maîtres comme pour les élèves, un puissant facteur de motivation, et donc de qualité.

En ce qui concerne plus précisément les maîtres, une modernisation de leur formation sera entreprise. Le contrôle de leurs compétences fera l'objet de dispositions nouvelles, à caractère essentiellement incitatif.

Une attention particulière sera apportée, notamment à l'école élémentaire et dans les deux premières années du collège, à l'acquisition des connaissances de base. Les études générales comporteront une initiation sérieuse aux technologies modernes, en même temps que seront actualisés les divers types de formation technique et que se verra largement développé l'enseignement en alternance, sur la base d'échanges entre l'entreprise et l'école.

Pour éviter l'échec dû à des retards cumulés ou à des lacunes persistantes, des tests de niveau interviendront avant chaque passage dans un cycle supérieur.

Enfin, en ce qui concerne les chefs d'établissement, dont dépend très directement le bon fonctionnement du système éducatif, les modalités de leur formation et de leur recrutement seront revues et leurs possibilités d'action élargies.

Une école de la responsabilité : il n'y a pas d'exercice valable de la liberté, il n'y a pas de goût durable pour la qualité sans responsabilité.

L'école de demain sera en définitive une école de la responsabilité :

– Responsabilité des parents, exerçant pleinement leur libre choix ;

– Responsabilité des établissements, dont les résultats seront portés à la connaissance du public par une instance nationale d'évaluation ;

– Responsabilité des chefs d'établissement, qui interviendront dans les procédures d'affectation des enseignants ;

– Responsabilité des maîtres, dont les efforts et les initiatives seront plus largement pris en compte tant en matière de rémunération que de carrière ;

– Responsabilité des élèves, qui doivent participer pleinement à ce qui est la condition essentielle de sa réussite, l'acte d'éducation.

● LIBÉRER LA CULTURE ET LA COMMUNICATION

La culture ne saurait, par définition, procéder de l'Etat. Elle est l'affaire de tous. Si les pouvoirs publics se doivent de soutenir la vie culturelle, ils n'ont pas à y instituer leur monopole, encore moins à exercer sur le travail du créateur une quelconque emprise politique.

C'est pourquoi il n'est de projet culturel fécond, dans une société libre, que celui qui s'appuie en toute priorité sur l'initiative individuelle. Reste à susciter plus largement encore cette initiative, à mieux l'accueillir, et à mieux la conforter ; c'est là, indirectement et directement, mais d'abord et surtout indirectement, le véritable rôle de l'Etat.

Il convient en effet, en matière de culture, de diversifier au maximum les sources d'impulsion et de financement :

– L'Etat aidera tout d'abord au développement du mécénat, qui ne doit pas se réduire à un simple mécanisme d'exonération fiscale mais être reconnu comme l'exercice normal d'une responsabilité sociale. Une réforme du régime juridique sera entreprise en ce qui concerne le mécénat ainsi que les fondations et les associations reconnues d'utilité publique : les contraintes administratives auxquelles se trouvent soumises ces dernières devront être assouplies ;

– Autre élément-clé de la vie culturelle : les collectivités locales. Elles doivent être libres et responsables du choix des initiatives culturelles qu'elles entendent soutenir en matière d'initiation, de création, et de diffusion. Une authentique décentralisation suppose la suppression des mécanismes pseudo-contractuels par lesquels elles paient de leur liberté, en matière culturelle, les moyens financiers qui leur sont octroyés. Elles doivent également être associées, à titre de partenaires étroitement solidaires, à la conservation du patrimoine national : elles ne sauraient porter en effet à elles seules tout le poids de ce qui a contribué à façonner les manières de vivre et de penser de la collectivité dans son entier ;

– Quant à l'Etat, il lui appartient de s'attacher plus précisément, sans prétendre pour autant à une quelconque exclusivité de gestion – à quatre missions d'intérêt national : veiller au fonctionnement des grandes institutions qui reflètent l'image culturelle de la nation, en leur garantissant la plus large autonomie dans la réalisation des objectifs qui leur sont fixés ; remplir un rôle d'expertise scientifique et technique au service des institutions et des collectivités décentralisées ainsi que de tous les partenaires de la vie culturelle ; assurer les enseignements artistiques supérieurs, en favorisant, pour mieux y parvenir, l'association des établissements d'enseignement secondaire avec les conservatoires et les écoles spécialisées, généralement municipales ; conduire l'action culturelle extérieure de la France, en donnant une place de choix à l'enseignement du français, outil par excellence de notre culture.

La liberté de communication est indivisible, elle s'applique aussi bien à l'audiovisuel, aux télécommunications, qu'à la presse écrite. Ainsi, l'ensemble de la communication, quel que soit le support, doit relever d'un même régime de liberté, de concurrence et de pluralisme.

D'une manière générale, la mise en place d'un dispositif économique libéral permettra à l'initiative privée de se développer, notamment dans le secteur de la télévision par câble, et aux entreprises de presse de diversifier leurs activités.

L'Etat n'a pas pour mission d'éditer des journaux, pas plus qu'il n'a celle de produire les émissions de radio ou de télévision qui peuvent relever de l'initiative privée.

Cela implique une rupture avec le dirigisme étatique et l'adoption rapide de nouveaux textes dans trois domaines :

La presse écrite. – La loi du 23 octobre 1984 sur la presse écrite sera immédiatement abrogée pour donner place à un régime juridique nouveau de nature à clarifier notamment la responsabilité éditoriale.

Les télécommunications. – La modernisation du code des télécommunications aboutissant à transformer la direction générale des télécommunications en une entreprise à statut public et à assurer l'ouverture à la concurrence des services à valeur ajoutée.

L'audiovisuel. – Une véritable libéralisation de l'audiovisuel dans le cadre de règles juridiques stables excluant toute intervention discrétionnaire de l'Etat, et offrant des procédures garantissant contre l'arbitraire des décisions publiques. Elle implique l'abolition des monopoles de droit ou de fait et institue une liberté de programmation, de réception et, dans le respect des contraintes physiques, de diffusion des émissions.

Une autorité indépendante chargée de garantir la liberté de communication audiovisuelle. – La communication n'étant affaire ni de gouvernement ni d'administration, c'est à une instance indépendante

DU RPR ET DE L'UDF

que reviendra la responsabilité de veiller à la répartition des moyens de diffusion et de transmission et au respect des règles propres à assurer la pluralité et la concurrence.

S'agissant de libertés publiques, cette autorité aura un caractère juridictionnel. Elle sera soumise au contrôle de la Cour de cassation. Les membres de cette autorité seront désignés selon une procédure offrant une réelle garantie d'indépendance et de compétence.

Par ailleurs, l'Etat n'a pas vocation à *octroyer ou concéder* des autorisations dans le domaine de la communication qui, par nature, relève du secteur concurrentiel. Aussi, l'Etat doit-il se désengager en vue de se rassembler sur un secteur public rénové.

Un secteur public rénové. – Un secteur public rénové sera constitué autour des trois missions qui lui seront confiées :

– Gérer une *société* nationale de programmes de radio et une société nationale de programmes de télévision afin d'assurer une fonction éducative et culturelle ;

– Renforcer l'image et la voix de la France à l'extérieur ;

– Assurer la conservation et la valorisation du patrimoine audiovisuel.

Le secteur public, étant financé par la redevance, n'a pas vocation à recevoir de la publicité. La taxe sur les magnétoscopes sera supprimée.

Le désengagement de l'Etat. – L'Etat devra se désengager de *toutes* ses autres activités directes ou indirectes dans le domaine de la communication audiovisuelle (deux chaînes de télévision, Canal Plus, les stations périphériques, les nouvelles télévisions, les radios locales de service public, la Société française de production, etc.).

TDF aura pour mission la diffusion des programmes du secteur public et ceux des sociétés privées qui feraient appel à ses services.

Il faut que la France préserve, dans le domaine des médias, son *indépendance politique et son patrimoine culturel* – d'abord la défense de la langue – afin qu'elle puisse jouer *dans la* compétition mondiale un rôle à la mesure de son histoire et de ses ambitions. A cet effet, des garanties visant à assurer cette indépendance seront prises.

Enfin, le développement des industries de la communication sera *favorisé* par un réaménagement des procédures d'incitations fiscales, en veillant à assurer la neutralité de l'Etat, et par une harmonisation progressive de la fiscalité des différents *produits* de la communication.

Ainsi sera donné à la communication, quel qu'en soit le support, le cadre de liberté qui seul permettra la pleine expression des talents et des énergies, ainsi que le développement de nos industries et de l'emploi dans les nouveaux secteurs.

● UNE COMMUNAUTÉ NATIONALE MIEUX AFFIRMÉE DANS SON IDENTITÉ

L'assombrissement des perspectives économiques, la croissance du chômage, la montée continue de la délinquance et de la criminalité, ont exacerbé les différences de mœurs et de culture. Ils ont rendu plus difficile la cohabitation avec une partie de la communauté de 4,5 millions d'étrangers vivant en France. Le laxisme du gouvernement depuis 1981 a, en réaction, alimenté des *réponses simplificatrices, fondées* sur un racisme ou une xénophobie si contraires à notre tradition nationale.

Sans démagogie ni angélisme, il convient d'apporter des solutions raisonnables, efficaces et courageuses fondées sur une politique de régulation concertée des entrées de population étrangère en France, et sur des mesures destinées à favoriser l'intégration de tous ceux qui le désirent.

Le gouvernement fera respecter les dispositions relatives aux entrées sur le territoire national par un dispositif strict de contrôle de la situation des étrangers. Tous ceux entrés clandestinement et ceux qui les y *aident seront sanctionnés sans* faiblesse.

Une véritable concertation avec les Etats membres de la CEE doit accompagner cette fermeté en vue d'harmoniser les contrôles aux frontières des ressortissants d'Etats tiers, les règles applicables aux visas et les conditions de négociations d'un accord multilatéral de réadmission.

Les étrangers en situation irrégulière *et ceux condamnés, après* avoir purgé leur peine, seront reconduits à la frontière.

Les organisateurs comme les bénéficiaires de travail clandestin seront poursuivis. *L'ouverture des* droits sociaux sera réservée aux personnes en situation régulière.

La qualité d'étudiant étranger et celle de réfugié ou d'apatride ne devront plus être dénaturées ou abusivement revendiquées.

On ne saurait contraindre les étrangers en situation régulière, qui souhaitent rester en France, à la quitter. Ce choix doit rester un acte volontaire. De nouvelles conditions *au retour doivent cependant en* faire une alternative sérieuse.

La présence de l'étranger sur notre sol doit témoigner de l'acceptation d'une règle de jeu, composée de droits et de devoirs, créant ainsi un espace de tolérance dans une *société* qu'il peut enrichir mais dont il ne saurait mettre en cause l'identité.

Aux étrangers en situation régulière, il est garanti la stabilité du séjour *lorsqu'ils remplissent les* conditions qui ont conduit à leur délivrer une carte de séjour et de travail, et à leur reconnaître l'essentiel des droits sociaux. Quant aux droits civiques et politiques, ils sont liés à la nationalité. Cette dernière *devra être demandée et acceptée* ; son acquisition ne saurait résulter de mécanismes purement automatiques.

A ceux qui ne désirent pas s'intégrer, il faut offrir les conditions d'un retour utile dans le cadre d'accords négociés avec les pays d'émigration. Pour intéresser tant l'étranger que son Etat d'origine et provoquer un nombre de retours significatif, il faut que les incitations *financières à l'aide au retour* soient accompagnées par la mise en œuvre de formations adaptées aux besoins du pays intéressé.

III. – Redonner sa vraie place à la France

● *UNE FRANCE RESPECTÉE*

L'accroissement annuel du budget militaire qui avait été en moyenne de 4,2 % en francs constants entre 1976 et 1981, est devenu depuis cette date pratiquement nul. Le pouvoir socialiste a cassé l'effort de défense avec pour résultats : des développements *incertains en matière nucléaire*, une armée de terre désorganisée et inquiète, l'avenir de la marine en question, une armée de l'air insuffisante.

En ce qui concerne la doctrine, le pouvoir oscille entre un discours *socialiste* et la *tentation du repli* sur l'hexagone.

Redressement et renouveau sont des impératifs pour que la France retrouve son aptitude à faire face de manière efficace aux dangers qui la menacent et puisse pleinement jouer son rôle sur la scène internationale.

La défense de la France a pour finalité la garantie de l'indépendance et la sauvegarde de la nation dans ses personnes, dans ses biens comme dans ses intérêts fondamentaux. C'est d'abord *sur elle-même* qu'elle doit compter, mais la solidarité tant européenne qu'atlantique est vitale pour lui permettre de faire face à la menace à laquelle *elle* est *confrontée*.

La *stratégie* de la France vise à dissuader l'agresseur. La dissuasion est essentiellement nucléaire. Elle repose sur deux capacités : celle de la représaille stratégique et celle de l'action sur le terrain. Elles sont toutes les deux fondamentales, la dissuasion étant globale. La dissuasion sur les avants de l'Europe, par les armes classiques et nucléaires tactiques, est une composante de *cette dissuasion globale*.

Le choix d'une telle stratégie oblige à assurer un haut degré de crédibilité à nos forces nucléaires. La quasi-invulnérabilité étant encore garantie à la composante navale de la force nucléaire stratégique, celle-ci doit bénéficier des moyens propres à assurer sa modernisation permanente. La diversification de la FNS (Force nucléaire stratégique) devra être envisagée *sans délai*.

● PARTICIPER A L'INITIATIVE DE DÉFENSE STRATÉGIQUE

Le prochain gouvernement devra engager une négociation avec ses partenaires européens, plus particulièrement la République fédérale d'Allemagne et la Grande-Bretagne, en vue d'arriver à une position euro*péenne sur la participation* à l'initiative de défense stratégique.

Une défense crédible nécessite un appareil équilibré entre forces nucléaires et classiques. Ces dernières devront être développées et modernisées pour que la France soit *capable de participer de façon* significative à la défense commune de l'Europe et dispose d'une capacité d'action extérieure lui permettant de répondre aux menaces qui pèsent sur ses intérêts hors d'Europe.

La *défense de* la France ne se conçoit pas hors de la défense de l'Europe. L'existence de notre FNS (Force nucléaire stratégique) et l'incertitude qui entoure les conditions de sa mise en œuvre constituent un facteur reconnu de la dissuasion occidentale. Mais l'évolution de la menace exige que l'espace européen dans son ensemble soit aujourd'hui mieux pris en compte dans notre concept stratégique. La France devra prendre, dès 1986, l'initiative du vrai dialogue de la défense entre Européens qui inclut en particulier les conditions d'emploi de l'arme nucléaire tactique. *Dans un premier temps, cette* ouverture se fera vers la République fédérale d'Allemagne et la Grande-Bretagne, en consultation étroite avec l'allié américain, en vue d'arriver si possible à une stratégie commune en Europe. Le dialogue militaire entre Européens constitue un élément essentiel de leur coopération politique.

La première armée et la FATAC (Force aérienne tactique) doivent pouvoir remplir leur mission avec leurs armes, tant nucléaires que *classiques*. Les moyens propres à engager la production de l'arme à effets collatéraux limités, qui permet de compenser les infériorités numériques, devront être dégagés.

Les *réorganisations* discutables de l'armée de terre ont diminué le potentiel de la première armée sans pour autant créer une capacité d'action mieux adaptée aux diverses menaces. Il conviendra de regrouper les *forces* traditionnelles d'intervention extérieure et de rétablir l'unité du commandement des forces ayant pour vocation principale d'intervenir dans le combat européen.

Les *crédits* pour l'entretien des matériels et l'entraînement des forces qui conditionnent la mise en condition opérationnelle de l'appareil militaire, sont aujourd'hui tombés en dessous du seuil *critique*. Ils devront être rétablis immédiatement au niveau nécessaire.

La *conscription est un principe* républicain auquel nous sommes attachés. Sa mise en œuvre doit être repensée dans le sens d'un véritable service national, lié à la réorganisation de *la* défense opérationnelle du territoire, des réserves ainsi que de la défense civile.

Notre objectif est de parvenir, dès que possible, à un effort de défense dont la part, dans le budget général de l'Etat, représentera 4 % du produit intérieur brut marchand.

● UNE FRANCE ACTIVE DANS LE MONDE

La politique étrangère d'une nation est indissociable de sa situation économique. Un pays affaibli par le chômage et l'endettement ne peut s'exprimer que d'une voix, *elle-même affaiblie*.

Les incohérences dues aux préjugés idéologiques et la multiplication d'initiatives désordonnées ont par ailleurs contribué à l'effacement de notre pays sur la scène internationale et à l'ébranlement de *son autorité morale*.

Dès 1986, la France devra conduire son action extérieure en fonction de trois priorités :

– le redressement intérieur, point de passage obligé du redressement extérieur ;

la *défense* des valeurs de liberté, d'indépendance, de paix et de garantie des droits de l'homme ;

– le principe de réciprocité, notre pays s'acquittant de ses obligations et se prévalant des droits correspondants.

1) Les rapports Est-Ouest

Depuis plus de trente ans, *l'alliance atlantique* a contribué de façon décisive au maintien de la paix en Europe. Cette paix suppose une solidarité étroite entre la France et les Etats-Unis, avec lesquels nous partageons le même idéal de liberté et de progrès, la même conception des droits de l'homme. C'est donc un esprit de confiance, conjugué à une obligation de concertation réciproque sur les questions d'intérêt commun, qui doit animer nos relations.

La politique à l'égard de l'URSS doit être empreinte de vigilance et de fermeté car, par-delà les changements d'hommes, la politique extérieure *soviétique poursuit les* mêmes objectifs grâce aux mêmes principes, avec une continuité que la diversité des diplomaties occidentales ne fait que souligner. Les nécessaires relations d'Etat à Etat doivent donc être entretenues avec la volonté d'affirmer nos propres valeurs et la capacité à les défendre.

Le combat pour le respect des *droits de l'homme* constitue l'un des fondements de notre démocratie. Il convient, dans le respect du principe de réciprocité, de renforcer les contacts avec les gouvernements et *les peuples des nations de l'Est qui*, par leurs traditions et leurs cultures, appartiennent à l'Europe et sont indissociablement liées à son avenir.

2) L'Europe

La construction de l'Europe est une *exigence de notre temps. Les* acquis communautaires sont considérables mais leur préservation ne cesse de devenir plus difficile.

La solidarité franco-allemande a permis l'édification de l'actuelle Communauté ; elle doit continuer d'être au cœur de l'effort à poursuivre. Il faut, en effet, franchir des étapes décisives dans la voie de l'achèvement du système monétaire européen, du grand marché, de la technologie et de la défense, enfin, dans celui des nécessaires adaptations institutionnelles.

Il faut une Europe forte de son identité et offrant à la jeunesse les *perspectives d'un grand projet politique* mobilisateur.

Enfin, le renouveau de la culture européenne passe par une meilleure diffusion des langues nationales et donc de la langue française.

3) L'Afrique

L'histoire et la langue ont créé, entre la France et l'Afrique, un capital d'amitié, de compréhension *et d'intérêts réciproques. L'approfondissement* de ces liens de sentiment et de raison doit constituer l'une des priorités de notre politique extérieure. Elle doit se traduire avant tout par le renforcement de nos accords de coopération bilatéraux avec nos partenaires traditionnels.

Fidèle à ses engagements, la France tiendra pour l'une de ses tâches essentielles de contribuer à leur développement et à leur sécurité.

4) Le Proche-Orient.

La France a un rôle actif à jouer dans le rétablissement d'une paix durable, garantissant les droits légitimes de toutes les parties en présence.

Les liens séculaires, qui l'unissent au Liban, lui *imposent* une obligation morale particulière dans cette région.

5) Le Pacifique.

La France défendra dans le Pacifique ses droits et ses intérêts stratégiques *sans provocation* ni faiblesse.

La présence de la France, son action et son rayonnement sont rélayés par près de deux millions de français installés à l'étranger, ambassadeurs de notre culture et têtes de pont de notre économie sur les cinq continents.

A tous les pays qui, de par le monde, la considèrent en amie ou en partenaire – en particulier ceux qui nous sont chers par l'histoire ou par la *culture*, en Asie du Sud-Est ou en Amérique latine – la France apportera une attention digne des exigences de sa vocation internationale.

La france sort affaiblie par cinq années de socialisme. Pourtant elle garde toutes ses chances.

Grâce à la volonté claire et résolue des formations politiques de l'opposition parlementaire, 1986 est l'occasion d'un véritable choix.

Les objectifs qui viennent d'être indiqués, constituent l'engagement du RPR, de l'UDF et de leurs alliés vis-à-vis du peuple français.

C'est cet engagement que les formations politiques de l'opposition parlementaire ont pris le *10 avril* dernier sur les principes suivants :

- **Si nous obtenons la majorité à l'Assemblée nationale, l'alternance sera réalité. Nous gouvernerons ensemble *et* seulement ensemble.**
- **Nous refuserons notre confiance à *tout* gouvernement de compromis qui tenterait de s'appuyer sur une autre majorité, par nature instable et incohérente.**
- ***Nous mettrons alors en œuvre* nos propositions communes de gouvernement dont les objectifs sont rappelés ci-dessus.**

C'est un engagement envers chacune et chacun. C'est un engagement envers la France.

Jacques CHIRAC
Jean LECANUET.

Vingt engagements fondamentaux

1986 est une vraie chance pour la France. Si grave soit l'échec de la gestion socialiste (500000 emplois de moins qu'en 1981, 3 millions de demandeurs d'emploi, un point de croissance de moins que la moyenne des pays européens), notre pays garde tous ses atouts. Il attend impatiemment de retrouver sa vraie *place en Europe et dans le monde*.

Pour y parvenir, nos objectifs sont *clairs :*

– Assurer le respect exigeant des libertés ;

– Affermir notre identité nationale ;

– Redonner leur vraie place aux valeurs de responsabilité et d'effort ;

– Libérer les initiatives individuelles dans la vie économique, dans *la vie sociale, dans la vie culturelle* ;

– Retrouver un niveau de croissance égal ou supérieur à celui de nos partenaires européens, et donc créateur de richesses et d'emplois ;

– Desserrer la tenaille de l'endettement extérieur par le retour à la compétitivité, et de l'endettement intérieur par la remise en ordre des *finances publiques*.

Ce sont ces objectifs dont dépend très directement l'avenir de chaque Français et de chaque Française, qui ont guidé l'élaboration par le RPR et l'UDF et les autres formations signataires de la « Plate-forme pour *gouverner ensemble* ».

Il ne s'agit pas de dresser un catalogue complet de mesures précises, impossibles à établir à l'avance dans l'ignorance où nous sommes du bilan exact de la gestion socialiste. *Mais il* s'agit de marquer sans tarder, en *soulignant* quelques actions prioritaires, notre volonté d'engager la France sur une voie nouvelle : celle de la *liberté*, du progrès et de la grandeur. Se complétant et se ren*forçant* les unes les autres, ces propositions d'action s'organisent autour de vingt engagements fondamentaux.

1) Renforcer les garanties constitutionnelles des libertés fondamentales : liberté de l'information, libre *choix de l'école, droit de propriété*, libertés d'entreprendre, de travailler et d'échanger.

2) Permettre à l'électeur de choisir son député par le retour au scrutin majoritaire.

3) Assurer la sécurité en renforçant les moyens de prévention et de police, en assurant l'exécution des décisions de justice et en organisant la lutte contre le terrorisme.

4) Garantir le développement et la sécurité des *DOM-TOM* dans l'unité de la République.

5) *Rénover* l'enseignement par la liberté et la responsabilité : libre choix de l'école, décentralisation progressive du système scolaire et autonomie des universités.

6) Libérer la communication : rendre l'audiovisuel à l'initiative privée dans le cadre de règles claires et impartiales afin d'élargir la liberté de choix du téléspectateur ; désengager l'Etat, qui gérera une chaîne de télévision et une société de radio, *garantir* la liberté de la presse par un statut modernisé.

7) Diversifier les initiatives culturelles en développant le rôle des collectivités locales, celui des actions privées et en recentrant l'Etat sur ses missions propres.

8) Affermir notre identité nationale en luttant contre l'immigration *clandestine, en agissant* avec fermeté contre les étrangers qui s'affranchissent des lois de la République, en facilitant l'intégration pour ceux qui le souhaitent, en développant, pour ceux *qui le choisissent*, l'aide au retour et en réformant le code de la nationalité.

9) Favoriser la création d'emplois en libérant l'économie : libération des prix par l'abrogation des ordonnances de 1945 ; libération progressive des changes ; développement de la concurrence par la modernisation de la législation et par la déréglementation des secteurs de base.

10) Favoriser la création d'emplois en luttant contre les rigi*dités qui freinent l'embauche : incitation* à l'emploi des jeunes dans le secteur productif, en particulier par des contrats d'insertion ; statut allégé des PME-PMI ; notamment par *l'effacement* des effets de seuil ; suppression de l'autorisation administrative de licenciement dans le respect des mécanismes contractuels ; incitation au travail à temps partiel et assouplissement des formules de travail intérimaire et des contrats à *durée déterminée*.

11) Développer et diversifier l'effort de recherche et de formation permanente de façon à assurer le maintien du haut niveau scientifique et technique de notre pays et à permettre l'adaptation continue des *qualifications*.

12) Assurer la stabilité de la monnaie : garantir l'autonomie de la Banque de France ; permettre la constitution d'un grand marché des capitaux pour développer l'épargne et l'investissement.

13) *Rendre* à l'initiative privée, comme dans toutes les démocraties occidentales, les entreprises du secteur concurrentiel : dénationaliser au cours de la législature notamment l'*ensemble des banques et des* assurances, le secteur de l'information et les entreprises nationalisées en 1982.

14) Remettre en ordre les finances publiques par un collectif budgétaire 1986 rétablissant la vérité des comptes et un budget 1987 freinant énergiquement les dépenses publiques, réduisant les déficits et procédant à de premiers *allégements fiscaux* notamment sur l'impôt sur le revenu et les charges des entreprises.

15) Créer les conditions d'une reprise de l'activité du logement et des travaux publics.

16) Sauvegarder la Sécurité *sociale grâce à la croissance retrouvée* et au développement des valeurs de responsabilité dans la gestion des organismes de protection sociale et dans les comportements individuels.

17) Engager une politique familiale ambitieuse ; favoriser l'accueil *du troisième enfant*, par exemple par le développement d'une allocation parentale d'éducation et l'ouverture de droits propres en matière de retraite aux mères de *famille nombreuse*.

18) Remettre à niveau notre défense nationale en lui donnant les moyens d'adapter ses forces tant stratégiques que conventionnelles aux données technologiques et géopolitiques du monde d'aujourd'hui.

19) Reprendre l'initiative en Europe pour accélérer la construction européenne : créer un grand *marché* européen unifié ; progresser dans l'achèvement du système monétaire européen ; développer la coopération en matière de défense et *de technologie* ; relancer la politique agricole commune pour donner à notre agriculture de nouveaux débouchés ; assurer, par une réforme institutionnelle, une efficacité accrue de l'Europe élargie.

20) Retrouver les conditions d'une politique étrangère cohérente et crédible, fondée sur la fidélité à nos alliances, la défense active des droits de l'homme et un effort diplomatique incessant pour aider à *résoudre* les *différents* conflits qui surgissent dans le monde.

LES RÉACTIONS

Les propositions de la droite, « prolongement » de la politique socialiste, selon M. Marchais

« Le programme des riches contre les pauvres » : ainsi M. François Mitterrand a-t-il résumé, dans le discours qu'il a prononcé au Grand-Quevilly, en Seine-Maritime, le vendredi 17 janvier, la plate-forme du RPR et de l'UDF.

Sur Antenne 2, M. Fabius a observé *« avec beaucoup de satisfaction »* que les partis de l'opposition trouvent *« satisfaisantes »* les *« grandes réformes »* faites par la gauche et contre lesquelles ils avaient protesté au moment où elles étaient adoptées. Le premier ministre estime, toutefois, que le programme RPR-UDF ne comporte *« pas beaucoup d'arrondis »*.

M. Georges Marchais a affirmé, de son côté, que les experts de l'opposition ont *« eu du mal à trouver des propositions originales, tellement la politique socialiste ressemble à celle que préconise la droite »*. Selon le secrétaire général du PCF, les propositions de la droite *« ne rompent pas avec la politique actuelle »*, mais en sont *« le prolongement (...), tout simplement parce que la politique qu'applique le gouvernement socialiste, c'est la sienne »*.

Enfin, M. Jean-Marie Le Pen juge que *« dans la corbeille de mariage de la cohabitation, le RPR et l'UDF ont mis un programme tout à fait acceptable pour M. Mitterrand »*. Le président du Front national a ajouté : *« On pourrait qualifier le dernier programme UDF-RPR d'une formule : marche arrière toute ! »* Il estime que, *« en fait, l'opposition évolue vers la cohabitation »*.

LA VISITE DE M. JOXE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

« Vive la France, vive Kanaky »

M. Pierre Joxe a terminé son séjour en Nouvelle-Calédonie samedi 18 janvier, après trois jours de visite des régions Centre, Nord et îles Loyauté, où les indépendantistes ont remporté les élections de septembre 1985. Cette visite a été boycottée que le RPCR, le parti de M. Lafleur, qui contrôle la région Sud.

De notre envoyé spécial

Nouméa. — Tout avait déjà été dit la veille par le grand chef de la tribu de Petit-Couli, sur la commune de Sarramée dans la région Centre. M. Pierre Joxe venait d'offrir une pièce de tissu et une cartouche de cigarettes, le moment des honneurs était fini. Alors le grand chef, qui venait de souhaiter un « *dialogue avec les propriétaires de nos terres ancestrales pour que notre pays retrouve son vrai visage* », a ainsi conclu son discours de bienvenue : « *Vive la France, vive Sarraméa, vive Petit-Couli et... vive Kanaky !* »

Et voici que jeudi à Hienghène, recevant le ministre de l'intérieur en son fief du Nord, sa municipalité et sa région, M. Jean-Marie Tjibaou force le message. Sur l'esplanade de la mairie qui n'arborait pas le drapeau tricolore, face à la gendarmerie repliée à l'étroit sur une éminence comme en prévision d'un « fort Chabrol » tropical, il y avait eu un « pilou » de bienvenue, une danse mimant, en l'occurrence, la plantation des ignames. Puis, entouré des représentants du conseil consultatif coutumier, M. Tjibaou offre à son visiteur quatre présents, attachés les uns aux autres, pour bien signifier qu'ils sont un seul et même symbole. Un « manou » — l'inévitable tissu coloré — une hache ostensoir — transformée en pendule, — de la monnaie canaque — pour sceller les alliances de guerre comme d'amitié — et enfin... le drapeau indépendantiste.

« *Cet emblème*, commente le leader du FLNKS, *ce n'est pas pour vous insulter, monsieur le ministre. Vous avez dit clairement que nous partons pour un Etat associé, un Etat indépendant. En vous disant ainsi bienvenue, nous sommes dans le cadre des institutions... de la France.* » Puis il ajoute, comme pour s'excuser, avec cet air mutin qu'il affectionne, la roublardise du paysan qui saurait y faire avec ceux de la ville : « *On vous envahit aujourd'hui avec notre pacotille... Mais nous voulons que, dans notre pays, il soit reconnu que nous sommes le peuple indigène. Les gens qui travaillent pour les touristes le savent bien : ils ne fabriquent pas de tours Eiffel, mais des objets canaques ! Nous voulons qu'ici ce ne soit plus seulement un comptoir mais un pays où les gens partagent* ».

La bataille du développement

Tout était dit. Sur le sens de l'option régionaliste des indépendantistes, comme sur la signification de ce voyage ministériel. Calmant les ardeurs d'une base parfois impatiente, celle des « comités de lutte », le FLNKS joue sans réserve le jeu des nouvelles institutions, mais dans la mesure où elles sont l'antichambre de l'indépendance. Pêche, agriculture, mines, routes, tourisme, téléphone, électricité, adduction d'eau, éducation... Des projets en tous genres sont actuellement élaborés par les trois régions où le FLNKS est majoritaire. Le dénuement est tellement criant, le retard si manifeste, l'inégalité entre Nouméa et la brousse si indéniable que cette bataille du développement arrive parfois à effacer les récentes blessures : dans la région Nord, les trois élus RPCR anti-indépendantistes ont voté le budget de fonctionnement de la région, alors que, dans le Centre, leurs collègues boycottent.

Ce que demande donc le FLNKS au gouvernement, à l'occasion de ce voyage, c'est que les finances suivent, que la dynamique économique soit rapidement engagée, bref qu'un point de non-retour soit atteint. « *Investir l'économie de la région, c'est préparer l'indépendance*, explique M. Léopold Jorédié, président du conseil de région Centre et successeur d'Eloi Machoro au secrétariat général de l'Union calédonienne. *Cela permettra de voir que les Canaques ne sont pas là seulement pour revendiquer les terres mais qu'ils travaillent, qu'ils ont de l'imagination. Or l'argent, c'est le nerf de la guerre...* »

La France, chaleureusement fêtée de tribu en tribu en la personne de M. Joxe, est celle de ce choix. Aussi ce voyage est-il en apparence très peu politique. Le ministre s'en tient à un profil technicien, se promène en hélicoptère d'une installation d'aquaculture à une plantation de café, prend note des demandes financières, discute planification et rendement. Il est là pour prouver que le calme est revenu dans une brousse plus accueillante que ne le disent les rumeurs nouméennes et assurer ses interlocuteurs que l'argent est déjà là. Jouant à merveille sur les diverses rubriques comptables, alignant des sommes impressionnantes, quelques conseillers techniques, des anciens du cabinet de M. Edgard Pisani, l'accompagnent pour en faire la démonstration.

Mais en face, dans l'autre camp ? « *Je discute avec qui veut bien* » répond M. Joxe. Malgré des tractations discrètes qui se sont poursuivies samedi matin, le RPCR semble intraitable dans sa bouderie. Souhaitant contourner l'obstacle, le ministre a trouvé un interlocuteur haut en couleur, M. Roger Mennesson, issu d'une vieille famille caldoche, éleveur à Pouembout, large chapeau de feutre noir, figure burinée, parole non contournée. M. Mennesson est un vieux gaulliste dont le bureau s'orne de portraits du général et de photos... d'explosions nucléaires dans le Pacifique.

Qu'on se le dise : il ne partira pas. Sa belle propriété — sept cents têtes de bétail, 800 hectares — a été revendiquée par la tribu de Netchaot. Qu'ils essaient, il les attend de pied ferme, à coups de fusil promet-il. « *J'ai autant de droits que vous, vous avez autant de droits que moi* », dit-il aux Mélanésiens. Car M. Mennesson est, lui aussi, à l'image de cet entre-deux que vit aujourd'hui le territoire.

Il peste contre les exactions commises durant les événements envers les broussards, mais vit, lui, en bonne entente avec les Canaques alentour. « *Mars 86, qu'est-ce que ça va changer ? Rien, les régions sont là et personne ne pourra revenir en arrière. Il y a quarante-cinq mille Canaques avec qui il va falloir parler !* » Sa femme et sa fille renchérissent en critiquant : « *les Caldoches qui ne peuvent plus voir un Mélanésien en figure. Non, il ne faut pas tomber dans ces extrêmes, mais dialoguer si on veut s'en sortir, vivre et travailler comme avant* ».

L'espoir d'une paix calédonienne ? Si Nouméa pouvait entendre...

EDWY PLENEL

Lettres ouvertes

Le 9 janvier dernier, le *Quotidien de Paris* publiait la photocopie d'une lettre datée du 6 et adressée par M. Jack Lang, ministre de la culture, à M. Georges Sarre, conseiller municipal et député socialiste de Paris. Cette lettre était ainsi rédigée : *« Cher Georges, pourquoi ne pas orchestrer une campagne sur le scandale de Bercy ? Et sur* « Paris, capitale la plus sale d'Europe » *? Et sur la nullité de la politique culturelle de Chirac ? Bien cordialement. »*

On comprend la surprise et l'indignation de M. Georges Sarre, qui, après enquête, a découvert le fin mot de l'affaire. Selon lui, un porteur venant du ministère de la culture et chargé de lui transmettre un pli, n'ayant trouvé personne dans son bureau, a déposé l'enveloppe dans le bureau voisin, celui de M. Daniel Meraud, adjoint au maire de Paris. M. Sarre ajoute qu'il dispose du témoignage du porteur en question.

Par retour d'un courrier qu'il n'avait jamais reçu, M. Sarre a fait tenir sur-le-champ deux lettres, l'une à M. Meraud, dans laquelle il dénonce des *« pratiques (qui) discréditent ceux qui s'y sont livrés »*, et l'autre à M. Chirac, dans laquelle il se demande si les élus minoritaires devront désormais se faire adresser leur courrier *« poste restante »* afin que soit respecté *« l'élémentaire secret de la correspondance »*.

M. Meraud a bien reçu le « poulet » — le mot est de lui — rédigé par son collègue Georges Sarre. Il a pris, lui aussi, la plume afin de démentir le soupçon que M. Sarre fait peser sur lui et de menacer l'intéressé de poursuites en diffamation s'il persiste.

Il n'est rien arrivé de fâcheux, indique-t-on de part et d'autre, lors de la transmission de ces ultimes correspondances.

Prudente, la mairie de Paris a fait diffuser, hors courrier, un communiqué afin de s'élever contre les *« accusations mensongères »* de M. Sarre.

Propos et débats

M. Jospin : embauche à gauche

S'exprimant devant près de trois mille personnes au Théâtre de verdure de Nice (Alpes-Maritimes), le jeudi 16 janvier dans la soirée, M. Lionel Jospin a déclaré qu'il *« ne débauchait pas au PC mais qu'il embauchait à gauche »*. Le premier secrétaire du PS a invité les militants socialistes à *« ouvrir les bras à ceux qui s'intéressent aux idées de gauche »*. M. Jospin a précisé qu'il ne voulait pas *« réduire le score du PC. Je voudrais,* a-t-il ajouté, *qu'il fasse 11, 12 ou 13 %. Ce n'est pas nous qui l'avons amené à 10 % alors qu'il en faisait 20 aux européennes [de 1979]. Où sont passés les autres 7 »*, s'est interrogé le premier secrétaire du PS.

M. Madelin (UDF) : tester M. Mitterrand

Si M. Mitterrand décidait de rester *« en cas d'échec de sa majorité »*, alors *« nous disons : Il reste ? on teste »*, indique M. Alain Madelin (UDF-PR) dans le dernier numéro de *l'Express*. Le député d'Ille-et-Vilaine explique que l'opposition *« testera dès les cinq, dix, quinze premiers conseils des ministres la liberté de manœuvre du nouveau gouvernement. Nous n'entendons pas,* poursuit-il, *humilier le chef de l'Etat, mais M. Mitterrand devra se rendre compte que s'il peut rester jusqu'en 1988 le président de tous les Français, il n'aura plus le droit, à partir du 16 mars, d'être un président socialiste »*.

M. Chaban-Delmas : pas de réduction du mandat présidentiel

« Le président de la République doit être un personnage singulier, en dehors de tous les autres. Il faut qu'il soit distinct », a indiqué M. Jacques Chaban-Delmas au micro de RTL, le jeudi 16 janvier. Le député et maire (RPR) de Bordeaux, ancien premier ministre, expliquait ainsi son opposition à la réduction du mandat présidentiel de sept à cinq ans *« précisément pour ne pas porter une atteinte, qui serait définitive, au statut du président de la République »*.

M. Gaudin : chargez la note

M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale et député des Bouches-du-Rhône, qui participait, vendredi 17 janvier, à un meeting de l'opposition à Marseille, a déclaré : *« Quelles que soient les incertitudes sur le scénario institutionnel à venir, notre préoccupation prioritaire sera d'ouvrir, dès le 2 avril 1986, le grand chantier du renouveau libéral (...). Nous devons commencer les travaux le plus tôt possible, même si la saison n'est pas la plus favorable. Mais nous devons aussi prendre des assurances contre les intempéries. Nous ne voulons pas que, pendant les travaux du libéralisme, le socialisme continue. C'est pour cela que nous avons besoin d'une victoire aussi large que possible (...). C'est le moment (...) d'envoyer la facture à un pouvoir qui avait promis le bonheur et qui a donné la rigueur (...). N'hésitez pas à charger la note. Plus elle sera lourde, plus la fin du règne sera proche, plus elle pourra valoir avis d'exclusion définitif. »*

La FEN : les oripeaux de la modernité

A l'approche du scrutin du 16 mars, la FEN a affirmé, vendredi 17 janvier, qu'elle *« a choisi son camp »*. Sans appeler ouvertement à voter pour la gauche, le conseil national de la Fédération de l'éducation nationale, réuni les 15 et 16 janvier, a affirmé son opposition aux *« orientations qui feraient régresser la démocratie, le droit et les fondements laïques de la République »*. La FEN, a déclaré son secrétaire général, M. Jacques Pommatau, ne peut rester neutre *« face aux tenants d'un néo-libéralisme qui n'est, avec quelques oripeaux de modernité, qu'une résurgence de l'éternelle loi de la jungle »*.

M. Hermier (PC) : le vernis des mots

M. Guy Hermier, membre du bureau politique du PCF, a dénoncé, vendredi 17 janvier, la politique culturelle du gouvernement. En réponse aux propos tenus la veille à Strasbourg par MM. Lang et Fabius sur la culture, le responsable du secteur culturel du PC a publié un long communiqué dans lequel il déclare : *« En vérité, sous le vernis des mots, on risque de découvrir d'ici peu que c'est durant cette législature où le Parti socialiste disposait d'une complète hégémonie que se seront mis en place tous les mécanismes susceptibles de broyer en profondeur l'identité culturelle d'un grand pays comme la France. »*

« Un plus grand poids pour le Parti communiste, c'est le seul moyen de créer une situation nouvelle pour 1986 et ensuite », a déclaré M. Georges Marchais, vendredi 17 janvier dans la soirée, au cours d'un meeting qui rassemblait environ un millier de personnes à Villejuif (Val-de-Marne). Le secrétaire général du PCF a longuement dénoncé le thème du *« vote utile »* développé actuellement par les socialistes. Soutenant qu'en 1981 le RPR, l'UDF, le PS et le PCF avaient disposé chacun de quarante-cinq minutes lors de la campagne législative officielle à la radio et à la télévision, il a affirmé que le PS propose aujourd'hui quarante-cinq minutes au RPR, le même temps à l'UDF, mais soixante-dix-huit minutes pour lui et douze minutes aux communistes. *« Voilà la misérable entreprise du Parti socialiste. J'appelle cela du totalitarisme »*, a-t-il conclu.

UN LIVRE DE PAUL GRAZIANI

Le nouveau pouvoir

Parce qu'il croit à ce qu'il dit, parce qu'il sait ce dont il parle, Paul Graziani a écrit sur la décentralisation — sujet rebattu avant d'être épuisé ou même réellement abordé — un essai roboratif.

Une passion l'anime au départ : il est gaulliste plus qu'avoué, proclamé, et c'est dans la droite ligne de la pensée du Général qu'il lit cette *« révolution à froid »* qu'a introduite la loi du 2 mars 1982 sur les droits et libertés des communes, des départements et des régions. Le paradoxe pour lui n'est qu'apparent. Cette décentralisation, qui devrait être *« la grande affaire »* du septennat de gauche, il faut, selon Paul Graziani, la considérer comme une sorte de reprise inavouée de la troisième étape du grand projet gaulliste : après la *« rébellion de l'honneur »* — juin 1940 — et la restauration de l'Etat — mai 1958, — l'approfondissement de la démocratie par l'organisation de la participation — avril 1969 — ou encore : *« Après la politique héroïque et la politique souveraine, la politique au quotidien »*.

Mise dans cette perspective, la décentralisation devient un acte politique historique qui conduit à repenser le rôle de l'Etat, et peut contribuer à créer un « nouveau consensus social ». *« Elle apparaît à la fois comme le reflet et le remède d'une série de crises qui secouent la plupart des démocraties : querelle de légitimité, éloignement du citoyen, distorsion grandissante entre le « pays légal » et le « pays réel », bureaucratie envahissante, lenteur des décisions, omnipotence de l'Etat... »* Paul Graziani illustre son analyse par des exemples précis et concrets. On lira avec intérêt, parmi d'autres, le chapitre qu'il consacre à la « métamorphose » des élus locaux que la décentralisation a déjà commencé d'opérer. Un modèle nouveau de responsables politiques communaux, départementaux ou régionaux est en train d'apparaître : plus responsables, plus compétents que les notables traditionnels ; par la force des choses, pourrait-on dire, ou, plutôt, sous la pression des circonstances institutionnelles.

Paul Graziani — il est actuellement président du conseil général des Hauts-de-Seine — a derrière lui une longue carrière administrative. Cela lui permet, en outre, quelle que soit la force de ses convictions, de ne pas s'aveugler sur les difficultés qui peuvent entraver la bonne marche de l'entreprise décentralisatrice. Des risques existent, bureaucratiques, financiers, de voir l'Etat jacobin reprendre d'une main ce qu'il a été forcé d'abandonner de l'autre. Il ne faut ni les ignorer, ni les minimiser.

Une attention particulière devrait être portée sur la nécessaire harmonisation des pouvoirs entre l'Etat, bien sûr, mais aussi les régions et les départements. Paul Graziani a, sur ce point, des idées très affirmées : *« Le département, dit-il, a été, est et sera le pivot de la décentralisation. »* Et la région ? ont déjà commencé à lui rétorquer certains de ses amis politiques. Le débat est ouvert. Et ce n'aura pas été le moindre mérite de ce livre que de montrer dans quel contexte on doit l'engager. — J.-F. S.

★ *Le Nouveau Pouvoir : essai sur la décentralisation*, 200 p., 75 F, éd. Albin Michel.

DEVANT LA COUR D'ASSISES DE L'ESSONNE

L'avocat général requiert contre Roger Knobelspiess une peine de douze ans de réclusion criminelle

En requérant, vendredi 17 janvier, douze ans de réclusion criminelle contre Roger Knobelspiess, dix ans contre Michel Baron, huit ans contre Jean-Claude Porchou, six contre Patrick Curty et « au moins trois ans de prison » contre Gérard Lalaoua, peines qui lui semblent « justifiées », l'avocat général, M. Norbert Gutner, n'a assurément surpris personne.

Cette conclusion d'un propos qui occupa deux heures et demie était celle d'un homme qui tient pour suffisant le dossier établi par l'enquête de police et l'instruction et qui, dès lors, ne pouvait que s'appliquer à le défendre. Cette défense impliquait du même coup une réfutation des arguments invoqués, essentiellement par Michel Baron et plus encore par Roger Knobelspiess, selon lesquels il y avait eu machination policière. Pour M. Gurtner, cela risquait d'aboutir « *à une confusion, un amalgame* », qu'il entendait dissiper.

« *Car*, devait-il dire, *dès le début de cette affaire, une campagne a été orchestrée pour discréditer la justice. Un tract a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres d'Evry, à la veille de l'audience. Il y a même eu des interviews à la télévision. Se fonder là-dessus pour établir une conviction aboutirait à rendre une justice-fiction.* »

Car, pour le représentant du ministère public, une évidence s'impose. Après l'attaque du fourgon, le 24 mai 1983, la police ne songea nullement à Knobelspiess. A l'origine, l'information judiciaire fut d'ailleurs ouverte contre X... Les premiers renseignements qui parvinrent aux enquêteurs concernaient Baron, et c'est en se mettant sur la piste de celui-ci qu'on devait constater, après l'avoir repéré près de Honfleur le 5 juin 1983, que Knobelspiess se trouvait avec lui. C'est ensuite par Curty, arrêté le même jour mais quelques heures plus tard, que Knobelspiess devait être mis en cause.

> *Pour le ministère public la thèse de la machination policière ne saurait être retenue.*

Ainsi, la thèse d'une machination ne saurait être retenue. L'attaque, pour l'avocat général, eut trois auteurs principaux : Knobelspiess, Baron et Porchou, qui la réalisèrent, et deux complices, Curty et Lalaoua, qui en facilitèrent la préparation.

« Des accents de sincérité »

Ces cinq accusés, M. Gurtner n'entendait pas les séparer, si ce n'est dans leurs rôles et leurs responsabilités *respectifs*. Il devait reconnaître toutefois que les charges étaient plus importantes contre Baron que contre Knobelspiess. On a pu réunir contre le premier beaucoup plus d'éléments que contre le second. Il n'en reste pas moins que les accusations de Curty, « *dans lesquelles il y a des accents incontestables de sincérité* », sont là, que Knobelspiess a aussi été reconnu par les témoins de l'agression, dont les « *scrupules* », ainsi que le refus de se déclarer certains à 100 %, montrent précisément l'honnêteté.

Quant à l'alibi invoqué par Knobelspiess, M. Gurtner ne le tient pas pour « *irréfutable* ». M. Georges Blondeaux, qui déclare l'avoir reçu à *Hara-Kiri* le 24 mai 1983, a trop varié dans les heures, parlant successivement de 20 heures, de 20 h 30 et, finalement, de 20 h 30 bon poids, pour qu'on puisse être assuré que Roger Knobelspiess n'avait pas le temps de se rendre, ce soir-là, à Palaiseau pour participer à l'agression.

A ces charges, l'avocat général estime que, hors Curty, aucun n'a répondu de façon satisfaisante. « *J'attendais de Baron d'autres explications, sinon des aveux. Car si Knobelspiess n'a pas participé, c'était à Baron de le dire, car c'est à cause de lui que son ami fut arrêté.* »

Il fallait bien, malgré tout, en arriver à ce qui fait la particularité de ce procès, à ce qui lui vaut d'être suivi par la presse, comme il l'a été, c'est-à-dire à la présence de Knobelspiess parmi les accusés.

« *Evidemment*, a dit M. Gurtner, *Knobelspiess est ici le personnage phare aux yeux de ses amis, de ses témoins, comme aux yeux des médias. Mais il n'est pas un personnage phare du dossier, il est un accusé parmi d'autres. Pour ma part, je ne chercherai donc pas à l'apprécier en tant qu'écrivain, ni même à porter de jugement sur son combat de militant de la cause pénitentiaire. Cela n'est pas de mon ressort et, surtout, cela est sans lien avec l'affaire qui nous occupe. Je remarque seulement qu'il a refusé les expertises psychiatriques. N'a-t-il pas redouté leurs résultats, autant qu'il peut redouter votre décision ?* »

Le combat contre le système pénitentiaire

Pourtant, M. Gurtner n'a pas vraiment tenu parole, Knobelspiess et son combat contre le système pénitentiaire ne l'intéressent pas. Soit. La remise gracieuse de peine accordée en novembre 1981 par le président de la République ? Il n'y a pas, a-t-il dit, à y revenir. Pourtant, l'avocat général devait tout de même rappeler qu'à Fleury-Mérogis, après son arrestation, « *Knobelspiess a usé et abusé des procédures pour attaquer l'administration pénitentiaire et pour mettre en cause la justice* ». Et, en 1985, ses amis ont établi un texte dénonçant des « *magistrats revanchards* » et dépeignant le juge d'instruction, Mme Capodicasa, « *aussi heureuse qu'une gagnante au loto parce qu'elle tenait Knobelspiess* ».

« *Non*, a répondu l'avocat général, *ce magistrat n'a pas l'état d'esprit que vous lui prêtez, pour la simple raison qu'il ne vous connaissait pas.* »

Enfin, M. Gurtner a cité une lettre de détenus adressée au *Monde* et publiée le 21 septembre 1983. Les auteurs déclaraient qu'ils refusaient l'idée que Knobelspiess puisse parler en leur nom dans ses dénonciations du système pénitentiaire.

Auparavant, Me Alain Riquier, avocat de la société de transport de fonds, partie civile, et le bâtonnier Louis Parès, pour le Crédit lyonnais, avaient dit l'un et l'autre, sobrement, ce qu'ils avaient à dire.

La défense a commencé ses répliques. Me Edith Neveux a demandé l'acquittement de Gérard Lalaoua, en faisant valoir que toute l'affaire de Palaiseau ne fut pas élaborée dans la discothèque de son client, Le Grillon, à Limours, mais lors de rendez-vous à Paris entre Curty, Knobelspiess et Baron. Comment, dès lors, M. Lalaoua pourrait-il être le complice de quelque chose dont il ignorait tout ?

Me Pierre Fayon a montré de nouveau qu'il avait du talent en défendant Patrick Curty. Il fallait en effet qu'il s'applique à établir que son client était sincère et que s'il avait pu varier sur des points de détail, ses aveux, avec la mise en cause de Knobelspiess et de Baron, ne pouvaient être mis en doute et attestaient en même temps un souci de réel repentir.

Quant à Me Paul Valois, du barreau de Rouen, il plaida pour Jean-Claude Porchou, qui, au contraire de Curty, en refusant de désigner ses complices autrement que par les lettres A et B, avait montré son « *sens de l'honneur* ». Pourquoi avait-il accepté pour autant les propositions de A et de B ? Parce qu'il se croyait à cette époque atteint d'un cancer et qu'en participant à l'agression il pourrait réunir un pécule suffisant pour assurer l'avenir de sa femme et de sa fille. Quelques jours après, il recevait le résultat d'analyses en cours, révélant l'inanité de ses craintes. A quoi tiennent les choses...

Mes Gérard Boulanger et Franck Natali, défenseurs de Baron, et Mes Leclerc et Thierry Lévy, qui ont en charge Roger Knobelspiess, avaient, samedi 19 janvier, des parties autrement difficiles à mener, avant que commence dans la soirée la délibération, au terme de laquelle tout sera scellé.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE PARIS

L'affaire du Coral : « Un procès de sorcellerie » pour Me Vergès

Des pédophiles ? Où ? L'affaire du Coral ? Quelle affaire ? Vendredi 17 janvier, la dernière audience du tribunal de Paris, entièrement consacrée aux plaidoiries, a pris les allures d'un monôme de protestation. Avec un bel ensemble, les avocats de la défense ont « tiré à vue » sur l'instruction judiciaire conduite par M. Michel Salzmann.

De toute évidence, Me Henri Garaud, partie civile de deux familles dont les enfants ont été victimes d'attentats à la pudeur au centre pour enfants difficiles du Coral, était bien le seul à se sentir « *à l'aise* » dans ce dossier, réclamant réparation. Car les autres, tous les autres, avocats de la défense il est vrai, ont protesté. Mes Elisabeth Auerbacher, Isabelle Coutant-Peyre, Christian Revon et Jean-Jacques de Félice, eux, ont, tour à tour, critiqué la longueur de l'instruction judiciaire (trois ans) et le juge lui-même. « *Un juge*, dira Me de Félice, *qui ne voulait instruire qu'à charge.* »

Le dossier, plusieurs milliers de cotes, neuf solides volumes de procès-verbaux, sera qualifié de « *considérable, énorme, et presque délirant* » par Me Christian Charrière-Bournazel, avocat de Claude Sigala. Aussi délirant, à en croire les avocats de la défense, que la presse qui fit quelques gros titres sur cette affaire en 1982. A ce sujet, Me Irène Terrel a insisté sur l'absence de photographies pornographiques dans les locaux du Coral, contrairement à ce qui avait pu être écrit à l'époque.

Bref, la défense se sentait en forme. *C'était son heure*. Sans circonlocution, elle a réclamé la relaxe de la plupart des inculpés, et même les avocats de ceux qui ont reconnu les faits ont été offensifs.

Ainsi, Me Terrel, bien que Jean-Noël Bardy, son client, ait reconnu avoir eu des attouchements sexuels avec des mineurs, a contesté les témoignages des enfants, en parlant de « *leurs mensonges et de leurs contradictions* ». L'avocate a précisé qu'elle s'était refusée à les contredire à la barre pour « *ne pas leur faire subir un déshonneur de plus* », pour ne pas les traumatiser.

Me Revon, pour Jean-Patrick Lanès, a voulu faire comprendre que son client, âgé de trente ans, « *est un enfant du Coral vivant l'imaginaire des enfants, sans mesurer ce que certains gestes impliquent* ». Il a demandé au tribunal une dispense de peine. Le procès des témoignages a également été instruit par Me Jean-Augustin Terrin en faveur de Roger Cortès, ancien éducateur du Coral, aujourd'hui responsable d'un centre pour jeunes à Neffiès, dans l'Hérault.

En conclusion, Me Jacques Vergès, pour Marie et Claude Sigala, et Me Charrière-Bournazel pour ce dernier, ont sonné la charge sous les yeux impassibles du tribunal. Me Vergès — talent et démesure réunis — porté par un public acquis aux inculpés, devait affirmer : « *Nous assistons aujourd'hui à un procès de sorcellerie ; nous assistons à une offensive de l'ordre moral (...). Il nous est impossible de donner quitus à l'instruction, à la police. Ce serait trop facile. Nous sommes victimes d'un policier menteur et d'un juge obsédé.* »

Auparavant, Mes Jean Lafon, pour Gérard Durand, professeur de musique, et Tixier-Vignancour pour Raymond Huryta, ancien directeur de colonie de vacances, avaient plaidé afin d'obtenir la compréhension du tribunal. Leurs clients ont reconnu les faits qui leur sont reprochés. Me Lafont a fait valoir que chez les pédophiles le rôle du « père » fait écran au rôle de l'« amant ».

Jugement le 6 mars.

LAURENT GREILSAMER.

DANS LES ARDENNES

Une jeune enseignante est la victime indirecte d'une querelle entre membres du Front national

De notre correspondant

Charleville-Mézières. — Un sympathisant actif du Front national, M. Francis Laurenge, chômeur, cinquante-deux ans, a gravement blessé d'un coup de carabine 22 long rifle, une jeune enseignante, âgée de vingt-huit ans, Mlle Anne Pique, à Monthermé, dans les Ardennes. Mlle Pique est la victime indirecte d'une querelle juridique qui dure depuis de longs mois et qui oppose, autour d'un château ardennais, des membres et des sympathisants du Front national (le Monde du 17 octobre 1985).

A l'origine de cette affaire, la décision de Mme Marie-Louise Monnier, soixante-treize ans, adhérente du Front national, d'offrir l'usage de son château et de son domaine de Monthermé (une propriété estimée à plus de 2 millions de francs) aux amis de M. Le Pen.

Pour régler cette tractation apparut alors M. Bernard Dumas, ancien candidat du Front national aux élections cantonales dans la Somme, se présentant à la propriétaire comme un proche de M. Le Pen. Mme Monnier signe alors en sa seule faveur, contre un franc symbolique, un bail de location à long terme. Or, quelques jours plus tard, elle conteste cet accord et déclare avoir *été abusée* par M. Dumas, mais le bail est signé et celui-ci est devenu entre temps un très légal locataire. Il occupe les lieux et Mme Monnier se trouve à la porte de son domaine. Après cette mésaventure, celle-ci a reçu le soutien des militants du Nord du parti d'extrême droite et celui de Jean-Marie Le Pen, qui se porte partie civile à ses côtés après avoir renié M. Dumas.

Une information judiciaire a été ouverte, parallèlement aux procédures civiles en cours. Mettant à profit un jugement annulant le bail — le locataire peut toujours interjeter appel et suspendre l'exécution de ce jugement — et une absence de M. Dumas, des amis de Mme Monnier et de M. Laurenge s'installent au château et, armés, montent la garde, afin d'empêcher M. Dumas de réintégrer les lieux.

Ce dernier s'est présenté, il y a une dizaine de jours, au château, accompagné par les gendarmes. Mais face à la détermination des amis de Mme Monnier, il est reparti après une vive discussion, la présence des forces de l'ordre ayant évité d'éventuels affrontements. Mais dans ce climat de tension, le drame a éclaté. Par méprise ou par peur, M. Laurenge a tiré, atteignant aux jambes Mlle Pique, complètement étrangère à cette affaire : jeune enseignante au collège voisin, Mlle Pique se promenait paisiblement sur la berge de la Meuse, aux abords du château, pour se détendre entre deux cours. Aujourd'hui Francis Laurenge est incarcéré en attendant que l'imbroglio juridique se dissipe et Mme Monnier, entourée de ses « amis » est revenue chez elle. Mais à quel prix...

JEAN DRUART.

● *Nantes : le meurtrier d'une fillette écroué.* — Jean-Marie Boyer, vingt-sept ans, inculpé du meurtre et du viol d'une fillette, Nathalie Taurelle, onze ans, commis lundi 13 janvier, à La Chapelle-sur-Erdre, près de Nantes, a reconnu les faits qui lui ont été reprochés.

Jean-Marie Boyer — qui a été écroué — avait été arrêté, jeudi soir, par les gendarmes au château de La Pannetière, à La Chapelle-sur-Erdre, non loin de l'endroit où la fillette avait été découverte étranglée, poignardée et violée.

Nathalie avait disparu, lundi matin, alors qu'elle devait prendre le car pour se rendre au collège privé Notre-Dame-de-Lourdes, à Nantes, où elle était en classe de sixième (*le Monde* du 15 janvier 1985).

Les fausses factures de Marseille

NON-LIEU POUR M. JEAN MASSE ET TROIS AUTRES INCULPÉS

La chambre d'accusation de Paris vient de rendre un non-lieu en faveur de M. Jean Masse, ancien député socialiste et ancien adjoint au maire de Marseille. M. Masse était poursuivi pour complicité d'escroquerie dans l'affaire des fausses factures : il avait présidé, le 5 juin 1978, la réunion de la commission des marchés lors de l'adjudication des travaux de voirie à la Coopérative d'entreprise générale du Midi (CEGM) dont M. Jacques Venturi était PDG et MM. Dominique Venturi et Roger Salel, administrateurs. Ces trois dirigeants, inculpés d'escroquerie et d'usage abusif du terme de coopérative, ont eux aussi bénéficié d'un non-lieu.

Cette affaire, instruite par la cour de Paris à la suite d'un arrêt de la chambre criminelle de la Cour de cassation du 4 mars 1983 — en raison de la *qualité d'adjoint au maire* de M. Masse, — était une incidente du gros dossier des fausses factures de Marseille. Cette dernière affaire a valu à M. Salel une condamnation à six ans de prison, à M. Jacques Venturi cinq ans et à M. Dominique Venturi quatre ans d'emprisonnement en appel (*le Monde* daté 7-8 juillet 1985).

● *Un décret sur l'enregistrement des procès.* — La loi permettant de filmer les procès est devenue applicable, mais en principe seulement, car, si le décret assurant son entrée en vigueur est paru au *Journal officiel* du 17 janvier, les membres de la commission chargés de donner leur avis sur la nécessité d'enregistrer tel ou tel procès n'ont toujours pas été nommés. Cette commission comprendra des parlementaires, le directeur des archives, des historiens, des magistrats, des avocats et deux journalistes. Le décret du 17 janvier précise que la décision d'autoriser ou de refuser l'enregistrement d'un procès pourra faire l'objet d'un recours, selon les cas, devant le tribunal des conflits, le Conseil d'Etat ou la Cour de cassation. Rappelons que l'enregistrement des audiences ne peut avoir lieu que pour le procès présentant « *un intérêt pour la constitution d'archives historiques de la justice* » et que la diffusion ne pourra être décidée qu'après un délai de vingt ans.

Culture sur ordinateur

(Suite de la première page.)

Une expérience menée pendant deux ans dans une école *maternelle* (2) a montré que la compréhension de certaines propriétés des formes dessinées était nettement améliorée ainsi que la stratégie de recherche du sens des mots et des phrases écrites.

Au-delà de la connaissance, c'est une meilleure intégration au groupe qui est permise par l'ordinateur, grâce aux échanges verbaux occasionnés par le maniement du nouvel outil. Certains handicaps peuvent même être surmontés du fait de la dédramatisation de l'enseignement.

Mais l'appareil ne permet pas le passage du vécu à une expression du vécu. Autrement dit, les *enfants peuvent parfaitement* décrire un espace et un plan concret (position d'une boutique dans telle rue et manière d'y aller en traversant un pont), mais n'arriveront pas à formaliser ce espace.

Le micro-ordinateur éducatif peut donc être mieux qu'un gadget, mais jusqu'où compter sur lui pour ouvrir l'intelligence ? La plupart des professeurs traitent la machine comme un adjuvant de l'enseignement (3), au même titre que des diapositives ou des cassettes-vidéo défilant leurs images sur un écran de télévision.

Les techniques nouvelles ne font qu'illustrer le cours qui reste le noyau central. Elles ne doivent surtout pas détourner du colloque avec l'enseignant, seul capable d'adapter souplement le savoir qu'il transmet aux exigences de son public.

Certains chercheurs sont beaucoup plus ambitieux pour le micro-ordinateur et son apport au *développement* de l'esprit. Un homme comme Seymour Papert (4) *estime que c'est toute* la vision de l'éducation qui doit être revue depuis l'apparition de la puce électronique. Actuellement, la recherche pédagogique est orientée vers l'amélioration de l'enseignement en classe. « *Mais si l'on prend pour modèle d'un apprentissage réussi celui de l'enfant qui apprend à parler, processus qui se déroule sans enseignement délibéré et organisé, alors toute l'orientation change de cours.* »

L'ordinateur est, pour lui, porteur de semences, de germes, et s'il est bien utilisé, il pourrait permettre d'acquérir, sans douleur, comme la langue maternelle, ce qui est inculqué à grand peine dans un établissement scolaire. « *Ce qui implique évidemment la disparition de l'école telle que nous la connaissons actuellement* ». Par une tout autre voie, Papert rejoint certains thèmes d'Ivan Illich, aujourd'hui bien oublié.

Le syndrome d'« If... Go To »

Contre le tout ordinateur, un autre expert, Bruno Lussato a réagi (5), on le sait, et ses analyses devraient être remises en mémoire à l'heure où Jean-Pierre Chevènement agit sur deux fronts : celui de la diffusion massive des micro-ordinateurs dans l'enseignement, et celui de la diversification des filières menant au baccalauréat.

Bien sûr l'informatique pourra débarrasser la mémoire de l'enfant d'une foule de choses dont elle n'a que faire : tout ce qui est routinier, aisément franchissable, tout ce qui peut s'énoncer en « langage dur ». Mais l'ordinateur sera incapable de communiquer l'envie d'apprendre l'histoire, et il n'est pas bon qu'un individu s'adapte à la machine.

A dix ans, il est beaucoup plus facile de manier un ordinateur que de jouer une sonate de Mozart. « *Un enfant qui débute par l'information « molle » — la musique, le théâtre, la danse — peut très facilement dans un deuxième temps acquérir des connaissances « dures » : disciplines scientifiques, langage de l'ordinateur, alors que l'inverse n'est pas vrai.* »

Le cerveau se modèle puissamment dans les premiers âges de la vie. Attention, de ce fait à la nourriture éducative qu'on donne à l'enfant. Si elle est principalement constituée de langage « dur » compréhensible par l'ordinateur, le mal risque d'être irrémédiable.

Nous courons le danger de former des générations gravement atteintes par la maladie qui touche déjà beaucoup d'informaticiens : celle du *If... Go To*. « *Si... Allez à...* » Telle est la logique de l'ordinateur. *Si* vous recevez telle réponse, *allez à* : à tel ou tel chapitre. « *L'esprit de l'homme, si subtil, risque alors de se transformer en gare de triage.* »

Un bon maître sera toujours supérieur au meilleur des ordinateurs. La fièvre de la modernisation ne doit pas le faire oublier. On ne peut réveiller tous les enfants, comme le père de Montaigne, au son de l'épinette ou de la viole, mais gardons le jeune âge de la *drogue* de l'ordinateur.

PIERRE DROUIN.

(2) Article de Jeanine Chauvin, Kamila Elmeri, Martine Bombidaj et Jacques Perriault, cf. *la Provocation* (CESTA, 1, rue Descartes, 75005 Paris).

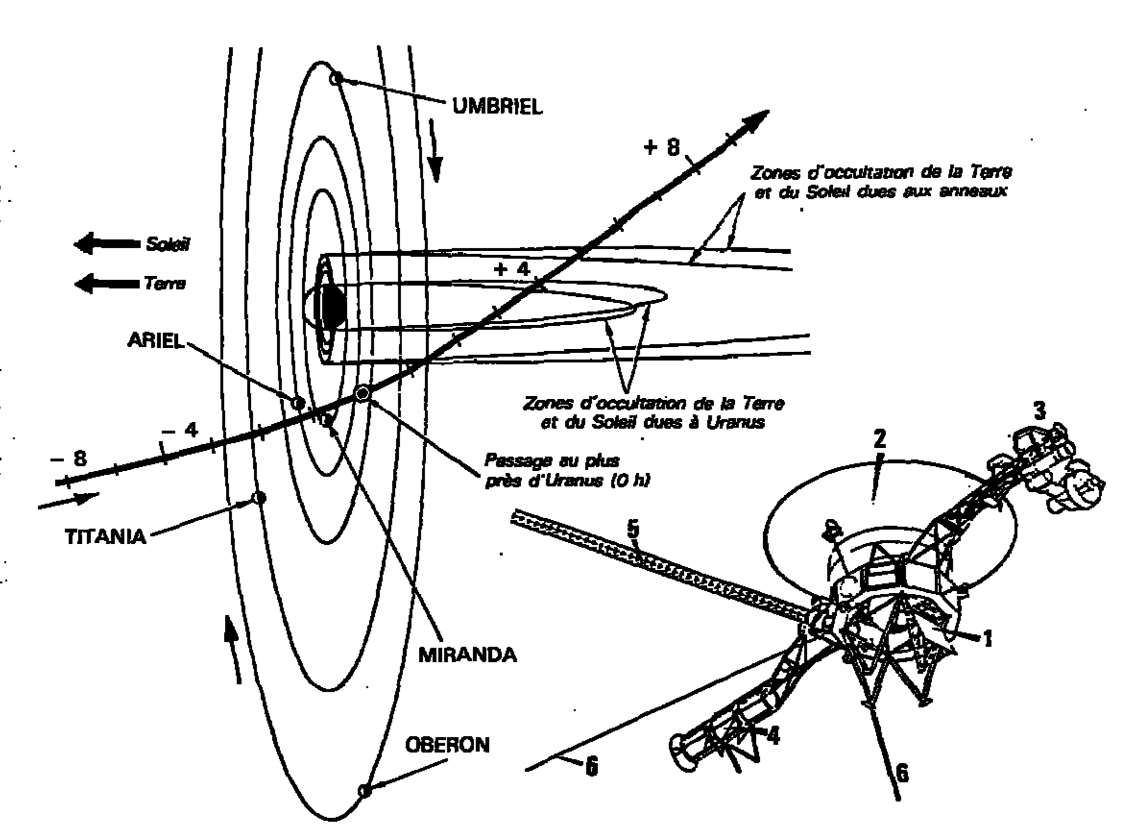
(3) Lire le reportage de Joseph Fitchett à Lille dans le numéro du 28 novembre 1985 de l'*International Herald Tribune*.

(4) Dans son livre *Jaillissement de l'esprit*. (Flammarion).

(5) Notamment dans *le Défi informatique*. (Fayard).

Société

Sept nouveaux satellites pour Uranus



A mesure qu'elle s'approche d'Uranus, la sonde américaine Voyager-2 multiplie ses découvertes. Après avoir mis en évidence l'existence d'un nouvelle Lune autour de la planète géante (*le Monde* du 10 janvier), ses instruments viennent de détecter l'existence de sept autres satellites inconnus jusqu'ici.

Situées entre les anneaux d'Uranus et le satellite Miranda, ces sept lunes dites *« internes »* gravitent dans une zone soumise à de fortes forces de marée qui s'opposent à la formation d'importantes agglomérations de matière, et au sein de laquelle anneaux et satellites interagissent sans cesse.

Des observations analogues avaient déjà été faites aux abords de Jupiter et de Saturne. Cela fait dire à l'astronome français, M. André Brahic, qu'il pourrait s'agir là d'un *« phénomène général propre aux planètes géantes »*, dont l'étude devrait apporter de nouvelles précisions sur la formation du système planétaire. Une découverte importante qui, selon l'astronome, *« permettra d'observer les mécanismes fondamentaux de la gravitation »*.

● *Nouveau retard pour Columbia.* – Les nuages ont une nouvelle fois empêché, samedi 18 janvier, les astronautes de la navette Columbia d'atterrir en Floride, et ils s'apprêtaient à faire une tentative dans le désert de Californie, à la base Edwards. Le contrôle au sol a averti le commandant Robert Gibson de ce changement de programme dix-huit minutes avant la mise à feu des fusées d'atterrissage. La navette joue décidément de malchance et, après de multiples départs ratés, elle essaie d'atterrir depuis trois jours. Elle devait faire le tour de la Terre une nouvelle fois et essayer d'atterrir à Edwards vers 13 h 59 GMT.

LE « BOUCLIER DE DALKON » EN ACCUSATION

Le stérilet qui rend stérile...

Toute femme qui a porté un stérilet de marque Dalkon Shield peut, jusqu'au 30 avril 1986, porter plainte contre le fabricant américain auprès d'un tribunal de Virginie. Tel est le message actuellement diffusé dans quatre-vingts pays par la société A. H. Robins Company, le fabricant de ce stérilet.

L'affaire remonte aux années 70, au moment de la commercialisation sur une large échelle d'un dispositif intra-utérin en plastique dénommé Dalkon Shield ou « bouclier de Dalkon » du nom de la firme qui l'avait mis au point. Entre 1971 et 1974, 4 500 000 stérilets de ce type furent vendus dans le monde, dont plus de la moitié aux Etats-Unis. 3 600 000 furent, estime-t-on, utilisés dont 70 000 en France. Informé de l'apparition de complications médicales dès 1973, le fabricant décida de retirer ce produit du marché américain. La commercialisation fut définitivement interrompue à l'échelon international en mars 1975.

Commença alors un affrontement paradoxal entre l'administration américaine, qui minimisa les inconvénients de ce stérilet, et son fabricant qui estimait, lui, que son produit devait être retiré, y compris chez les femmes pour qui son utilisation n'entraînait aucune complication médicale. Une enquête initiale de la Food and Drug Administration avait pourtant établi l'existence d'une corrélation entre le port de ce stérilet et des cas de décès et d'avortements secondaires à des infections. Des cas de stérilité lui ont aussi été attribués.

En octobre 1984, la firme américaine insistait une nouvelle fois à l'échelon international pour que les femmes qui utilisent ce stérilet le fassent retirer, même en l'absence de toute complication. Parallèlement, l'affaire prit aux Etats-Unis une dimension juridique considérable, treize mille plaintes étant déposées contre le fabricant. La société Robins demanda alors à un tribunal de faillite de fixer une date limite pour le dépôt des plaintes. Celle-ci a été fixée au 30 avril prochain.

« Toute personne ayant l'intention de porter plainte, a expliqué lors d'une conférence de presse tenue à Paris le docteur Pagac, président européen de A.H. Robins Company, *doit envoyer une lettre ou une carte postale comportant son nom et son adresse, ainsi qu'une attestation de demande de recours »* (1). Ces personnes recevront ensuite un questionnaire composé d'instrutions complémentaires, permettant de faire enregistrer leur plainte par le tribunal compétent. Cette disposition concerne à la fois les femmes chez lesquelles un stérilet Dalkon Shield a été posé, – qu'il y ait eu ou non apparition de troubles médicaux, – mais aussi toute personne (époux, enfants) pouvant avoir subi des dommages en corrélation avec le port de ce stérilet. Cette demande de recours ne nécessite pas de faire appel à un avocat.

JEAN-YVES NAU.

(1) Le courrier doit être adressé à : Dalkon Shield P.O. Box 444, Richmond, Virginia, 23 203 USA.

● *L'Arabie saoudite et le SIDA.* – Les étrangers demandant un visa pour l'Arabie saoudite devront désormais présenter un certificat médical spécifiant qu'ils ne sont pas porteurs du virus du SIDA, a annoncé, le 17 janvier, l'ambassade d'Arabie saoudite à Londres. Deux cas de SIDA – les premiers officiellement répertoriés dans un pays musulman – ont été observés en Arabie saoudite. Dans les deux cas, une transfusion de sang en provenance des Etats-Unis semble avoir été à l'origine de la maladie. – *(Reuter, AP.)*

LE TOURNOI DES MAITRES DE TENNIS

Brad Gilbert ne recommencera plus

En battant respectivement Tim Mayotte (6-3, 6-3) et Brad Gilbert (6-1, 6-2), Ivan Lendl et Anders Jarryd se sont qualifiés, le 17 janvier, pour les demi-finales du Tournoi des maîtres, où ils devaient affronter, le 18, Andres Gomez et Boris Becker.

De notre envoyé spécial

New-York. – Brad Gilbert a passé, vendredi, la plus mauvaise soirée de sa carrière. Non seulement le jeune Américain a pris une sévère leçon de tennis contre le Suédois Anders Jarryd, mais, de surcroît, il a dû affronter l'hostilité sourde des quelque treize mille spectateurs du Madison Square Garden, qui ne lui pardonnaient pas d'être sur le court à la place de John McEnroe, ce champion qu'ils adorent détester.

Inconsciemment, le public reprochait en effet à Gilbert d'avoir éliminé l'ancien numéro un mondial et de lui infliger ensuite un médiocre spectacle. Mais n'était-il pas le baudet de la fable, ce modeste joueur invité à partager la gloire des grands ? Après tout, ce n'était pas sa faute si McEnroe, empêtré dans une *love story* avec Tatum O'Neal, n'a pas vraiment la tête au tennis. Lui, il a fait simplement son « job » de joueur, comme il avait gagné son billet d'entrée au Madison Square Garden, en galérant, ce forçat de la raquette, toute une saison sur le circuit du grand prix. Tant pis s'il n'a pas fait le poids en quarts de finale contre le troisième Suédois. C'était la règle du jeu. Mais cette règle est-elle vraiment la bonne ? Les organisateurs du Masters se posaient sérieusement la question avec d'autres arrière-pensées que le résultat d'un simple match.

Le Masters a eu du succès parce que ce n'était pas un tournoi parmi d'autres. C'était l'occasion de présenter les meilleurs du moment, dans un cadre prestigieux, comme des joyaux dans un écrin. A l'origine, la formule retenue (*round-robin* de huit joueurs, c'est-à-dire deux poules de qualification de quatre) permettait aux spectateurs de voir chaque champion plusieurs fois dans la phase préliminaire. Un Bjorn Borg, un Jimmy Connors ne risquaient pas d'être sortis au premier match. Pour disputer la finale, le premier de la poule rouge rencontrait le second de la poule bleue et le premier de la poule bleue affrontait le second du groupe rouge en demi-finale. C'était simple.

Malheureusement, par calcul sordide, des joueurs ont « soldé » des matches de qualification pour ne pas se retrouver devant tel ou tel adversaire dès les demi-finales. Pour pallier ses abus, les organisateurs optèrent en 1982 pour l'élimination directe dans un tableau de douze joueurs, les quatre meilleurs n'entrant en lice qu'au deuxième tour. L'ennui, pour le public qui paye chèrement ses places (100 dollars pour un fauteuil en bordure du court), c'était que les vedettes disputaient un match de moins. Le spectacle en souffrait donc un peu.

Seize concurrents

En même temps qu'ils ont changé de commanditaire, les responsables du grand prix ont décidé de qualifier cette année seize concurrents. C'était la solution la plus sportive après le *round-robin*. Mais, au-delà des péripéties du premier tour – forfait de Connors, défaite de McEnroe, performance de Becker, – ce tournoi modèle réduit n'a pas séduit. Or, s'il ne devait plus séduire, ce serait toute l'économie de l'événement qui serait compromise. L'entreprise tennis ne pourrait pas se le permettre.

En dépit des conflits d'intérêts pendant devant les tribunaux américains entre les agents des joueurs et les responsables du jeu à propos du partage des responsabilités dans l'organisation du circuit, l'unanimité s'est faite sur ce point à la faveur de la présence à New-York de tous les directeurs de tournois du monde. Persévérer serait suicidaire. Le directeur du Masters, Gene Scott, devait donc annoncer prochainement le retour à l'ancienne formule du *round-robin*.

Pour éviter les tricheries, deux solutions ont été envisagées : soit la qualification directe pour la finale des premiers de chaque poule ; soit le tirage au sort des demi-finalistes entre les deux premiers de chaque groupe. La deuxième hypothèse a l'avantage de permettre l'organisation d'une session supplémentaire, autrement dit de recevoir des spectateurs et des droits de télévision supplémentaires. Elle a le plus de chance d'être retenue. Dans ce cas, les huit meilleurs de la saison écoulée pourrait ainsi recommencer à en découdre comme par le passé. *« C'est la seule bonne solution puisque, contrairement au reste de l'année, les gens n'achètent pas leur billets pour une journée sans être sûr des joueurs en lice, mais pour une rencontre particulière de leur favori »*, nous a confié un directeur de tournoi.

Brad Gilbert n'a donc plus de souci à se faire. Il ne sortira plus du Madison Square Garden comme un cancre à bonnet d'âne un jour de distribution des prix. Lui, et tous les autres besogneux des courts, même s'ils sont capables de battre une fois dans leur carrière le champion du monde, n'auront plus aucune chance d'être dans le carré d'as du Masters.

ALAIN GIRAUDO.

● ATHLÉTISME : *Records en salle.* – Plusieurs meilleures performances mondiales ont été établies par des athlètes américains, vendredi 17 janvier, au cours de la réunion en salle de Los Angeles : 1 min 46 s 8/100 sur 880 yards par Johnny Gray ; 5 s 92/100 au 50 yards haies par Greg Foster ; et 17,50 mètres au triple saut par Charles Simkins.

● SKI ALPIN : *Descente de Kitzbühel.* – L'Autrichien Peter Wirnsberger a remporté sa troisième victoire consécutive cette saison, vendredi 17 janvier, à l'occasion de la descente de Kitzbühel (Autriche) devant son compatriote Erwin Resch et le Suisse Pirmin Zurbriggen.

● PMU : *Abandon du pari « Derby ».* – Lancé en septembre 1985 à grand renfort de publicité, le « Derby » n'est jamais devenu le « dada » des parieurs qui le jugeaient trop compliqué. Il sera abandonné après le 5 février.

● *L'avion du Paris-Dakar retrouvé.* – Le contact a été rétabli, samedi 18 janvier vers 9 h 30, avec le petit avion de tourisme Cessna 182 qui suivait le Paris-Dakar et dont on était sans nouvelles depuis jeudi. Ses occupants sont sains et saufs et l'appareil qui s'était posé près du petit village de Boukanga, à la frontière du Mali et de la Guinée, était en état de redécoller.

M. FRANÇOIS LÉOTARD

invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. François Léotard, secrétaire général du Parti républicain, sera l'invité de l'émission hebdomadaire *« Le grand jury RTL-le Monde »*, dimanche 19 janvier, de 18 h 15 à 19 h 30.

Le député UDF du Var, maire de Fréjus, répondra aux questions d'André Passeron et Christine Fauvet-Mycia du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et de Gilles Leclerc, de RTL, le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

LE RALLYE DE MONTE-CARLO

Retour de Citroën

Vingt ans après la dernière victoire d'une DS 21 dans le Rallye de Monte-Carlo, Citroën revient à la compétition. Par la grande porte. En alignant deux BX 4 TC au départ du plus prestigieux des rallyes, qui se déroule du 18 au 24 janvier. C'est un événement pour tous les « citroënistes » fanatiques et nostalgiques. Ils attendent avec une joie sadique que la marque aux chevrons mette en déroute l'armada des Peugeot, Audi, Lancia et autre Austin-Metro.

Ce rêve n'est pas partagé par les responsables du service compétition de Citroën, ressuscité en 1980 avec le retour de Guy Verrier, cinquante-huit ans, un ancien pilote de la marque. *« La voiture n'a été terminée qu'en décembre. Il nous a manqué deux mois de préparation pour être vraiment compétitifs »*, fait-on remarquer chez Citroën, en rappelant que Lancia s'est rodée sur quatre rallyes, avant de remporter le RAC en Grande-Bretagne au mois de décembre dernier.

Auparavant, la voiture italienne avait tourné pendant près d'un an en essais privés. Comme la Metro. Comme la Ford RS 200, qui fera ses débuts au Rallye de Suède. En conséquence, la firme française aborde le Monte-Carlo avec des ambitions modestes. *« Je ne serais qu'à moitié surpris si nos voitures ne sont pas à l'arrivée »*, confiait récemment Guy Verrier après *« l'épidémie de soupapes »* – en voie de guérison – dont ont souffert les BX 4 TC les dernières semaines. Ce retard dans la préparation ne sera pas le seul handicap.

La voiture a été conçue à une époque où le monde des rallyes amorçait sa révolution. Mais Citroën n'a pas voulu changer de cap. La BX est longue, large, lourde (1 100 kilos), avec un moteur longitudinal situé à l'avant alors que la mode est aux bombes compactes, légères, et bien équilibrées par un moteur central arrière. C'est le résultat d'une obsession maison : éviter le dérapage financier.

Guy Verrier a respecté le cahier des charges fixé par Jacques Calvet à son arrivée à la direction de Citroën, c'est-à-dire ne pas dépasser un prix plafond de 240 000 francs pour les deux cents exemplaires que le règlement oblige à construire. Malgré son look tapageur, la BX 4 TC ne débarque pas d'une autre planète. Toutes les pièces proviennent du groupe PSA, et Citroën-compétition – une équipe d'une cinquantaine de personnes seulement – a dû recourir à de nombreux sous-traitants. D'où les retards et des solutions technologiques parfois en retrait par rapport à la concurrence.

Une vraie « Africaine »

Sans prétention pour sa première sortie en compétition (*« Nous sommes là pour voir et apprendre »*), la BX 4 TC n'est toutefois pas sans atout. Le principal réside dans la suspension hydropneumatique chère à la marque. Elle confère une tenue de route impeccable en terrain cassant, et permet de « faire passer » toute la puissance du turbo. Les techniciens de Citroën-compétition soulignent aussi l'avantage du moteur en porte à faux avant pour la tenue de cap à grande vitesse.

Si son encombrement la pénalise sur les routes étroites de l'Ardèche, la BX devrait être une vraie « Africaine », plus à l'aise sur les pistes du Safari Rallye que dans les épingles du tour de Corse. Incapables de sprinter sur le goudron avec les favoris, les voitures de Jean-Claude Andruet, quarante-trois ans, et de Philippe Wambergue, trente-sept ans, pourraient tenir leur rang si la neige recouvre le Monte-Carlo.

Misant sur la fiabilité de son matériel, Guy Verrier caresse l'espoir d'une place d'honneur à la fin du championnat du monde des rallyes 1986. Mais il souhaite tout autant voir son équipe 100 % française se mêler de temps à autre à la bagarre des cinq prétendants au titre. Dans cette double perspective, Jean-Claude Andruet aura pour mission de tenter la performance. Sur des parcours partiels, au cœur de la Chartreuse, il s'est montré aussi rapide que certains favoris. Fin metteur au point, pilote essayeur chez Citroën depuis 1982, Philippe Vambergue se tiendra en revanche à l'écoute de sa BX nº 17 pour l'emmener à l'arrivée. *« De toute façon,* conclut-on avec philosophie, au siège parisien de Citroën, *la simple participation à la compétition est positive pour un constructeur qui souhaite se donner une image sportive. »*

JEAN-JACQUES BOZONNET.

Carnet

Décès

– Mme Albina du Boisrouvray
et M. Georges Casati,
M. et Mme Bruno Bagnoud,
M. David Bagnoud,
M. et Mme Hans Schutz,
Les familles parentes, alliées et amies,
Ainsi que tous ses amis d'Air-Glaciers,

ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. François-Xavier BAGNOUD,
pilote d'hélicoptère,
ingénieur en aéronautique,

leur très cher fils, beau-fils, frère, neveu, filleul, parent et ami,
arraché tragiquement à leur tendre affection le 14 janvier 1986, au Mali (Afrique), à l'âge de vingt-quatre ans.

Une messe sera célébrée en l'église Sainte-Rita, à Genthod-Bellevue, Genève, le samedi 18 janvier, à 14 h 30.

Une messe de sépulture sera célébrée en l'église du Châble (Valais), le lundi 20 janvier, à 11 heures.

L'inhumation suivra au cimetière du Châble.

Domicile mortuaire : « Bois Malagny », 51-55, route de Malagny, 1294 Genthod.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

« On ne voit bien qu'avec le cœur.
L'essentiel est invisible pour les yeux. »
(*Le Petit Prince*, Saint-Exupéry.)

(*Le Monde* du 16 janvier.)

– Le président,
Le bureau,
Le conseil d'administration,
Le conseil scientifique,
Et le personnel de l'Ecole des hautes études en sciences sociales,

ont le regret de faire part du décès de

Jean CASSOU,
directeur d'études.

(*Le Monde* du 18 janvier.)

– Mme J. G. Dollfus,
son épouse, à Paris
M. et Mme J. Louis Dollfus, à Annecy,
M. et Mme Michel Dollfus, à Poitiers,
M. et Mme Guy C. Ledoux, à Saint-Tropez,
M. et Mme Bernard Dollfus, à Paris,
ses enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean G. DOLLFUS,
architecte DPLG,

survenu le 15 décembre 1985.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Un culte aura lieu en sa mémoire, le vendredi 24 janvier 1986, à 18 heures, au temple réformé de l'Oratoire, 145, rue Saint-Honoré, à Paris-1er.

– Les membres du Cercle Bernard Lazare

ont la tristesse de faire part de la disparition du

docteur Benjamin GINSBOURG,
membre fondateur
et président de leur organisation,

et assurent sa famille de leur profonde sympathie.

Messes anniversaires

– A la demande et en présence de SAR le prince Henri de France, comte de Clermont,
une messe sera célébrée, en l'église Saint-Eustache, à la mémoire du

roi Louis XVI,

le 21 janvier 1986, à 17 h 30.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

● *Le calendrier scolaire adopté.* – M. Jean-Pierre Chevènement a décidé d'adopter définitivement le calendrier scolaire qu'il avait présenté au conseil supérieur de l'éducation nationale, le vendredi 17 janvier, et que celui-ci a approuvé par 21 voix contre 7 et 6 abstentions (*le Monde* du 17 janvier). Dans la présentation du calendrier, les zones 1 et 2 ont été regroupées (sans que cela entraîne de modifications pratiques) et la zone 3 devient la zone 2. Les petites vacances intermédiaires étant légèrement allongées par rapport à l'an dernier, M. Chevènement a souhaité que soient organisées à cette occasion *« un maximum d'activités périscolaires par les associations et collectivités locales, comme pendant les vacances d'été »*.

DANS NOTRE PROCHAIN NUMERO

Le Monde
ÉCONOMIE

« LA », UNE CHORÉGRAPHIE DE FRANÇOIS VERRET

L'opéra de gestes

Depuis l'arrivée de Rudolf Noureev à la direction de la danse, le ballet de l'Opéra ne refuse plus le *modernisme* ; il gambille avec Lucinda Child, répète avec Merce Cunningham et Dominique Bagouet. Le Groupe de recherches chorégraphiques de l'Opéra, menacé dans son domaine réservé, contre-attaque sur fond d'affiche signée Brétecher. Pour son programme de rentrée, il présente *Beethoven and Booth* (un jeu délicat de David Gordon avec des structures de bois) et *On doute la nuit*, de Jacques Garnier, glissement progressif et symbolique du calme à la violence, d'un style plutôt imprécis et daté.

On sort d'une semi-torpeur en fin de soirée avec *La*, de François Verret, conte médiéval éblouissant et fou sur un thème cher aux chorégraphes actuels : la fascination de la décadence. Pavanes et tournois, violences et cours d'amour, se catapultent dans les lueurs crépusculaires. Une cloche éperdue, des piaffements de chevaux, des chansons à boire, projettent les danseurs dans des trajectoires cassées. Des jeunes filles entravées oscillent sur une mélopée de Ghédalia Tazartes ; un bel éphèbe (Jean-Christophe Paré) froisse nerveusement sa robe argentée. Un chevalier à tête d'oiseau passe lentement traînant dans son sillage tout un bestiaire à la Jérôme Bosch.

Démons et merveilles, *La* est un jeu poétique et diabolique, un travail sur une nouvelle forme de théâtre, l'opéra de gestes.

★ Opéra-Comique, 20 h 45, jusqu'au 18 janvier.

« Comment danser avec une armure ? »

Très chic avec son écharpe rouge, François Verret n'a pas, pour autant, perdu ses airs de loup affamé. Après une traversée du désert (danseuse accidentée, spectacles et tournées annulés), il a commencé une installation discrète à Orléans et revient en beauté. Il ne revient pas seul. S'avançent, d'un pas égal, Ghedalia Tazartes le musicien, Rémi Nicolas, sorcier des lumières, le décorateur Goury, le comédien Alain Rigout. Pour la danse, Anne Koren, Mathilde Monnier, et un nouveau, le Hongrois Joseph Nadj.

« *La* est une création collective, *dit Verret*, avec ceci de paradoxal que personne ne croit à la création collective. Nous avons voulu systématiser l'association d'idées et donner une torsion aux codes de la danse. Après une visite aux stocks de l'Opéra, nous sommes partis sur le thème des armures. Comment travailler avec une armure ? Comment danser avec une contrainte ? Nous avons discuté entre nous, et tout préparé sur le papier. Ensuite, chacun s'est chargé de travailler avec les danseurs sur une séquence particulière.

» Nous disposions de six semaines. Avec plus de temps on aurait pu associer les danseurs à la création, utiliser ce qu'ils proposaient. L'intérêt pour nous, cette fois, c'était de n'être pas en scène, de n'être que le regard de ce qui se construit.

» De tout ceci très vite s'est dégagée l'idée d'une situation à la charnière de deux époques — attente confuse de changements vécus dans l'espoir, l'angoisse, l'amour et la violence avec des masques, des armures et des carapaces qui se disloquent, — métaphore d'un bouleversement. »

Propos recueillis par
MARCELLE MICHEL.

LES PHOTOGRAPHIES DE DENIS ROCHE

Le territoire amoureux

« Comment parvenir à voir du premier coup d'œil des choses pour la seconde fois ? » C'est sur cette belle phrase de Jean Paulhan que s'ouvre le dernier livre de Denis Roche *Conversations avec le temps*. Toute énigmatique qu'elle soit, cette interrogation ne doit pourtant pas effrayer. Ce magnifique petit livre de photographies est écrit comme un très grand roman d'amour.

Tout commence par l'ombre projetée sur le sol d'un homme et d'une femme dont il est quasiment impossible de situer la présence. La légende révèle seulement que la photo a été prise le 22 juillet 1985, à Linderhof, en Allemagne fédérale. Mais d'emblée le ton est donné. Denis Roche nous convie à feuilleter son album de voyage, de vacances et de souvenirs, entièrement baigné par le désir et la douceur de vivre ensemble.

Rien d'exceptionnel pourtant dans la succession de ces trente-cinq photographies, publiées comme un texte, scindées en trois chapitres, qui relatent les moments de la vie d'un couple que l'on suit à la trace, en voiture ou dans sa chambre d'hôtel, sur la plage de Porto-San-Giorgio ou la terrasse désertée d'un café de Louqsor.

L'impudeur qui consiste à montrer ce qui est normalement destiné à rester privé provoque ici un charme étrange. Et l'on se prend à sourire de ce jeu de cache-cache visuel où, par de subtils glissements de sens et des mini-facéties, à coups de suspens et de clins d'œil, le regardeur est amené à recentrer sa vision, vérifiant par le simple déplacement d'une paire de lunettes qu'en matière de photographie, tout n'est que leurre et illusion.

Dans le second chapitre, intitulé « La bibliothèque des images », on éprouve même la surprise de se voir pris en photo. Et, passant d'un lieu à l'autre, glissant du portrait nu d'une femme sans tête à celui d'Ungaretti le 1er avril 1965 à l'hôtel Pont-Royal, on assiste à des fragments de comédie, des bouts de films sans dialogues, de courtes péripéties où la réalité chavire.

Alternant les « occasions formelles » et l'expression des sentiments, Denis Roche sait mieux que personne que toute photographie est un autoportrait. Mais, avec le temps, le face-à-face qu'il entretient avec lui-même rature peu à peu son image. S'éclipsant au profit de ce qu'il voit, l'appareil, utilisé autrefois comme une machine à écrire, ne retient plus que l'allongement de son ombre, le bout de ses souliers comme unique témoin d'une présence physique.

Il n'y a pas d'hermétisme dans tout cela. Autant qu'un état d'esprit, Denis Roche entérine un état de fait. Ses photos de voyage sont des lapsus photographiques, des cartes postales mentales qui enregistrent les traces purement photographiques de son passage, en Egypte ou au Mexique, par-delà les kilomètres et les années.

Et puis il y a Françoise, épouse complice de l'écrivain, radieuse et sensuelle, mais si esseulée néanmoins lorsqu'elle pose docilement, telle une héroïne de Hopper, dans cette chambre neutre de l'hôtel Habou. Car il y a le plaisir du lieu. C'est lui qui engendre l'autoportrait et transcende l'espace anonyme pour en faire un territoire amoureux, habité par un couple qui met à nu sa tendresse, l'intensité de son amour d'une façon peut-être sans équivalent dans l'histoire de la photographie.

Dans le troisième chapitre, le texte fait miroir à la photographie, et, développant ce qu'il appelle la *« montée des circonstances »*, Denis Roche démonte par l'exemple les rouages de ce que, avec son ami Gilles Mora, il dénomme *« l'acte photographique »*. La suspension de la pose inscrit une dramatisation factice, la prise de vue se donne pour enjeu de révéler la genèse de l'image.

Depuis *Notre antéfixe*, l'originalité de Denis Roche n'est plus à démontrer. Elle est plus qu'évidente. Jouant de son égo comme on le fait avec des mots, ils se met en scène de la même manière que l'écrivain se projette à travers son héros. Mais il n'entre aucun narcissisme dans ce fait littéraire qui consiste à rassembler dans un journal intime les morceaux de sa propre *histoire*. Et, en passant à l'acte, dans une expérience proprement photographique, à oser mettre sa vie en images.



1978. Hôtel Vittoria, Taxco, Mexique.

L'agrément que l'on éprouve à converser avec lui réside pour une bonne part dans le soin apporté à la réalisation de cet ouvrage raffiné, limité à dix mille exemplaires, et entièrement couché sur vélin d'Arches. L'occasion s'offre ainsi de saluer le courage de Jean-Yves Reuzeau et Chantal Chomette, qui, depuis dix ans, sans gros moyens mais avec des idées justes, dirigent le Castor Astral, dont le catalogue comporte déjà une centaine de titres et bientôt des romans.

Sur la quatrième de couverture, Denis Roche a écrit : *« L'autre jour, » j'entendais quelqu'un dire :* « Tu » verras, ce sera un beau livre : on y » verra passer le vent du silence. »

Cet interlocuteur invisible avait mille fois raison.

PATRICK ROEGIERS.

★ Denis Roche, *Conversations avec le temps*, trente-cinq photographies, 69 pages, Ed. par le Castor Astral, 52, rue des Grilles, 93 500 Pantin, 140 F.

L'ORCHESTRE NATIONAL DE FRANCE

En attendant Gavrilov

Le pianiste russe Andrei Gavrilov devait venir jouer le *Concerto pour la main gauche*, de Ravel, à la salle Pleyel le 16 janvier, avec l'Orchestre national de France. D'après ses disques, on attendait quelque miracle retransmis en direct sur France-Musique. Mais Gavrilov est tombé malade la veille du concert. Ses admirateurs ne regretteront pas ce rendez-vous manqué. L'œuvre dure dix-sept minutes seulement, et ne permet pas d'entendre la main droite, ce qui revient à un demi-concerto exécuté par une moitié de pianiste. Même en admettant que Gavrilov soit un demi-Dieu, on arrive tout juste au huitième de ce qu'on pourrait attendre.

Tout compte fait, en acceptant de le remplacer à la dernière minute, Georges Pludermacher a accompli une performance beaucoup plus impressionnante. Comme c'est un excellent pianiste, au jeu précis et raffiné, l'occasion n'était pas mauvaise de s'en convaincre une nouvelle fois. On ne l'entendait pas si souvent, tant il est vrai que l'étude pour les sonorités opposées de Debussy qu'il a donnée en rappel résume à la fois l'orientation de son esthétique, sa personnalité et la tournure assez discrète de sa carrière.

Le concert débutait avec *Masques et bergamasques*, de Fauré, dont le charme secret échappe un peu au chef Thomas Fulton. Après une brillante ouverture, il continue dans le brio avec le menuet sans observer la distance qui sépare le pastiche des originaux classiques. Après la gavotte, la pastorale ne s'attarde pas non plus, en sorte que les quatre mouvements se ressemblent un peu trop et que l'excellent travail de mise en place ne suffit pas à nourrir l'intérêt.

La même réserve ne s'applique pas à la *Deuxième Symphonie* de Dutilleux, qui prend place au sein de l'intégrale offerte par l'Orchestre national sur deux saisons à un compositeur qu'il a choisi d'honorer... L'œuvre et la qualité de l'exécution ont été applaudies chaleureusement, ce qui augure bien du succès que devrait connaître le concert de musique de chambre organisé le 22 janvier au Théâtre des Champs-Elysées par les amis d'Henri Dutilleux, le soir même de son soixante-dixième anniversaire, avec une pléiade de grands artistes : Estrella, Ivaldi, Rostropovitch et tant d'autres.

GÉRARD CONDÉ.

« HAUT LES FLINGUES », de Richard Benjamin

Humours, amour et nostalgie

Clint Eastwood et Burt Reynolds : deux superstars pour un film qui sort dans treize salles sur Paris, quatre de moins que le dernier Chuck Norris, avec un titre français qui craint : *Haut les flingues*. Comme le lancement publicitaire est timide — pas d'affichage à l'avance — on se demande pourquoi tant de prudence, et on craint.

Mais il y a Clint Eastwood, Burt Reynolds. On prend le risque, et c'est la divine surprise. *City Heat*, titre original du film de Richard Benjamin (également auteur de *Où est passée mon idole ?*), est une petite merveille d'humour nostalgique. Tout se passe dans la pénombre dorée d'une nuit artificielle, à l'époque des gangsters à gilet et à guêtres, dans une ville de studio où il pleut à verse quand c'est nécessaire à la beauté de l'image et à celle du gag.

Les gags sont partout, en particulier dans les nombreuses bagarres, mais il ne s'agit pas d'un film d'action. Entre cynisme et flegme ironique, les dialogues sont aussi percutants que les coups de poings échangés avec une grâce nerveuse. Burt Reynolds, détective privé sans client, séducteur bravache, reçoit des gnons qui ne le décoiffent ni le marquent, étend pour le compte les mastodontes qui lui veulent du mal.

Œil vague, quart de sourire, Clint Eastwood, flic solitaire, attend, impassible, les résultats des combats. Il s'énerve seulement quand un geste malencontreux renverse sa tasse de café, quand une balle perdue troue son pare-brise. Alors, plus rapide que son ombre, il intervient, le flingue à la main, traverse les rues désertes de son pas nonchalant de cow-boy...

Les deux superstars jouent l'essence même de leurs personnages, avec naturellement une précision tranchante, plus une sorte d'objectivité, comme des fans qui auraient vu tous leurs films et auraient fini par s'identifier, mais sans être dupes.

Tout est de la même eau. Truands, brutes, blonde délurée, chanteuse noire, maquerelle, bourgeois furtifs qui, au crépitement des revolvers, pointent le nez et ferment bien vite la porte, chacun a la gueule, la dégaine de l'emploi. Le moindre détail du décor est juste ce qu'il faut, placé là où il faut... L'histoire enchaîne des péripéties sur le terrain inépuisable du *roman noir*, cette Odyssée du vingtième siècle.

City Heat est le suprême du cinéma B, des séries comme *les Incorruptibles*, que l'on revoit avec le même plaisir vingt-cinq ans après. *City Heat* est un film « cult », aussi passionnant dans l'ironie que *Blood Simple* des frères Coen, dans le suspense.

COLETTE GODARD.

★ Voir les films nouveaux.

LA GUÉRILLA DES CHAINES POUR LES SONDAGES D'AUDIENCE

Le raz de marée des films et des commissaires

Et voilà, c'est reparti ! Trois fois par an, désormais, on voit se *dérouler le même cirque !* Un vent de folie souffle sur les *chaînes* — surtout la première et la seconde, il faut le dire. Déprogrammations brusques, changements d'horaires inattendus, raz *de marée des films*. Les magazines de télévision s'énervent. Ils ne peuvent prévoir ces variations et leurs lecteurs râlent. Le directeur de *Télé 7 jours* a lui-même pris sa plume pour se plaindre auprès de la Haute Autorité et rappeler que les chaînes du service public sont tenues par les cahiers des charges de communiquer leur programme quinze jours à l'avance. Las !

Le problème n'est pas nouveau pourtant. Il a commencé à être perçu il y a deux ans quand TF 1, voulant redresser son image, à l'époque en baisse, a eu l'idée — maligne, mais pas tout à fait honnête — d'augmenter discrètement le nombre des films au moment des enquêtes par sondages sur l'audience réalisées par le Centre d'études des supports de publicité (CESP). Au grand agacement des autres chaînes, qui, depuis, se sont *mises à en faire autant*. On a même peaufiné le système.

Rien de plus facile. On connaît parfaitement les dates de ces sondages, qui mesurent trois fois l'an pendant cinq semaines les audiences des stations de télévision et de radio (au début de l'année, au printemps, à la rentrée). Ces sondages sont *considérés comme très importants* dans la mesure où les *résultats ont des répercussions sur les tarifs de publicité*, mais ils *sanctionnent* aussi les politiques de programme, jouent sur l'image de marque d'une chaîne, qui se trouve aussitôt punie ou sanctifiée !

Le plus inquiétant dans cette affaire, ce *sont les effets pervers*, devenus maintenant répétitifs. *On ne s'étendra pas sur le* fait que ces sondages perdent *peu à peu de leur crédibilité* — puisqu'on peut jouer dessus et tricher, — on l'a dit, et émis l'hypothèse d'une étude plus fiable, étalée sur l'année. Ce qui est grave, dans cette *guérilla* d'audience qui continue maintenant en dehors desdites périodes, ce sont les absurdités auxquelles elle conduit. La Haute Autorité s'est battue pendant des mois pour que TF 1 et Antenne 2 ne programment plus le même jour, à la même heure, leur grand magazine hebdomadaire d'information, elle a eu gain de cause pour l'heure mais pas pour *le jour*.

Que voit-on ces temps-ci, effet de la concurrence entre les chaînes ? Quatorze films dans la semaine du 18 au 24 janvier, c'est beaucoup quand on sait que, d'habitude, on en compte sept ou huit. Que voit-on *encore ? Un Fort Saganne* découpé en feuilleton pour faire face au « Jeu de la vérité », de Patrick Sabatier, un « Maigret » sur l'A 2 pour faire face à l'indétrônable film du dimanche sur TF 1. Des commissaires en imperméable, *d'ailleurs*, on en voit à peu près tous les jours en *ce moment ; on a droit à Julien* Fontanes le samedi soir sur TF 1, au commissaire Maigret le dimanche soir sur A 2, au commissaire Moulin le mardi soir sur TF 1, à Colombo le jeudi sur TF 1, à Arsène Lupin et à Marlowe (détective celui-là, pas commissaire !), le vendredi, respectivement sur TF 1 et sur FR 3... Absurde.

CATHERINE HUMBLOT.

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LES TRACES : American Center 1951, (43-35-21-50), sam. 21 h.

ARSÈNE ET CLÉOPATRE : Lucernaire (45-44-57-34), sam. 21 h 45.

MÉTAMORPHOSE : Lucernaire (45-44-57-34), sam. 18 h.

DEUX TROUS ROUGES AU COTÉ DROIT : Porte de Gentilly (45-80-20-20), sam. 20 h 30 ; dim. 16 h.

SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER : Plaine (48-42-32-25), sam. 20 h 30.

BRITANNICUS : Mouffetard (43-31-11-99), sam. 20 h 30 ; dim. 15 h 30.

IL TRIONFO DELL'AMORE (en italien) : Chaillot Gémier (47-27-81-15), sam. 20 h 30.

LETTRES D'UN INCULPÉ : Cité, grande salle (45-89-38-69), 20 h 30.

FAISONS UN RÊVE : Saint Georges (47-78-63-47), sam. 20 h 45 ; dim. 15 h.

LE VEILLEUR DE NUIT : Théâtre 13 (45-88-16-30), sam. 20 h 30 ; dim. 15 h.

LE TOMBEUR : Porte Saint Martin (46-07-37-53), sam. 18 h + 21 h 15 ; dim. 15 h.

LES DÉGOURDIS DE LA 11e : Variétés (42-33-09-92), sam. 18 h 15 + 21 h 30.

JEFF : Espace Gaîté (43-27-95-94), sam. 18 h + 20 h 30 ; dim. 16 h 30.

LA PRISE DE BERG OP ZOOM : Michodière (47-42-95-22), sam. 20 h 30.

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles »

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (42-96-06-11), Danse : sam. 20 h 45 : Groupe de recherche chorégraphique de l'Opéra de Paris : Spectacle I (La ; On doute la nuit ; Pelouse interdite).

COMÉDIE-FRANÇAISE (42-96-10-20), dim. à 14 h 30 : Le Misanthrope ; 20 h 30 : le Balcon.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre : sam. 20 h 30 ; (dern.) : Lucrèce Borgia ; Théâtre Gémier : sam. 20 h 30 ; dim. à 15 h : Il trionfo dell'amore, de Marivaux (en italien).

ODÉON (43-25-70-32), sam., dim. 20 h 30 : Six personnages en quête d'auteur, de L. Pirandello.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), sam., dim. 18 h 30 : Comédienne d'un certain âge pour jouer la femme de Dostoïevski, de E. Radzinski.

☞ TEP (43-64-80-80), sam. 20 h 30 ; dim. à 15 h : les Tourlourous ; Cinéma : dim. à 20 h : le Silence est d'or ; de R. Clair ; Noblesse oblige, de R. Hammer (v.o.).

BEAUBOURG (42-77-12-33) : Débats-Rencontres : sam., de 12 h à 22 h : Démonstration de logiciels de recherche documentaire ; Cinéma-Vidéo : Nouveaux films BPI : sam., dim. 13 h : Révolutionnaires du Yddishland ; 16 h : Au pays des loups, de B. Mason ; A la recherche de la baleine franche, de B. Mason ; 19 h : Autoportrait d'un inconnu : J. Cocteau, de E. Cozarinsky ; Vidéo-Musique : sam., dim. 13 h : Uzeste bleu, de P. Chamine's ; 16 h : Catherine Wheel, de D. Byrne ; 19 h : La leçon de musique, de P. Boulez ; Concerts-Spectacles : sam. à 20 h 30 ; dim. à 16 h : « Les deux cousines », de Italo Svevo, mise en scène de Laurence Février ; Cinéma : Trieste : un aspect du cinéma italien : Centre G. Pompidou, salle Garance (42-78-37-29), sam. 17 h 30 : Henrys Bavaerelse ; 20 h 30 : Oye for oye, de G. Lepre ; dim. 14 h 30 :Paprika, de C. Boese ; 17 h 30 : Padre padrone, de P. et V. Erice.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) : Black season : sam. à 16 h et 20 h 30 ; dim. à 14 h 30 et 18 h 30 : Black and Blue - Revue noire. Spect. de C. Segovia et H. Orezzoli ; dir. orch. : R. Stevenson ; chorégraphie : H. Le Tang (Musiques de Duke Ellington, Fats Waller, Jelly Roll Morton, Louis Armstrong).

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) : sam., dim. 20 h 45 : Lapin, Lapin, d'Elie Bourquin, mise en scène de Beno Besson ; sam. à 18 h 30 : Esther Lamandier ; Th. de la Ville au Th. de l'Escalier d'Or : sam. 20 h 45 (dern.) : le Saperleau ; Th. des Champs-Elysées : Danse : sam. à 20 h 45 : Rossignol par la Compagnie Régine Chopinot.

☞ CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), sam. 20 h 30, dim. à 16 h : Bajazet.

Les autres salles

☞ AMERICAN CENTER (43-35-21-50), sam. 21 h : 1951, les traces.

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Lily et Lily.

☞ ARCANE (43-38-19-70), sam. 20 h 30, dim. 17 h : les Femmes savantes.

☞ ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), dim. 15 h, sam. 17 h 30 et 21 h : le Sexe faible.

ATELIER (46-06-49-24), sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h : Deux sur la balançoire.

☞ ATHÉNÉE (47-42-67-27), Salle Ch.-Bérard, sam. 20 h 30 : Cher vieux troubadour. – Salle L.-Jouvet, sam. 21 h, dim. 16 h : Vincent et l'amie des personnalités.

BASTILLE (43-57-42-14), sam. 20 h, dim. 17 h : la Vie de Paolo Uccello.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50), dim. 13 h : le Mahabharata.

☞ BOURVIL (43-73-47-84), sam. 16 h et 20 h : Pas deux comme elle ; sam. 17 h 30 et 21 h 30 : Y'en a marr...ez vous.

☞ CAFÉ DE LA DANSE (48-05-57-22), sam. 20 h 30, dim. 17 h : le Monologue d'Adramelech (dern.).

CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (43-74-88-50), sam. 18 h 30, dim. 15 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge ; Tempête (43-28-36-36), sam. 20 h 30, dim. 16 h : la Force de l'habitude.

☞ CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre, sam. 20 h 30 : Lettres d'un inculpé ; La Resserre, sam. 20 h 30 : Tuss. – Galerie, sam. 20 h 30 : Voyages d'hiver.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

☞ COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30 : L'âge de monsieur est avancé.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.

☞ COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : le Confort intellectuel.

DAUNOU (42-61-69-14), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Au secours, elle me veut.

☞ DÉCHARGEURS (42-36-00-02), sam. 18 h 30, dim. 16 h : la Petite Marchande d'allume-êtres ; sam. 20 h 30, dim. 17 h : Secrets du crépuscule.

☞ DIX HEURES (46-06-07-48), sam. 20 h 30 : la Femme assise.

ÉPICERIE (42-72-23-41), sam. 18 h 30, dim. 15 h : la Dispute.

ESCALIER D'OR (42-74-22-77), sam. 20 h 30 : le Saperleau (dern.).

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00), sam. 21 h, dim. 17 h : le Vent coulis.

ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), sam. 18 h et 20 h 30, dim. 16 h 30 : Jeff.

☞ ESPACE KIRON (43-73-50-25), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Vendredi, jour de liberté.

☞ ESPACE MARAIS (42-71-10-19), sam. 20 h 30, dim. 18 h 30 : la Baie des anges.

☞ ESSAION (42-78-46-42), sam., dim. 17 h : Il était une fois... un cheval magique.

☞ FONTAINE (48-74-74-40), sam. 16 h et 20 h 45, dim. 16 h : Gin Game.

GALERIE 55 (43-26-63-51), sam. 20 h 30 : The Fantasticks.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), sam. 21 h : l'Issue.

HUCHETTE (43-26-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

JARDIN D'HIVER (42-62-59-49), sam. 21 h : la Nuit d'Irlande.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99), sam. 21 h : la Voisine.

☞ LUCERNAIRE (45-44-57-34), I. sam. 18 h : Métamorphoses ; 20 h : C'est rigolo ; 21 h 45 : Arsène et Cléopâtre. – II. 18 h et 20 h : Pardon M'sieur Prévert ; Petite Salle, 21 h 30 : Piano Solo (dern.).

☞ MADELEINE (42-65-07-09), sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h : Comme de mal entendu.

☞ MARAIS (42-78-03-53), sam. 20 h 30 : l'Eternel Mari.

☞ MARIE-STUART (45-08-17-80), sam. 18 h 30 : Bienvenue au club ; sam. 20 h 15, dim. 15 h 30 : Savage Love ; 22 h 15 : Haute surveillance.

MARIGNY (42-56-04-41), sam. 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon. – Petite salle (42-25-20-74), sam. 21 h, dim. 15 h : Lorna et Ted.

MICHEL (42-65-35-02), sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Prise de Berg-op-Zoom.

☞ MOGADOR (42-85-45-30), sam. 16 h 30 et 21 h, dim. 16 h 30 : la Femme du boulanger ; dim. 14 h : les Aventures du cochon en Amazonie.

☞ MONTPARNASSE (43-20-89-90), Grande Salle sam. 17 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h 30 : les Gens d'en face. Petite Salle sam. 18 h 30 et 21 h, dim. 16 h : Frédéric et Voltaire.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Britannicus.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Gigi.

ŒUVRE (48-74-42-52), sam. 20 h 45, dim. 15 h : l'Escalier.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Voisin, voisine.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), sam. 20 h 30, dim. 16 h : le Grand Meaulnes.

☞ PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), sam. 20 h 30, dim. 14 h 30 et 18 h 30 : Jules César.

PLAISANCE (43-20-00-06), sam. 20 h 30 : les Solitaires.

☞ POCHE (45-48-92-97), sam. 21 h, dim. 15 h : l'Ecornifleur ; sam. 19 h, dim. : Esquisses viennoises.

PORTE DE GENTILLY (45-80-20-20), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Deux trous rouges au côté droit.

POTINIÈRE (42-61-44-16), dim. 15 h, sam. 18 h et 21 h : Mimie en quête d'hauteur.

QUAI DE LA GARE (47-07-77-75), sam. 20 h 30 : le Roi de Patagonie.

RENAISSANCE (42-08-18-50), sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h : les Voisins du dessus.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), sam. 20 h 45, dim. 15 h : Faisons un rêve.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30 : A cinquante ans elle découvrait la mer.

☞ TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), sam. 20 h 30 : Toi et tes nuages.

TH. DES CINQUANTE (43-55-33-88), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Fefou et ses amies.

☞ THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), sam. 20 h 15 : les Babes-cadres ; sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. DE MÉNILMONTANT (43-66-60-00), sam. 21 h, dim. 15 h : Madrapour.

☞ THÉATRE 3 SUR 4 (43-27-09-16), sam. 20 h 30, dim. 17 h : le Tigre.

TH. 13 (45-88-16-30), sam. 20 h 30, dim. 15 h : le Veilleur de nuit.

TH. NOIR (43-46-91-93), sam., dim. 20 h 30 : Impasse 14.

TH. DE LA PLAINE (48-42-32-25), sam. 20 h 30 : Soudain l'été dernier.

TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h : le Tombeur.

☞ TINTAMARRE (48-87-33-82), sam. 20 h 15 : le Bal de Néanderthal ; 21 h 30 : C'est encore loin la mairie ; 22 h 30 : Lime crève l'écran.

☞ THÉATRE 33 (48-58-19-63), sam. 18 h 30 et 20 h 30 : l'Enfant mort sur le trottoir - le Motif ; dim. 18 h 30 et 20 h 30 : J. Cocteau.

☞ THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80), Grande Salle, sam. 20 h 30 : le Cid ; dim. 15 h 30 : Oh ! les beaux jours. – Petite Salle sam. 20 h 30, dim. 15 h : Retour à Florence ; sam. 18 h 30 : Diderot et l'abbé Barthélemy. – Maison intern. du th. sam. 21 h, dim. 15 h et 18 h 30 : le Ramayana.

☞ TOURTOUR (48-87-82-48), sam. 18 h 30 : Fabulatori Due (dern.) ; 20 h 30 : Touchez pas à Carmen Cru ; 22 h 30 : Sale affaire du sexe et du crime.

☞ TRÉTEAUX (45-83-13-84), sam. 21 h : la Porte, ou les Loisirs d'une Vierge. Un nu déconcertant..

TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), sam. 21 h, dim. 15 h : Paris 35-40.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), sam. 18 h 15 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : les Dégourdis de la 11e.

☞ ZINGARO (48-03-11-32) (J., D., L.), 21 h : Spectacle équestre et musical.

Samedi 18 - Dimanche 19 janvier

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI 18 JANVIER

17 h 20, Un coin tranquille, de H. Jaglom ; 19 h 10, Appel d'un inconnu, de J. Negulesco ; 21 h, Magic, de R. Attenborough.

DIMANCHE 19 JANVIER

15 h, le Chemineau, de H. Krauss ; 17 h, le Mensonge de Nina Petrovna, de V. Tourjansky ; 19 h, Lydia Bailey, de J. Negulesco ; 21 h, A Chorus Line, de R. Attenborough.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

SAMEDI 18 JANVIER

21 h, Qui a peur de Virginia Woolf ?, de M. Nichols ; Rétrospective du cinéma suédois (1929-1985) : 17 h, la Parole, de G. Molander ; 19 h, Tourments, de A. Sjoberg.

DIMANCHE 19 JANVIER

Rétrospective Warner Bros (1950-1985) : 15 h, L'Homme à la tête fêlée, de I. Kershner ; 21 h, le Gentleman de Londres, de J. Smight ; Rétrospective du cinéma suédois (1929-1985) : 17 h, la Chasse royale, de A. Sjoberg ; 19 h, Appesionata, de O. Molander.

Les exclusivités

AMADEUS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

L'ARROSEUSE ORANGE (Hongrois, v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

BATON ROUGE (Fr.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

BILLY ZE KICK (Fr.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

LA BOURGEOISE ET LE PUCEAU (Fr.) (**) : Cinévog St-Lazare, 9e (48-74-77-44).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LA CAGE AUX FOLLES No 3 (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

LE CAVIAR ROUGE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

COCOON (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

COLONEL REDL (Hongrois, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

CORBEAUX ET MOINEAUX (Chinois, v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

CUORE (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42).

LA DERNIÈRE LICORNE (A., v.f.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

DROLE DE MISSIONNAIRE (Brit., v.o.) : St-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

L'EFFRONTÉE (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pagode, 7e (45-07-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Images, 18e (45-22-47-94).

EMMANUELLE IV (Fr.) (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

EXPLORERS (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

GARÇON CHOC POUR NANA CHIC (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Montparnos, 14e (43-77-52-37).

LES GOONIES (A., v.o., v.f.) : Paramount City, 8e (45-62-46-76) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

HAREM (Fr., v.o.) : UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (45-02-12-15) ; Gaumont Champs Elysées, 8e (43-59-04-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (46-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) : Chatelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Saint-Ambroise 11e (47-00-89-16).

INVASION (A., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03).

KALIDOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES LOUPS ENTRE EUX (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LUNE DE MIEL (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46).

MAD MAX AU-DELA DU DOME DU TONNERRE (A., v.f.) :Opéra Night, 2e (42-96-62-56) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

LE MEDECIN DE GAFIRE (Malien-Nigérien, v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

MOI VOULOIR TOI (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

MUSCLOR ET SHE-RA, LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

LES NOCES DE FIGARO (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

ORIANE (Fr.-Vénéz., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; St-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (45-61-94-95) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

OURAGAN SUR L'EAU PLATE (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

OZ, UN MONDE EXTRAORDINAIRE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (You., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA PARTIE DE CHASSE (Brit., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82).

PASSAGE SECRET (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

PIZZAIOLO ET MOZZAREL (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40).

PROFS (Fr.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

RAMBO II (A., v.f.) : Paramount : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40).

RAN (Jap., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Colisée, 8e (43-59-29-46).

RASPOUTINE, L'AGONIE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

LES RIPOUX (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

RIO ZONE NORD (Brés., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Républic, 11e (48-05-51-33).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

ROUGE BAISER (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

SANTA CLAUS (A., v.f.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

SILVERADO (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LE SOULIER DE SATIN (Franco-Portugais, v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) (h. sp.).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; Saint Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Calypso, 17e (43-80-30-11).

TANGOS, L'EXIL DE GARDEL (Franco-Argentin, v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).

TARGET (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-56-70) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).

TOKYO GA (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

TONNERRES LOINTAINS (Indien, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-52-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

UNE SAISON ITALIENNE (It., v.o.) : Reflet Logos 5e (43-54-42-34).

LE VOYAGE A PAIMPOL (Fr.) : Studio Champollion, 5e (43-26-84-65).

VERTIGES (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

WITNESS (A. v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

LES FILMS NOUVEAUX

CHINESE BOXES, film allemand de Christopher Petit (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassien, 14e (43-35-21-21).

L'EXÉCUTRICE (**), film français de Michel Caputo : Paramount Odéon, 6e (43-35-59-83) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

HAUT LES FLINGUES, film américain de Richard Benjamin (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES INTERDITS DU MONDE (**), film français de Chantal Lasbats : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

MORT SUR LE GRIL, film américain de Sam Raimi (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-72-52-36) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Murat, 16e (46-51-99-75).

PEUR BLEUE (*), film américain de Daniel Attias (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Mercury, 8e (45-62-75-90) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

PLENTY, film américain de Fred Schepisi (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; v.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75).

SOLEIL DE NUIT, film américain de Taylor Hackford (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-62-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 18 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 40 Théâtre : l'Entourloupe.
Pièce d'A. Reynaud-Fourton, mise en scène M. Modo, enregistré au Théâtre des Nouveautés. Avec M. Galabru, P. Roberts, A. Chevalier, I. Le Cam...
Un bon père apparemment tranquille... l'obscur industriel Paul Gensac organise le meurtre de son associé, qui a mis au point un radar révolutionnaire et dont il veut vendre le prototype à un agent des services secrets soviétiques.

22 h 55 Droit de réponse : Chic et toc ?
Les nouvelles revues culturelles, avec G.-M. Benamou (directeur du Globe), A. Buhler (rédacteur en chef des Nouvelles littéraires*), M. Butel (rédacteur en chef de* l'Autre Journal*), M.-A. Burnier (rédacteur en chef d'Actuel), J.-E. Hallier (conseiller littéraire de* l'Eventail*), L. Adler (journaliste et productrice des « Nuits magnétiques » de France-Culture), des étudiants et des acteurs.*

0 h 25 Journal.
0 h 40 Ouvert la nuit.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
C'est le retour officiel de Michel Drucker. Le « gentil » frère du PDG reprend en main l'émission qu'il avait interrompue suite à la chute d'audience due à la concurrence sévère de « Disney Channel » sur FR3. Il y aura Johnny Halliday, Gilbert Bécaud, Mireille Mathieu, Enrico Macias, Jean-Jacques Goldman, Sophie Marceau, et beaucoup d'autres. Georges Cravenne annoncera les nominations pour les Césars 1986 dans les catégories : meilleur acteur, meilleure actrice, deuxièmes rôles féminin et masculin et meilleur film.

21 h 55 Série : Alfred Hitchcock présente.
« Vengeance », de R. Young. Rediffusion d'une série dans laquelle le maître du suspense présente de petites énigmes.

22 h 25 Journal.
22 h 45 Sport : tennis.
Le tournoi des Masters, en direct de New-York (demi-finales).

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 5 Disney Channel.
Cocktail de dessins animés et de programmes du Disney Channel.
22 h Journal.
22 h 25 Feuilleton : Dynastie.
23 h 10 Musiclub.
Gala lyrique à Sofia.

FR3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 30, Paris kiosque ; 18 h 55, La Panthère rose ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, Ciné-Star, avec J. Rochefort ; 19 h 55, Les recettes de Gil et Julie.

CANAL PLUS

20 h 30, Championnat de France de football : Monaco-Bordeaux ; 22 h 25, Mike Hammer ; 23 h 20, Les superstars du catch ; 0 h 15, Frissons, film de D. Cronenberg ; 1 h 40, le Reptile, film de J.L. Mankiewicz ; 3 h 40, The Terror, film de R. Corman ; 5 h, Rolling Thunder (légitime violence), film de J. Flynn.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Nouveau répertoire dramatique : « le Coup de l'ange », de Jean-Pierre Leonardini, précédé d'un entretien avec l'auteur.
22 h 10 Démarches avec... Frank Venaille (Trieste).
22 h 30 Musique : Scenaria, « Stars et loups », ou comment faire profession de musique en 1986. Avec C. Ivaldi, C. Dumay, V. Stuppel, G. Causse, P. Meyer et Y. Berchot (œuvres de Bach, Mozart, Rachmaninov, Brahms, Berio, Chostakovitch, Fauré).
0 h 5 Clair de nuit, avec Agnès de Gouvion-Saint-Cyr.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 4 Concert (donné au Théâtre des Champs-Elysées le 11 janvier) : *Quatuors à cordes,* de Mendelssohn, Janacek, Hersant et Smetana ; *La Nuit transfigurée, pour sextuor à cordes,* de Schoenberg, par le Quatuor Talich, M. Skampa, 2e alto, V. Bernasek, 2e violoncelle.
23 h Les soirées de France-Musique : archives, les *introuvables de Nathan Milstein ; à 1 h, Champ d'étoiles.*

Dimanche 19 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Cinéma : Deux heures moins le quart avant Jésus-Christ.
Film français de Jean Yanne (1982), avec Coluche, M. Serrault, J. Yanne, F. Fabian, M. Auclair, M. Coutelier.
Garagiste d'une colonie romaine d'Afrique du Nord, Ben Hur Marcel est manipulé par le conseil, qui monte un faux complot contre César. Cette parodie de l'histoire antique s'inspire des livrets d'opérette d'Offenbach et des bandes dessinées. Jean Yanne et ses acteurs ont cultivé l'esprit de dérision.

22 h 15 Journal.
22 h 30 Tennis : finale des Masters.
En direct de New-York.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Les enquêtes du commissaire Maigret : Maigret et la grande perche.
Série d'après Simenon, réal. C. Barma. Avec J. Richard, M. Renaud, J. Morel.
Le commissaire enquête sur un crime... sans cadavre, dans un pavillon bourgeois de Neuilly.

22 h 5 Magazine : Projection privée.
Le comédien Jacques Weber est l'invité de Marcel Jullian. Tous deux parleront de l'actualité culturelle de la semaine.

22 h 45 Musiques au cœur : Kiri Te Kanawa.
Magazine d'E. Ruggieri (2e partie).
La diva néo-zélandaise interprète des mélodies de Duparc et des arrangements sur les « chants d'Auvergne » de Canteloube. Ce portrait sera suivi d'un point sur l'actualité musicale.

23 h 30 Journal.
23 h 55 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Série : l'Archipel Aquitaine.
N° 2 : Des rêves et des jeux, émission de J.-C. Bringuier.
Jean-Claude Bringuier excelle à créer le climat de confiance absolue sans lequel un être n'oserait totalement se confier. Ce deuxième volet d'une série consacrée au Sud-Ouest, à ses paysages, ses hommes, sa civilisation, nous fait découvrir le sport favori de la région. Avec un morceau de bravoure, celui où un fanatique de rugby raconte sa passion avec un lyrisme inoubliable : presque du Proust !

21 h 30 Aspects du court métrage français.
Terminus, ma plus belle histoire d'amour, *de J.-L. Gros.*
21 h 55 Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit : le Paquebot « Tenacity ».
Film français de Julien Duvivier (1933), avec A. Préjean, M. Glory, H. Prelier, P. Laurel, N. Alvarez (N.).
Deux ouvriers parisiens en chômage attendent, au Havre, un paquebot qui doit les emmener au Canada. Ils s'éprennent tous deux de la servante de l'hôtel. Transposition, avec extérieurs réels, d'une pièce intimiste de Charles Vildrac. Atmosphère populiste et... « réalisme poétique » déjà. Un Duvivier très rare.
23 h 40 Prélude à la nuit.
Density 21,5 pour flûte solo, *d'Edgar Varèse, par Kathy Chastain.*

CANAL PLUS

6 h 50, A la recherche des guerriers Nouba ; 7 h 40, Cabou Cadin (et à 12 h 30) ; 8 h, le Reptile, film de J.L. Mankiewicz ; 10 h, Alien, film de R. Scott ; 12 h, Dessin animé ; 12 h 5, Canaille plus ; 13 h 5, Superstars, ; 14 h, Code Rebecca ; 15 h 40, Les Branchés débranchés ; 16 h 30, Football américain ; 18 h 5, les Nanas, film de A. Lanoe ; 19 h 35, Anarchistes, grâce à Dieu ; 20 h les Grands Fonds, film de P. Yates ; 22 h 40, la Fugue, film de A. Penn ; 0 h 15, la Femme et le Pantin, film de J. Duvivier ; 1 h 50, Superstars du catch.

FRANCE CULTURE

20 h 30 Atelier de création radiophonique : Champsecret.
22 h 30 Radio-France, Année de l'Inde : concert enregistré à Madras.
0 h Clair de nuit.

FRANCE MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné au Severance Hall, Cleveland, le 4 octobre 1967) : *Egmont,* ouverture en fa mineur, *Concerto pour piano et orchestre n° 4 en sol majeur, Concerto pour piano et orchestre n° 5 en mi bémol majeur,* de Beethoven, par l'Orchestre de Cleveland, dir. G. Szell, sol., R. Serkin, piano.
23 h Les soirées de France-Musique : Ex libris ; à 1 h, Bing Crosby et les Crooners.

LES SOIRÉES DU LUNDI

TF1	20 h 35, Cinéma : *Un chien dans un jeu de quilles,* de B. Guillou ; 22 h 25, Étoiles et toiles ; 23 h 10, Journal ; 23 h 25, C'est à lire ; 23 h 40, RFE.
A2	20 h 35, Série : *Ellis Island* ; 22 h 20, Série : *Pays d'octobre, choses vues dans le Mississipi* ; 23 h 15, Journal ; 23 h 40, Bonsoir les clips.
FR3	20 h 35, Cinéma : *Je vais craquer,* de F. Leterrier ; 22 h 5, Journal ; 22 h 30, Boîte aux lettres ; 23 h 30, Prélude à la nuit.

VU

Femmes savantes ou femmes objets

Elles constituent plus de la moitié du genre humain. On les considère pourtant, toujours, comme une catégorie à part — objet d'études, de « décennies », de droit. On se penche sur leur « condition » et on plaide en faveur de leur « libération ». Il est vrai que du point de vue social, familial, religieux, politique, les femmes ont longtemps été maintenues sous tutelle. Aujourd'hui, elles remportent parfois des victoires, elles ont fait du chemin depuis un siècle, comme en témoignent deux émissions que les hasards de la programmation ont rapprochées, vendredi, sur Antenne 2.

Sous le titre *« Femmes, sciences et passion »,* le magazine « Aujourd'hui la vie », a raconté l'histoire de quatre femmes devenues scientifiques de premier plan, chacune dans sa spécialité (sur 60 000 chercheurs en France, il n'y a que 8 000 femmes). La première est recteur des universités de Paris et occupe une chaire d'histoire byzantine, la deuxième est astrophysicienne, la troisième océanographe et biochimiste, la quatrième biologiste. Leur passion commune : la science.

« Apostrophes », en revanche, avait pris pour thème les « Femmes enfermées ». Les cinq invitées de Bernard Pivot ont décrit la séquestration de la femme, souvent aux mains des hommes, parfois de son propre gré. Au dix-neuvième siècle, il y avait les « folles » enfermées à la Salpêtrière à cause de leur indépendance d'esprit ou simplement leurs goûts artistiques ; puis les filles de bonne famille mis au couvent par les parents athées pour acquérir l'éducation nécessaire à la capture d'un bon parti.

Trois autres témoignages ont été apportés sur des formes d'asservissement plus proches de nous : l'histoire d'une journaliste tchèque emprisonnée successivement dans les camps de Staline et de Hitler ; celle d'une Française qui, à l'âge de dix-sept ans, s'est laissée enfermer dans le palais du shah d'Iran pour devenir sa maîtresse ; celle, enfin, d'une jeune convertie qui a découvert l'obscurantisme — et le manque d'hygiène — dans un couvent de clarisses.

Libres ou entravées, ces femmes savantes, femmes victimes ou femmes objets, représentent des cas extrêmes. Heureusement, il existe aussi des femmes qui sont simplement femmes...

ALAIN WOODROW.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 19 JANVIER

— *M. Jacques Toubon,* secrétaire général du RPR, répond aux questions des journalistes au cours de l'émission « Forum », sur RMC, à 12 h 30.

— *M. François Léotard,* secrétaire général du Parti républicain, est l'invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* », sur RTL, à 18 h 15.

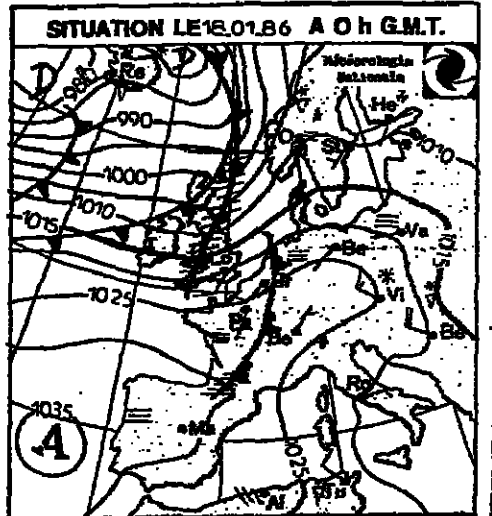
— *M. Jacques Barrot,* député UDF de la Haute-Loire, participe au « Club de la presse », d'Europe 1, à 19 heures.

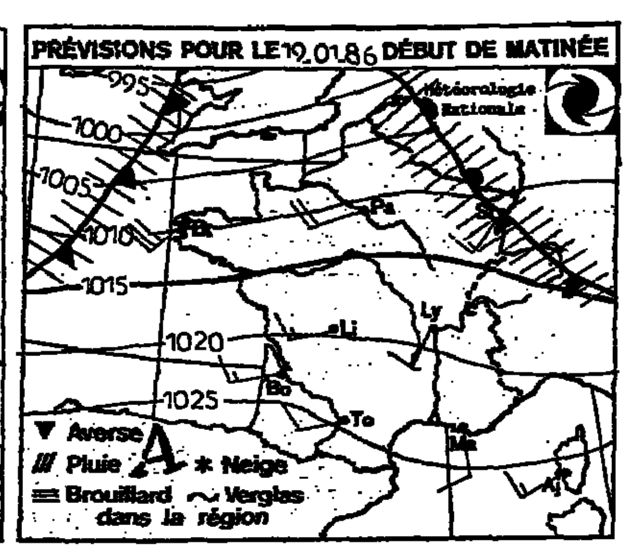
LUNDI 20 JANVIER

— *M. Jacques Chirac,* maire de Paris, président du RPR, est reçu à l'émission « RMC choc », sur RMC, à 19 heures.

Les programmes des trois chaînes, de France-Culture et de France-Musique avant 20 h 30 se trouvent dans notre supplément (*le Monde* du 18 janvier).

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le samedi 18 janvier à 0 heure et le dimanche 19 janvier à minuit.

Une perturbation d'activité modérée va traverser la France dans un flux d'ouest océanique de plus en plus doux.

Dimanche matin, une zone de temps doux et couvert, accompagnée parfois de petites pluies, s'étendra sur les régions au nord de la Loire, ainsi que du Jura au nord des Alpes.

Plus au sud, quelques éclaircies seront observées, en particulier près de la Méditerranée.

Au cours de la matinée, des pluies mieux organisées atteindront les régions situées de la Bretagne au Nord ; elles se déplaceront vers le Sud-Est, et gagneront le soir l'Aquitaine, le Massif Central et les Alpes où les précipitations seront modérées avec de la neige au-dessus de 1 200 m environ ; le temps deviendra également très nuageux avec quelques pluies près de la Méditerranée.

A l'arrière de ce passage pluvieux, quelques éclaircies apparaîtront, mais les nuages pourront encore être accompagnés d'averses.

Le vent de sud-ouest à ouest soufflera modérément ou assez fort, surtout près des côtes de la Manche.

Les températures, positives le matin, atteindront l'après-midi 10 à 15 degrés sur la moitié ouest, 6 à 10 degrés sur l'Est, 12 à 16 degrés près de la Méditerranée.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 17 janvier, le second le minimum de la nuit du 17 au 18 janvier) : Ajaccio, 13 et 0 degrés ; Biarritz, 11 et 9 ; Bordeaux, 12 et 6 ; Bréhat, 10 et 6 ; Brest, 10 et 6 ; Cannes, 14 et 0 ; Cherbourg, 8 et 2 ; Clermont-Ferrand, 5 et 1 ; Dijon, 4 et – 2 ; Dinard, 10 et 3 ; Embrun, 2 et – 9 ; Grenoble-St-M.-H., 4 et – 4 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 4 et – 4 ; La Rochelle, 11 et 4 ; Lille, 6 et 0 ; Limoges, 4 et 4 ; Lorient, 12 et 2 ; Lyon, 5 et – 3 ; Marseille-Marignane, 8 et 0 ; *Nancy, 2 et – 3 ; Nantes, 11 et 3* ; Nice, 12 et 4 ; Paris-Montsouris, 5 et 4 ; Paris-Orly, 3 et 3 ; Pau, 9 et 4 ; Perpignan, 11 et 9 ; Rennes, 10 et 4 ; Rouen, 4 et 3 ; Saint-Etienne, 5 et – 3 ; Strasbourg, 3 et – 2 ; Toulouse, 10 et 7 ; Tours, 6 et 3.

Températures relevées à l'étranger : *Alger, 14 et 2 degrés ; Genève,* 4 et – 6 ; Lisbonne, 16 et 7 ; Londres, 5 et 3 ; Madrid, 6 et 0 ; Rome, 11 et – 2 ; Stockholm, – 13 et – 17.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4143

HORIZONTALEMENT

I. Rendent provisoirement inutile l'usage d'une articulation. — II. Pas de quoi se frotter les mains. Se touchent en frappant. N'hésita pas à se remplir les « poches ». — III. Élément d'un cercle. Ne se trouvent pas uniquement dans les grandes surfaces. — IV. Joue avec le « feu ». Se met souvent à table. — V. Prouve qu'on a de l'étoffe. Point chaud. Ne reste pas longtemps en cage. — VI. Va régulièrement à la plage. Temps. Ne pèse pas lourd dans la balance. — VII. Lac. Fait battre de l'aile. Conjonction. — VIII. Empêche d'aller droit au but. Étaient jadis logés et nourris. — IX. A permis de ne pas faire de retenue. Cela fait du bruit. — X. Ne nous arrive pas toujours à la cheville. Fait faire des boulettes. — XI. Sort parfois d'une bouche. Réserve de pâtés. — XII. Morceau de pâté. Utilise son jeu de jambes. Travailler à l'œil. — XIII. A gagné une bataille. Mer. — XIV. Où il fallait s'attendre à avoir mal au ventre. Nouveaux propriétaires. Tout à fait personnel. — XV. Ne change pas souvent d'allure. Fais des perles. Prouvent qu'on a enlevé le morceau.

VERTICALEMENT

1. De quoi se retrouver dans de beaux draps. — 2. N'a pas toujours l'« œil ». Bête noire. Inscrit sur de nombreux tableaux. — 3. Peut faire perdre la tête. Était bien en chaire. — 4. Envoyé au tapis. Scies... musicales. — 5. Son travail l'obligea à suivre un certain régime. A la grosse tête. — 6. Possède une clé. Donne l'occasion d'effectuer un retrait. Va donc devoir tirer. — 7. Endroit où certains ont l'habitude de prendre un verre. Sème en toute saison. — 8. Adverbe. Trouve régulièrement son maître. — 9. Appareil de projection. Réfléchi. De quoi jeter la pierre. — 10. N'ont certainement pas envie de faire les cent pas. Quartier de Besançon. Homme de robe. — 11. Ramené à la surface. Réveillent la forêt. — 12. Lettres de change. Furent heureux comme des rois. Suit le courant. Pas pour tout le monde. — 13. Refusa toute coopération. Abrite des insulaires. — 14. Peut faire perdre pied. Pour dresser des plans. — 15. Un homme qui ne met pas les « pieds » n'importe où. Traversent la ville.

Solution du problème n° 4142

Horizontalement

I. Honnêteté. — II. Opiomane. — III. Netteté. — IV. Os. Ère. Me. — V. Grieg. — VI. — Arôme. Nua. — VII. Rin. Rugby. — VIII. Inde. Sale. — IX. Aga. Rumen. — X. Gharb. — XI. Fessées.

Verticalement

1. Honorariat. — 2. Opes. Ring. — 3. Nit. Sondage. — 4. Note. H.S. — 5. Émerger. Ras. — 6. Tâter. Usure. — 7. E.N.E. Ingambe. — 8. Te. Meuble. 9. Bégayent.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

LUNDI 20 JANVIER

« *Sculptures françaises du XIVe siècle* au Palais de Tokyo », 14 h 30, entrée.

« La religion romaine à travers les objets du Louvre », 14 h 30, entrée.

« Maison de Delacroix », 15 heures, 6, place Furstenberg (Approche de l'art).

« Appartements royaux au Louvre », 14 heures, devant Saint-Germain-l'Auxerrois (C.-A. Messer).

« La Sainte-Chapelle et ses vitraux », 14 h 30, entrée (P.-Y. Jaslet).

« L'Hôtel de Lauzun, les fastes de la Grande Mademoiselle et les ennuis de Louis XIV », 15 heures, sortie métro Pont-Marie (I. Hauller).

« Des sarcophages mérovingiens aux châteaux de Terre-Sainte : la pierre statufiée », 15 heures, entrée Musée des monuments français, place du Trocadéro (Paris et son histoire).

« Les Marginaux du Père-Lachaise », 14 h 30, sortie escalator, métro Père-Lachaise (V. de Langlade).

« Le classicisme français », 14 h 30, musée du Louvre, porte Denon (Arcus).

« Histoire du fonctionnement de l'Hôtel des ventes », 15 heures, sous la grande horloge à la sortie du métro Richelieu-Drouot (M. Ragueneau).

« Les salons de l'Hôtel de Lassay », 15 h 30, 128, rue de l'Université (M. Hager).

« La Concergierie et la Sainte-Chapelle », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge.

« Le Marais : le village Saint-Pol, l'Hôtel de la Brinvilliers et l'affaire des poisons », 15 heures, métro Pont-Marie (M.-C. Lasnier).

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 15, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau. Tél. matin, 45-74-13-31 (E. Romann).

« Exposition hommage à Pigalle », 14 h 30, Louvre, pavillon Flore, porte Jaujard (Hauts lieux et découvertes).

« Montmartre : cités d'artistes, ruelles et jardins », 15 heures, métro Abbesses (M. Pohyer).

« Les appartements royaux du Louvre », 15 heures, 36, quai du Louvre.

CONFÉRENCES

LUNDI 20 JANVIER

Maison de l'Europe de Paris, 35, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30 : « Le projet Eurêka », par M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie.

26, rue Bergère, 19 h 30, « Un regard *sur l'aristocratie et la foule, pouvoirs de* l'élite, capacité de la masse » (F. Marin de Charette).

« Institut de France, Académie des sciences morales et politiques », 14 h 45, « La communication médiatisée » (R. Salmon).

21 bis, rue Notre-Dame-des-Victoires, 15 heures, « Moscou devient la capitale des tsars » (conférence projection).

62, rue Madame, 14 h 30, « La lumière de Van Eyck », 19 heures, « Osiris et la religion funéraire ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 18 janvier :

UNE LOI

● N° 86-75 du 17 janvier 1986 portant modification de l'ordonnance n° 82-290 du 30 mars 1982 et de la loi n° 84-575 du 9 juillet 1984 et relative à la limitation des possibilités de cumul entre pensions de retraite et revenus d'activité.

DES DÉCRETS

● N° 86-78 du 10 janvier 1986 modifiant le décret n° 75-903 du 3 octobre 1975 fixant les conditions d'application de la loi n° 72-10 du 3 janvier 1972 relative à la prévention et à la répression des infractions en matière de chèques.

● N° 86-80 du 13 janvier 1986 relatif aux radio-éléments artificiels et modifiant le code de la santé publique, notamment dans ses articles R. 5234 à R. 5238.

UNE LISTE

● D'admissions au concours externe d'entrée à l'Ecole nationale d'administration (1985).

DES DÉCISIONS

● N° 85-200 DC du 16 janvier 1986 relative à la limitation des possibilités de cumul entre pensions de retraite et revenus d'activité.

● N° 85-204 DC du 16 janvier 1986 relative à la loi portant diverses dispositions d'ordre social.

EXPÉRIENCE A MONTBÉLIARD

Apprendre aux jeunes à se former

L'Association technique pour l'action culturelle (ATAC) et le Centre d'action culturelle de Montbéliard organisent dans cette ville, les 24 et 25 janvier, une rencontre internationale sur le thème : « Artistes-institutions culturelles-développement économique régional : quels enjeux ? » De nombreuses interventions sont attendues à partir des comptes rendus d'expériences étrangères et françaises. Parmi ces dernières, celle menée par Marie-Solange Dubès, responsable de la mission locale pour l'emploi des jeunes de Montbéliard.

Ce n'est pas très facile de s'entendre avec Guy Bèche. En tout cas, c'est la réputation qu'on lui fait. Il faut dire que le député socialiste de Montbéliard ne consent pas beaucoup d'efforts pour arrondir ses angles naturels. Le président du conseil général de Franche-Comté, Edgar Faure, auquel il se frottait encore vigoureusement le 14 janvier lors de la dernière séance du grand « cinéma régional », a dû renoncer à lui inculquer sinon les bonnes manières du moins l'esprit de consensus dont on souhaitait marquer cette ultime réunion de l'assemblée régionale.

C'est précisément le genre de détails dont Marie-Solange Dubès n'a pas goût de se préoccuper. Directrice depuis sa création, en 1982, de la mission locale pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes du pays de Montbéliard, elle n'envisage rien moins que de proposer à son président, Guy Bèche, d'annexer aux mesures prises par la gauche en faveur des jeunes sans emploi le dispositif mis en place par Edgar Faure au niveau de la région. Et cela sans attendre que s'apaise le vent de la campagne électorale dans laquelle s'engagent le bouillant héritier d'André Boulloche et l'ancien président de l'Assemblée nationale.

Des jeunes très peu qualifiés

« Nous avons un objectif à atteindre, dit Marie-Solange Dubès, *et je ne veux absolument pas tenir compte d'éventuelles divergences politiques. »* Attitude d'autant plus courageuse qu'on a pris l'habitude dans la gauche franc-comtoise de railler l'aide régionale à *« l'emploi vocationnel des jeunes »,* imaginée par Edgar Faure.

Pour Marie-Solange Dubès, cette aide n'est que l'un de ces objectifs dont la mission locale doit s'inspirer pour l'expérimenter, le modifier et le restituer, éventuellement à l'intention du législateur, assorti d'un petit quelque chose en plus.

Dans ce cas particulier, l'élément supplémentaire portera vraisemblablement sur la formation. Harmoniser ou tout au moins mettre en cohérence les modes de formation est en effet une des préoccupations des animateurs de la mission locale du pays de Montbéliard qui œuvre avec de multiples partenaires dans un bassin d'emploi où les jeunes de seize à vingt-cinq ans représentent plus de la moitié des chômeurs et où surtout dans leur grande majorité ils sont d'un niveau de qualification extrêmement bas (95 % des jeunes demandeurs d'emploi ont au maximum un CAP et souvent sortent de sections d'éducation spécialisée, de classes de pré-apprentissage ou de classes pré-professionnelles par niveau).

Le souci d'apprendre aux jeunes à se former a déjà conduit la mission locale à s'intéresser aux TUC par exemple avec non seulement une mutualisation de la contribution facultative versée par les organismes d'accueil, mais aussi la mise en place d'une commission paritaire composée de trois élus locaux et de trois TUC. Cette mise en rapport direct des jeunes et des élus est une des initiatives expérimentales dont la mission locale nourrit sa pratique quotidienne. *« Il faut que les jeunes se rendent compte que ce qui leur apparaît comme extrêmement complexe et lourd est en réalité assez simple. La complexité vient le plus souvent du fait de la présence d'intermédiaires. Il faut déblayer le terrain... »*

Les premières rencontres entre jeunes et élus ont cependant mis en évidence une double nécessité : les jeunes doivent apprendre à argumenter, à négocier, et les décideurs doivent, sans céder un pouce de leurs exigences, apprendre à expliquer les fondements mêmes de ces exigences.

Acteurs et non suiveurs

« Plus les jeunes sont en difficulté, dit Marie-Solange Dubès, *plus ils doivent être confrontés à des compétences solides car ils sont rarement dupes et ne supportent pas la médiocrité. Les raisons de leur échec scolaire sont souvent liées à la médiocrité de leur environnement. »*


PHOTO MICHEL FRISON

En clair, les *« décrocheurs »,* comme on les nomme au Québec, ne sont pas *a priori* des débiles. On doit les rendre acteurs de leur développement. Pour cela, des stages classiques (que la mission locale se refuse à gérer elle-même, ce qui la place au-delà des préoccupations parfois trop mercantiles de certains organismes de formation), mais aussi un soutien pédagogique personnalisé avec, en particulier, le concours de sept préretraités bénévoles et une cellule économique qui s'efforce d'encourager les projets des jeunes. *« Ces projets ne sont pas toujours réalistes, mais on n'a pas le droit de dissuader leurs auteurs même s'ils doivent par la suite réajuster leurs ambitions »,* assure cette petite bonne femme volontaire et convaincante qui dira au colloque de Montbéliard comment des jeunes en difficulté peuvent devenir acteurs du développement local. Elle dira aussi qu'avant mars 1986 il convient de fixer les derniers boulons d'une machine susceptible d'imposer sa dynamique au-delà même de mars 1986.

CLAUDE FABERT.

★ Renseignements au Centre d'action culturelle de Montbéliard. BP 236. 25204 Montbéliard Cedex. Tél. : 81-91-37-11.

AQUITAINE

Une technopole dans les vignes

Le préfet de la Gironde vient de signer l'arrêté de ZAD qui va permettre le démarrage de la technopole de l'agglomération bordelaise. Elle sera implantée sur 1 200 hectares au cœur du vignoble de Graves dans une zone boisée et vallonnée au sud de Bordeaux.

Ce site a été baptisé Montesquieu. Il s'agit en effet d'une région qui, pour sa plus grande partie, a appartenu à l'écrivain bordelais. Ce choix avait provoqué des réserves de la part des viticulteurs de la partie nord de la zone, qui craignaient pour leurs vignes.

L'aménagement du site Montesquieu sera assuré par la compagnie TRANTECH, composée de partenaires locaux (département, région, université, CCI) et de l'ARMINES (Association pour la recherche et le développement de méthodes et processus industriels). Cette émanation de l'Ecole des mines a déjà réalisé Sofia-Antipolis.

Les promoteurs comptent utiliser les points forts des universités bordelaises que sont l'informatique, la conception assistée par ordinateur, l'étude des matériaux composites, enfin l'analyse d'images. La philosophie de la conception doit être la même qu'à Sofia : aménagement de type volontariste, sans dirigisme excessif.

BRETAGNE

Pour l'exportation

La Mission régionale de coordination du commerce extérieur breton (MIRCEB) a été mise en place en septembre 1983 par le Comité régional des conseillers du commerce extérieur et la Chambre régionale de commerce et d'industrie de Bretagne. Elle bénéficie du soutien financier du conseil régional et de banques. Cette association intervient dans la préparation et la réalisation d'opérations de prospection et de promotion industrielles et commerciales à l'étranger au bénéfice d'entreprises bretonnes, par des actions individuelles (aides plafonnées à 50 000 F par entreprise et par an) ou des opérations à caractère plus général.

Elle a été à l'origine d'un chiffre d'affaires à l'exportation vers des pays très lointains de plus de 300 millions de francs. La Chine et les Etats-Unis sont avec le Japon les pays sur lesquels l'essentiel des efforts est fait depuis quelques mois.

En 1985, près de deux cents entreprises bretonnes ont bénéficié de services proposés par la MIRCEB.

CENTRE

Solidarité EDF

Un fonds de solidarité destiné à venir en aide aux foyers qui ne peuvent payer leurs factures de gaz et d'électricité vient d'être créé dans le Loiret. L'initiative en revient au propre chef du centre de distribution d'EDF d'Orléans, Alain Genel.

Les 240 000 abonnés du département reçoivent en ce moment, avec leur nouvelle facture, un appel leur demandant de faire un geste.

Mais pour alimenter ce fonds, Alain Genel fait appel aussi à la générosité de ses propres employés (quelques dizaines sur les 800 du centre d'Orléans ont déjà versé leur obole) et à celle d'EDF, qui versera pour sa part le double de la somme versée par ses propres agents. *« C'est une question de conscience pour moi et mes employés, qui se sentent interpellés quand ils coupent l'électricité à des malheureux ! »*, dit Alain Genel, qui espère aussi que l'opération améliorera l'image de marque, pas toujours favorable, d'EDF.

« Si 100 000 familles du Loiret donnent quelques dizaines de francs, ajoute-t-il, *2 000 foyers nécessiteux vivront cet hiver ».* Les sommes recueillies (1 à 2 millions de francs sont espérés) seront reversées aux bureaux d'aide sociale des communes. La mise en place de ce fonds complétera les mesures du gouvernement pour l'hiver. Celui-ci, en effet, a demandé à EDF d'éviter les coupures et d'assurer les livraisons minimales de fourniture, et il a décidé de créer une « cagnotte » spéciale pour régler les factures impayées, qui doit être mise à la disposition des préfets.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

La Lozère desséchée

Au pays des sources, l'eau fait cruellement défaut. Et, depuis plusieurs mois, la Lozère subit les méfaits de la sécheresse. Les sources alimentant les villages ont tari et les rivières atteignent leur niveau le plus bas.

Du 1er juillet au 20 décembre 1985, il est tombé à Mende 166 millimètres d'eau, alors que, en année moyenne, on observe, sur la même période, des précipitations de 550 millimètres, soit plus du triple.

Le déficit pluviométrique s'élève même à 90 % dans l'est de la Margeride, la région lozérienne la plus touchée. Selon la direction départementale de l'agriculture et de la forêt, *« cinquante-deux communes connaissent de grosses difficultés d'alimentation en eau potable. Il faut transporter de l'eau dans des citernes, afin de desservir dix-sept villages totalement démunis. Et des installations provisoires permettent d'alimenter vingt-cinq bourgades. »*

BASSE-NORMANDIE

Un robot loucheur

A la Coopérative laitière d'Isigny-sur-Mer (Calvados), c'est désormais un robot qui accomplit « le geste auguste du mouleur » pour fabriquer les camemberts, appellation d'origine contrôlée. L'entreprise normande (trois cent cinquante salariés) vient, en effet, de mettre au point une chaîne automatisée.

La machine, conçue par le bureau d'études de la coopérative, qui en possède les brevets, va permettre non seulement de faire passer la production de 500 à 10 000 camemberts par jour, mais aussi d'améliorer les conditions de travail des ouvriers. Car l'opération simple mais délicate de transfert de lait cru dans un moule cylindrique doit être réalisée dans une humidité absolue. Grâce au robot, les normes bactériologiques sont respectées et la qualité du fromage n'est pas altérée.

Cette page a été réalisée par nos correspondants : Pierre CHERRUAU, Jean CONTRUCCI, Jean-Marc GILLY, Régis GUYOTAT, Guy PORTE, Christian TUAL.

PAYS DE LA LOIRE

Un nouveau pont et un Palais des congrès

Un nouveau pont de voies express franchira la Loire à l'ouest de Nantes avant la fin de la décennie pour faciliter la circulation entre la Bretagne et les régions au sud de la Loire.

La construction de cet ouvrage coûtera 350 millions de francs, dont 55 % devraient être supportés par l'Etat, maître d'ouvrage.

D'autre part, la métropole de l'Ouest se dotera d'un Palais des congrès, d'un coût de 300 millions à 400 millions de francs. Les travaux pourront commencer fin 1987.

PROVENCE ALPES-COTE-D'AZUR

Un plan pour l'aide sociale et la santé

Michel Pezet (PS), président du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, a procédé, à Marseille, à la signature d'un contrat particulier de plan concernant la politique dite *« de solidarité régionale »*, en matière de santé et d'aide sociale.

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est dotée de deux organismes techniques : un observatoire régional de la santé et le centre régional d'innovation sociale, qui remplace le centre régional pour l'enfance et l'adolescence inadaptées.

Thoronet et la bauxite

Le préfet du Var a pris un arrêté autorisant l'exploitation par la société Aluminium Pechiney d'une nouvelle usine de bauxite sur la commune du Thoronet, près du Luc, en Provence (*le Monde* du 12-13 janvier). L'ouverture du chantier avait été retardée en attendant les conclusions des experts sur les causes d'un important glissement de terrain qui menace l'abbaye cistercienne du Thoronet, non loin du site où deux autres mines sont déjà en activité. La nouvelle exploitation se fera à ciel ouvert sur une superficie de 20 hectares.

Le ministère de la culture a, de son côté, décidé le lancement d'un programme de conservation et de restauration de l'abbaye du Thoronet – un joyau de l'art roman provençal – d'un montant de 21 millions de francs.

LE DÉBAT SUR LA DÉCENTRALISATION

« Supprimons préfets et sous-préfets... »

QUATRE niveaux d'administration et de gestion – l'Etat, la région, le département et la commune, – n'est-ce pas trop et trop lourd ? La décentralisation, qui veut simplifier l'exercice du pouvoir, ne risque-t-elle pas au contraire de compliquer la vie des citoyens et des entreprises ? C'est autour de ces questions que l'assemblée des présidents de conseil général présidée par Pierre Salvi (Union centriste, Val-d'Oise) a organisé dernièrement au Sénat une journée d'études.

Et en filigrane à tous les débats ressortait une question essentielle : le département et la région sont-ils des rivaux au point que l'un ou l'autre doive disparaître à terme, ou bien peuvent-ils trouver un terrain de cohabitation dont les bénéficiaires ne seraient évidemment pas les élus à la recherche de mandats et d'honneurs, mais les cinquante-quatre millions de Français ?

Pas de schémas simplistes

Il n'est plus guère de président de conseil général ou régional qui, aujourd'hui, conteste l'importance et l'intérêt des réformes de décentralisation lancées depuis quatre ans par la gauche, même si tel ou tel en critique les modalités conjoncturelles et l'application quotidienne. La démocratie impliquant le jeu de contre-pouvoirs s'en trouve renforcée. *« Si chacun exerce convenablement ses compétences, cela devrait marcher ! »,* note Pierre Salvi. Et Henri Torre (UDF, Ardèche) ajoute : *« Les risques théoriques de voir un conseil général exercer une tutelle financière ou un chantage sur une commune sont dans la pratique quasiment inexistants. »*

Depuis quatre ans, c'est le département, plus que la région, qui a bénéficié des réformes successives ainsi que des transferts de compétences, de ressources, voire (dans une certaine mesure) de personnel... pas toujours d'un niveau suffisamment qualifié. Mais les élections de mars 1986 vont mettre la région sur le devant de la scène. D'où, comme le souligne Paul Graziani (RPR, Hauts-de-Seine), des risques *« de querelles de légitimité, de rationalité et de compétence ».*

Peut-on se satisfaire d'une répartition thématique des fonctions : au département la gestion et les services, à la région l'investissement et l'équipement ? Les schémas simplistes sont trompeurs. Et de même que *« vouloir supprimer l'un des quatre échelons relève de la politique fiction »,* de même il faut, avertit Michel Giraud (RPR, président du conseil régional d'Ile-de-France), se garder de l'erreur qui consisterait à faire de la région un *« organisme de coordination des départements ».*

Réforme du Sénat

Pour lui, quatre principes doivent inspirer le deuxième âge de la décentralisation : confirmer la commune comme autorité territoriale de base, libre de toute « tutelle en gigogne » ; clarifier les compétences et affirmer les responsabilités de chacun ; éviter les procédures de cofinancements qui entraînent l'irresponsabilité et favorisent les interférences ; éviter les superpositions administratives et les formules juridiques ambiguës (par exemple la mise à disposition de certains fonctionnaires).

« Il n'est pas anormal que des conflits d'intérêt surgissent entre départements et régions », a relevé pour sa part Gérard Saumade (PS, Hérault). *« Ce contre quoi il faut lutter,* a-t-il ajouté, *c'est la confusion des responsabilités et surtout un reflux et une rétention de la décentralisation orchestrés par les administrations centrales, le blocage est dans les domaines des finances, de l'équipement, de l'éducation, de la culture. »*

« Comment se fait-il que la décentralisation occupe si peu de place dans le débat politique actuel ?, a regretté pour sa part Maurice Pourchon (PS, Auvergne), *il faut pourtant prévoir dès aujourd'hui la prochaine étape de la réforme : fiscalité locale, réforme du Sénat, qui est le grand conseil des collectivités territoriales... »*

Michel Crucis (PR-UDF, Vendée) et Kléber Malécot (UDF, Loiret) sont allés beaucoup plus loin et ont même jeté un véritable pavé dans la mare. Le premier a déclaré : *« Poussons la logique de la décentralisation jusqu'au bout... Ne faut-il pas poser la question de l'existence des commissaires de la République ? Après tout, les maires, détenteurs du pouvoir exécutif dans leurs communes, sont-ils flanqués d'un représentant de l'Etat ? ».* Le second a fait, lui, une proposition tout aussi iconoclaste : *« Il faut garder les préfets mais supprimer les sous-préfets. Ils coûtent trop cher... Ils sont inutiles... »*

FRANÇOIS GROSRICHARD.

Économie

ENTREPRISES

Le feu vert au rachat de Cofaz par Norsk Hydro est imminent

Bloquée depuis près de huit mois par les pouvoirs publics, la vente au groupe norvégien Norsk Hydro de la compagnie française de l'Azote (COFAZ-SOPAG), numéro deux français des engrais (5 milliards de francs de chiffre d'affaires, 20 % du marché national, 2 500 salariés), dont Total, Paribas et Rhône-Poulenc sont actionnaires, respectivement à 54,9 %, 34 % et 11 %, serait sur le point d'être définitivement conclu.

Pour emporter l'affaire, les Norvégiens auraient mis en balance des permis de recherches pétrolières en mer du Nord, convoités par ELF et Total. De source proche des milieux gouvernementaux, on indique, d'autre part, que, se pliant à la volonté de l'administration, Norsk Hydro se serait engagé à construire un tube d'ammoniac dans une région de France restant à déterminer (Basse-Seine, Basse-Loire ou Nord), à investir 500 millions de francs d'ici à 1988 pour moderniser l'outil de production de la firme française, à ouvrir ses marchés européens aux engrais de COFAZ (250 000 tonnes par an), et à conserver enfin 2 300 emplois jusqu'à la fin 1988. L'accord, signé au printemps dernier (*le Monde* du 15 mai), prévoyait l'entrée immédiate du groupe norvégien à 80 % dans le capital de COFAZ-SOPAG, la prise de contrôle à 100 % étant programmée pour le premier trimestre 1985, une fois déterminé le lieu de l'investissement.

Paribas prend le contrôle d'une firme de courtage britannique

Le groupe Paribas va acquérir la totalité du capital de la firme de courtage britannique Quilter Goodison, l'une des dix premières pour la clientèle privée et l'une des quinze premières pour les investissements institutionnels, avec un montant de capitaux gérés supérieur à 1 milliard de livres sterling (11 milliards de francs). Elle emploie 280 personnes et est dirigée par Sir Nicolas Goodison, qui préside, par ailleurs, la Bourse de Londres.

Paribas est la deuxième banque française à profiter de la possibilité offerte aux banques étrangères de prendre une participation supérieure à 29,9 % dans le capital d'une firme de courtage britannique (Broker). En juin dernier, le Crédit commercial de France avait pris 80 % du capital de la firme Laurence Prust. Pour Paribas, il s'agit de compléter sa gamme d'activités déjà exercées à Londres, par sa succursale et par sa filiale spécialisée Capital Markets, au premier rang sur le marché de l'ECU.

Sidérurgie : SOLLAC va construire une ligne de recuit continu

SOLLAC (Société lorraine de laminage continu), filiale de SACILOR, employant 11 000 salariés, construira, à Florange (Moselle), une ligne de recuit continu mixte tôle fer blanc. Les travaux représentent un investissement de 650 millions de francs. La capacité annuelle de production de cet équipement sera de 300 000 tonnes de tôle fine, principalement destinée à l'industrie automobile, et de 100 000 tonnes de fer blanc pour les conserveries. L'annonce de cette construction intervient trois semaines après la signature, par la CGC, FO et la CFDC, d'un accord prévoyant un blocage des salaires pour 1986. – (*Corresp.*)

Accord entre Danzas et Unilever

Danzas SA (dont le siège est à Bâle), et Unilever ont conclu un accord aux termes duquel Unilever a décidé de céder à Danzas SA les sociétés SATEM (France) et SAD (Espagne). Cette cession s'effectuera dans le courant du premier semestre 1986 sous réserve de l'accord des administrations concernées – SATEM et SAD ont pour activité principale le stockage et la distribution de produits de consommation pour le compte de gros clients. SATEM emploie 600 personnes dans 14 centres de distribution en France, et détient, en outre, un parc de 1 000 véhicules de location de longue durée. SAD emploie 350 personnes et possède également 14 dépôts et centres de distribution en Espagne.

USINOR emporte un contrat de 11,5 milliards de francs en URSS

A l'occasion de la réunion de la commission franco-soviétique, le groupe français USINOR a conclu un accord avec l'Union soviétique, prévoyant une extension jusqu'en 1990 de ses livraisons de produits sidérurgiques, dont le tonnage sera augmenté progressivement, pour représenter au total, sur cinq ans, une valeur de 11,5 milliards de francs. Un précédent accord avec les Soviétiques portait sur la livraison en 1986-1987 de 1,4 million de tonnes de tubes et de tôles en acier, représentant un montant de 4 milliards de francs et payée au comptant. Mais des difficultés avaient bloqué ce contrat.

DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Le gouvernement hésite à engager les négociations salariales avant les élections de mars

La réunion du mardi 21 janvier entre M. Jean Le Garrec, secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique, et les sept fédérations de fonctionnaires s'annonce difficile. Certes la cause est entendue : le relevé de décisions du 13 février 1985 sera respecté jusqu'au bout, et la clause *de sauvegarde pour préserver le pouvoir d'achat sera appliquée*. Mais les syndicats signataires de l'accord salarial en 1985 (FEN, CFDT, CFTC, Autonomes) souhaitent que le gouvernement engage les négociations pour 1986 avant les élections *législatives*, ce qui serait une première et suppose que les modalités d'application de la clause de sauvegarde soient définies.

L'accord salarial 1985 avait prévu trois augmentations en niveau – pour aboutir à 4,5 %, à comparer avec les 4,7 % obtenus en glissement pour les prix – en respectant l'objectif d'une augmentation de la masse salariale (1) de 5,2 % (conforme à la prévision pour la moyenne des prix). « *Lorsque l'évolution des prix à la consommation, en moyenne, de l'année 1985 sera connue*, indiquait la clause, *et si elle excède l'hypothèse retenue dans le rapport économique et financier pour 1985, les parties se réuniront pour examiner la situation économique et salariale générale, et définir les modalités de compensation par un ajustement de base hiérarchique* », ce qui excluait la solution, retenue pour 1983, de versement d'une prime uniforme.

Or, au lieu des 5,2 % prévus pour la moyenne des prix, on devrait arriver à 5,8 %, soit un écart en masse de 0,6 %, qui représente la dette de l'Etat envers ses fonctionnaires. La CFDT a proposé au secrétariat d'Etat un schéma d'application de la clause qui faciliterait l'engagement de négociations pour 1986. Le *rattrapage de 0,6 % serait décomposé* en 0,2 % d'ajustement de la base hiérarchique au 1er janvier 1985 et en 0,4 % de décalage de calendrier (soit un ajustement rétroactif des augmentations en niveau déjà accordées en 1985). Ce rattrapage en masse *se traduira par un rappel* sur les traitements des fonctionnaires en février.

La FEN, qui se félicite de l'application de l'accord 1985, retient le scénario de la CFDT comme une des hypothèses possibles. Elle envisage aussi de répartir 0,6 % en ajustements rétroactifs des augmentations 1985, avec un ajustement de la base hiérarchique de 0,2 % mais au *31 décembre 1985*. Mais aucune de ces deux méthodes ne lui convient *tout à fait. Selon le moyen choisi* pour la mise en œuvre de la clause, l'effet de report des augmentations de 1985 sur 1986 sera de 1,7 % (scénario CFDT) à 2,1 %.

L'application de la clause de sauvegarde aura donc un effet déterminant pour les négociations salariales 1986, car elle fixera l'ampleur de la marge de manœuvre. La masse salariale doit augmenter de 3,4 % en *1986 (comme l'objectif pour la* moyenne des prix), mais le gouvernement y inclut, malgré l'opposition des syndicats, 0,50 % de glissement vieillesse technicité (GVT) (les mesures liées à la promotion et à l'ancienneté) à quoi s'ajoutent les mesures catégorielles et l'effet report. Selon l'ampleur de ce dernier, il pourrait rester de 0,6 % à 1,2 % à distribuer en masse, pour les *augmentations générales et les* mesures bas salaires.

Pour 1986, la CFDT s'inscrit dans le nouvel objectif de M. Fabius pour le glissement des prix – 2,5 %. – *alors que dans sa recommandation* salariale du 18 décembre 1985, il parlait encore de 2,9 %. A condition qu'un effort prioritaire, plus soutenu que les années précédentes, soit engagé, elle accepte un calendrier d'augmentations en niveau de 2,5 %.

La FEN est, elle aussi, prête à discuter sur la base de 2,5 %, en demandant comme *la* CFDT une clause de sauvegarde... que le futur *pouvoir* devra appliquer. Pour séduisants qu'ils soient, de tels schémas suscitent encore des réticences du côté des pouvoirs publics, en particulier au ministère de l'économie et à Matignon, qui, en définitive, trancheront.

Le problème est en fait politique. Dans l'entourage de M. Fabius, on craint que l'ouverture d'une négociation avant les élections n'apparaisse comme de l'électoralisme, l'ardoise des majorations salariales étant laissée à la *future majorité. On* peut à cet égard juger électoralement suffisant une bonne application de la clause de sauvegarde se traduisant par un rappel conséquent en février...

Alors que des élections professionnelles auront lieu le 28 janvier aux PTT, on n'est pas convaincu que FO, non signataire en 1985, se réinsérera avant mars dans le jeu contractuel. Pour négocier maintenant 1986, le gouvernement devra donc être certain de pouvoir conclure positivement sans apparaître pour autant laxiste.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) La masse salariale individuelle est le total des sommes versées à un salarié au cours d'une année.

LA RÉUNION DES CINQ A LONDRES

Frémissements sur l'or

Les cours de l'or sur les marchés libres mondiaux se sont envolés cette semaine à près de 380 dollars l'once de 31,1 grammes, retrouvant leurs niveaux d'avril 1984, avant de céder du terrain à la veille du week-end aux environs de 350 dollars. Cette envolée subite a fait naître bien des espoirs chez les détenteurs de métal qui, depuis des années, voient glisser *ou stagner ses cours, phénomène* longtemps masqué par la hausse du dollar et, maintenant, aggravé par le vif recul du « billet vert ».

Selon toute apparence, elle a été provoquée par la rumeur d'une baisse éventuelle des taux d'intérêt qui pourrait être décidée à l'issue de la réunion des Cinq à Londres les 18 et 19 janvier. Se sont ajoutées d'autres rumeurs sur des achats d'or au *Moyen-Orient, à la suite du gel* des capitaux libyens et des événements du Liban.

En fait, le réveil de l'or, qui valait encore moins de 330 dollars l'once en décembre dernier, s'est amorcé peu avant Noël, pour s'amplifier ces derniers jours. A Zurich, grand marché pour le métal, on a noté un changement d'atmosphère avec des achats de quelques grands investisseurs et, peut-être, de banques centrales, sans compter l'appoint de la spéculation. La baisse du dollar n'y a guère contribué, pas plus que les mois précédents, à la grande surprise des opérateurs, qui avaient toujours estimé que seule une chute de la devise américaine pourrait réveiller l'intérêt pour le métal précieux.

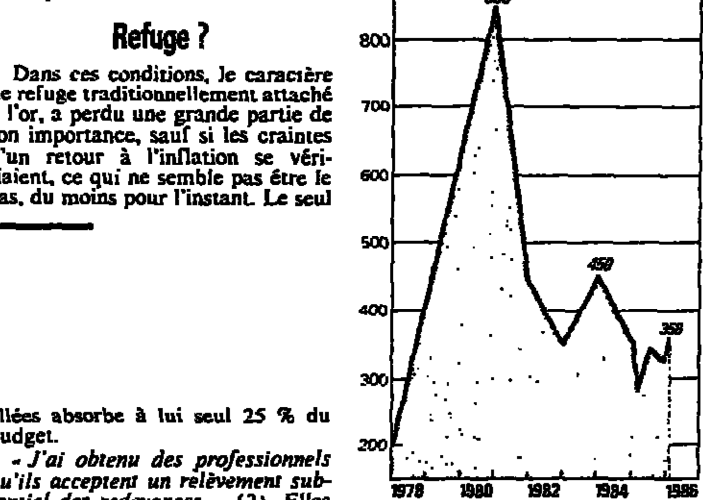
A vrai dire, beaucoup pensent qu'il n'existe pas encore de vrai « contexte haussier » pour justifier *une éventuelle remontée des prix de* l'or, qui stagnent depuis plus de deux ans. Les *anticipations* inflationnistes du début des années 80, avec l'ascension des prix du pétrole, des matières premières et de l'immobilier partout dans le monde, ont pratiquement disparu, avec même une tendance à la baisse, notamment *sur le pétrole.*

Refuge ?

Dans ces conditions, le caractère de refuge traditionnellement attaché à l'or, a perdu une grande partie de son importance, sauf si les craintes d'un retour à l'inflation se vérifiaient, ce qui ne semble pas être le cas, du moins pour l'instant. Le seul facteur de nature à raviver un peu *l'intérêt pour le métal pourrait*, effectivement, être constitué par la baisse des taux, qui rendrait moins coûteux le financement d'achats spéculatifs.

Ajoutons que, sur un plan tout à *fait mécanique, l'amélioration* de l'équilibre entre l'offre et la demande modifie lentement les données fondamentales du marché. En 1985, l'offre ne dépassait que de 300 tonnes seulement la demande (1 250 tonnes contre 1 550 tonnes), le montant le plus faible depuis 1976.

Selon le rapport annuel publié par la firme J. Aron-Goldman Sachs,



spécialiste en métaux précieux aux Etats-Unis, et analysé par la Banque Dreyfus, le cycle baissier de l'or, qui a débuté en septembre 1980, semble avoir pris fin en février 1985. En conséquence, note la Banque Dreyfus dans sa revue mensuelle des mines d'or (décembre 1985), les perspectives du métal pour les six à *douze mois à venir pourraient s'amé*liorer graduellement, en raison de la modification possible de l'environnement économique et monétaire aux Etats-Unis, à savoir une baisse supplémentaire du dollar, bien que modérée, et un reflux des taux d'intérêt.

La banque souligne, toutefois, que « *les tensions inflationnistes pourraient rester encore relativement faibles pendant plusieurs mois encore, ce qui est de nature à limiter l'ampleur de la reprise des cours du métal jaune* ». Ajoutons qu'à Londre, les courtiers voient difficilement l'once dépasser la barre des 400 dollars dans l'immédiat. – F. R.

LA SOCIÉTÉ DU MARCHÉ DE RUNGIS RETROUVE L'ÉQUILIBRE

Une fourmilière et seize mille emplois

« *Pour la première fois depuis sa création, la Société du marché de Rungis va afficher en 1985 des comptes positifs.* » Ce n'est pas sans un brin de fierté que M. Jean Menguy, président de la Semmaris (Société d'économie mixte d'aménagement et de gestion du marché d'intérêt national de la région parisienne) depuis 1981, aligne les chiffres.

« *Créée, en 1966, la Semmaris a toujours affiché des comptes de résultats négatifs. Ils étaient de 33 millions de francs en 1978, encore de 14 millions en 1981, de 2,7 millions en 1983, de 2,4 millions en 1984, et, en 1985, ils auront dégagé une légère marge positive de quelques millions.* » Une marge obtenue grâce à la fois à des efforts de gestion et à la décision de l'Etat de reporter l'annuité en capital d'un emprunt auprès du FDES (1).

Rungis constitue un immense complexe commercial sur lequel viennent se greffer de multiples activités de négoce, de transformation, d'exportation, de services (par exemple l'approvisionnement en vivres frais par avion de supermarchés, d'ambassades, de grands hôtels, de conférences internationales en Afrique ou au Proche-Orient). Vingt-deux banques ouvrent leurs guichets à la clientèle.

Au total, sur 220 hectares, le Marché d'intérêt national (MIN) de Rungis, qui s'active comme une fourmilière à partir de 2 heures du matin sous l'immense halle de la marée, offre plus de 16 000 emplois, qui correspondent aux salariés de 891 grossistes (dont 313 dans le seul secteur des fruits et légumes) et de 937 producteurs (maraîchers et horticulteurs qui viennent prendre directement leurs marchandises, ainsi que les *210* agents de la Semmaris. En 1984, 25 000 acheteurs ont été répertoriés, et *le chiffre* d'affaires des transactions a représenté *35,1 milliards* (31 milliards en 1983).

Chaque année, ce sont quelque 2,3 millions de tonnes de marchandises *qui s'échangent* à Rungis, et la quantité de poissons ou de crustacés qui passent des camions des mareyeurs aux détaillants ou aux grossistes *parisiens* (mais aussi néerlandais ou ouest-allemands), est à *comparer* avec l'ensemble des tonnages de poissons débarqués en une année à Lorient et Concarneau réunis. 80 % des fleurs, 85 % des produits de la mer, 75 % des fruits et légumes, 40 % à 50 % de la volaille ou de la viande consommés par les habitants de l'Ile-de-France ont séjourné quelques heures – au plus quelques jours – dans les pavillons de Rungis.

Dans l'enceinte actuelle du marché, il n'y a plus 1 mètre carré disponible, et M. Menguy cherche à s'étendre vers le « delta », de l'autre côté de la bretelle d'autoroute allant vers Orly où une vingtaine d'hectares seraient encore disponibles. Mais l'opération est « gelée » tant *que le tracé de l'autoroute de ceinture* A 86 n'est pas décidé.

Avec un budget de 328 millions de francs pour 1986, les investissements reprennent. Une usine d'incinération a été inaugurée il y a quelques mois, et l'an prochain 22 millions de francs sont réservés aux grosses *réparations* et à l'*entretien*, tandis que 15 millions serviront à moderniser les bâtiments des produits carnés. Il faut savoir aussi que le nettoyage des carreaux et des allées absorbe à lui seul 25 % du budget.

« *J'ai obtenu des professionnels qu'ils acceptent un relèvement substantiel des redevances.* » (2). Elles augmenteront de 6,1 % et de 20 % dans le secteur des abats où les opérateurs sont trop nombreux et trop *petits. Mais beaucoup d'opérateurs* – notamment dans l'horticulture – voudraient que les péages d'accès au marché soient réduits, dans le but d'élargir la clientèle vers les particuliers. Malheureusement pour eux, non seulement il n'est pas question *de les abaisser, mais... de les relever* – de 7,5 %, – notamment pour financer la modernisation des équipements et les installations nouvelles qui devront entrer en service à la mi 1986.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Le capital de la Semmaris (28 millions de francs) est ainsi réparti : Etat, 53,21 % ; Ville de Paris, 16,50 % ; département du Val-de-Marne, 6,87 % ; Caisse des dépôts, 5,50 % ; Sagaminis et SEMVI Etat, 3,98 % ; professionnels et divers, 13,94 %.

(2) La viande est le seul secteur où la redevance est calculée sur le tonnage vendu, non sur la surface occupée par les vendeurs.

Aménagement du temps de travail

M. ANDRÉ DELUCHAT SE DÉMARQUE DE LA POSITION DE LA CGT

M. André Deluchat, l'un des cinq socialiste membres de la commission exécutive de la CGT, et secrétaire confédéral tout comme M. Gérard Gaumé, vient de prendre une position nuancée à l'égard du projet de loi sur l'aménagement du temps de travail dans un entretien que l'hebdomadaire *l'Unité* publie dans son dernier numéro (17 janvier 1986).

Revenant sur les raisons de son abstention, lord du débat sur la journée d'action du 30 janvier, M. Deluchat considère que « *L'action qui nous est proposée, tant dans la forme que sur le fond, est davantage politique que syndicale* ». « *Il ne me paraît pas juste de globaliser et de dénoncer le texte*, poursuit-il. *Je pense qu'il faut faire preuve d'objectivité, connaître ses points positifs, tout en agissant sur les points qui sont, ou nous apparaissent, négatifs ou dangereux.* »

Soulignant que sa « *démarche tient compte des réalités quotidiennes vécues par les salariés* », M. Deluchat estime que le texte empêche la signature d'accords illégaux. « *Le projet Delebarre offre un aspect positif de ce point de vue. Il impose des accords de branches qui fixent un cadre et évitent de lui déroger.* »

GAINS DE LA CGT A BILLANCOURT

Dans le collège ouvriers, la CGT a gagné trois points aux élections de délégués du personnel du centre industriel Renault de Boulogne-Billancourt, essentiellement au détriment de la CFDT. La CGT a dépassé les 80 % retrouvant un pourcentage de voix inégalé depuis 1947. Après un déclin entre 1965 et 1982, la CGT a remonté, depuis, notamment en janvier 1985, où elle a gagné 12 points, tandis que la CFDT, qui était montée à 25 %, a décliné. Sur 9 009 inscrits et 6 526 exprimés, la CGT a obtenu 80,32 % (+ 3,37 points par rapport à 1985), la CFDT 10,55 % (– 2,83 %), FO 5,04 % (– 0,39 %), la CSL 2,16 % (+ 0,02 %) et la CFTC 1,91 % (– 0,17 %). Sur 43 sièges de titulaires, la CGT en obtient 37, la CFDT 4 et FO 2.

FAITS ET CHIFFRES

● **Prix : + 6,1 % en 1985, selon la CGT.** – Les prix de détail ont augmenté de 0,2 % en décembre, selon l'indice de la CGT. En un an (décembre 1985 comparé à décembre 1984), la hausse est de 6,1 %.

● **Production industrielle : hausse de 2,2 % en novembre.** – La production industrielle a progressé de 2,2 % en novembre, selon l'INSEE, l'indice mensuel passant de 134 en octobre à 137 sur la base 100 en 1970, après correction des variations saisonnières (bâtiment et travaux publics exclus). En un an, la production industrielle progresse de 3,8 %, mais novembre 1984, point de référence, se situait dans une phase de recul sensible de la production.

ESPAGNE

● **Chômage record en 1985.** – 2 731 505 chômeurs étaient recensés en Espagne à la fin de 1985. Le taux de chômage atteignait ainsi un record de 20,6 % de la population active (19,7 % en 1984).

GRANDE-BRETAGNE

● **Hausse de 5,7 % des prix en 1985.** – Les prix de détail britannique ont augmenté de 0,2 % en décembre. En un an (de décembre 1984 à décembre 1985), la hausse est de 5,7 %. En 1984, les prix avaient augmenté de 5 % par rapport à 1983. Le gouvernement avait prévu une hausse des prix limitée à 3,7 % en 1985.

PAYS-BAS

● **Baisse des prix de 0,2 % en décembre.** – Les prix de détail néerlandais ont baissé de 0,2 % en décembre. En un an (de décembre 1984 à décembre 1985), la hausse est de 2,3 %.

● *PRÉCISION.* – L'étude, qui a fait l'objet de l'article intitulé « Le chômage inégal », dans *le Monde* du 17 janvier, a été réalisée par l'INSEE dans la série « Premiers résultats » (nº 49). La carte sur les taux de chômage en 1985 (par département) a été établie à partir d'un calcul en pourcentage, et non en points, de la population active totale touchée.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 13 au 17 janvier

Prises de bénéfices

RHONE-POULENC, un de ces derniers grands mammouths chassés de la Bourse en 1982 par les nationalisations, fera-t-il un jour sa rentrée à la corbeille ? Par une porte dérobée, le grand groupe chimique, et bien d'autres aussi, est déjà revenu au « poulailler », où il figure en bonne place avec ses titres participatifs et ses certificats d'investissement. Mais cette présence discrète ne saurait plus suffire. Cette semaine, son président, M. Le Floch Prigent, s'est fait le chantre d'une privatisation partielle et a déclaré, « urbi et orbi », que, l'État n'étant plus en mesure de fournir au groupe les fonds nécessaires à son développement, il fallait être « lucide » et faire appel à l'épargne. Sous quelle forme ?

Le grand patron de Rhône-Poulenc a plaidé pour une forte participation des collaborateurs de la firme (de 15 % à 20 %), mais aussi pour des augmentations de capital. Ce type d'opération est à ses yeux le mieux adapté pour faire entrer l'argent frais dans les caisses de l'entreprise. Sans se faire prier, il a même chiffré le montant souhaité de ces augmentations. A ne pas publier SVP. N'importe. Le message est passé, très clair, et l'ombre portée des grands mammouths a démesurément grandi sur les piliers. Ces derniers jours, les titres participatifs des sociétés nationalisées ont été très entourés, surtout ceux de Thomson (+ 10 %).

Ils n'ont pas été seuls à susciter de l'intérêt. Solidement épaulées par leur rendement, les valeurs pétrolières ont, à nouveau, poussé une pointe et, par contagion avec l'or, devenu soudain fébrile ainsi que ses satellites, les actions des compagnies minières (métaux non ferreux) se sont mises à bouillir (Imétal, Penarroya). Ce furent là les grands faits saillants de cette semaine, qui aurait pu être calme mais ne l'a pas été, se soldant sans gains ni pertes. Les uns avaient pourtant parié sur une baisse, les autres sur une hausse.

Après le sévère avertissement venu de Wall Street, huit jours auparavant, tout portait effectivement à croire que la Bourse mettrait la pédale douce. La séance de lundi avait, du reste, commencé sous le signe de l'effritement. Elle se termina sur une belle chute des cours (– 1,9 %). Une « queue de baisse », comme disent les boursiers. Mardi, la résistance s'organisa cependant très rapidement. *« La consolidation est en cours et va se poursuivre »*, disait-on doctement dans les travées. Ce qui n'empêcha pas les pétroles de se donner en spectacle. Mais, dès mercredi, le marché fut repris par les démangeaisons de la hausse. La reprise démarra sur la pointe des pieds et s'accéléra très vite. A la clôture, prolongée une fois de plus en raison de l'ampleur des échanges, l'avance avoisinait 1 % avec, toujours, les pétroles en vedette.

La journée de jeudi fut presque hystérique. Il n'y avait pratiquement que des hausses à l'affiche (les pétroles derechef, accompagnés de toutes les locomotives) et, comme le métal précieux avait choisi ce moment précis pour s'envoler, on frôla le délire. Penarroya et Imétal décollèrent. Le 7 % 1973, indexé sur le lingot, récupéra d'un coup sec son coupon détaché le même jour (538 F) avec une bonne gorgée en plus. Le 4 1/2 % 1973 dépassa, en grandes foulées (+ 11,2 %), son poisson-pilote, le napoléon – pourtant, lui aussi, en pointe (+ 8 %). Les mines d'or flambèrent (de 10 % à 28 % comme dans le cas d'East Rand). Ce fut un beau festival avec, d'une part, des actions dopées (+ 1,5 %) par de nouveaux achats étrangers, de l'autre, l'or rendu effervescent par des achats spéculatifs faits en prévision d'une baisse internationale concertée des taux d'intérêt *(voir page 17)*, et probablement par des achats japonais. Pour célébrer le soixantième anniversaire de l'accession au trône de l'empereur Hiro-Hito, le pays du Soleil-Levant s'apprête à frapper dix millions de pièces d'or (200 tonnes). Il est acheteur.

Le vent de folie allait-il continuer de souffler vendredi ? On le crut un moment, en regardant Peugeot monter et s'accrocher à la barre des 600 F sans parvenir toutefois à la franchir. Mais, singulièrement, l'atmosphère se détendit à la veille du week-end. Les valeurs françaises ployèrent sous des ventes bénéficiaires (– 0,5 %), tandis que le calme revenait un peu sur le marché de l'or, ce qui n'empêcha pas le lingot de culminer à 88 500 F et le napoléon à 620 F (après 625 F), son plus haut niveau depuis le mois de septembre 1984.

Bref, la semaine s'acheva, côté valeurs, sur un score nul, ou à peu près ; côté or et satellites, par une poussée des cours : + 7,5 % sur le lingot, + 17,6 % sur le napoléon, + 13,7 % sur le 4 1/2 % 1973, + 8,5 % sur le 7 % 1973 coupon attaché. Le métal jaune aurait-il porté ombrage aux actions ? Rien de tel ne s'est vraiment produit. Les deux phénomènes se sont d'abord développés parallèlement, s'appuyant, avant de diverger, sur un tronc commun : la perspective d'une détente monétaire dont les bases pourraient être jetées à Londres durant le week-end, au cours de la réunion des ministres des finances des cinq pays les plus industrialisés.

La Bourse proprement dite a, elle, profité en plus des bonnes nouvelles venues du front de l'économie, avec l'excédent de la balance des paiements courants pour les onze premiers mois de 1985, le ralentissement de l'inflation (+ 4,7 %) en deçà de l'objectif fixé, l'amélioration des résultats d'exploitation des entreprises et de leurs trésoreries (INSEE), l'optimisme mesuré des industriels pour 1986 (enquête de la Banque de France). Ajoutons à cela l'encouragement prodigué par Wall Street, complètement remis de ses frayeurs, et par les autres places étrangères, également en ébullition (Francfort, Tokyo, Londres). Alors pourquoi ce revirement à la veille du week-end ? Tout bien pesé, il était prévisible.

Le mois de janvier s'annonce faste pour le marché. A la fermeture des portes le 17 au soir, le gain était encore supérieur à 10 %. Or la fin du mois boursier est proche. Celui-ci s'achèvera le jeudi 23 avec la liquidation générale. Qu'une telle manne ait incité les opérateurs à prendre leurs bénéfices ne saurait surprendre. Beaucoup en tout cas ont cédé à la tentation, d'autant plus facilement que le scepticisme a grandi en fin de semaine sur le résultat de la conférence de Londres. A la limite, certains n'excluaient pas une mauvaise surprise. Mieux valait dans ces conditions commencer tranquillement à empocher les plus-values plutôt que d'être obligé de le faire la semaine prochaine, peut-être dans de moins bonnes conditions et dans la précipitation.

« Une liquidation étalée sur cinq séances passe toujours mieux la rampe », disait un spécialiste, ravi de cette consolidation technique en douceur. De toute façon, les professionnels étaient catégoriques : *« La tendance, au cours des prochaines séances, dépendra beaucoup de ce qui se décidera à Londres »*, entendait-on autour de la corbeille. Décidément, il se passe toujours quelque chose rue Vivienne. En parodiant Charles Perrault, on pourrait faire dire à sœur Anne : *« Sur la route qui poudroie, je vois poindre les mammouths accompagnés de nombreux étrangers. »* Plusieurs fois différée, la séance matinale (9 h 30-11 h), dont l'ouverture est maintenant programmée pour le mois de mars, pourrait bien servir de plate-forme pour accueillir tout ce joli monde.

ANDRÉ DESSOT.

Mines d'or, diamants

	17-1-86	Diff.
Anglo-American	110	+ 14
Amgold	645	+ 96
Buf. Gold M.	241	+ 20,50
De Beers	47	+ 5,40
Drief. Cons.	149,90	+ 14,80
Free State	174	+ 3
Gencor	100	+ 14,10
Gold Field (1)	53,50	+ 0,50
Harmony	103,60	+ 9,60
President Brand	144	+ 12
Randfontein	703	+ 62
Saint-Helena	122,20	+ 7,20
Western Deep	303	+ 46,90
Western Holding	191	+ 6

(1) Compte tenu d'un coupon de 1,80 F.

Pétroles

	17-1-86	Diff.
Elf-Aquitaine	213,80	– 1,20
Esso	514	– 2
Exxon	403	– 6
Francarep	344	– 3
Petrofina	956	inch.
Pétroles B.P.	99	– 1,20
Primagaz	404	– 1
Raffinage	81,10	– 0,90
Royal Dutch	488	– 13
Sogerap	515	– 12
Total	325	+ 11

Métallurgie construction mécanique

	17-1-86	Diff.
Alspi	216	+ 6
Avions Dassault-B.	1 155	– 1,05
Chiers-Châtillon	65,10	– 1,80
FACOM	1 530	– 21
Fives-Lille	389,50	– 10,50
Fonderie (Générale)	122,50	– 2,40
Marine Wendel	407	– 8
Penhoët	1 225	+ 46
Peugeot SA	599	+ 40
Poclain	97,50	– 5
Pompey	257	+ 35
Sagem	2 300	inch.
Valéo	384	+ 24
Vallourec	219	– 8

Mines, caoutchouc, outre-mer

	17-1-86	Diff.
Charter	22,50	– 0,15
Géophysique	477	– 8
Imétal	85,50	+ 3,40
INCO	110,50	+ 8
Michelin	1 750	+ 30
Min. Penarroya	70,50	+ 3
RTZ	64,40	+ 6,30
Zambia	1,46	– 0,06

Bâtiment, travaux publics

	17-1-86	Diff.
Auxil. d'entreprises	1 525	+ 95
Bouygues (1)	1 010	– 50
Ciments Français	552	+ 47
Dumez	1 176	+ 28
GTM	347	+ 23,50
J. Lefebvre	392	+ 2
Lafarge	775	– 10
Maisons Phénix	169	– 5,80
Poliet et Chausson	885	– 5
SCREG	111	– 4,50
SGE-SB	59,80	+ 0,80

(1) Compte tenu d'un coupon de 10 F.

Filatures, textiles, magasins

	17-1-86	Diff.
André Roudière	238	– 7
Agache Willot	650	– 40
BHV	406	– 29
CFAO	1 395	– 10
Damart-Serviposte	1 975	+ 41
Darty	2 340	+ 60
DMC	324	– 5
Galeries Lafayette	823	– 112
La Redoute	2 110	– 8
Nouvelles Galeries	324,90	– 10,10
Printemps	435	– 36,50
SCOA	142,60	+ 1,40

Matériel électrique services publics

	17-1-86	Diff.
Alsthom-Atlantique	427	+ 7
CIT-Alcatel	1 374	– 41
Crouzet	238	inch.
Générale des Eaux	911	– 14
IBM	1 205	+ 39
Intertechnique	2 200	– 75
ITT	293,50	+ 6,50
Legrand	2 671	+ 31
Lyonnaise des Eaux	1 065	+ 29
Matra	1 685	– 64
Merlin-Gérin	2 790	inch.
Moteurs Leroy-Somer	609	– 25
Moulinex	71,80	– 1,20
Philips	175,80	+ 6,70
PM Labinal	619	+ 22
Radiotechnique	488	+ 37
SEB	454	+ 64
Siemens (1)	2 559	+ 196,30
Schlumberger	265	– 16
Signaux	449,90	+ 1,90
Télémec. Electrique	2 830	– 50
Thomson-CSF	863	+ 3

(1) Compte tenu d'un coupon de 2,30 F.

Banques, assurances sociétés d'investissement

	17-1-86	Diff.
Bail Équipement	373	– 7
Bancaire (Cie)	898	– 1
Cetelem	1 078	– 42
Chargeurs SA	768	+ 11
CFF	965	+ 13
CFI	349	– 11
Eurafrance	2 315	+ 125
Hénin (La)	558	– 16
Imm. Pl.-Monceau	661	– 11
Locafrance	511	+ 4
Locindus	937	+ 1
Midi	4 590	– 30
Midland Bank	355	+ 4
O F P	1 261	+ 1
Parisienne de réesc.	1 430	– 20
Prétabail	1 368	– 7
Schneider	375	– 27
UCB	476	+ 21

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	17-1-86	Diff.
4 1/2 % 1973	1 683	+ 20,30
7 % 1973 (2)	7 920	+ 1 205,20
10,30 % 1975	99,25	+ 0,25
PME 10,6 % 1976	99,10	+ 0,15
8,80 % 1977	123,89	+ 2,29
10 % 1978	99,07	+ 0,37
9,80 % 1978	98,60	+ 0,30
8,80 % 1978	99,64	+ 0,09
9 % 1979	95,40	+ 0,15
10,80 % 1979	101,05	+ 0,45
13,80 1980	106,12	+ 0,12
16,75 % 1981	110,03	+ 0,25
16,20 % 1982 (1)	118,80	+ 0,49
16 % 1982	119,25	+ 0,50
15,75 % 1982	116,17	+ 0,42
CNE 3 %	4 205	+ 35
CNB bq. 5 000 F.	101,11	+ 0,51
CNB Paribas 5 000 F	104	– 0,40
CNB Suez 5 000 F	104,60	+ 0,20
CNI 5 000 F	101,04	+ 0,46

(1) Compte tenu d'un coupon de 324 F.
(2) Compte tenu d'un coupon de 538,60 F.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Pechelbronn	+ 17	Gal. Lafayette	– 12
SEB	+ 16,4	Av. Dassault	– 8,3
Pompey	+ 15,8	Printemps	– 7,7
SDR P.-de-C.	+ 12,4	Luchaire	– 7,1
Amsedat	+ 10,8	BHV	– 6,7
Crédit national	+ 9,7	Schneider	– 6,7
Ciments franç.	+ 9,3	SFIM	– 6,6
Inst. Mérieux	+ 8,3	Bellon	– 6,3
Radiotechnique	+ 8,2	Pernod-Ricard	– 5,5
Europe 1	+ 8,1	Ecco	– 5,4
GTM	+ 7,3	Nord-Est	– 5,1
Peugeot	+ 7,2	Poclain	– 4,9

Séance du matin : les valeurs-tests

Dans le cadre de l'importante modernisation entreprise à la Bourse de Paris afin de lutter contre la concurrence des autres places (à commencer par celle de Londres), la décision a été prise de créer une séance matinale qui fonctionnera de 9 h 30 à 11 h, en principe à compter de début de mars prochain (*le Monde* du 16 janvier). Cette séance complémentaire permettra aux professionnels et au public d'obtenir des cotations sur un échantillon de cinquante actions de sociétés françaises les plus actives du marché à règlement mensuel.

Cette liste a été établie à partir du classement d'activité établi au second semestre 1985. Ces cinquante valeurs-tests sont les suivantes : Accor, Agence Havas, Air Liquide, Alsthom, Bic, Bongrain, Bouygues, BSN, Carrefour, CFAO, CGIP, Chargeurs SA, Club Méditerranée, Compagnie bancaire, Compagnie générale des Eaux, Compagnies du Midi, Compagnie navigation mixte, Crédit foncier de France, Darty, DMC, Dumez, Elf-Aquitaine, Essilor, Générale Biscuit, Hachette, Lafarge-Coppée, La Redoute, Lesieur, L'Oréal, Louis-Vuitton, Lyonnaise des Eaux, Martell, Matra, Merlin-Gérin, Michelin, Moët-Hennessy, Nord-Est, Pernod-Ricard, Peugeot, Presses de la Cité, Poclain, Sanofi, Sommer-Allibert, Source Perrier, Télémécanique électrique, Thomson-CSF, Total, TRT, Valéo, Vallourec.

Cette séance matinale qui doit permettre de faciliter la négociation de blocs de titres, alors que les transactions se développent à vive allure au palais Brongniart (voir tableau) doit être progressivement étendue à l'ensemble des actions françaises traitées au marché à règlement mensuel ou RM. Les négociations seront uniquement des négociations fermes, à l'exclusion des contrats conditionnels, et s'exerceront, pour les agents de change, selon des quotités minimales représentant vingt fois la quotité ordinaire de négociation applicable au RM en séance normale ou multiple de cette quotité ordinaire. Pour les écarts de cours, la norme sera également identique à celle du RM, à savoir 7 %, puis 12 % et enfin 20 % (à chaque fois, la cotation de la valeur est réservée à la hausse ou à la baisse selon le cas en attendant que soit trouvé un équilibre entre acheteurs et vendeurs).

Concrètement, la négociation des blocs de titres s'effectuera en actualisant les cours cotés la veille – sur les cinquante valeurs-tests dans un premier temps – et en instituant une mécanique de marché reposant sur la confrontation générale des ordres en vue de l'actualisation du ou des cours cotés la veille, précise la Compagnie des agents de change. Rappelons que cette dernière a prévu d'installer au quatrième étage de la Bourse un groupe de « *criée* » spécialement aménagé pour cette séance matinale également ouverte « *à des conditions bien définies* » aux ordres de la clientèle particulière.

S. M.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 10 janv.	Cours 17 janv.
Or fin (kilo en barre)	82 300	88 000
– (kilo en lingot)	82 300	88 500
Pièce française (20 fr.)	527	620
Pièce française (10 fr.)	499	499
Pièce suisse (20 fr.)	531	603
Pièce latine (20 fr.)	495	561
● Pièce tunisienne (20 fr.)	470	501
Souverain	641	680
Souverain Elizabeth II	636	646
● Demi-souverain	402	380
Pièce de 20 dollars	3 370	3 500
– 10 dollars	1 910	1 997
● – 5 dollars	1 300	1 330
– 50 pesos	3 145	3 400
● – 20 marks	585	635
– 10 florins	509	545
● – 5 roubles	368	400

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Peugeot (1)	538 828	308 400 185
Nav. mixte	295 391	183 532 000
Michelin (1)	102 644	176 273 887
Midi (1)	37 273	171 325 573
BSN	47 057	132 558 025
Total (1)	379 702	120 760 060
Carrefour (1)	38 356	120 558 237
Moët (1)	50 543	117 805 970
Lafarge (1)	121 703	95 148 435
CSF	97 664	82 398 627
Pernod	90 431	79 073 101
CGIP	75 576	76 827 871
4 1/2 % 1973 (1)	45 356	73 019 574

(*) Du 9 au 16 janvier inclus.
(1) Séance du 17 janvier comprise.

TRANSACTIONS : UN DOUBLEMENT EN CINQ ANS

En milliards de francs	1980	1981	1982	1983	1984	1985
CAPITALISATION ACTIONS (**)						
● Paris	256,2	224,6	203,7	327,8	413,8	642,6*
● Province	9,6	8,6	7,6	10,9	17,6	24,0*
CAPITALISATION OBLIGATIONS						
● Paris	568,2	580,9	779,2	982,5	1 231,5	1 540,0*
● Province	17,9	24	36,7	50,5	65,2	85,0*
VOLUMES DE TRANSACTION ACTIONS (***)						
● Paris	58,5	65,9	65,5	99,5	94,2	142,0
● Province	0,95	0,95	1,2	1,4	2,6	4,9*
VOLUMES DE TRANSACTION OBLIGATIONS						
● Paris	63,2	83,8	151,3	221,7	409,7	717,4
● Province	1,175	2,8	6,9	13,1	16,9	22,5*
INDICE DES VALEURS FRANÇAISES (indice CAC base 100 : 31-12-81)						
● Paris	124,2	100	100,2	156,7	182,4	265,8
● Province	112,2	100	105,4	128,9	168,5	217,9

* Estimation.
** Françaises, cote officielle + second marché.
*** Cote officielle + second marché + hors-cote françaises et étrangères. (Source : Compagnie des agents de change).

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	13 jan.	14 jan.	15 jan.	16 jan.	17 jan.
RM	903 339	929 296	806 586	1 104 658	1 065 417
Comptant					
R. et obl.	4 507 988	5 174 465	4 903 658	5 518 472	4 593 934
Actions	182 001	213 817	172 954	428 043	209 001
Total	5 593 328	6 317 578	5 883 198	7 051 173	5 868 352

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1985)

Françaises	103,6	103,3	104,4	105,6	–
Étrangères	101,6	101,9	103,4	105,3	–

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1985)

Tendance	103,4	103,1	104	105,6	105,1

(base 100, 31 décembre 1985)

Indice gén.	273,6	270,2	272,5	276,5	276,5

NDLR : indices du second marché non publiés.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Remise en jambe

Le choc encaissé la semaine précédente par la chute brutale et inattendue des cours n'a pas laissé trop de séquelles. Wall Street s'est même redressé ces derniers jours et a même regagné une partie de ses pertes antérieures. Vendredi, l'indice des industrielles s'établissait à 1 536,69, regagnant ainsi 23,16 points sur les 35,66 cédés en catastrophe précédemment.

Une série de statistiques économiques ont été publiées et jugées encourageantes : augmentation des ventes au détail en décembre (+ 1,9 %), hausse de la production industrielle le même mois (+ 0,7 %) et révision de ce mini-indice pour novembre (+ 0,6 % contre 0,4 %), amélioration du taux de marche des usines (80,5 % contre 80,1 %), mise en chantier de logements (+ 17,5 %). Ajoutons à cela les premiers résultats d'entreprises pour le quatrième trimestre meilleurs que prévu (Honeywell, Digital Equipment).

Enfin et surtout, le marché a fortement réagi à la perspective d'une baisse concertée des taux d'intérêt avant que le doute ne recommence à l'effleurer.

	Cours 10 janv.	Cours 17 janv.
Alcoa	38 3/4	39 7/8
ATT	23 3/4	22 7/8
Boeing	48	47 3/8
Chase Man. Bank	73	77 7/8
Du Pont de Nemours	63 5/8	62 3/4
Eastman Kodak	46 5/8	47 7/8
Exxon	54	52 1/4
Ford	55 5/8	60 3/8
General Electric	69 3/4	69 5/8
General Motors	70 1/4	71 1/4
Goodyear	30	30 5/8
IBM	148 3/8	151 1/4
ITT	37 3/4	38 3/8
Mobil Oil	32	30 3/8
Pfizer	49	50
Schlumberger	36 7/8	34 1/8
Texaco	30 1/8	29 3/4
UAL Inc.	46 1/4	52 3/8
Union Carbide	74 1/8	75 3/8
US Steel	25 5/8	25
Westinghouse	42 5/8	42 5/8
Xerox Corp	57 7/8	61 1/8

LONDRES

Reprise en fin de semaine

Secoué par l'affaire Westland et l'affaiblissement des prix du pétrole, le marché s'est d'abord alourdi avant de se redresser en fin de semaine dans l'espoir que les ministres des finances des cinq pays industrialisés, réunis ce week-end à Londres, se mettront d'accord sur une baisse concertée des taux d'intérêt. Forte hausse des mines d'or en liaison avec la flambée du métal précieux. Leur indice se situe au niveau le plus élevé depuis août 1984.

Indices « F.T. » du 17 janvier : industrielles, 1 118,7 (après 1 098) contre 1 119,8 ; mines d'or, 342,2 (contre 298,4) ; fonds d'Etat, 81,28 (contre 81,45).

	Cours 10 janv.	Cours 17 janv.
Beecham	333	323
Bowater	285	283
Brit. Petroleum	543	545
Charter	190	198
Courtaulds	195	195
De Beers (*)	545	610
Free State Ged. (*)	21 7/8	23 3/8
Glaxo	15 11/32	15 11/32
Gt. Univ. Stores	910	880
Imp. Chemical	749	747
Shell	673	663
Unilever	13 19/64	13 35/64
Vickers	308	306
War Loan	34 7/8	34 3/4

(*) En dollars.

FRANCFORT

La superforme

Avec l'afflux des ordres d'achats provenant tant de RFA que de l'étranger, le marché a tenu la superforme. De nouveaux records sont tombés.

Indice de la Commerzbank du 17 janvier : 2 149,7 (contre 2 080,5). Plus haut : 2 161,8 le 15 janvier.

	Cours 10 janv.	Cours 17 janv.
AEG	301	301
BASF	275,50	285
Bayer	283	294
Commerzbank	344	368
Deutschebank	881	898
Hoechst	289,50	292
Karstadt	358	377
Mannesman	294,80	311,80
Siemens	754,50	805,50
Volkswagen	537,50	550

TOKYO

Plat, sauf jeudi

La semaine écoulée n'a eu aucun éclat. Le marché a cependant monté. Mais les gains acquis l'ont été au cours de la seule séance de jeudi. Piqués au vif par la perspective d'une baisse concertée des taux d'intérêt, les opérateurs se sont rués sur les titres japonais. Mais ce coup de fièvre a été sans lendemain. Samedi matin, l'effritement était même au rendez-vous.

Indices du 18 janvier : Nikkeï, 13 006,78 (contre 12 998,21) ; indice général, 1 033,4 5 (contre 1 029,90).

	Cours 10 janv.	Cours 17 janv.
Akaï	375	396
Bridgestone	517	518
Canon	1 100	1 120
Fuji Bank	1 530	1 530
Honda Motors	1 190	1 200
Matsushita Electric	1 240	1 270
Mitsubishi Heavy	363	374
Sony Corp.	4 000	4 060
Toyota Motors	1 250	1 250

Crédits-Changes-Grands marchés

L'euromarché

Le grand pari sur la baisse des taux

A la veille de la réunion du groupe des cinq, le secteur primaire du marché international des capitaux s'est mis à jouer la baisse des taux d'intérêt. En revanche, les *investisseurs*, non entièrement convaincus que la réunion londonienne de ce week-end aura pour effet un abaissement concerté et ordonné des taux, ont préféré se tenir sur la réserve. Comment, en effet, assurer une détente des taux sans soit provoquer une surchauffe de l'économie américaine si les taux sont également abaissés aux Etats-Unis, soit entraîner une remontée du dollar si les taux européens et japonais décrochent plus que ceux en vigueur outre-Atlantique ?

Quelles que soient les décisions qui seront arrêtées à Londres, *l'objectif de cette docte assemblée* d'intervenir et d'examiner la question des taux d'intérêt a eu pour effet de précipiter le lancement de nombreuses euro-émissions, qui n'ont, cependant, pas trouvé beaucoup d'acheteurs finals. En attendant la baisse escomptée, elles se traitent surtout entre professionnels. Aussi ne peut-on dire que certaines ont été mieux *accueillies* que d'autres. Elles oscillent toutes au gré des sautes d'humeur de New-York, qui, tel un toxicomane, passe alternativement d'un optimisme éthéré à un état dépressif exacerbé.

Si, en fin de compte, les « Cinq » décident d'abaisser les présents niveaux des taux d'intérêt, on peut s'attendre à une avalanche d'euro-émissions nouvelles dès la semaine prochaine. Cela pourrait avoir pour conséquence non seulement un engorgement au niveau primaire mais aussi un effondrement ultérieur dû à la sortie d'opérations dotées de coupons trop bas. Pour éviter ces effets néfastes, le Crédit lyonnais a préféré prendre les devants et lancer dès jeudi soir, à un prix de 100,375, un euro-emprunt de 200 millions de dollars sur cinq ans accompagné d'un coupon annuel de 9 %. Bien reçu au vu des termes réalistes et agréables pour les investisseurs, la transaction se traitait, vendredi, avec une décote de l'ordre de 1,625-1,25, soit en dessous de la commission bancaire globale de 1,875 %.

L'échéance de cinq ans a, entre autres, encouragé certaines banques centrales à acquérir ce type de papier. L'opération, dont le produit servira à refinancer à meilleur compte des emprunts antérieurs, est la première jamais réalisée à taux fixe et en dollars par le Crédit lyonnais. Mais, l'emprunt, qui est basé sur un swap, permettra à la banque française d'obtenir des capitaux à taux variable à un coût bien inférieur au taux du Libor.

Dans l'ambiance quelque peu fantomatique du marché international cette semaine, le marché suisse des capitaux a fait figure de hâvre sûr à l'image des solides Helvètes aux bras noueux. A cet égard, on ne soulignera jamais assez l'influence sur le plan international du marché suisse. En 1985, il a été avec 399 émissions étrangères totalisant 35,1 milliards de francs suisses, le second marché international après celui libellé en dollars des Etats-Unis.

Ce faisant, il a surpassé le deutschemark. Le volume l'an dernier des emprunts internationaux libellés dans la devise allemande n'a, en effet, représenté, avec 32,2 milliards de deutschemarks, que l'équivalent de 27 milliards de francs suisses.

En attendant la privatisation

On a très souvent reproché aux portefeuilles suisses d'être avant tout accueillants aux signatures des grandes sociétés industrielles et commerciales américaines quelle que soit leur valeur ultime. La situation est, toutefois, en train de changer. Il semble que l'avalanche d'émissions étrangères en Suisse – *alors que l'infaillibilité des grandes* sociétés américaines a commencé à être mise en doute après que Texaco s'est vu accabler d'une amende dépassant les 11 milliards de dollars – a progressivement amené les investisseurs helvètes à réviser leur approche. Mardi, la Banque asiatique de développement, qui, il y a encore douze mois, éveillait des soupçons du fait de ses engagements dans certains pays à risques, a réussi à placer en l'espace d'une euro-*matinée triomphale une émission* à coupon « zéro » d'une durée de trente ans dont la valeur nominale est de 500 millions de francs suisses mais dont seulement 100 millions sont libérables.

Les signatures françaises sont aussi maintenant très recherchées en Suisse alors qu'il y a deux ans les Helvètes faisaient la fine bouche vis-à-vis du papier tricolore. Les emprunteurs français ayant alors décidé de faire de même, il n'y a eu qu'une seule émission française l'an dernier sur le marché helvétique des capitaux. L'effet de rareté joue dorénavant à plein. Dès lors, le débiteur français qui devrait le solliciter sous peu, vraisemblablement une *agence d'Etat garantie par la République*, trouvera un terrain extrêmement favorable.

Un conseil : que cet emprunteur n'hésite pas à offrir une échéance très longue, les Suisses en sont *actuellement friands*. A titre d'exemple, on peut citer la chaleureuse réception réservée à l'emprunt de 250 millions de francs suisses lancé vendredi matin par la Banque mondiale. D'une durée de trente ans, sans franchise, il a été proposé avec un coupon « indicatif » de 5,625 %, ce qui signifie qu'il verra le jour à un niveau inférieur !

Poursuivant son internationalisation, voie dans laquelle elle avait déjà brillamment réussi l'an dernier avec une euro-émission à taux variable de 200 millions de dollars, la Compagnie financière de crédit industriel et commercial (CFCIC) a décidé de placer sur la scène internationale environ 20 % de l'émission des 4,2 millions de « certificats d'investissement privilégiés » (CIP), qu'elle propose jusqu'à la fin du mois par le truchement d'une offre publique de vente. Le caractère international de l'opération est renforcé par la présence d'un syndicat bancaire dirigeant le placement composé d'établissements de quatre *nationalités différentes : la banque* d'investissements basée à Londres Crédit suisse-first Boston, la japonaise Daiwa, l'américaine Merrill Lynch et le groupe belgo-luxembourgeois de la Kredietbank.

Les CIP, qui sont des actions privilégiées cumulatives sans droit de vote, porteront un dividende annuel composé de deux éléments : un coupon fixe de 5 F plus un montant variable qui ne pourra être inférieur à 40 % du bénéfice distribuable, la conjugaison des deux facteurs ne pouvant en aucun cas être inférieure à 9 F. Les certificats sont offerts à un prix *minimum* de 185 francs français le titre. Cela représente 6,9 fois le bénéfice consolidé par *action du groupe CIC en 1984 et* 1985 et 7,6 fois celui attendu pour 1986.

Les certificats du même *genre* émis par la Société générale et Indosuez se traitent actuellement en Bourse sur la base de dix fois le bénéfice par action. C'est dire si l'offre du CIC est alléchante, la valeur en Bourse des CIP devant vraisemblablement s'établir aux alentours de 250 F lorsque leur cotation commencera à la fin du mois. On ne doit guère se tromper en prévoyant que dans le cadre des enchères présidant à la présente offre, le prix final moyen devrait s'établir autour de 210-215 F.

La proposition de la CFCIC est un nouveau pas sur la voie d'une privatisation ultérieure d'une partie du système bancaire français. Pour sa part, la dénationalisation du groupe CIC serait aisée au niveau de la holding qu'est la CFCIC. Il serait, en *effet, stupide de procéder à une pri*vatisation « par appartement » ainsi que la nationalisation avait été réalisée après 1981. Toute dénationalisation de seulement certains éléments du groupe – par exemple, certains éléments de la Société lyonnaise de banque – reviendrait à déstabiliser un ensemble dont la solide structure actuelle est le résultat de quatre ans d'efforts.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

La porcelaine de M. Bangemann

Le ministre ouest-allemand de l'économie, M. Martin Bangemann, « *a cassé de la porcelaine de Washington* », en annonçant à la presse que le groupe des Cinq (Etats-Unis, Japon, France, Grande-Bretagne et RFA) pourrait s'entendre sur une baisse concertée des taux d'intérêt lors de leur réunion ce week-end à Londres. C'est ce qu'a écrit, le 17 janvier, le quotidien économique ouest-allemand *Handelsblatt*, ajoutant que « *la prestation du ministre avait gravement terni son image aux Etats-Unis* ».

En Allemagne fédérale, les propos de M. Bangemann, dont les attributions ne comprennent pas les finances, ont surpris et choqué aussi bien la Bundesbank que le ministre des finances lui-même, M. Gerhardt Stoltenberg, qui, vingt-quatre heures auparavant, avait pourtant affirmé : « *La réunion de Londres est une rencontre de routine, dont il ne faut pas attendre de décision spectaculaire. Il ne s'agit, en aucun cas, de répéter notre dernière réunion de New-York.* » Cette dernière, rappelons-le, avait décidé une baisse concertée du dollar, qui chuta fortement dans les mois suivants.

Cette fois-ci, le dossier est autrement plus délicat. Faire baisser le dollar, c'était relativement facile à condition d'y associer, pour la première fois, les Etats-Unis, effrayés par les effets destructeurs de la surévaluation de leur monnaie. Au surplus, la décision n'impliquait aucun infléchissement de politique intérieure. *Ce n'est pas le cas cette fois-ci.*

Certes, les taux d'intérêt sont trop *élevés dans le monde – c'est une* évidence – et bien des pays souhaitent ardemment les réduire, au premier rang d'entre eux figure le Japon, qui veut relancer sa consommation intérieure pour compenser la réduction prévisible de ses exportations, après la hausse du yen. C'est aussi le cas de la RFA et de la France, « *freinée dans son mouvement de baisse des taux amorcée depuis le 22 septembre dernier* », comme l'a déclaré à New-York, devant quatre cents hommes d'affaires, M. Pierre Bérégovoy, qui, à Londres, plaidera pour un « *repli concerté des taux* ». « *Concerté* », car « *une baisse isolée, malgré des avantages intérieurs évidents, peut provoquer des mouvements de capitaux et des tensions* ».

Il n'est pas question, évidemment, pour la Banque de France d'abaisser sa garde à huit semaines des élections. Il n'est pas question, non plus, pour la Grande-Bretagne de réduire des taux qu'elle vient d'élever brutalement pour défendre la livre, menacée par le repli du prix du pétrole et freiner le gonflement trop rapide de sa *masse monétaire. Quant aux* Etats-Unis, qui détiennent la clef de tout le processus, c'est la grande inconnue.

Manœuvres sur la lire

La Maison Blanche, favorable à une détente du loyer de l'argent, comme l'assure, en privé, M. James Baker, secrétaire au Trésor, ne peut forcer la décision de la Réserve fédérale et de l'énigmatique Paul Volker, son président. Ce dernier, gardien de l'orthodoxie, garde un œil sur la masse monétaire, l'autre sur l'inflation et veut obtenir une véritable réduction du déficit budgétaire.

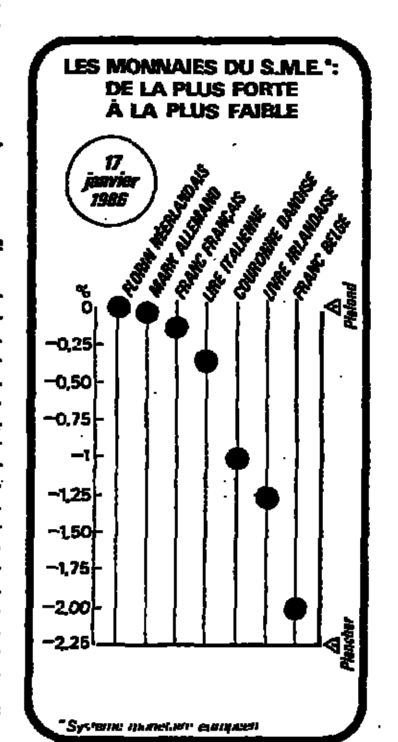
Peut-être sortira-t-il quelque chose de la réunion de Londres, qui, par avance, a fait baisser les taux et bondir les cours de l'or. Il est certain que le vent est au recul général du loyer de l'argent dans le monde, dans tous les cas de figure, maintenant ou plus tard. Quant au dollar, un peu secoué par les rumeurs, il n'a, finalement, guère varié, comme *si un point d'équilibre avait été* atteint, du moins pour l'instant.

Au sein du système monétaire européen, peu troublé cette semaine, l'Italie a fini par s'apercevoir que la lire s'acheminait, gentiment, vers une nouvelle dévaluation sous l'effet d'une spéculation à la baisse. L'accélération des paiements des importations et le retard mis à rapatrier les devises ont coûté 6 milliards de dollars en deux mois à la Banque d'Italie, avec, même, un emballe*ment pendant la première quinzaine* de 1986.

La Banque et le gouvernement ont dû serrer la vis : rétablissement de l'obligation de financer, en devises, 75 % des exportations (supprimé en octobre dernier) ; limitation à 8 %, en taux annuel, de la croissance des crédits bancaires, qui atteignait 40 % à la fin de 1985 (on empruntait pour spéculer à la baisse de la lire) ; relèvement d'un point des taux d'intérêt à court terme (à *13,50 %*).

C'est un retour en arrière fâcheux, après une rapide déréglementation et un *avertissement* sévère : si l'Italie ne devient pas « *vertueuse* » (inflation, déficit commercial, déficit du budget), elle devra à nouveau dévaluer sa monnaie, comme en juillet 1985, provoquant, cette fois-ci, un réaménagement général des parités au sein du SME.

FRANÇOIS RENARD.



COURS MOYENS DE CLOTURE DU 13 AU 17 JANVIER

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York	1,4390	–	13,2388	47,9041	4,0617	1,9884	36,0620	0,0595
	1,4565	–	13,2908	48,0538	4,0796	1,9956	36,2450	0,0598
Paris	10,8782	7,5540	–	361,86	306,82	15,0208	272,41	4,5017
	10,9587	7,5240	–	361,55	306,97	15,0149	272,70	4,5053
Zurich	3,0039	2,0875	27,6349	–	84,7887	4,1509	75,2794	1,2440
	3,0389	2,0810	27,6586	–	84,9041	4,1528	75,4258	1,2461
Francfort	3,5428	2,4620	32,5924	117,94	–	4,8956	88,7847	1,4672
	3,5698	2,4510	32,5764	117,77	–	4,8912	88,8365	1,4676
Bruxelles	72,3670	50,29	6,6574	24,0910	20,426	–	18,1355	2,9970
	72,9852	50,11	6,6600	24,0797	20,447	–	18,1623	3,0005
Amsterdam	3,9903	2,7730	36,7093	132,83	112,63	5,5140	–	1,6525
	4,0184	2,7590	36,6703	132,58	112,56	5,5058	–	1,6520
Milan	2414,64	1678	222,13	803,83	681,55	33,3664	605,12	–
	2432,35	1670	221,96	802,49	681,35	33,3266	605,29	–
Tokyo	291,18	202,35	26,7873	96,9341	82,1892	4,0236	72,9715	0,1205
	294,43	202,15	26,8679	97,1407	82,4765	4,0341	73,2693	0,1210

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 17 janvier, 3,7331 F contre 3,7219 F le vendredi 10 janvier.

Les matières premières

Baisse du café

La perspective d'une baisse concertée des taux dans les principaux pays industrialisés a provoqué un net regain d'intérêt pour la famille des métaux précieux. Le plomb a touché pendant la semaine son point le plus bas depuis neuf ans. Baisse du café, mais le marché reste sous l'influence des dégâts causés par la sécheresse à la récolte brésilienne.

MÉTAUX. – *La crise de l'étain non seulement s'éternise, mais tend à prendre désormais une mauvaise tournure. Une banque arabe a perdu patience et engage une procédure judiciaire pour recouvrer une avance de 15 millions de livres consentie au Conseil international de l'étain. Il ne faut pas s'attendre à une reprise des cotations suspendues depuis le 24 octobre 1985 avant la fin du mois de janvier, à condition bien sûr que le plan de sauvetage du marché de Londres présenté lors d'une réunion extraordinaire du Conseil international de l'étain puisse être accepté par les représentants des pays membres. Ce plan prévoit la constitution d'une société chargée de gérer les stocks détenus par le Conseil international. Elle serait financée à concurrence de 200 millions de livres sterling par les pays membres, 50 millions par les courtiers et 20 millions par les banques créditrices. Les représentants de la RFA et de la France sont plus que réservés à l'égard du plan de sauvetage.*

Nouvelle progression des cours du cuivre à Londres, stimulés par la diminution de 4 650 tonnes des stocks britanniques de métal. La Chine, qui aurait importé 150 000 tonnes de métal raffiné l'an dernier, devrait poursuivre ses achats à un rythme satisfaisant au cours des prochaines années.

Chute des cours du plomb, qui reviennent à leur niveau le plus bas depuis pratiquement neuf ans. L'utilisation du métal donne des signes de fléchissement.

Les cours de l'aluminium à Londres sont repassés au-dessus de 800 livres la tonne. Les réductions de capacité de production commenceraient peut-être à produire leurs effets.

Le platine, qui avait été la vedette au cours des semaines précédentes, n'a d'abord suivi qu'en partie la hausse de l'or pour se retrouver vendredi à un cours (362,5 dollars l'once) légèrement plus bas qu'au début de la semaine. Le marché de l'argent a été très mouvementé, le cours de clôture s'inscrivant un peu au-dessus de celui de lundi dernier.

DENRÉES. – *Après leur folle ascension précédente, les cours du café viennent de se replier de façon assez sensible. Mais la plus grande partie de la hausse provoquée par la sécheresse au Brésil dans les régions productrices a été en grande partie conservée. Représentants des pays producteurs et consommateurs se réuniront la semaine prochaine à Londres afin de mettre au point des mesures susceptibles de freiner l'emballement spéculatif du marché. Il pourrait être procédé à une redistribution des quotas d'exportation, voire à leur suppression.*

Nouveau repli des cours du cacao. La consommation mondiale de fèves a été inférieure dans l'ensemble aux prévisions.

LES COURS DU 16 JANVIER 1986

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (high grade), comptant, 999 (974,50) ; à trois mois, 1 025 (1001,50) ; étain comptant (8 458) ; à trois mois (8 460) ; plomb, 253 (260,50) ; zinc, 440 (440) ; aluminium, 802,50 (774) ; nickel, 2 800 (2 865) ; argent (en pence par once troy), 430 (409,20). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 66 (65,05) ; argent (en dollars par once), 6,14 (6,12) ; platine (en dollars par once), 366,60 (365,60). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo) inch. (29,50).

TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, mars, 62,60 (62,61) ; mai, 62,52 (62,53). – **Sydney** (en cents par kilo), laine peignée à sec, mars, 621 (626). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, mars, inch. (42,50).

CAOUTCHOUC. – **Kuala-Lumpur** (en cents par kilo) : R.S.S. (comptant), 183,50 (178,50).

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, mars, 2 171 (2 189) ; mai, 2 217 (2 242) ; sucre, mars, 5,14 (5,60) ; mai, 5,44 (5,82) ; café, mars, 234,18 (261,86) ; mai, 250,34 (266,62). – **Londres** (en livres par tonne, sauf pour le sucre en dollars) : sucre, mars, 139,2 (148,60) ; mai, 145,80 (153,60) ; café, mars, 2 480 (2 774) ; mai, 2 565 (2 832) ; cacao, mars, 1 705 (1 729) ; mai, 1 705 (1 734). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, mars, 1 833 (1 860) ; mai, 1 860 (1 866) ; café, mars, 2 685 (3 100) ; mai, 2 760 (3 195) ; sucre (en francs par tonne), mars, 1 224 (1 283) ; mai, 1 262 (1 311). Tourteaux de soja : **Chicago** (en dollars par tonne), mars, 156,40 (158,10) ; mai, 158,60 (159,90). – **Londres** (en livres par tonne), fév., 135,9 (137) ; avril 136,7 (137).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, mars, 327,25 (335,20) ; mai, 297,40 (310,20) ; maïs, mars, 248,50 (249) ; mai, 252,5 (253,20).

INDICES. – Moody's, 975,3 (978,10) ; Reuter, 1 847,7 (1 860,70).

Marché monétaire et obligataire

Euphorie

Tout va très bien maintenant sur le marché obligataire de Paris. Trop bien même, hasardent certains opérateurs qui redoutent l'optimisme actuel, un peu factice selon eux. Certes, le « papier » se place si bien qu'à nouveau on se l'arrache. Les 30 milliards de francs de l'emprunt d'Etat – un record – ont été « avalés » en un clin d'œil, y compris la seconde tranche à 9,80 %, dépourvue des fameux « bons » permettant l'échange contre des obligations à taux variable, ce qui constitue un bon garde-fou en cas de remontée des taux.

C'est donc la preuve que le marché croit, plus que jamais, à une poursuite de la baisse des taux, à la faveur de la désinflation. Autre preuve, la reprise du fléchissement des rendements sur le marché secondaire, très nette cette semaine et provoquée, pour une bonne part, par la rumeur d'une réduction concertée des taux que pourraient étudier les Cinq à Londres.

En quinze jours, on est revenu de 10,40 % à 10,25 % sur les emprunts d'Etat à plus de sept ans, de 10,32 % à 10,17 % pour ceux de deux à sept ans et de 11,37 % à 11,19 % pour ceux du secteur public. L'écart entre le long terme et le court terme (marché monétaire à 8 1/4 %-9 %) se réduit donc à nouveau, ce qui fait pronostiquer à certains un nouvel abaissement du taux d'intervention de la Banque de France, fixé à 8 3/4 % depuis novembre dernier. Mais le gouverneur de la banque pourrait faire la sourde oreille aux souhaits de M. Bérégovoy, qui appelle ardemment la baisse, faisant état de la poursuite de la désinflation.

Rue La Vrillière, en effet, on garde un œil sur la masse monétaire (définition ancienne M2R), qui caracole au-dessus du rythme cumul des 4 % à 6 % fixé comme objectif pour 1985 : 6,8 % en septembre dernier, toujours en rythme annuel, et 7,5 % sur un an, en glissement. C'est beaucoup.

En tout cas, pour revenir au marché, les liquidités abondent (plus de 50 milliards de francs de remboursements et coupons pour janvier), et, en sus de l'emprunt d'Etat, le papier nouveau est digéré séance tenante. Cela a été le cas pour la nouvelle tranche (1 milliard de francs) de l'émission permanente de la Caisse de refinancement hypothécaire, à onze ans et neuf mois, au taux nominal de 10,90 % comme la précédente en novembre 1985, et avec un rendement de 10,98 %. Non seulement cette tranche a été avalée, mais les souscripteurs n'ont été servis qu'à 50 %.

Le même sort avait été réservé aux 2 milliards de francs de l'emprunt d'Etat à découper en tranches à coupon zéro (stripping) pratiquement monopolisé par trois gros souscripteurs. En outre, signalons la première émission de bons à moyen terme pour les institutions financières spécialisées (IFS), nouveaux instruments intermédiaires entre le court et le long terme. Paribas et Morgan et Cie SA ont pris ferme, pour le compte du Crédit national, le lancement de trois tranches de 200 millions de francs (trois ans et 10 %, cinq ans et 10,20 %, sept ans et 10,45 %).

Parallèlement, « *pour mieux satisfaire les besoins des entreprises et pour les faire bénéficier de la baisse des taux* », le même Crédit national module ses tarifs, fixés par référence à un « *taux premier* » (TPCN) de 12 % à partir de maintenant. D'autre part, il lance une nouvelle formule, à savoir un prêt plus court (sept ans) remboursable par tiers à 11,50 %, un demi-point au-dessous du TPCN.

Cet assouplissement est la conséquence de la limitation des prêts bonifiés à 9,25 %, réservés aux entreprises réalisant moins de 1 milliard de francs et dont l'enveloppe ne représente plus que 3 milliards de francs pour le Crédit national sur 13 à 15 milliards de francs de prêts annuels. Il faut s'adapter à la déréglementation.

Relevons, enfin, la deuxième *émission de certificats d'investissements* par une banque, à savoir la campagne financière du CIC, *qui vient, après la Société générale*, faire appel aux marchés français et étrangers, en offrant 2,7 *millions de certificats* à 185 F et 9 F d'intérêt minimum garanti. Selon toute vraisemblance, la *banque Indosuez, qui, il y a dix* jours, a fait suspendre la cotation de ses titres participatifs, va émettre également des *certificats* d'investissements. Les titres participatifs, c'est fini. Bien trop coûteux, pour les banques.

F. R.

Le Monde

A LA SUITE DE NOUVEAUX EXAMENS

M. Reagan a subi l'ablation de trois polypes intestinaux

De notre correspondant

Washington. — Trois « très petits » polypes ont été retirés, vendredi 17 janvier, des intestins de M. Reagan au cours d'un examen interne du colon. Pratiqué à l'hôpital naval de Bethesda, dans les faubourgs de la capitale fédérale, cet examen a duré près de cinq heures. Il faisait suite à l'opération qu'avait subie, le 13 juillet dernier, le président américain après qu'une coloscopie de routine eut révélé la présence d'une tumeur cancéreuse.

M. Reagan avait dû se soumettre depuis à deux autres interventions mineures imposées par l'apparition sur son nez de cellules cancéreuses, dont la présence a été attribuée à des excès de bronzage, occupation à laquelle l'ancien gouverneur de Californie a été obligé de totalement renoncer.

En même temps que les trois nouveaux polypes, dont le diamètre serait de 1 à 2 millimètres, les médecins de l'hôpital naval ont prélevé une *« toute petite excroissance »* sur le côté droit du visage de M. Reagan. Comme les polypes, cette excroissance a été jugée, à première vue, bénigne, et il faut maintenant attendre les résultats des analyses de laboratoire, qui seront publiés sitôt disponibles, a déclaré dans un communiqué la Maison Blanche. *« Les résultats des autres examens* (tests sanguins, rayons X et examen au scanner) *sont normaux et ne révèlent pas de maladie »*, ajoute ce communiqué, qui conclut : *« Tout indique que lorsque les résultats des tests de laboratoire seront connus, ils confirmeront que le président est en excellente santé. »*

Ces informations, qui n'avaient été publiées qu'après la diffusion des journaux télévisés du soir, ont fait, samedi, la une du *Washington Post*, qui citait cependant des avis plutôt rassurants de sommités médicales. M. Reagan, quant à lui, est sorti de l'hôpital en levant les pouces en signe de victoire. Avant de s'engouffrer dans l'hélicoptère qui l'a conduit avec Mme Reagan à sa résidence de week-end de Camp David, il a lancé aux journalistes qu'il se sentait « bien ».

B. G.

APRÈS LE HOLD-UP DE LA RUE DU DOCTEUR-BLANCHE

La très gênante mort de l'enquêteur Vrindts

Ont-ils eu conscience du malaise qui les entourait, cette jeune veuve, ce petit garçon de dix ans, au milieu de la cour de la préfecture de police de Paris, où l'on rendait les honneurs à Jean Vrindts, l'enquêteur de police tué trois jours plus tôt lors d'un hold-up.

A la jeune femme, on a dû expliquer que son mari *« était mort dans des circonstances qu'il fallait éclaircir »*, à son petit garçon, on n'a sans doute rien dit. Lui n'a pas dû noter que, contrairement aux usages — pour un policier tué dans l'exercice de ses fonctions, — on n'ouvrait ni ne fermait le ban, pas plus qu'on n'épinglait une légion d'honneur à titre posthume sur le cercueil de son père.

On s'est passé, aussi, du discours du ministre de l'intérieur, retenu en Nouvelle-Calédonie — et qui ne fut pas remplacé par un hommage de son directeur de cabinet, pourtant présent. D'ailleurs, on n'avait même pas dressé de micro... En haut lieu, on avait décidé de se contenter du minimum décent, gêné aux entournures par ce mort qui peut-être n'aurait pas dû mourir et qui, surtout, ne correspondait pas à l'archétype du policier victime de son devoir.

Si, à la veille des obsèques, certains collègues de Jean Vrindts, trente-trois ans, enquêteur de la BRI (Brigade de recherche et d'intervention), s'étaient émus de cette surprenante discrétion, le préfet de police, M. Guy Fougier, s'était chargé assez clairement de leur expliquer qu'un hommage trop appuyé serait inopportun, en raison de la personnalité de la victime. Enquêteur à la BRI depuis dix-huit mois, Jean Vrindts appartenait auparavant aux équipes de nuit de la BRB (Brigade de répression du banditisme) et n'avait apparemment jamais attiré l'attention de ses chefs, les commissaires Raymond Mertz, puis Claude Cancès.

C'était un enquêteur parmi d'autres, l'un de ces policiers en civil dont la tâche consiste non seulement à rapporter l'information par la fréquentation de la nuit, du « milieu » et d'indicateurs, mais aussi à participer à des opérations comme celle au cours de laquelle il a été tué le 14 janvier, après le hold-up raté d'une « équipe de postiches » au Crédit lyonnais de la rue du Docteur-Blanche à Paris (*le Monde* du 16 janvier).

Opération cafouilleuse, d'où l'on relèvera deux morts, un policier (Jean Vrindts) et un malfaiteur, et deux blessés : un autre policier et un autre malfaiteur. Le plan Ballon, qui consiste à ne surtout pas intercepter les malfaiteurs au moment où ils sont les plus tendus, juste à la sortie de la banque, mais plus loin, lorsqu'ils sont en voiture, loin de leur objectif et convaincus d'avoir réussi leur coup, a mal fonctionné.

La faute à qui ?

« La faute à pas de chance », expliquent certains. *« La faute du commandement »*, et singulièrement celle du commissaire Mertz, à qui l'on reproche d'avoir jailli de sa voiture pour interpeller deux malfaiteurs à un moment inopportun, entraînant le commissaire Cancès, qui ne pouvait laisser son collègue seul « au contact ». Mais, en avaient-ils le choix ?

Autre reproche fait au commandement : le silence radio.

M. Pierre Touraine, le directeur de la police judiciaire parisienne, qui suit l'opération, n'en croit pas ses oreilles : entre le moment où Claude Cancès voit les malfaiteurs sortir de la banque, l'annonce et rappelle qu'il ne faut pas encore intervenir, et l'instant, plusieurs minutes plus tard, où l'on appelle le SAMU, la radio est silencieuse et le dispositif policier, faute de ce lien indispensable, inopérant. Sur ces éventuelles erreurs, l'enquête — les syndicats de policiers en ont reçu l'assurance — sera menée jusqu'au bout. On prédit déjà que des têtes vont tomber...

Mais l'affaire ne s'arrête pas là. Très vite, la hiérarchie policière s'inquiète d'un autre « cactus ». Alors que certains syndicats de police, prompts à enfourcher le cheval de bataille de l'insécurité, affûtent leurs communiqués, « en haut lieu », on est bien embarrassé. Jean Vrindts, tout mort qu'il est, n'était pas, semble-t-il, de son vivant au-dessus de tout soupçon. A la fin de l'année dernière, il avait fait l'objet d'une dénonciation : incarcéré, un indicateur aurait lâché le nom de l'enquêteur comme étant l'un des policiers « indélicats » ayant depuis l'été participé à plusieurs vols à main armée. L'accusation est de taille, et, si elle entraîne une enquête confidentielle, elle n'étonne pas tout à fait.

Le 25 juillet 1985, un bijoutier parisien était pris en otage à son domicile (*le Monde* du 31 juillet) par quatre hommes, qui seront arrêtés : trois policiers, le quatrième étant un indicateur.

A l'automne, c'est le tour de l'inspecteur Mandonnet de la BRB d'être arrêté. Il fait partie de la même bande et est accusé d'avoir dévalisé des « touristes » canadiens d'origine yougoslave porteurs d'une forte somme en dollars dans leurs chambres d'hôtel.

Des commerçants « pas clairs »

Une enquête administrative — informations précises à l'appui — débouche sur une inquiétante conclusion : certains policiers peu gradés, notamment parmi les enquêteurs, profiteraient des informations dont ils disposent sur des commerçants *« pas tout à fait clairs »* (soupçonnés de recel) pour opérer chez eux des vols à main armée. N'ayant pas la conscience tranquille, ils ne seront sûrement pas pressés de demander à la police de retrouver leurs braqueurs... Plusieurs vols à main armée commis au cours du printemps et de l'été dans des commerces de luxe (bijoutiers, fourreurs) attirent l'attention des enquêteurs.

Au mois de septembre, on fait discrètement comprendre à certains policiers de la BRB et de la BRI qu'ils devraient demander leur mutation dans des services « moins exposés ». Plusieurs informations judiciaires sont ouvertes à Versailles, à Pontoise, à Créteil et à Paris.

Que vient faire Jean Vrindts dans ce schéma ? Certes, il a travaillé — quoi de plus normal, appartenant à la même brigade — avec certains des policiers convaincus d'avoir participé à des vols à main armée. Il n'a pas été entendu, ni dans le cadre de l'enquête administrative, ni dans celui des informations judiciaires. Ses supérieurs directs n'ont pas été avertis qu'il faisait l'objet d'une dénonciation. Mais, dans le plus grand secret, une enquête est menée : six ou sept policiers, dont ceux qui sont déjà incarcérés, sont dans le collimateur. Jean Vrindts devait être à son tour interrogé le 15 ou le 16 janvier. Il est mort le 14.

Rien ne permet de dire qu'il aurait été inquiété et, s'il avait dû l'être, que toute action administrative ou judiciaire serait de toute façon éteinte du fait de sa mort.

« Cette affaire risquait de nous éclater à la figure un peu plus tard. On a préféré prendre nos précautions », estiment des responsables policiers. Un peu plus tard ? Un peu trop tôt.

AGATHE LOGEART.

Nouvel accord entre la « 5 » et le gouvernement

M. Georges Fillioud, au nom du gouvernement, a signé vendredi avec M. Jérôme Seydoux, PDG de France 5, le nouveau contrat de concession et le nouveau cahier des charges de la « 5 », indique, samedi 18 janvier, un communiqué du secrétariat d'Etat aux techniques de la communication.

Ces deux documents, ainsi qu'un décret du premier ministre approuvant cet accord, doivent être publiés dimanche au *Journal officiel*.

Le secrétariat d'Etat a souligné, dans le communiqué, qu'il avait été tenu compte de *« certaines des préoccupations »* de la Haute Autorité. Mais les souhaits des neuf « sages » concernant la diffusion des films et la publicité (une seule coupure par film) n'ont pas été exaucés dans l'immédiat, dans la mesure où ils risquaient de *« toucher à l'équilibre économique de l'exploitation d'une télévision commerciale »*.

D'autre part, la direction de Télédiffusion de France (approuvée par son conseil d'administration) a signé le jeudi 16 janvier une convention avec la « 5 » qui doit permettre, à partir du 20 février, la diffusion en France des premières images de la cinquième chaîne.

La facture annuelle qu'aura à régler la cinquième chaîne à TDF devrait être d'environ 122 millions de francs par an, quand tous les émetteurs fonctionneront normalement. Elle ne sera que de 52 millions de francs la première année. Ce prix, apparemment bas si on le compare avec les autres chaînes du service public, qui versent actuellement près de 500 millions de francs à TDF, est calculé selon un système de « points » qui dépendent de la puissance de l'émetteur et de la population desservie. TDF a cependant consenti deux abattements supplémentaires, de 17,5 % et de 25 % : le premier dû au fait que les émetteurs ne seront pas tout de suite sécurisés (c'est-à-dire « doublés » par un émetteur de secours) ; le second à cause de la réduction possible du nombre de téléspectateurs quand, les émetteurs ne pouvant pas être installés sur le même site que ceux du service public, les manipulations et modifications d'antenne entraîneront des préjudices.

En Ethiopie

LES MAQUISARDS ÉRYTHRÉENS AURAIENT DÉTRUIT QUARANTE AVIONS MILITAIRES A ASMARA

La principale base de l'armée de l'air éthiopienne, à Asmara en Erythrée, que le Front populaire de libération de l'Erythrée (FPLE) a affirmé avoir attaquée, le mardi 14 janvier, était en flammes le lendemain, ont rapporté des témoins résidant à Asmara et contactés par téléphone depuis Nairobi. Des combats ont eu lieu sur la base, ont-ils assuré. Le FPLE avait annoncé qu'un commando, armé de lance-roquettes, avait réussi à franchir les défenses de l'aéroport d'Asmara et à détruire quarante avions militaires éthiopiens, ainsi que des dépôts d'essence et de munitions.

Selon le Front, un quart des avions de combat de l'armée éthiopienne auraient été détruits lors de ce raid. Si l'ampleur des destructions est confirmée, il s'agirait de l'attaque la plus importante lancée par la guérilla contre le régime éthiopien. Les 20 et 21 mai 1984, lors d'un raid contre la même base, le FPLE avait détruit trente-trois avions, dont des Mig de fabrication soviétique. — *(AFP.)*

SELON UN SONDAGE IFOP-RTL-« LE POINT »

Forte remontée de la popularité de M. Mitterrand

Selon un sondage IFOP-RTL-*le Point*, publié dans le numéro de l'hebdomadaire daté 20 janvier (1), M. François Mitterrand enregistre une très forte progression de sa popularité. Il recueille 50 % d'opinions favorables (43 % en novembre) contre 42 % d'opinions défavorables (48 % en novembre). Depuis la création de ce sondage IFOP-RTL-*le Point* en août dernier, c'est la première fois que le président de la République obtient un solde positif.

D'autre part, le PS recueille 30 % d'intentions de vote (+ 3 points) et le PCF reste stable à 11 %. La coalition UDF-RPR obtient 48 % contre 45 % en novembre. Le Front national fait une chute de quatre points, en obtenant 5 % contre 9 % la fois précédente. Du côté des petites formations, le MRG se maintient à 1 %, comme les divers droite : l'extrême gauche reste à 2 % et les écologistes perdent un point (3 % contre 4 %). Alors que 20 % des personnes interrogées ne se prononçaient pas dans le premier sondage de cette série en août 1985, elles ne sont plus que 14 %.

Selon cette enquête, la répartition des 555 sièges de la métropole serait la suivante : PS, 197 (+ 19) ; PC, 34 (− 4). Les écologistes obtiendraient 5 sièges (− 10). La coalition UDF-RPR aurait 308 sièges (163 pour le RPR et 145 pour l'UDF), c'est-à-dire un siège supplémentaire. Pour sa part, le Front national perdrait 16 sièges, revenant de 27 à 11.

Ce sondage indique également que 39 % des personnes interrogées sont favorables à la cohabitation (35 % en novembre), alors que 29 % y sont défavorables (31 % en novembre). 54 % d'entre elles estiment qu'un premier ministre UDF ou RPR devrait s'efforcer de s'entendre avec M. Mitterrand après les législatives. Les « sondés » sont opposés pour 61 % à la participation du Front national à un éventuel gouvernement UDF-RPR.

Enfin, M. Raymond Barre arrive en tête des personnes souhaitées comme premier ministre avec 26 %, devant M. Rocard (15 %) et M. Chirac (11 %).

L'enquête IFOP-RTL-*le Point* va dans le même sens que le sondage IPSOS-*le Matin* (2) du 17 janvier. Selon ce dernier, le PS et le MRG recueillent 30 % des intentions de vote, le PC 9 %, la coalition RPR-UDF 44 %, le Front national 5 %.

(1) Sondage réalisé du 6 au 11 janvier 1986 auprès d'un échantillon national représentatif de 1 224 personnes.

(2) Sondage réalisé du 6 au 8 janvier auprès d'un échantillon de 1 464 personnes.

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS SOIXANTE ET UN ANS

Le pianiste Vladimir Horowitz va donner deux concerts en URSS

New-York *(AFP)*. — Le pianiste Vladimir Horowitz a annoncé qu'il allait donner deux récitals en Union soviétique, où il n'était pas retourné depuis soixante et un ans. *« Avant de mourir, je veux revoir le pays où je suis né »*, a déclaré, jeudi 16 janvier, Horowitz, aujourd'hui âgé de quatre-vingt-un ans.

Le premier concert, a précisé son manager, Peter Gelb, est prévu le 20 avril au théâtre Bolchoï de Moscou et le second, une semaine plus tard, à la salle Chostakovitch de Leningrad. Ils sont organisés dans le cadre des échanges culturels entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, décidés lors du sommet de Genève, en novembre dernier.

Vladimir Horowitz s'était retiré de la scène en 1983, puis avait joué l'an dernier à New-York, à Paris et à Milan. Après ses deux concerts en Union soviétique, il se produira à Hambourg et à Berlin, a ajouté M. Gelb.

Dans une interview accordée en 1980, M. Horowitz avait déclaré : *« Je n'aime pas l'approche soviétique de la musique, de l'art, de tout. J'ai perdu toute ma famille là-bas. Je n'y retournerai jamais »*.

A Bucarest

IULIA JERCAN A PU ÉPOUSER SON FIANCÉ FRANÇAIS

La jeune Roumaine Iulia Jercan a pu épouser, la semaine dernière, à Bucarest, son fiancé français, Pierre Blondeau. Le couple est arrivé le vendredi 17 janvier à Paris.

Iulia Jercan tentait depuis 1981 d'obtenir l'autorisation d'épouser Pierre Blondeau — enseignant de la région parisienne qu'elle avait rencontré en 1979 à Varsovie — et de quitter la Roumanie. Elle avait fait la grève de la faim durant cinquante-six jours, à l'automne dernier, pour que les autorités de Bucarest accèdent à sa demande. De multiples démarches ont été faites par la France en sa faveur.

M. Blondeau a indiqué qu'il avait été déclaré *persona non grata* en Roumanie, juste avant de quitter le territoire roumain.

Les deux époux ont été accompagnés à l'aéroport de Bucarest par l'ambassadeur de France en Roumanie, M. Michel Rougagnou. Jusqu'à la dernière minute, a précisé M. Blondeau, ils ont été en but à des difficultés administratives.

IMPASSE BUDGÉTAIRE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Alors que se tenait le jeudi 16 janvier l'assemblée générale de l'AFPA (Association pour la formation professionnelle des adultes), les neuf mille neuf cents salariés étaient appelés à se mettre en grève par l'intersyndicale CGT, FO et CFDT. Le mouvement a été suivi à 25 % au siège de l'AFPA, à Montreuil, et à 50 % en moyenne nationale.

Le budget de 3,2 milliards de francs (+ 8,2 %), présenté par le nouveau directeur de l'AFPA, M. Guy Matteudi, a été soumis à l'assemblée générale avec une impasse budgétaire de 49,9 millions. Pour combler ce trou, le directeur de l'AFPA a reçu mandat d'accroître les ressources propres par le développement de l'ingénierie de formation en entreprise (12 millions de francs prévus), de réduire les frais de mission (7,5 millions de francs) et, surtout, de réaliser une économie de 20 à 24 millions de francs sur la masse salariale.

Cette dernière mesure permettrait, si elle était acceptée, d'obtenir en contrepartie une aide supplémentaire de l'Etat à hauteur de 8 millions de francs. Quant au programme d'activité de l'AFPA pour l'année, il a pour objectif de dispenser 57,5 millions d'heures de formation (+ 3,8 % par rapport à 1985) et devrait permettre une *« déconcentration »* de l'organisme pour l'adapter aux nécessités de la régionalisation.

Le numéro du « Monde » daté 18 janvier 1986 a été tiré à 476 057 exemplaires

A B C D E F G H

L'affaire du « Progrès » de Lyon

M. JEAN-CHARLES LIGNEL INCULPÉ D'INFRACTION A LA LOI DU 23 OCTOBRE 1984

Nouvel épisode judiciaire dans l'affaire du rachat du *Progrès* de Lyon par M. Robert Hersant : M. Jean-Charles Lignel, le « vendeur », a été inculpé, vendredi 17 janvier, par M. Claude Grellier, juge d'instruction à Paris, d'infraction à l'article 15 de la loi de 1984 sur la presse. M. Claude Grellier avait lancé contre M. Lignel un mandat de comparution pour mardi prochain 21 janvier, mais celui-ci a préféré se présenter spontanément, vendredi après-midi, au cabinet du magistrat instructeur.

Celui-ci en a profité pour lui notifier, dans le cadre de l'information contre X... ouverte par le parquet le 7 janvier dernier, l'inculpation d'infraction à la loi du 23 octobre 1984, qui fait obligation de déclarer préalablement toute cession ou prise de contrôle d'une société éditant un journal (1) à la Commission pour la transparence et le pluralisme de la presse, présidée par M. Henri Caillavet. M. Jean-Charles Lignel a choisi pour défenseur Me Angelo Boccara ; il sera interrogé mardi prochain 21 janvier en présence de son conseil, a-t-il précisé lui-même en quittant le Palais de justice de Paris.

Le parquet fait appel

Le procureur de la République de Paris, M. Michel Jéol, a fait appel, le vendredi 17 janvier, du jugement en référé rendu par le tribunal de commerce à propos du rachat par M. Robert Hersant du *Progrès* de Lyon. Le procureur ne conteste pas la désignation d'un mandataire de justice pour « observer » la situation au *Progrès*, mais il estime nécessaire, en revanche, de poursuivre les investigations pour éclairer le tribunal de commerce sur le fond de l'affaire et savoir si la prise de contrôle du *Progrès* par M. Hersant est légale ou non. La réunion de la cour aura lieu le 21 janvier prochain.

(1) Pour la même raison, M. Robert Hersant pourrait à son tour faire l'objet d'une inculpation par le magistrat instructeur, sous réserve de la levée de son immunité parlementaire.

Le Monde
AUJOURD'HUI

FRANCE-ANGLETERRE

LA DERNIÈRE MANCHE

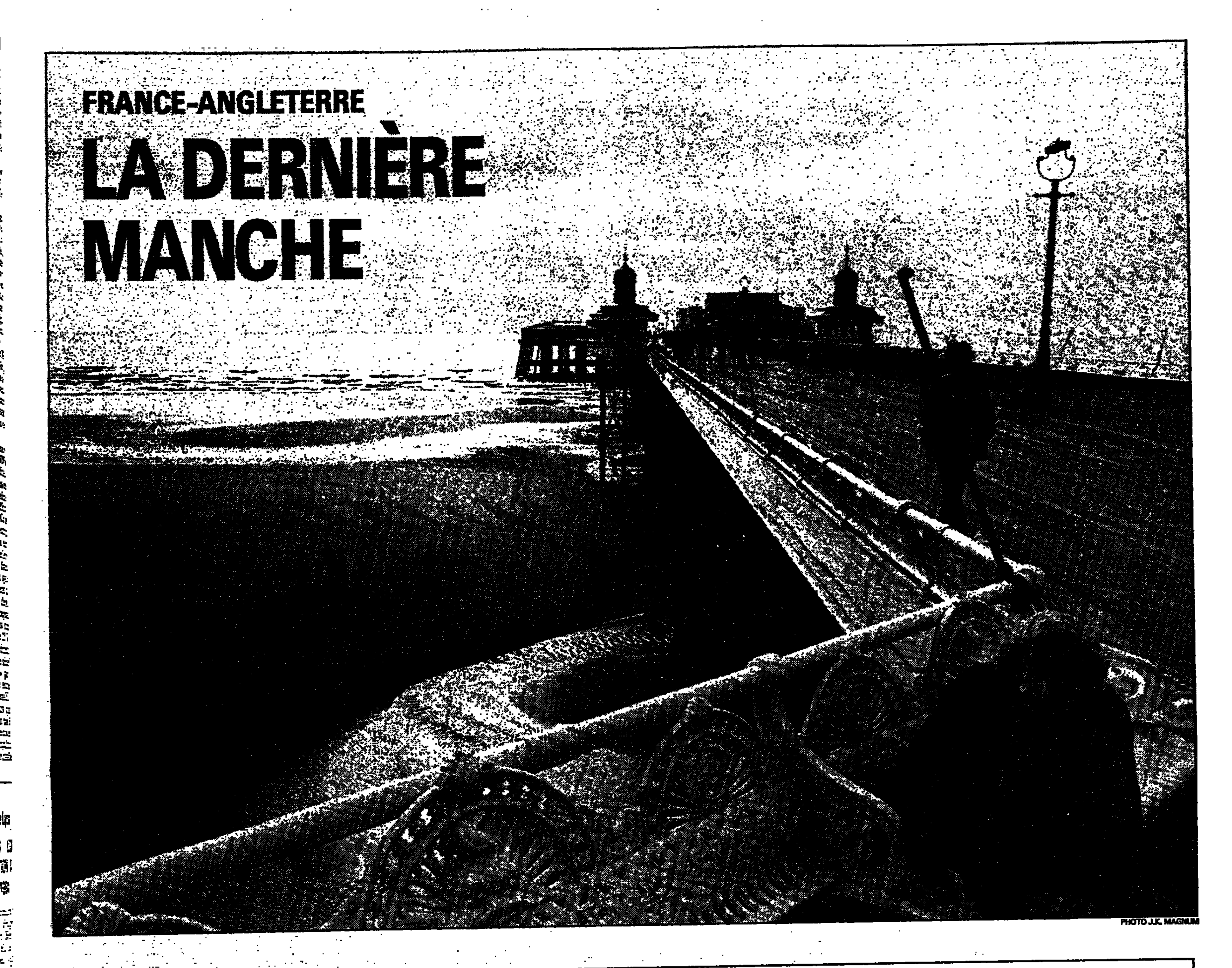


PHOTO J.K. MAGNUM

CHÈRE ET DÉTESTABLE ENTENTE

LES relations entre deux peuples voisins sont placées sous le triple signe de la nécessité, des souvenirs et du désir. Seul un harmonieux mélange de ces trois composants peut produire une amitié positive et mutuellement enrichissante. Que l'un ou l'autre devienne envahissant, voire obsessionnel, et naîtront alors les conflits, ou bien s'installera l'indifférence, ce qui est pis.

Le phénomène significatif de l'après-guerre a été la transformation radicale des relations franco-allemandes : du sommet de l'Etat au moindre village, de la grande industrie aux associations d'anciens combattants, la coopération franco-allemande est passée dans les mœurs inversant le cours d'une histoire faite essentiellement d'affrontements.

Au contraire, les relations entre la France et l'Angleterre sont restées dans le droit fil de ce qu'elles furent au cours des siècles : nécessaires, car deux puissances de cette taille ne peuvent s'ignorer, mais plutôt marquées par des rivalités sournoises que par des affrontements directs.

Bien sûr, le bilan matériel de la coopération franco-britannique de ces dernières années n'est pas négligeable. Sur le plan industriel, Concorde et Airbus sont des symboles représentatifs et importants.

Mais, à l'inverse de ce qui se passe entre la France et la RFA, le resserrement des liens entre les deux pays ne répond pas à une demande sociale qui appuierait et amplifierait les efforts des hommes politiques et des industriels.

Caricatures réciproques

Restons un instant à la surface des choses. Le dialogue entre les peuples et les cultures souffre, comme les émissions de radio ou de télévision, de parasites. Ce sont les préjugés. S'ils interfèrent trop, le message risque d'être totalement brouillé. De part et d'autre de la Manche, on peut constater que l'opinion publique n'a guère changé.

L'appréciation portée par les Britanniques sur les Français et par nos compatriotes sur les Anglais reste dramatiquement caricaturale. Il suffit du moindre petit différend surgissant entre Paris et Londres pour que la presse populaire britannique se déchaîne et cultive dans l'esprit public le ressentiment anti-français.

En 1984, la prise en otage par des agriculteurs d'un camion britannique transportant des agneaux avait donné lieu à la publication quotidienne de blagues tournant nos compatriotes en ridicule dans le quotidien à grand tirage *Sun*. Des histoires du style : *Pourquoi les routes françaises sont-elles bordées d'arbres ? »* Réponse : *« Pour faire de l'ombre à l'armée allemande. »* La réplique du côté français n'est pas de meilleure qualité, comme en témoigne la chanson de Renaud, qui s'en prend à Mme Thatcher.

Montons d'un cran. Il arrive que des bouderies entre les peuples puissent être surmontées grâce à l'action volontariste des hommes (ou des femmes) qui les gouvernent.

La réconciliation franco-allemande doit beaucoup à la volonté manifestée par Charles de Gaulle et Konrad Adenauer. L'ascendant qu'ils exerçaient l'un et l'autre sur leurs peuples respectifs a permis de forcer le destin, de briser des résistances. Leurs successeurs se sont attachés — avec plus ou moins de bonheur, — à perpétuer cette image en dépit des difficultés de la vie quotidienne.

LUC ROSENZWEIG.

(Lire la suite page III.)

COURRIER

LES DIEUX PASSENT

Je viens de lire avec attention votre série d'articles dans *le Monde Aujourd'hui* concernant les « juifs de France ». Curieux ! On y relève un certain relent de racisme de la part de leurs rabbins. Ainsi, un juif est celui qui est né d'une mère juive (...). Quelle que soit la future confession ou absence de croyance religieuse des descendants d'israélites actuels, ils existeront néanmoins en tant qu'être humains.

Souvenons-nous de cette pensée d'Ernest Renan dans *Prières sur l'Acropole* ; *« Les dieux passent comme les hommes, et il ne serait pas bon qu'ils fussent éternels. »* La foi que l'on a eue (ou que nos ascendants ont eue) ne doit pas être une chaîne. On est quitte envers elle lorsqu'on l'a soigneusement roulée dans le linceul de pourpre où dorment les dieux morts.

Que de mythologies, de croyances, de religions se sont succédé au cours de l'évolution des sociétés sur l'ensemble de la planète ! (...)

Donc, la disparition d'une « judaïté » (ou toute autre religion) n'est pas un problème essentiel. Ce qui compte, ce sont les conditions dans lesquelles vivront les humains quelles que soient leurs croyances ou absences de croyances religieuses.

M. LELIÈVRE
(Cachan, Val-de-Marne).

ET LA FILIATION PATERNELLE ?

Je suis Français, de père juif polonais et de mère russe émigrée non juive. J'ai été élevé sans religion ni doctrine, mais avec entre autre dans la tête la notion d'identité juive.

J'ai toujours cherché à vivre mes deux moitiés en harmonie, et à côté de mon attachement à la langue et à la culture russes, le fait juif existe fortement en moi. Je suis fier de mon passé juif, de mes grands-parents morts dans le ghetto de Varsovie. Je me sens porteur de tout ça...

Mais voilà : ce qui semblerait humain, naturel, à savoir : vivre en bonne « cohabitation » les deux identités ou encore choisir l'une plus que l'autre selon sa sensibilité ou son éducation, devient tout à coup objet d'exclusion, de mépris, de rejet et d'ignorance...

Et le pire est que cela semble normal à tant de gens, de l'intellectuel au religieux...

Mais alors nous, qui sommes-nous ? De père juif, de nom juif, de sang juif, bons pour les camps de concentration et la vindicte des antisémites, mais pas juifs pour nos propres institutions. Quelle est cette injustice humaine, venant en plus de nos propres frères, pourtant, sur d'autres sujets, si porteurs d'humanité et de sensibilité. Pourquoi cette ségrégation, cette espèce d'« apartheid » qui accepte certains enfants de mariages mixtes pour en exclure brutalement certains autres. N'y a-t-il pas là aussi une certaine égratignure à la dignité et aux « droits de l'homme » ?

Est-ce que tous ceux, rabbins compris, qui parlent aussi facilement d'interruption de filiation entre un père et son fils, ne rendent bien compte de ce que cela peut faire dans la tête d'une jeune qui débarque dans la vie. Ont-ils déjà essayé de se mettre à la place de ceux qu'ils rejettent. Où est notre faute, la croix ou plutôt l'étoile que l'on doit porter.

Heureusement, il y a des choses qui changent : il y a des tendances, Réforme du judaïsme, qui admettent la filiation paternelle, les conservateurs qui étudient la question, les libéraux peut-être aussi en France...

Et puis, bien sûr, il n'y a pas que ça dans la vie.

Mais tout de même. Rejeté dans son identité par ses propres frères. Cela devrait changer. Etre réparé. C'est dur d'être demi...

R. MITTELBERG
(Pont-de-Cheruy, Isère).


SMITHSONIAN INSTITUTION

Boîte aux lettres, République d'Irlande.

THÉORÈME

Ayant lu l'article de Jacques Attali intitulé « Douglas Hofstädter ou la fugue en mathématiques » (le Monde Aujourd'hui *daté 12-13 janvier), un admirateur du mathématicien Kurt Gödel, mort en 1978, nous a adressé la réponse que celui-ci aurait pu, selon lui, y apporter.*

« Je suis très étonné que M. Attali ait mis tant de temps à chanter les louanges de mon théorème d'incomplétude, lequel date de... 1931 !

» Mais je suis plus surpris encore que M. Attali semble, de surcroît, ignorer que j'ai renié ce théorème dès janvier 1932. Pour ceux qui, comme M. Attali, ignoreraient les raisons de mon revirement, les voici résumées en deux mots. En tant que système formel composé donc lui-même de propositions, il était inévitable que mon théorème en contînt dès lors au moins une qui, conformément à ce qu'il démontrait, fût indécidable, de sorte qu'en s'affirmant, il se niait..., nous renvoyant en définitive à l'inusable paradoxe du *menteur,* d'Epiménide, le Crétois, et m'obligeant à l'abandonner.

» A l'instar de quantités d'autres raisonnements de même style, mon théorème d'incomplétude n'enfonçait pourtant qu'une porte ouverte (malheureusement sur le néant). *« On ne peut être à la fois juge et partie »* est un vieux dicton, connu même des analphabètes ! Mais un semblable contraste entre la sophistication du raisonnement et la trivialité du résultat s'observe chez les plus éminents de nos penseurs (par exemple, chez Cantor, prouvant l'existence d'un nombre transfini de nombres transfinis ou l'inexistence d'un ensemble de tous les ensembles ; chez Heisenberg, avec son principe d'incertitude ; chez Fermat lui-même, de son propre aveu, etc.). Sans doute est-ce parce qu'en science autant qu'en art et qu'en sport, le résultat a moins d'importance que les moyens mis en œuvre pour essayer de l'atteindre. Après tout, n'importe quel sapajou sait casser une noix avec un caillou : seul l'homme se montre capable de construire un robot casse-noix doté d'un ordinateur expert, picominiaturisé – le tout mû, comme il se doit, par l'énergie nucléaire et n'ayant que faire de simples noix...

» Sur les métaphores. M. Attali parle des métaphores de mon théorème un peu comme les cancérologues parlent des métastases de leurs patients. L'analogie ne présage évidemment rien de bon. Cela dit, et si l'on a certes beaucoup reproché à la pensée de M. Attali d'avoir, si j'ose dire, pris racine de façon serpentiforme dans un songe, soyons justes : toute pensée n'est que le rêve du réel et non ce réel en soi tel que, par exemple, a pu vivre un instant, au contact des flammes, votre Jeanne d'Arc au bûcher. Pour autant, le fait que le mot « feu » ne brûle pas autorise-t-il M. Attali, pour qui l'antisémantisme est un humanisme, à vouloir sans cesse droguer la raison d'isomorphismes douteux.

» Après tout, qu'est-ce qu'une métaphore ? Une intersection, en principe non vide, entre le sens et le non-sens, une passerelle permettant de passer (non sans risques intellectuels) de l'univers de l'incohérence à celui du délire consistant, et vice versa. Pris lui-même en sandwich entre le pouvoir et le savoir, M. Attali ne serait-il pas, lui aussi, une espèce de pont ?

» J'ai beaucoup d'estime pour M. Attali, dont l'air mutin, la frimousse espiègle, le sens de l'eurêkanular, et l'usage, peut-être un peu excessif, qu'il fait des métaphores de l'insomnie, ne doivent pas faire oublier la manière sublime dont il sait parler des banquières. mais cette digression mise à part (et tout en lui concédant que sens sans non-sens n'est que ruine de l'âme), j'aimerais bien savoir ce qu'il pense de cette phrase profonde de Ionesco : *« Les paroles seules comptent, le reste est bavardage ? »*

KURT GÖBEL
p.c.c. Jacques Gensburger
(Paris).

Chronique

UNE PANTOUFLE D'AVANCE

par Bruno Frappat

C'EST le socialisme au sourire entre les dents. Il fleurit sur les affiches, en avance de printemps. Sur cinq mille panneaux à travers la France, dans les villes et les vallons, près des rocades et des supermarchés, ils sont là, six – quatre hommes et deux femmes – à nous gratifier de leur plus aimable virage, à éclairer nos grises journées hivernales de leurs mines réjouies.

« *Prenons une France d'avance.* » C'est ce qu'on lit, en gros caractères au-dessus d'eux. Qui sont ces pionniers de la France au futur qui ont posé – trois assis, trois debout – devant un décor où l'on voit la géode, ce miroir de l'avenir ? Debout et de gauche à droite – il faut bien commencer par le côté senestre en l'occurrence... Jack Lang, de profil, légèrement penché, scrutant l'avenir dans la diagonale de cet échiquier ; Jean-Pierre Chevènement, le visage penché (vers la gauche forcément), souriant comme jamais, discipliné dans l'amabilité, républicain dans le regard et coiffé comme un prix d'excellence ; Edith Cresson, enfin, occupant quasiment le centre de la photo et voulant, pour un peu, dominer le tout.

Les assis paraissent plus crispés. De droite à gauche – il faut varier par ces temps de possible alternance, – Georgina Dufoix, chemisier à rayures, a sans conteste le sourire le plus avancé ; puis vient Laurent Fabius dont la circularité du visage s'amplifie magistralement, par projection, dans l'immense géode (chauve totalement) qui lui fait fond. Le premier ministre est, des six, le plus droit, le plus posé, le seul à ne pencher ni d'un côté ni de l'autre. Rien d'étonnant. Il paraît là, et bien là, étranger aux humeurs et c'est sans doute à l'ampleur de sa mission actuelle – et de ses aspirations pour le futur – qu'on doit ce sourire lèvres serrées, ce sourire esquissé, affichant ses ambitions et non sa dentition.

Pour finir, c'est Pierre Bérégovoy que l'on voit, mains doctement posées l'une sur l'autre, tâchant de se hausser – lui, le plus petit de ces troncs – à l'altitude des autres et esquissant vers son voisin de gauche (Laurent Fabius) une sorte de mouvement où un perfide lirait le désir inconscient de le remplacer, ici et ailleurs.

Voilà les six personnalités en quête d'électeurs, les six personnalités en avance d'une France, que le Parti socialiste livre à notre contemplation et dont il espère que, par eux, nous nous projetterons plus aisément dans l'avenir, c'est-à-dire après le 16 mars 1986. Belle brochette en vérité mais qui peut aussi intriguer si l'on songe à ceux qui n'y figurent point.

Par quel étrange hasard, et par quel subtil calcul politique, a-t-on gommé d'autres ministres du présent gouvernement ? Où était M. Badinter le jour où fut prise cette photographie ? M. Joxe, quant à lui, était-il déjà à Nouméa, tentant d'y rencontrer quelqu'un qui consentirait à lui adresser quelques mots ? Et M. Roland Dumas, le ministre des relations extérieures, est-il si extérieur à cette vision du futur socialiste qu'il faille le dissimuler dans l'arrière-boutique socialiste ?

On pourrait citer beaucoup d'autres noms de ces absents dont l'absence inquiète, à tout le moins déroute. En faudrait-il quarante pour gouverner mais six seulement pour faire image ? C'est un comble : après cinq années passées au pouvoir, le Parti socialiste nous cache la plus grande partie de ses ministres !

∴

Tandis que Pierre Joxe s'isolait – comme on l'a dit – dans une nouvelle île déserte (la Nouvelle-Calédonie), Marie-France Cubadda faisait le chemin inverse et, d'emblée, trouvait dans l'Hexagone – à heure fixe – des millions et des millions d'interlocuteurs bien décidés à se laisser séduire. La nouvelle présentatrice du journal de vingt heures sur TF1, après avoir subi des épreuves de sélection auprès desquelles le concours d'entrée à Polytechnique est un aimable divertissement, a fait irruption dans nos vies. Elle causait dans le poste à Nouméa, depuis des années, la voici en quelques apparitions de charme (et d'efficacité) aussi familière au peuple de France que Jeanne d'Arc ou Christine Ockrent.

On en parlait dans les chaumières depuis quelque temps. On échangeait à son sujet des bribes d'information comme on le fait dans les familles, lorsque s'annonce une « future » et qu'on suppute sur son allure, la sympathie qu'on en espère avant le moment de faire sa connaissances.

C'est fait. Les présentations sont faites. Et c'est gagné pour elle. Ainsi le veut ce siècle cathodique où s'impose désormais comme une évidence le fait que les piliers de nos téléviseurs – côté écran – doivent être aussi soigneusement choisis que devaient l'être, dans les bonnes familles, les fiancées et les promises. Pour ne pas décevoir.

∴

Marie-France Cubadda devra sûrement, pour son budget « vêtements », dépenser plus que la moyenne des Français. Dans une récente enquête de l'INSEE portant sur la période octobre 1983-octobre 1984, en moyenne, la femme française dépense 3056 francs par an pour se vêtir, tandis que l'homme se contente de 2324 francs. On se doutait un peu que les femmes étaient, sur ce chapitre, plus dépensières.

La surprise vient d'un autre chiffre. En dépit du développement forcené de la moquette dans notre pays (il y en aura bientôt assez pour recouvrir tout l'Hexagone), la pantoufle se porte encore très bien. Qu'elle soit la charentaise épaisse initialement moelleuse ou la claquette de voyage qui tient dans un attaché-case, la pantoufle arrive en tête dans la catégorie chaussure : quatorze millions de paires vendues en un an !

On dira que c'est moins de paires neuves qu'il n'y a de Français et que l'usage quotidien de cet accessoire domestique le rend – sur le long terme – avachi, rêche, désagréable... Que de vieilles pantoufles au pays de Voltaire ! Il faut reconnaître qu'on n'a jamais trouvé mieux pour s'isoler de la dureté des temps et des choses et que c'est par les pieds que le loisir commence.

On ne sait pas très bien ce que M. Fabius entend par sa *« France d'avance »* mais s'il entend par là qu'il s'agira d'une France sans pantoufles, il se trompe d'avance, et lourdement. Les chiffres sont là : il faut aussi regarder la France au fond des pantoufles éternelles.

∴

A propos de politique et de pantoufles, on ne va nous resservir, pendant deux mois, l'affaire de l'insécurité. Elle augmente. Elle ne cesse d'augmenter. On pourrait passer une vie d'homme à recenser les titres de journaux sonnant le tocsin et alertant les bons citoyens sur la « montée de la délinquance et de la criminalité ». On épuiserait d'autant moins le sujet qu'on aurait l'honnêteté intellectuelle consistant à remonter loin en arrière. On s'apercevrait alors d'un extraordinaire phénomène : la violence augmente, la violence a augmenté, la violence va augmenter, le seuil de l'intolérable est atteint, voire dépassé.

Mais, depuis le temps, nous devrions être au-delà de ce seuil ! Nous devrions être tous morts, assassinés, ou ruinés (volés) depuis de temps qu'on nous l'annonce avec ces titres menaçants ! Si ce n'est pas tout à fait le cas et si nous sommes, nous autres rescapés, encore en état de discourir sur la violence, c'est bien qu'il reste, dans l'océan de cette société, des îlots de tranquillité, des moments de sécurité, des sites protégés.

Il en va de même des coffres-forts. Pas une semaine sans qu'on nous apprenne qu'une bande de malfaiteurs a dévalisé cinquante coffres ici, cent cinquante là, deux cents ailleurs. Par quel mystère expliquer qu'il y ait encore, dans ce pays, des coffres à fracturer (passe encore), mais encore des coffres remplis ? Peut-on ainsi tenter le diable et s'étonner ensuite qu'il agisse ? Le plus simple – conseil d'ami donné aux riches – n'est-il pas de cacher ses trésors dans quelque bas de laine, sous une pile de draps, dans une boîte à chaussures au fond d'un cagibi ?

Au moins seraient-elles plus dispersées, ces fortunes, et les pros du « postiche » n'auraient-ils plus l'occasion de ruiner deux cents familles d'un coup, en une seule visite. Sans compter qu'on économiserait le prix de la location des coffres...

∴

Consolons-nous de la violence humaine par la méditation sur celle des animaux. Le directeur du zoo d'une petite ville de la Côte d'Azur a constaté cette semaine un phénomène nouveau et inquiétant. Des bandes de chiens errants viennent, nuitamment, rôder autour des animaux en cage. Ils choisissent leurs proies et les croquent, sans autre forme de procès. Ces « chiens de la zone » passent leurs journées – repus – à l'écart de la ville, dans ce ni-ville ni-campagne où s'entassent nos déjections humaines. Ils attendent l'heure de la chasse.

Voilà comment peuvent finir les toutous délaissés, abandonnés par des maîtres lassés, insoucieux de leur responsabilité, comme ces enfants sans collier qui seront les délinquants de demain.

La seule différence entre ces chiens délinquants et l'homme, c'est que nous ne nous mangeons pas entre nous. En principe. ■

LA DERNIÈRE MANCHE

Margaret Thatcher et François Mitterrand annonceront le lundi 20 janvier à Lille le choix d'un des quatre projets (pont, tunnel, pont-tunnel ou tunnel-pont) de liaison fixe entre les côtes anglaises et françaises. Theodore Zeldin, professeur au Saint Antony's College, à Oxford, et auteur d'une Histoire des passions françaises, *nous dit en quoi ce projet, capital pour les deux pays, ne pourra modifier que très lentement des mentalités si étrangères l'une à l'autre.*

UNE ILE SUR SON ROC

entretien avec Theodore Zeldin

« ANDRÉ SIEGFRIED a dit : l'Angleterre est une île entourée d'eau qui entend le rester. Est-ce faux ?

– C'est une grande erreur de croire que la Grande-Bretagne est une île. Elle a toujours été un centre d'affaires internationales : elle vit depuis des siècles d'importations et d'exportations, de ses relations avec les autres pays. Elle est, par ses traditions, non pas un pays de boutiquiers, comme l'a dit Napoléon, mais une pépinière de représentants de commerce qui courent le monde, de vendeurs de textiles, d'acier, d'intermédiaires des finances et des services.

» Dans le domaine de l'intelligence, des arts, l'influence étrangère est importante depuis la Renaissance. Etant riche, la Grande-Bretagne pouvait acheter ce qu'il y avait de meilleur. Les Beatles sont un exemple de sa capacité de transformer les importations. Qu'est-ce, en effet, que les Beatles au début, sinon une réadaptation de la musique noire pour la consommation européenne et pour l'Amérique blanche ?

» Les Anglais ont toujours été des voyageurs, plus que les autres ; ils ont tous des correspondants, des parents à l'étranger. La Grande-Bretagne a toujours été une puissance internationale, maritime. Elle n'avait pas de ponts stables, mais elle a toujours eu des ponts qui marchaient.

– La Grande-Bretagne, dites-vous, est ouverte sur le monde entier. Pourtant l'idée d'une solidarité européenne n'est pas très avancée.

– C'est vrai que les Anglais affichent un *masque de mépris* pour les étrangers. Quand on a tant de relations, quand on dépend des étrangers, on a besoin de porter ce masque. C'est le côté maladif de l'humour anglais. De temps en temps, l'opinion publique régurgite une haine extraordinaire. J'entends des insultes affreuses sur les Français... C'est la version anglaise du mal au foie français : l'incapacité de digérer les réalités de la vie.

» Un ministre vient de démissionner, en prétendant que Mrs Thatcher, quand elle entend le mot Europe, réagit avec dégoût. Mais Mrs. Thatcher a un caractère double. L'un est atavique : fille de la province, elle n'a aucune sympathie viscérale pour les autres pays. D'un autre côté, *elle a un vrai goût pour les relations internationales depuis qu'elle est le premier ministre.* mais elle sait utiliser ce réflexe provincial quand elle en a besoin.

» Il est indispensable qu'elle fasse un geste d'amitié envers la France. Je le lui ai dit. La difficulté, c'est de trouver le bon moment : il y a toujours des difficultés conjoncturelles ou diplomatiques avec l'Europe. On *a besoin d'un coup d'éclat pour* changer l'atmosphère.

– N'y aura-t-il pas un jour un peu de chaleur, une vision à long terme du côté britannique ?

– Le dernier leader britannique vraiment francophile a été Churchill. Il habitait la France pendant ses vacances. Mrs Thatcher va en Suisse.

» L'amélioration des relations entre la Grande-Bretagne et la France est la grande tâche des années qui viennent, parallèle à celle qui a été réalisée entre les Allemands et les Français.

– Cette indifférence, cette hypocrisie, traversent toutes les opinions politiques : conservateurs, travaillistes ?

– Malheureusement, 1,3 % seulement des Anglais apprennent le français jusqu'au niveau du bac. Le tunnel ne va pas changer cela, ni la cuisine anglaise, ni le fait qu'il est très difficile de travailler dans un pays autre que le sien. Les relations entre les deux peuples ne seront pas immédiatement *différentes.*

» Les Français n'iront pas plus fréquemment en Angleterre : l'attrait des Etats-Unis demeure. La liaison trans-Manche est une amélioration technique, semblable à celle du TGV, qui va permettre de gagner quelques heures.

– Le concurrent du Channel Tunnel, c'est le People Express, ce vol charter Londres - New-York très bon marché ?

– Sept à huit millions d'Anglais vont chaque année en France. La traversée par le tunnel sera très chère, je le crains ; égale au prix du transport actuel par ferry. Mais elle aura cet avantage : elle permettra aux Anglais et aux Français de travailler ensemble. Seules les expériences individuelles, la coopération dans des projets partagés, détruiront les stéréotypes que l'on a les uns sur les autres.

– La destruction des stéréotypes prend du temps. Le fossé s'approfondit-il ou l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, la multiplication des voyages, font-elles avancer les choses ?

– Pour les Anglais, l'Europe en train de se construire a un visage bureaucratique. On n'a pas *su prendre les relations publiques* d'une manière intelligente. Les Anglais, par exemple, mangent volontiers un saucisson sans goût et presque sans viande auquel ils sont très attachés. Et on veut leur interdire de l'appeler saucisson. Cela relève d'un manque de génie publicitaire.

– L'Europe n'a pas su se vendre en Angleterre ?

– Exactement. L'Europe pose des difficultés aux habitudes, souvent inoffensives, des Anglais.

– Mrs. Thatcher et M. Mitterrand vont se rencontrer à Lille. Que pensez-vous de leurs relations ?

– Ils ne parlent pas la même langue, pourtant il y a une espèce de *flirt entre eux.* Tous deux gardent une conscience très ferme de leur propre intérêt, mais il y a un flirt que Giscard n'a pas su établir. C'est un fait « chimique » ; ils se plaisent. Les rapports humains entre eux ne sont pas difficiles.

– Le tunnel sera un pas en avant fondamental dans l'histoire de l'Europe ?

– C'est bien. C'est symbolique. Mais c'est un pas dans l'ordre technique plus que dans l'ordre des mentalités. Avant, il y avait les bateaux...

– Vous avez une préférence pour une solution ?

– J'ai une préférence pour la solution la plus complète qui ferait qu'on voyagerait sans entraves. Il reste beaucoup d'obstacles à surmonter. Par exemple, les douaniers anglais menacent de causer beaucoup d'ennuis pour sauvegarder leurs emplois.

– Et les animaux ? Les gardera-t-on encore longtemps en quarantaine ?

– Les Anglais finiront par accepter le fait que les étrangers ne sont pas sales. Les Anglais aussi aiment leurs animaux. Ils comprendront qu'il serait bien de pouvoir voyager avec son chien. » ■

(*) *Histoire des passions françaises* (5 tomes), publié dans la collection « Points-Histoire », au Seuil, *Les Français*, (Fayard), et également en livre de poche au Seuil.

CHÈRE ET DÉTESTABLE ENTENTE

(Suite de la première page.)

Rien de tel entre la France et la Grande-Bretagne. Les tête-à-tête de François Mitterrand et de Margaret Thatcher ne donnent aucunement l'impression de rencontres entre deux vieux complices – même si certains notent un début de « flirt » entre eux – pas plus d'ailleurs que ce ne fut le cas des rencontres entre Valéry Giscard d'Estaing et la « dame de *fer* », qui étaient pourtant plus proches idéologiquement. De pays à pays, de gouvernement à gouvernement, on essaie de remplir les contrats, mais ensuite, c'est « bonjour, bonsoir ». Il manque aux échanges franco-britanniques cette *dimension du désir qui* permet de transcender des relations conventionnelles.

Pour enclencher une dynamique d'émulation positive, il faut qu'entre deux peuples il y ait suffisamment de différences pour qu'ils puissent s'en enrichir mutuellement, mais aussi suffisamment de similitudes pour que les valeurs de l'un ne paraissent pas trop « exotiques » à l'autre.

Or ce n'est pas le cas pour la France et la Grande-Bretagne. Les mêmes termes désignent des réalités trop différentes pour qu'avant longtemps puisse s'instaurer un dialogue productif.

Lutte des classes, racisme, philosophie, histoire made in Great Britain. Les principaux phénomènes sociaux du siècle et la façon *de les expliquer n'aident* en rien à comprendre la situation vécue autour des mêmes problèmes et dans les mêmes domaines de ce côté-ci de la Manche.

Souvenons-nous par exemple de deux films importants de cette dernière décennie, traitant d'un sujet voisin, l'adolescence et la vie dans les établissements d'enseignement : *If*, du cinéaste anglais Lindsay *Anderson, et les Désarrois de l'élève Toerless,* de Volker Schlöndorff.

Le premier se passe dans un collège anglais et nous laisse une impression d'étrangeté qui interdit toute identification avec des personnages très lointains ; le second, malgré sa datation et sa localisation très précise en Autriche avant la première guerre mondiale, parle aux *Français en direct...*

On attend encore que se manifestent dans l'un et l'autre pays quelques-uns de ces « intellectuels médiateurs » qui préparent le terrain pour une évolution des mentalités sans laquelle toute volonté politique risque *d'être mise en échec.*

Ce rôle fut joué avec bonheur des deux côtés du Rhin par des hommes comme Joseph Rovan ou Alfred Grosser en France, Robert Picht ou Peter Scholl-Latour en Allemagne...

Le tunnel sous la manche va-t-il susciter des vocations de « passeurs » ?

La France, et au-delà l'Europe tout entière, aurait *beaucoup à gagner à ce que* l'on creuse non seulement la craie sous le pas de Calais, mais qu'en même temps on mine la montagne de préjugés qui s'est accumulée au cours des siècles.

L. R.

FRANCE-ANGLETERRE

HOKKAIDO, UN TUNNEL A LA PYRRHUS

par Philippe Pons

Exemple à ne pas suivre pour le « Channel » : le tunnel sous-marin le plus long du monde est au Japon. Il relie, sur 53 kilomètres, l'île principale à l'Hokkaido au nord. Vingt ans de travaux, onze millions d'ouvriers pour cet « éléphant blanc » qui a coûté si cher qu'on hésite à le mettre en service... car son exploitation ne sera pas rentable.

POUR le romancier Osamu Dazai, qui situa dans cette région l'intrigue de l'un de ses derniers ouvrages, c'était là le bout du monde : *« l'impasse du Honshu »* (île principale de l'archipel nippon). Au-delà du cap Tappi, celui du *« Dragon qui s'envole »*, pensaient les pêcheurs en voyant les trombes d'eau balayer le détroit, il n'y avait que la mer, et seulement à une vingtaine de kilomètres se profilaient par beau temps les côtes de l'Hokkaido (île septentrionale).

A cette extrême pointe du Honshu, sorte de haut de Hurle-Vent du Japon, l'homme a réalisé l'une des aspirations prométhéennes : relier sous la mer deux terres que la nature avait séparées. Le tunnel de Seikan, qui passe sous le détroit de Tsugaru, est le plus long du monde : 53 kilomètres, dont 23 sous la mer, à une centaine de mètres en dessous du fond marin.

Ce tunnel, achevé en 1985, et qui assurera une liaison ferroviaire entre Mimaya (côté Honshu) et Yoshioka (côté Hokkaido) dans un an environ, constitue un exploit technique. Pourtant, ce projet, qui a demandé vingt ans de travail et, employé au total onze millions d'ouvriers, a été un gouffre financier. Mais aujourd'hui qu'il est pratiquement achevé se pose toujours une question qui n'est pas des moindres : qu'en faire ? Le tunnel de Seikan est en effet un succès embarrassant, dont on se demande s'il sera jamais économiquement viable.

Les esprits chagrins proposent d'en faire une gigantesque champignonnière, d'autres un réservoir de pétrole, et les cyniques un « musée du gaspillage » consacré aux prouesses techniques qui ne servent à rien. Plus prosaïquement, on va y faire passer des voies ferrées, mais leur exploitation sera loin d'être rentable.

En fait, pendant les vingt années au cours desquelles des hommes ont creusé sous la mer, y sont morts (trente-quatre ouvriers ont péri) ou ont lutté contre des inondations d'une ampleur fantastique (l'une d'elles, au débit de 80 tonnes d'eau par minute, détruisit 1 400 mètres de tunnel et retarda les travaux de six mois), la situation changeait à la surface.

Le rêve d'un tunnel sous le détroit de Tsugaru est ancien. Il revint à l'ordre du jour au début de la période de haute croissance économique (années 60). L'ambition des dirigeants de l'époque était d'intégrer économiquement, physiquement et culturellement l'archipel en reliant entre elles les quatre îles principales. Trois de ces liaisons ont été réalisées. La plus ambitieuse était celle entre le Honshu et l'Hokkaido.

Mille naufragés et un ministre spéculateur

L'île septentrionale du Japon a traditionnellement souffert de son isolement. Les transports sont coûteux et rendaient les denrées plus chères que dans le reste du pays, sans compter les retards dus aux intempéries. L'isolement des habitants de l'Hokkaido est aussi psychologique : l'île ne commença à être mise en valeur qu'au milieu du dix-neuvième siècle. Elle compte pour 20 % dans la superficie totale du Japon, mais moins d'un dixième de la population s'y est installé.

Le naufrage, en 1954, d'un ferry reliant le Honshu à l'Hokkaido, et qui provoqua la mort de plus de mille personnes, donna des arguments à ceux qui prônaient la construction du tunnel.

Le projet avait aussi pour arrière-plan des ambitions politiques. Il était notamment défendu par M. Kakuei Tanaka, ancien premier ministre compromis dans l'affaire Lookheed, et un autre politicien (également impliqué dans ce scandale, il était alors ministre des transports), M. Tomisaburo Hashimoto. Le tunnel Honshu-Hokkaido devait faire partie d'un vaste projet d'aménagement des lignes du train super-rapide Shinkansen (la première ligne fut mise en service, pour les Jeux olympiques de 1964, entre Tokyo et Osaka). Le projet Shinkansen fut, dit-on, l'une des sources d'enrichissement de M. Tanaka, grâce à d'habiles opérations de spéculation foncière.

Un autre politicien intéressé par la construction du tunnel était M. Suzuki, qui fut premier ministre avant M. Nakasone : M. Suzuki entendait amener le Shinkansen dans son fief de Morioka, d'où il aurait continué sa route vers l'Hokkaido. Bref, les « enveloppes valsèrent », et, en décembre 1960, la décision fut prise. Les travaux commencèrent quatre ans plus tard.

Compte tenu de la profondeur à atteindre (100 mètres sous le sol marin, soit 240 mètres sous la surface de la mer à l'endroit le plus profond du détroit) afin de conserver une pente de 3/1 000 compatible avec la vitesse du Shinkansen, il fallut faire démarrer le tunnel sur la terre ferme à une quinzaine de kilomètres de chaque côté. Parallèlement au tunnel principal (d'un diamètre de 11 mètres) fut creusé un tunnel secondaire, dit de « service » (de 3 mètres de diamètre), utilisé principalement pour la ventilation.

Au cours de la décennie écoulée, l'intérêt pour le tunnel s'est considérablement réduit. D'abord, le Japon a connu une croissance beaucoup moins forte que dans les années 60. Ensuite, le projet du Shinkansen de l'Hokkaido a été pratiquement abandonné. En 1970, le ministère des transports estimait encore que la ligne Honshu-Hokkaido transporterait 25 millions de personnes par an. Dix ans plus tard, les estimations étaient tombées à 2,1 millions et à 3,1 millions de tonnes de marchandises. La même année, en commission parlementaire, des voix se faisaient entendre pour demander l'arrêt des travaux du tunnel.

Entre-temps, en effet, la majorité des Japonais allant du Honshu à l'Hokkaido et inversement avaient pris l'habitude d'utiliser l'avion : la ligne Tokyo-Sapporo est la plus fréquentée de toutes les liaisons aériennes intérieures (12 millions de passagers). Quant aux marchandises, elles transitent à partir des grands ports du Honshu (5 % seulement étant transportés par voie ferrée jusqu'aux ferries traversant le détroit de Tsugaru). Il est fort douteux que l'ouverture du tunnel modifie les habitudes et que le train gagne des passagers sur l'avion : même dans le cas de l'installation d'une ligne Shinkansen, le trajet entre Tokyo et Sapporo durerait cinq heures quarante minutes contre une heure de vol.

L'abandon du projet Shinkansen vers l'Hokkaido a conduit les Chemins de fer nationaux (JNR) à construire des voies normales dans le tunnel : celui-ci est donc destiné, pour l'instant, à un trafic régional.

Un déficit abyssal

Le coût de construction du tunnel s'est élevé à 690 milliards de yens. Les JNR, qui souffrent déjà d'un déficit abyssal (leur dette cumulée s'élève à 37 000 milliards de yens), devront payer 80 milliards de yens de location à la régie de construction, et l'on prévoit déjà un déficit d'exploitation de 10 milliards de yens.

Sans doute était-il difficile de renoncer au tunnel au milieu des années 70, lorsqu'on s'aperçut qu'il n'était pas rentable. Il progressait au rythme de 2 kilomètres par an, et des sommes importantes avaient été investies. En outre, l'agence de défense s'intéressait au projet pour des raisons logistiques (notamment le transport de troupes en Hokkaido, directement menacé, estiment les Japonais, par les Soviétiques). Récemment, M. Takagi, président des JNR, hostile au projet (il n'a pas assisté à la cérémonie d'inauguration), soulignait devant le Parlement les implications militaires de la construction de ce tunnel. De manière symptomatique, celui-ci est strictement interdit aux journalistes soviétiques.

Opération financièrement désastreuse à court terme, le tunnel Seikan peut éventuellement être rentable à plus longue échéance. On envisage notamment la construction d'une voie par train à lévitation magnétique qui mettrait Sapporo à quatre heures de Tokyo. A moyen terme, on pourrait aussi aménager le tunnel pour le transport par voie ferrée de voitures et de camions, mais cela exigerait un nouvel investissement de 159 milliards de yens.

Depuis des années, la presse nippone avait baptisé le projet du tunnel d'« éléphant blanc ». Le projet était audacieux, la technologie qu'il nécessita a fait des Japonais des experts en la matière, et l'utilisation du tunnel posera d'intéressants problèmes de droit international (il est en effet construit sous une mer ouverte). Mais les Japonais semblent être restés avec leur tunnel au milieu du gué : ils sont en avance pour le train à lévitation magnétique et en retard compte tenu du développement des transports aériens. ■


DESCLOZEAUX

COMMENT DONNER DES JAMBES AU DANEMARK

LE Danemark appartient au petit groupe des pays d'Europe pour qui les liaisons maritimes intérieures et extérieures constituent un problème vital touchant au casse-tête. Il n'est qu'à regarder une carte de géographie pour s'en convaincre.

Le royaume de Margrethe II est composé d'une péninsule, le Jutland, reliée au continent par une bande de terre étroite et d'une série d'îles d'inégale surface, plus ou moins habitées, réparties autour de trois principaux détroits de largeurs différentes : le Petit Belt (environ 300 mètres), le Grand Belt (entre 17 et 18 kilomètres) et le Sund, qui sépare les très proches côtes du Danemark et de la Suède.

Copenhague, la capitale, qui abrite plus d'un quart de la population de la métropole, est située dans l'île de Seeland, face aux côtes de la Scanie suédoise où, jusqu'au milieu du dix-septième siècle, flotta le drapeau danois.

Ceux qui y résident, s'ils désirent se rendre soit à l'autre bout du pays, soit en Suède, en Norvège où en Allemagne, sont obligés de s'embarquer sur l'un des nombreux ferries ou bacs qui assurent le trafic courant. En hiver, quand la mer est prise par les glaces, ou l'été, quand les touristes affluent, les files d'attente s'allongent.

L'aspect souvent irritant de ces trajets varie avec les saisons. L'hiver, quand la mer gèle, les retards qui en résultent coûtent cher au contribuable (qu'on songe à l'entretien indispensable des brise-glace); à l'époque des vacances, en périodes de fêtes, il faut retenir à l'avance la place de son véhicule si l'on veut éviter d'avoir à faire la queue interminablement.

Ce tableau explique que, depuis cent cinquante ans, politiciens, ingénieurs, réalistes ou farfelus, aient rêvé d'un réseau de liaisons fixes appelé à rendre les transports plus rapides et l'existence plus facile à tous.

Le premier projet concret retenu par l'histoire remonte à 1858. Mais le pas décisif ne fut accompli qu'il y a cinquante ans : le 14 mai 1935, le roi Christian X inaugurait sur le Petit Belt un pont, qui, à l'issue de six ans de travaux pour seulement 320 mètres de long, « désenclavait » à jamais la riche Fionie, patrie du conteur Andersen (ce pont a été doublé par un ouvrage jumeau à la fin des années 60).

L'élan était donné. En septembre 1937, c'était le tour de l'imposant Strorstroemshro (3,200 kilomètres, un record européen pour l'époque) qui reliait la Seeland aux deux grandes îles de Sud-Falster et Lolland et assurait la liaison vers l'Allemagne.

Après la guerre, les Danois ont repris en priorité les plans de liaison à travers le Grand Belt, à même de permettre au Royaume de ne plus être coupé en deux tronçons. Mais, parallèlement, Suédois et Allemands de l'Ouest se sont activés : le Danemark est le carrefour que leurs marchés et leurs passagers sont contraints de traverser, et ils s'inquiétaient de l'engorgement croissant engendré par le système de ferries (une heure et demie de traversée).

En 1973, pourtant, on pensait être à la veille d'un tournant décisif : le Danemark et la Suède ont signé un accord prévoyant l'établissement d'une liaison Elseneur-Helsinborg (5 kilomètres) et d'une liaison Copenhague-Malmö, coupée par la construction au milieu du Sund d'un aéroport géant. Au même moment le Parlement danois adoptait un projet de liaison sur le Grand Belt. Mais tout a tourné court.

Danger : financement

Tous les plans esquissés ont été retardés. Pour des raisons économiques variées, d'abord. Dans l'ensemble les Danois sont très méfiants dès que l'on évoque la question du financement de tels plans. Certes les candidats investisseurs ne manquent pas, au contraire (parmi eux on a même compté la firme Krupp). Mais les Danois, qui ploient déjà sous le poids d'une dette extérieure très lourde, ont peur des capitaux étrangers. Ils craignent d'être asservis aux banques allemandes et surtout dominés par les Suédois qui furent longtemps l'ennemi héréditaire.

Il y a aussi des motifs écologiques : en Suède comme au Danemark, les Verts sont nombreux à s'élever contre des projets qui, selon eux, modifieraient les courants marins, menaceraient les côtes et la faune, entraîneraient d'inadmissibles expropriations... S'y ajoutent des groupes d'intérêts (marins, restaurateurs, chantiers navals, etc.) qui sont persuadés que la construction de ces liaisons fixes sonnerait le glas de leurs professions.

Ces groupes font bien entendu pression sur les partis politiques qui, au Danemark comme en Suède, n'ont jamais réussi à se mettre vraiment d'accord sur la forme définitive à donner à ces fameuses liaisons : les uns veulent des ponts, les autres des tunnels, d'autres la combinaison pont-tunnel, etc.

Enfin se profile en filigrane l'ombre des Soviétiques. Ceux-ci, depuis que l'on parle de construction de pont sur le Grand Belt et sur le Sund, n'ont cessé de protester contre ces éventuels ouvrages qui, selon eux, violeraient les règles internationales en gênant le trafic maritime.

Bravant ces vents contraires, l'actuel ministre danois des transports, Arne Melchior (Centre démocrate), s'est fait le défenseur résolu d'une liaison fixe sur le Grand Belt. Depuis des mois il s'efforce de convaincre dans ce sens un Parlement qui hésite toujours... La décision franco-britannique aura-t-elle une influence sur cet état de choses ?

CAMILLE OLSEN.

LA BOTTE SICILIENNE

UNIR les tourbillons de Charybde à l'écueil de Scylla ! Comment les références mythiques ne viendraient-elles pas à l'esprit, pour parler du vieux rêve de liaison entre la Sicile et l'extrémité de la botte italienne ?

L'image est exacte, mais pas du seul point de vue géographique. Ballotté d'un gouvernement à l'autre, chahuté par les « chocs pétroliers » successifs, le projet de « liaison stable » par-dessus le détroit de Messine peut, à certains égards, resembler à un mirage. C'est en 1971, en effet, que fut votée la loi confiant l'affaire à l'Institut pour la reconstruction industrielle (IRI), holding d'Etat.

Les plus sceptiques doivent pourtant aujourd'hui constater une accélération de la cadence. Le 31 décembre dernier, la société d'études dite du « détroit de Messine » (1) a remis aux pouvoirs publics un rapport de synthèse sur la faisabilité de l'entreprise. Ce document recommande la formule d'un pont à une seule travée. Le tunnel a été écarté d'emblée, en raison de la sismicité de la zone (la ville de Messine — 264 000 habitants aujourd'hui — a été détruite par un tremblement de terre en 1908). Le pont à deux travées, avec une pile centrale, était peu recommandable en raison des risques qu'il aurait présentés dans un secteur où la navigation est très dense. Le projet de tube immergé, qui avait les préférences de certains techniciens, et aurait pu être moins coûteux, semble avoir été écarté, parce que l'Italie ne serait sans doute pas en mesure de maîtriser une telle technique.

Quelques indications ont été fournies, à l'automne dernier, sur ce que pourrait être le futur ouvrage. Il aurait 3 300 mètres de long, et s'élèverait à 80 mètres au-dessus des eaux. Avec 60 mètres de large, il comporterait six voies pour la circulation automobile et en son milieu deux voies de chemin de fer. Les piles supportant les « filins » (5 mètres de diamètre !) seraient plantées, l'une à 15 kilomètres au nord de Messine, et l'autre à 20 kilomètres de Reggio-de-Calabre. L'orientation générale du pont serait ainsi, nord-nord-ouest, sud-sud-est.

Ces deux mastodontes auraient chacun 400 mètres de haut, et seraient naturellement conçus pour résister aux plus violents tremblements de terre. Le profil général de l'ouvrage devrait également lui permettre de résister à des vents de 240 kilomètres/heure.

Décision cette année

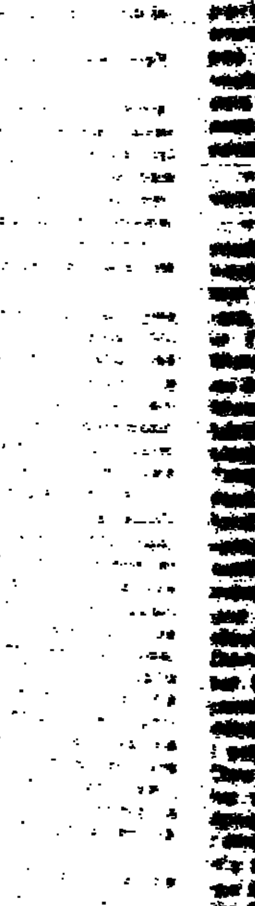
La décision est promise pour cette année. Dans ce cas, le premier coup de pioche pourrait, dit-on, être donné en 1989, et l'inauguration avoir lieu en 1997. Ce serait évidemment là une relance spectaculaire de l'activité des grands travaux, au point mort depuis des lustres dans la péninsule.

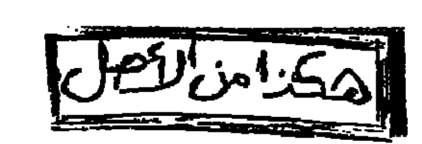
Si la classe politique semble tout entière, pour des raisons de prestige national ou d'intérêt local, acquise au projet, il ne manque pas de voix en Italie pour se demander si un tel projet est économiquement justifié.

Même le désenclavement de la Sicile, qu'il semble bien permettre, n'est pas assuré, affirment ces Cassandres : faute d'une autoroute reliant Messine à Palerme d'une part, et, compte tenu d'autre part, de l'état plutôt lamentable du réseau ferroviaire du sud au nord du pays, les quelques dizaines de minutes gagnées par chaque automobile, camion ou train, se trouveront en quelque sorte, « dissoutes » au bout de l'interminable voyage.

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) Société constituée à 51 % par l'IRI, avec l'apport complémentaire des chemins de fer nationaux, de la Société des autoroutes ANAS, et des deux régions intéressées, la Sicile et la Calabre.





FRANCE-ANGLETERRE

INER

U DANEMARK

PREMIERS SERVIS OU PREMIERS DESSERVIS ?

par Jean-René Lore

La région Nord - Pas-de-Calais est favorable au projet de lien-fixe sur la Manche, mais elle ne veut pas, demain, se contenter de regarder passer les voitures et les trains. Elle est inquiète aussi quant à l'activité des trois ports du littoral, Calais, Boulogne et Dunkerque.

LE lien fixe. Pierre Mauroy en est un partisan convaincu et enthousiaste. Et ce n'est sans doute pas seulement un hasard si le projet a été relancé lorsqu'il était à Matignon. « *Si j'ai toujours été convaincu de la nécessité de réaliser cette liaison*, explique-t-il, *c'est parce que je suis un homme du Nord. On a coutume de dire de cette région que son premier atout est sa situation de carrefour européen. Sur le plan géographique, c'est une évidence. Mais cet atout, au fil de l'histoire, a été inégalement exploité*. » Et aujourd'hui, ajoute le maire de Lille, « *le carrefour s'est réduit à un axe Nord-Sud* », celui qui va vers Paris.

« *Avec le lien fixe*, plaide-t-il, *notre région va retrouver toute sa dimension de terre de communication et d'échanges. Une chance pour la région, en même temps qu'un véritable défi économique qu'il faut relever.* »

Cet optimisme n'est pas partout de mise. Ainsi, à Calais, Henri Ravisse, président de la chambre de commerce et d'industrie, proteste : « *La réalisation d'un lien fixe entraînera la disparition du port de Calais.* » Propos sans doute trop alarmistes, mais qui traduisent une inquiétude certaine et au moins en partie justifiée, que l'on retrouve d'ailleurs dans les préoccupations affichées par les instances régionales.

Daniel Percheron, sénateur du Pas-de-Calais, président du comité mixte régional rassemblant sur ce dossier des conseillers régionaux et des membres du conseil économique et social, expliquait dans un rapport : « *Les institutions régionales souhaitent que le projet choisi soit celui qui permette au maximum le maintien du trafic maritime et l'organisation de la complémentarité des activités et installations de l'ouvrage fixe et des ports du littoral.* » Il n'empêche. Globalement, la région croit au projet. *Dans un sondage IPSOS, réalisé* en août dernier pour le groupe France-Manche, 74 % de la population du Nord - Pas-de-Calais (contre 69 % au niveau national) se déclaraient favorable au lien fixe, et 71 % (contre 55 % au niveau national) estimaient qu'une telle réalisation assurerait le développement économique de la région.

Pour évaluer les retombées à attendre de ce qu'on présente comme devant être le plus grand chantier de la fin de ce siècle (tout au moins par les dimensions de l'ouvrage), le conseil régional a confié une étude à la société Bechtel France. « *La question de l'emploi*, indique Noël Josèphe, président du conseil régional, *est une priorité régionale.* » De ce point de vue, les chiffres les plus fous ont été avancés, notamment pour la période de construction. Pendant celle-ci, c'est-à-dire pendant cinq à sept ans, et sur le chantier même, le nombre d'emplois maximum à espérer pour la région se situe dans une fourchette allant de six mille à neuf mille.

Il faut prendre en compte également les emplois induits, générés par la présence de cette population-chantier et par l'injection dans l'économie locale d'un pouvoir d'achat supplémentaire. Cela pourrait augmenter les chiffres de 30 à 40 %.

Cinq mille emplois nouveaux en l'an 2000

Autres retombées liées à la construction : la part que les entreprises régionales de bâtiment et travaux publics, et les industries sidérurgiques et métallurgiques notamment, peuvent prendre dans la réalisation de l'ouvrage. Usinor-Dunkerque pourrait voir un dixième de sa capacité de production mobilisé pour la production d'acier dans le cadre du projet Euroroute. Dans le cas du projet France-Manche, l'industrie ferroviaire du Valenciennois pourrait intervenir pour la construction des navettes ferroviaires ; ce qui représenterait plus d'un millier d'emplois pendant trois ou quatre ans.

La région veille à ce que les entreprises régionales puissent être associées au chantier. Une convention devait d'ailleurs être signée ce samedi avec les quatre consortiums, garantissant des règles de transparence pour l'attribution des marchés en sous-traitance.

Une fois construit, le lien fixe générera également des emplois. Ceux d'abord liés à son fonctionnement et à son entretien. Quel que soit le projet retenu, leur nombre ne varie guère : entre mille six cents et mille huit cents. Ceux ensuite liés aux services associés au trafic des voyageurs (installations touristiques par exemple) et des marchandises (entreposage, distribution, etc.). Selon le rapport Bechtel, le nombre d'emplois ainsi espérés varie entre quatre mille et six mille en l'an 2000 en fonction du projet retenu (tunnel avec navettes ou pont-tunnel).

Le rapport Bechtel estime en outre qu'un pôle d'attraction sera créé par l'amélioration des transports, et chiffre à deux mille ou trois mille le nombre d'emplois pouvant être ainsi créés.

Le président du conseil régional peut ainsi déclarer que « *le solde net d'emplois pour le littoral sera positif* ». Toujours en fonction du projet retenu, le rapport Bechtel estime, en effet, que la perte d'emplois liée au détournement du trafic des ports vers le lien fixe s'élèvera entre deux mille cinq cents et trois mille quatre cents.

Voilà pourquoi la région réclame, parmi les mesures d'accompagnement, la mise en place d'un plan de développement du littoral destiné à permettre à Calais, à Boulogne et à Dunkerque de renforcer à court terme leur position sur le trafic trans-Manche d'ici à la mise en service du lien fixe et, à moyen terme, de préparer leur conversion et leur adaptation aux nouvelles activités qui en résulteront : renforcement de la pêche et du tourisme pour Boulogne ; transport international, notamment par conteneurs, pour Dunkerque, qui pourrait devenir un « port du sud de l'Angleterre » ; maintien du trafic voyageurs et marchandises et développement des services de transport, entreposage, et activités industrielles liées actuellement au port réorientées vers le lien fixe pour Calais...

Le littoral et la région tout entière s'attendent à d'autres retombées de la réalisation d'un lien fixe sur la Manche. Elles sont liées à l'augmentation importante du trafic qui en résulterait.

Aujourd'hui, plus de 60 % des vingt millions de voyageurs et plus de 40 % des vingt-cinq millions de tonnes de marchandises qui traversent la Manche et la mer du Nord, entre la Grande-Bretagne et le continent, transitent par les ports du littoral Nord - Pas-de-Calais.

Le lien fixe serait d'abord le moyen de pérenniser la part dominante de la région dans ce trafic en augmentation (il devrait doubler d'ici à l'an 2000), et surtout de l'accroître par le rabattement d'une bonne part de ce qui transite par les ports concurrents, notamment belges. « *Plus de la moitié des passagers et des marchandises qui passent par les ports extérieurs pourraient être ainsi reconquis à notre profit* », estime M. Noël Josèphe.

Un véritable outil du développement régional

Mais la réalisation du lien fixe trans-Manche ne peut prendre son sens pour la région que si elle s'accompagne des infrastructures ferroviaires et routières qui lui permettent d'être un véritable outil de développement régional. C'est le TGV Paris-Londres, Paris-Bruxelles-Cologne et tout le débat sur son lieu d'arrêt dans la région. « *L'attraction d'une ligne de chemin de fer se porte aux extrémités ou à un croisement de lignes. Un seul lieu dans le Nord-Pas-de-Calais permet ce croisement renforcé : le chef-lieu* », a déjà plaidé Pierre Mauroy.

C'est aussi un réseau autoroutier complet avec d'une part la rocade du littoral (inscrite au « plan Fabius » arrêté en octobre 1985 pour le Nord) destinée à relier les trois ports entre eux et au débouché du lien fixe, et à assurer la liaison vers Rouen-Le Havre ; avec d'autre part l'achèvement de l'autoroute A 26 jusqu'à Calais (axe Nord-Sud vers Paris) et aussi la réalisation d'une liaison vers Lille et, au-delà, l'Europe du Nord (axe Est-Ouest).

Car, explique un membre du cabinet régional de ce dossier, « *il faut cesser de considérer la région comme étant seulement le nord de la France, et la penser comme région au cœur de l'Europe* » : le lien fixe trans-Manche sera un cordon ombilical, non seulement entre la Grande-Bretagne et la région parisienne (quinze millions d'habitants) ou le nord de la France, mais surtout entre la Grande-Bretagne et l'ensemble du Marché commun, en grande partie l'Europe du Nord (quatre-vingts millions d'habitants). ■

DESCLOZEAUX

LE LABOUREUR DE L'AMER

« ALLO, vous êtes toujours là près de Sète ? Parfait, je cherche depuis vingt minutes un Anglais typique. Quelle est votre opinion sur le tunnel ?

— Je n'en ai pas, mademoiselle.

— Ayez-en, s'il vous plaît, et vite fait.

— Bon. Je suis contre. C'est la claustrophobie, avec un brin de gigantophobie ou peur des poids lourds. Je vais à Gênes par Briançon pour éviter les tunnels de l'autoroute, et à Paris par Clermont-Ferrand à cause de celui de Fourvière.

— Tout le monde n'est pas comme vous. Votre reine Victoria ne commandait-elle pas ce tunnel à Thomas de Gamond, un Français, en disant : « *Si vous y réussissez, votre nom sera béni par nous-mêmes et par toutes les femmes de l'Angleterre ?* »

— Sans doute. Elle souffrait du mal de mer. Moi pas. Tous les Français, hommes et femmes, en souffrent, ce qui ajoute au plaisir de la traversée pour l'Anglais typique (nous sommes des sadiques, c'est connu). On est ici dans un hexagone entouré de Belges, d'Allemands et *tutti quanti*, mais moi, je suis né dans une île. Qui plus est, une île entièrement entourée d'eau. Qu'elle le reste. Je choisis la liberté, le bastingage et la brise marine.

— Il n'y aura plus de bateaux s'il y a un tunnel.

— Je n'irai donc plus en Angleterre. A moins qu'il ne reste les car-ferries Santander-Southampton, et peut-être Roscoff-Plymouth... Je ne serai donc pas isolé sur le continent.

— Vous êtes un arriéré ! Moi, j'adorerais aller à New-York en Concorde. Quel bel exemple de coopération technologique ! Pensez au travail que cela a donné à tant de gens ! Le tunnel aussi...

— Le travail, c'est la santé. Paul Riquet, qui venait de près d'ici, a donné du travail sain — pelles et brouettes — à douze mille gens pendant des décennies avec son canal du Midi. Et il a bien fait. C'est agréable, flotter doucement d'écluse en écluse, à regarder les arbres sur le sentier et à s'arrêter pêcher une anguille ! Les canaux sous le ciel bleu, oui ; les tubes sous la vase (et avez-vous pensé aux tentations offertes aux esprits malins de l'Intelligence Service et de la bande d'Aspretto ?), non ! Si c'est pour donner du travail, on n'a qu'à creuser des trous de 2 mètres de profondeur et les remplir après.

— Pensez à la commodité. Juste un bon quart d'heure...

— Commodité ? Ma chère, de nos jours, lorsque le groupe A dispute avec le groupe B, il attaque le groupe C avec une bonne grève. Si une compagnie de bateaux est en grève, il y a presque toujours une autre compagnie — on va à un autre port. Imaginez les deux entrées du tunnel : si ce n'est *pas un piquet d'Anglais qui* veulent embêter le monde, ce sera un piquet de Français. Et avez-vous pensé au piquet du centre ?

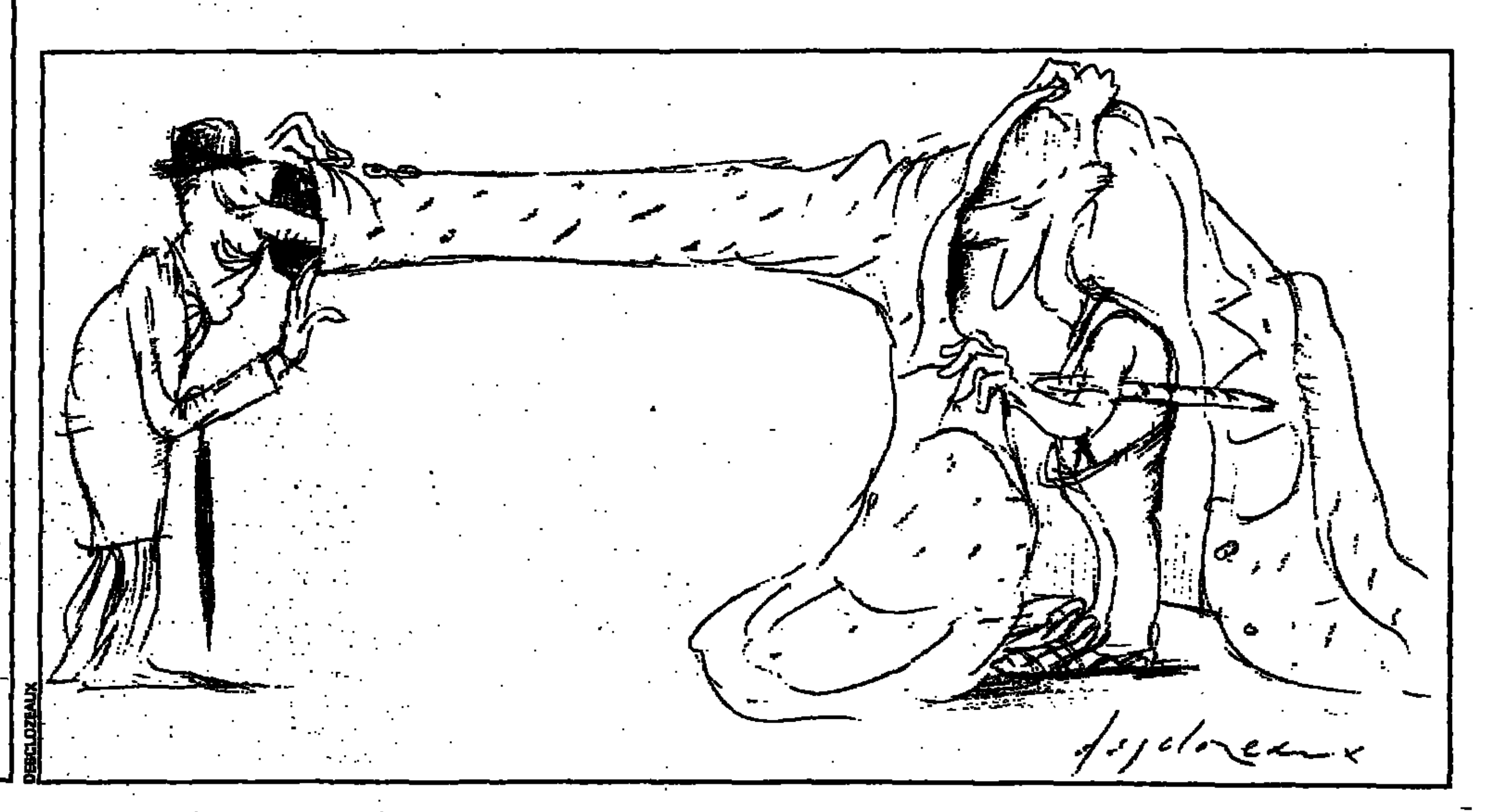
— Mais vous êtes un réactionnaire...

— En effet, je ne vois pas pourquoi tant de gens doivent traverser la Manche. Dans le bon vieux temps, c'était assez rare. La France était la France et l'Angleterre, l'Angleterre. Mais maintenant je parie qu'aucun des rédacteurs du *Monde ne porte barbiche*, béret et baguette : ils ressemblent tous aux rédacteurs du *Times* (qui n'est pas ce qu'il était, d'ailleurs), et dans le fin fond de la brousse anglaise les restaurants vous servent une cuisine pseudo-bocusienne. Les ménagères de *Hampstead* font une ratatouille au lieu d'un aloyau rôti parce qu'Elizabeth David a écrit un tas de livres sur la cuisine provinciale française, et la reine vient de la décorer : M.B.E., membre de l'empire britannique, mon Dieu ! Et elle était déjà chevalier du Mérite agricole ! Quelle époque... Non, je préfère que l'étranger soit étrange. Jadis il n'y avait que les Français bien qui allaient en Angleterre — de Gaulle, par exemple — et vice versa : Edouard VII, moi... Maintenant il y a mille footballeurs pour un seul petit milord.

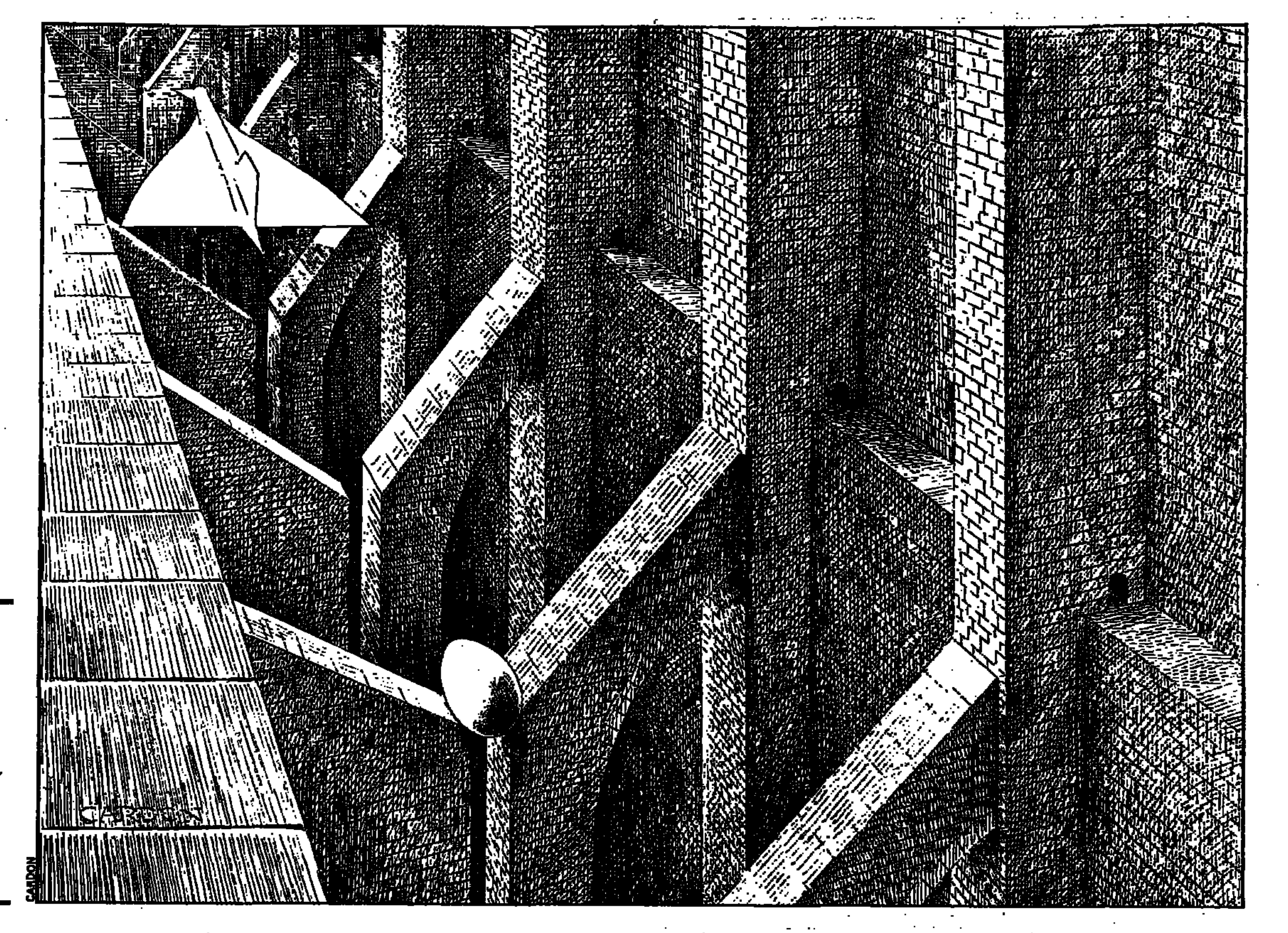
— Ne me dites pas que vous allez conspuer les congés payés.

— De nos jours, ce ne sont pas seulement les congés payés, ce sont les jours fériés. Lorsque la livre est à 8 francs, Douvres est plein de Français qui font l'aller-retour pour des lainages et un gigot. Avez-vous vu les hypermarchés de Calais récemment, avec la livre à 11 francs ? Bondés d'Anglais nullement bronzés par le rayonnement de la culture française : ils sont là pour leur alcool, leurs 50 litres de bière et quelques camemberts pasteurisés. Tiens, j'ai une idée. Charles II a vendu Dunkerque à Louis XIV, histoire de son cash-flow, pour être momentanément indépendant du Parlement. Rendez-le nous, et nous vous donnerons 2 ou 3 kilomètres carrés près de Folkestone. Français et Anglais pourront faire leur shopping à l'étranger sans avoir à traverser mon cher détroit. Il y aura quelques cargos, et un confortable paquebot pour le vrai voyageur... Ne jetons pas la Manche !

JOHN P. HARRIS.


DESCLOZEAUX

FRANCE-ANGLETERRE



Air France fêtera le mardi 21 janvier, à New-York, le dixième anniversaire du premier vol commercial de Concorde. Controversé avant même d'exister, celui que beaucoup considèrent comme le plus bel avion du monde est aujourd'hui en pleine forme. Rentable, aimé, choyé.

JANVIER 1976 : TOUT CONCORDE...

par Alain Faujas

« *MESDAMES, messieurs, c'est le commandant de bord qui vous parle. Nous venons d'atteindre notre vitesse de croisière, c'est-à-dire Mach 2,02, soit environ 2 200 kilomètres à l'heure, comme vous pouvez le constater sur l'écran placé dans chaque cabine. Je vous souhaite un bon appétit.* »

Un Concorde ordinaire : deux fois la vitesse du son plus du caviar, un homard très Thermidor, des épinards, une charlotte qui mêle des marrons et du whisky, du champagne Krug Grande Cuvée, du château rausan, du segla 81 ou du chambolle-musigny 79. Ce vol supersonique paraîtra un peu moins banal si l'on rappelle que les autres avions supersoniques sont militaires et qu'ils nécessitent de leur unique pilote et passager un équipement très sophistiqué, fait d'une combinaison antigel, d'un casque et d'un tuyau à oxygène qui interdit l'absorption de friandises...

En fait, tout est exceptionnel dans Concorde : son histoire, sa réussite, ses échecs et les hommes et les femmes qui ont noué avec lui un amour passionnel.

Concorde, lancé en 1962 par les Français et par les Anglais, mérite bien peu son nom. « Le plus bel avion du monde » ou « l'Oiseau blanc » lui auraient mieux convenu. Evidemment, il fallait faire court. Même si M. Anthony Wedgewood Benn, ministre britannique de la technologie, avait accepté de le rallonger avec un *E* bien peu british, parce que cela voulait dire, selon lui, *E* comme Excellency, Europe or Entry (dans le Marché commun).

Malheureusement, Concorde a suscité autour de lui des crises à répétition comme aucun programme aéronautique ou spatial. En 1964, les travaillistes qui reviennent au pouvoir à Londres prennent peur devant le coût financier du projet. Il s'en faut de peu que M. Wilson n'envoie le programme, vieux de deux ans seulement, à la casse. Il ne se passera d'ailleurs pas une seule année sans que la Chambre des communes britannique, un ministre – en général britannique, – la Cour des comptes (française), un comité anti-Concorde, ou des écologistes, ne proclament cet avion outrageusement dispendieux pour les fonds publics. L'addition s'élèvera jusqu'à ... 14 milliards de francs, sans qu'on sache si tout se trouve dans la note et si ces francs ont tous été actualisés.

On continue quand même. La British Aircraft Corporation et la SNIAS – la future Aérospatiale – remettent au pilote d'essais André Turcat l'appareil, qui effectue son premier vol en mars 1969. Il se révèle impeccable.

Car le chemin de croix de Concorde fut d'abord financier, puis politique. On se souvient qu'en 1971 Jean-Jacques Servan-Schreiber, député, estimait que l'avion était un « *Vietnam industriel* ». Imperturbablement, les présidents de la République le soutiennent. Le général de Gaulle était monté dans la maquette, Georges Pompidou, puis M. Giscard d'Estaing, se font un devoir d'emprunter plusieurs fois le bel oiseau menacé.

Bataille diplomatique et commerciale

On continue donc. Malheureusement, en 1973, commence le calvaire commercial. Une à une, les compagnies étrangères qui avaient réservé des exemplaires annulent leur commande. « *Pas rentable* », disent Air Canada, United TWA, PANAM, Continental American, JAL, etc. On continue. Le 21 janvier 1976, Air France inaugure avec British Airways la première exploitation commerciale supersonique au monde. Air France dessert Dakar et Rio, et British Airways Bahrein. On ouvre ensuite Caracas.

Débute alors le parcours du combattant américain. Parce que les écologistes d'outre-Atlantique craignent pour l'ozone de la stratosphère (en fait, Concorde contribue à sa production) et les riverains pour leurs oreilles, les autorités de Washington et de New-York tardent à autoriser l'atterrissage du supersonique franco-britannique.

Elles entrouvrent la porte à Washington. Bataille diplomatique : M. Raymond Barre, premier ministre, s'en va tancer le président Carter, bien peu libéral selon lui. Concorde fait l'objet aussi d'une bataille judiciaire homérique. Gagnée! Le 22 novembre 1977, l'appareil se pose à l'aéroport new-yorkais Kennedy.

On arrête. Ou plutôt, en 1979, les gouvernements français et britannique décident de stopper les frais et de limiter la série à seize avions et à quatre-vingt-huit réacteurs. On espérait, au printemps du projet, dépasser les deux cents ventes.

Mais on continue l'exploitation. C'est alors au tour des compagnies aériennes de faire la grimace. Air France et British Airways perdent de 100 millions à 200 millions de francs uniquement en frais de fonctionnement, les frais financiers et amortissements étant pris en charge par les deux Etats.

Alors on élague à partir de 1982. Rio, Washington, Bahrein, Caracas, Mexico, Dallas, tombent. Il reste aujourd'hui pour Air France une rotation quotidienne Paris-New-York et, pour British Airways, deux rotations quotidiennes Londres-New-York. Les deux exploitants ont retrouvé le sourire. Avec sept Concorde chacun, ils bouclent, et au-delà, leurs comptes d'exploitation. Air France annonce des bénéfices (partagés à moitié avec l'Etat) : 31 millions de francs en 1983, 66 en 1984 et 70 à 80 en 1985. Le coefficient de remplissage est de 61,5 %. On continue.

Le commandant Edouard Chemel fait claquer les manettes et déchaîne les 17 260 kilos de poussée de chacun des quatre réacteurs Rolls Royce-SNECMA-Olympus. Impossible de ne pas être impressionné par cette poussée du diable. Vingt-huit secondes plus tard, les 360 kilomètres/heure sont atteints. Le copilote tire le manche. Train rentré. Nez et visière revenus à la position de flèche. Au revoir, Roissy! « *Une minute après le décollage, nous coupons la post-combustion,* explique M. Chemel. *Nous montons au subsonique et jusqu'à 10 000 mètres. A hauteur d'Evreux nous demandons l'autorisation de monter encore. Là, nous remettons la post-combustion. Le transfert des carburants vers l'arrière pour améliorer l'assiette de l'avion est effectuée à Mach 0,75 et à Mach 1 et tout au long de la croisière.* » Le passage du mur du son est lent et imperceptible. Dès que Mach 1 est franchi, la vitesse s'accélère, et la montée aussi. « *Au bout de quinze minutes de post-combustion, nous la coupons. Nous poursuivons alors une croisière ascendante qui nous amène vers 18 000 mètres, en pleine stratosphère. Le pilote automatique transforme la vitesse en montée pour que la peau de l'appareil ne dépasse pas 127 degrés, alors que la température extérieure est de moins 57.* »

Comme tout son équipage, le commandant Chemel est amoureux fou de son oiseau : « *C'est l'avion le plus affûté. Toutes les éventualités y sont prévues. Il a une précision de pilotage fantastique, mais on ne le quitte pas des yeux parce qu'en cas de pépin le temps dont nous disposons est deux fois moindre que sur un subsonique.* » Effectivement, pilote, copilote et officier mécanicien ne cessent jamais de vérifier, de compulser, et de noter la consommation de carburant. Le carburant! Une véritable obsession. En fonction du nombre de passagers, des vents, des jets et de la température en très haute altitude, il a fallu calculer avant le départ le tonnage à emporter, avec la marge de réserve pour un déroutement éventuel sur Philadelphie. Trois heures trente et une minutes après son décollage de Roissy, Concorde se pose à New-York en ayant parcouru la route la plus courte et au-dessus de toutes les turbulences.

L'exceptionnel, c'est aussi cet avion de réserve qu'Air France maintient en permanence à Paris comme à New-York. Parce qu'il faut assurer aux passagers vitesse et ponctualité. Si Air France est parvenu à un taux de ponctualité de 99,2 %, c'est-à-dire à des départs à l'heure à un tel niveau, c'est parce que la compagnie nationale a pris la précaution de créer une division Concorde dans ses services d'entretien. « *Il fallait des gens comme nous, branchés sur Concorde, pour tenir cet avion dont le facteur de complexité est de 1,8 par rapport au Boeing-747,* note M. Gay, sous-directeur à la direction du matériel. *Nous avons dû d'abord comprendre les alarmes que déclenchait une électronique très sophistiquée. Nous avons eu des surprises : le nez basculé et le système de transfert du carburant ne sont jamais tombés en panne. Les difficultés ont concerné les réacteurs qui fonctionnent constamment à des températures limite. Les chambres de combustion vivent cinq fois moins longtemps que sur les autres avions. Il a fallu aussi régler des problèmes de pneumatiques qui peuvent subir trente à quarante atterrissages au lieu des cent cinquante sur un 747. Petit à petit nous avons réglé tous les problèmes. C'est un avion sain, mais qui nécessite dix-neuf heures d'entretien pour une heure de vol.* »

Etonnant, attachant, intelligent

Les constructeurs ont certifié que Concorde pouvait voler encore au moins dix ans. Selon M. Gay, il n'existe aucune butée technique : l'avion ne vole pas beaucoup. Le plus ancien a neuf mille deux cents heures de vol alors que le plus vieux 747 d'Air France en a accumulé 51 000. Aucune trace de corrosion : la vitesse et la température de sa peau le sèchent entièrement à chaque vol. Peu de traces de fatigue : quelques fissures dans le train d'atterrissage, vite réparées. « *Un avion étonnant, sain, attachant, intelligent.* »

La clientèle du supersonique n'est pas moins atypique que lui : 82 % d'hommes ; 44 % d'Américains ; 46 % de fidèles qui effectuent plus de trois vols par an, deux tiers des utilisateurs voyageant pour des motifs professionnels.

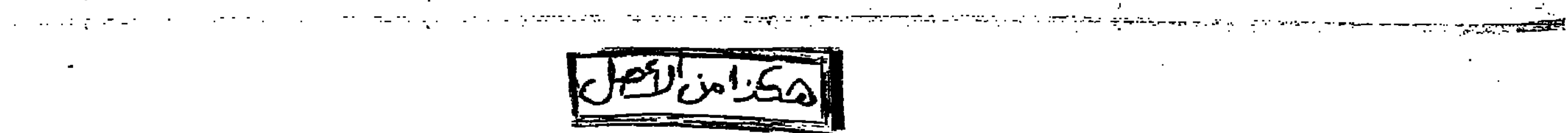
Ils ont acquitté le tarif de 26 135 francs l'aller-retour, alors qu'il coûte 22 305 francs en première classe de 747.

Ce sont des fans eux aussi, conscients de voler sur une machine hors du commun. Toutes les célébrités de ce monde et tous les hommes d'affaires y ont été accueillis, servis par un personnel sympathique et attentif. Celui-ci doit expliquer parfois au voyageur qui réalise un vieux rêve qu'il ne faut pas être déçu, qu'il n'y a pas de sensation très forte à Mach 2, et qu'il n'y a pas non plus un service aussi sophistiqué qu'en première classe de 747. Concorde est une Ferrari et le 747 une Rolls, n'est-ce pas ?

Le supersonique franco-britannique a un présent assuré. Les liaisons Paris-New-York et Londres-New-York sont rentables une fois les frais financiers et les amortissements retirés. Les vols charters se développent. En 1985, soixante-dix vols spéciaux ont été réalisés à des tarifs variant de 120 000 à 150 000 francs l'heure de vol. Se sont laissés tenter par ces voyages d'exception l'Expansion, L'Oréal, l'Institut Pasteur, Ford, et bien sûr le président de la République, qui l'a choisi pour se rendre à Mururoa, puis au Brésil et en Colombie. C'était là, effectivement, le moyen de transport le plus rapide, mais c'était aussi une façon de rendre hommage au monument national qu'est devenu Concorde.

Mais a-t-il un avenir ? Le seul événement qui pourrait le faire partir à la retraite, c'est l'entrée en service d'un supersonique plus performant. Les Américains, et notamment Boeing, travaillent sur un appareil volant à Mach 8 ou 10. L'Aérospatiale et la SNECMA étudient depuis plusieurs années le projet d'un avion de transport supersonique futur (ATSF), dont les caractéristiques seraient les suivantes : 200 passagers contre 100 pour Concorde, 8 000 kilomètres de rayon d'action (6 500) ; 500 mètres carrés de voilure (360), vitesse de Mach 2,02 (comme Concorde).

Cet ATSF serait piloté à deux grâce à une informatisation très poussée et à une information délivrée sur écran. Les moteurs seraient à cycle variable, c'est-à-dire à double flux en phase subsonique, et à simple flux en phase supersonique. Concorde continue envers et contre tout. ■



L'AIGLE DE LA BRITISH AIRWAYS

par Francis Cornu

Concorde est devenu l'une des armes commerciales de British Airways. Sur les seize appareils existants, la compagnie britannique en exploite sept entièrement remis à neuf. Une aubaine à la veille de la privatisation.

« *UN succès remarquable.* » Les dirigeants de British Airways ne tarissent pas d'éloges pour Concorde, au point d'avoir presque oublié que, voici seulement quatre ans, le bel oiseau était *accusé de tous les maux et tenu* pour en partie responsable des graves mécomptes de la compagnie, déficitaire jusqu'en 1982. Mais British Airways présente désormais un bilan global largement positif, et, depuis 1983, Concorde contribue de manière appréciable aux bénéfices (1).

La confiance de British Airways est telle que l'on n'a pas hésité à prendre, à la fin de 1984, la décision de rénover entièrement l'habillage intérieur et extérieur des sept Concorde britanniques qui sont maintenant tous en service. L'opération « peau neuve », commencée un an plus tôt et menée à grands frais, sera achevée en avril prochain. Cela et tout un programme de vols spéciaux destinés à marquer avec faste le dixième anniversaire montrent la volonté de la direction de faire de l'ancien canard boiteux son porte-drapeau.

Au cours du vol inaugural du premier Concorde réaménagé – un événement annoncé à grand renfort de publicité, – Colin Marshall, directeur général de British Airways, déclarait, le 25 avril 1985 : « *L'investissement consenti pour la remise à neuf des Concorde est une indication de notre engagement pour le développement de l'utilisation de notre flotte supersonique. Concorde représente un atout et un succès majeurs pour British Airways, avec un chiffre d'affaires annuel de 100 millions de livres (environ 1 milliard de francs). Nous sommes certains qu'il restera en service – bénéficiaire – bien au-delà de l'an 2000.* » Aujourd'hui, cette foi en l'avenir de Concorde ne se dément pas, bien au contraire.

Les Américains préfèrent Londres

La réussite tardive de Concorde se résume par ces chiffres : en 1975-1976, première année d'exploitation, la gestion de Concorde a enregistré des pertes s'élevant à 2,3 millions de livres; en 1983-1984, la compagnie affichait (sur la même base de calcul hors investissements initiaux) 12 millions de livres de bénéfices au lieu de 8 millions de livres pour Air France (2).

British Airways se sert bien davantage du Concorde qu'Air France. Pour la clientèle américaine, très nettement majoritaire, Londres est une destination ou une escale (vers le reste de l'Europe) de beaucoup préférée à Paris. Depuis janvier 1976, les Concorde de British Airways ont transporté 800 000 passagers (près de 200 000 de plus que ceux d'Air France), 750 000 sur vols réguliers, 50 000 sur vols charters. Ils desservent New-York deux fois par jour (aller et retour) et trois fois par semaine Miami *via* Washington. La ligne Londres-Bahrein-Singapour a été arrêtée en 1980.

Les vols charters ont débuté il y a quatre ans, et cette activité ne cesse de se développer. Il s'agit soit de la demande de grandes sociétés désireuses de récompenser leurs cadres associés aux clients, soit plus souvent d'organisations de voyages, telle la Cunard, qui proposent la desserte en Concorde de certaines des escales de croisière du *Queen-Elizabeth-II*. Ces extras vont de l'excursion de quelques heures au-dessus du golfe de Gascogne ou de la mer du Nord – à peine le temps de goûter brièvement le plaisir de voler à Mach 2 – aux week-ends en Egypte ou à Moscou (pour une soirée au Bolchoï).

Invitation à la reine mère

L'an prochain, British Airways proposera le premier tour du monde supersonique en dix-huit jours pour la coquette somme de 15 000 livres (près de 165 000 francs). British Airways multiplie les opérations de promotion, telle l'invitation surprise lancée à la reine mère pour son quatre-vingt-cinquième anniversaire, ou encore une expédition en Laponie pour permettre à quelques enfants privilégiés d'aller à la rencontre du Père Noël et de son attelage de rennes. Les responsables de la publicité affirment que Concorde devient de plus en plus l'« élément moteur » dans la progression des résultats commerciaux de la compagnie tout entière.

Ce succès a incité au printemps 1985 British Airways à remettre en service *Alpha-Golf*, le dernier et septième appareil acquis en 1980 et abandonné deux ans plus tard en raison des mauvaises affaires que déplorait alors la division Concorde. « Cannibalisé » pour permettre la maintenance du reste de la flotte, *Alpha-Golf* était en triste état. Reconstruit, il a été le premier à recevoir les nouveaux aménagements ; il est le symbole d'une véritable renaissance.

Le « Concorde nouveau » conserve à l'extérieur sa peinture blanche spéciale, « *pour diminuer l'échauffement de la carlingue à Mach 2* ». Mais on lui a appliqué la décoration new-look adoptée pour tous les avions de la compagnie depuis un an. Le changement a été beaucoup plus important à l'intérieur. Fini les dominantes de rouge et de bleu foncé, qui ne faisaient qu'aggraver l'impression d'exiguïté de l'habitacle.

La transformation, confiée à des stylistes réputés, a porté sur les sièges, qui ont été élargis et rendus plus confortables. Leurs cuirs en deux tons de gris, élégamment combinés à la couleur crème du reste du « mobilier » (celle notamment des caissons de bagages, redessinés pour que l'on ne s'y heurte plus), rendent Concorde presque spacieux. Et l'on a ajouté un nouveau gadget : des écrans de télévision reliés à l'ordinateur de bord, qui fournissent en permanence toutes sortes d'informations, techniques ou pratiques, pendant le vol.

La « rentrée » d'*Alpha-Golf* traduit l'expansion du service Concorde et la nécessité de disposer à tout moment d'appareils pour compenser certains petits ennuis mécaniques qui, ces dernières années, ont augmenté au fur et à mesure que les rotations devenaient plus fréquentes.

Sécurité et régularité

Rançon du succès : quelques défaillances du moteur ont retardé certains vols et ont contraint des avions à faire demi-tour. British Airways, n'ayant plus d'appareils à « cannibaliser » pour prélever des pièces détachées, connaît un problème de maintenance sur lequel on se veut très discret. On souligne que la sécurité de Concorde est sans égale et que la régularité des vols est encore de plus de 95 %.

Cette difficulté et l'accroissement prévu du trafic Concorde font que British Airways a tenté d'acquérir l'un des appareils d'Air France sous-employés. La démarche n'a jamais été formelle, parce que l'on a appris que la réponse serait négative.

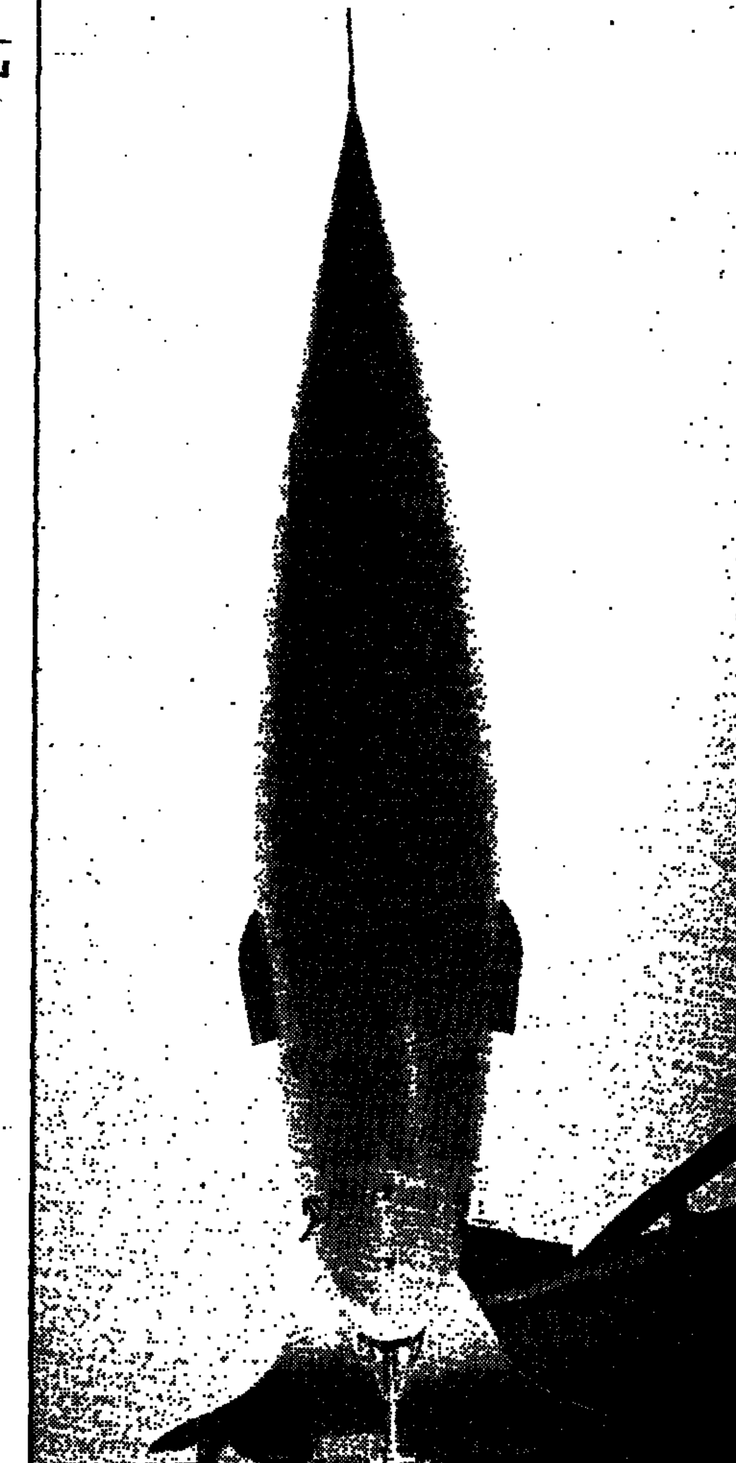
L'exemple de British Airways ne peut qu'inciter Air France à essayer d'exploiter autant ses Concorde, et donc à les garder tous.

Les efforts de British Airways pour faire de Concorde son « vaisseau amiral » ont aussi une raison bien singulière. La compagnie nationale britannique a particulièrement besoin de rehausser son prestige et de manifester son dynamisme puisqu'elle est à vendre.

British Airways doit en effet être privatisée avant la fin de 1986. Et, pour le gouvernement de Mme Thatcher comme pour les dirigeants de la société, il faut que la mariée soit belle, aux yeux des futurs acquéreurs. ■

(1) *Sans tenir compte, bien sûr* (comme dans le cas d'Air France), des lourds investissements initiaux. Il ne s'agit à présent que du calcul des frais et des revenus de l'exploitation elle-même.

(2) Le bilan 1984-1985 n'a pas été encore officiellement publié. Mais la direction assure que les chiffres concernant la division Concorde se sont encore « *très sensiblement améliorés* ».



Peau neuve pour Concorde. Sa transformation est confiée à des stylistes de renom : décoration new-look, sièges en cuir gris, écrans de télévision...

VAN/RAPHO

L'AVION-PIONNIER

POURQUOI Concorde ? La question mérite-t-elle encore d'être posée ? Assurément oui, même s'il faut y répondre, comme le fit Pierre Viansson-Ponté dans les colonnes de ce journal en affirmant : « *Parce que Concorde existe et vole.* » « *Parce que c'est le plus bel avion du monde, parce que Concorde, c'est un bon produit industriel, qu'il faut encore améliorer, certes, mais qui incorpore dans sa fabrication une matière qui n'a pas de prix : la part du rêve.* » Celle-là même qui, d'une certaine façon, fit que les Américains lancèrent le programme Apollo et furent ainsi les premiers sur la Lune. Celle-là même aussi qui devait donner à leur industrie une avance technique dans nombre de domaines.

De la même manière, l'« affaire Concorde », à une échelle plus modeste, « *mais non sans grandeur* », a été assez importante, affirme André Turcat dans son livre sur le supersonique, pour rentabiliser indirectement les investissements nationaux. « *La poêle en Téflon de la ménagère*, dit-il, *les rotules en tissu de fibres de verre imprégné pour les foreuses en mer, les machines-outils ou les bateaux de plaisance, les barres de poussée et les bielles dans l'automobile (...) ont largement bénéficié de mises au point Concorde.* »

Mais c'est bien évidemment dans le secteur de l'aéronautique que les retombées techniques ont été, et sont encore, les plus visibles. Combien d'industriels, du maître d'œuvre aux sous-traitants, ont en effet acquis à cette occasion des procédés de fabrication et des techniques qui leur valent aujourd'hui encore une renommée internationale ? Dans nombre de domaines, en effet, il leur a fallu apprendre, découvrir, créer, car il n'était guère possible sur ce type d'appareil de transposer purement et simplement l'expérience qu'ils avaient de la construction des avions de chasse, même si l'on avait beaucoup appris avec le bombardier stratégique Mirage IV.

Pour des raisons techniques d'abord : fabriquer un avion volant à deux fois la vitesse du son pendant plusieurs heures n'a rien à voir avec la construction d'un appareil de combat, qui n'a ces performances que pendant quelques minutes. Raisons économiques, ensuite, du fait de la différence existant entre la conduite d'un programme militaire et celle d'un programme civil. Raisons de *sécurité, enfin, dues à la présence* à bord de Concorde de plusieurs dizaines de passagers contre un seul dans un avion de chasse. C'est pour tout cela que le supersonique franco-britannique, à l'inverse de ce qui se faisait habituellement, « *doit plus aux techniques spatiales qu'à celles utilisées à l'époque par les militaires* ».

Des exemples ? En voici, à commencer par ces matériaux qu'il a fallu créer de toutes pièces pour que les bords d'attaque de Concorde puissent résister pendant deux heures et demie à des températures de 120 °C, conséquence du frottement de l'air sur les ailes. Ce fut alors la naissance du fameux alliage d'aluminium AU2GN, mis au point, en liaison avec les Britanniques, par la société française Cegedur, filiale de Pechiney, et dont les avionneurs tirèrent partie par la suite pour la construction des Super-Caravelle.

De même furent inventées, à cette occasion, par de petits métallurgistes, de nouvelles variétés d'acier destinées, par exemple, au train d'atterrissage et à certaines parties du moteur de Concorde.

A ces percées technologiques nécessaires et évidentes s'en sont ajoutées d'autres qui le sont moins, tels ces contrôles de qualité qu'il fallut mettre en place et dont sont issus ceux que l'on utilise aujourd'hui. De même, le programme Concorde a marqué en France l'émergence des *machines-outils à commande numérique*. Au point qu'en 1970 l'Aérospatiale – ou plutôt ce qui en tenait lieu à ce moment là – pouvait s'enorgueillir de posséder *plus du quart des machines à* commandes numériques françaises.

Que dire encore des premières applications de conception assistée par ordinateur (CAO) dont le supersonique franco-britannique a *exigé la création* ? A *l'époque, en* effet, le traçage des pièces était confié à des hommes qui, dans le meilleur des cas, travaillaient avec une précision de l'ordre du dixième de millimètre. Et encore, ces hommes, « *au sommet de leur art* », le faisaient-ils de façon lente et non reproductible.

Aussi Concorde a-t-il su, dans ce domaine comme dans d'autres, contraindre les ingénieurs à penser différemment et à changer de méthode plus vite qu'ils ne l'auraient voulu. Cela les plaçait donc en bonne position pour prendre en main les programmes aéronautiques que l'Europe déciderait par la suite. Progrès accomplis par la métallurgie des tôles, l'usinage chimique et le soudage par bombardement électronique, inventions en matière de contrôle optique, magnétique ou laser et en informatique... Tout cela a permis de préparer l'avenir en mettant l'industrie aéronautique française en très bonne position par rapport à la concurrence. Il ne faut pas s'y tromper, en effet. Les systèmes de commande électriques que l'on trouve aujourd'hui sur un nombre croissant d'appareils « *viennent de là* », de ces recherches, de ces études et de ces développements que le supersonique a réclamés.

Aujourd'hui, l'Aérospatiale et ses partenaires en recueillent les bénéfices. *Postes de pilotage* mieux adaptés pour les Airbus du fait des nombreux travaux d'ergonomie que les industriels ont dû mener pour Concorde. Mini-manche latéral et calculateur numérique pour piloter l'appareil à l'image de ceux qui volèrent en 1977 sur le supersonique. Freins en carbone avec calcul d'optimisation du freinage et gain de poids important du fait des matières utilisées. Suppression de certains phénomènes vibratoires *(buffeting)* dans le domaine de vol de l'Airbus en raison des connaissances acquises aux régimes proches de la vitesse du son avec le Concorde. Modifications, enfin, du fait que Concorde était un supersonique, de certaines procédures de vol que les contrôleurs au sol utilisent aujourd'hui sur les long-courriers et moyen-courriers.

De la famille Airbus à – peut-être demain – la navette spatiale européenne Hermès en passant par l'avion de liaison régional ATR-42, Concorde aura été une étape technique importante. Un pionnier fertile.

J.-F. AUGEREAU.

L'ACADÉMIE FRANÇAISE A REÇU M. JEAN HAMBURGER

LE DISCOURS DU RÉCIPIENDAIRE

LE SAVANT ET LE POÈTE

QUAND s'abattront-elles les cloisons étanches dressées entre la raison et la passion qu'oppose, sans d'ailleurs sacrifier l'une au profit de l'autre, le successeur sous la coupole de Pierre Emmanuel ? Quand se rejoindront-ils, les deux pôles de la Connaissance ? Le dialogue de deux « grands patrons » de la médecine, au demeurant tous deux déjà membres de l'Académie des sciences, abolit en tout cas la prétendue incompatibilité de la science et de la poésie.

Nul exégète n'a célébré plus lyriquement le prophète inspiré de *Jour de colère* que le professeur Jean Hamburger proclamant et prouvant ainsi qu'en dépit des anathèmes (gentiment réfutés) de Pierre Emmanuel contre la *« tentation technique »*, il *« n'y a pas de vraie contradiction entre sa pensée et celle d'un scientifique »*. Cette absence de concurrence lui permet donc *« d'admirer, sans réserve, la beauté de l'édifice poétique unique au monde que Pierre Emmanuel a consacré à ce qu'il appelait la rationalité véritable et qui n'est autre qu'une cosmogonie passionnelle »*.

Une telle admiration est étayée par un diagnostic aussi fervent, aussi lucide que la réponse du professeur Jean Bernard commentant les travaux, louant les mérites de son confrère avec un égal talent. Car, tout comme le néphrologue, dont le nom restera attaché à la dialyse et à la greffe du rein, l'éminent hématologiste est de surcroît un écrivain confirmé et un amoureux de poésie : on s'apercevra vite que les poètes les *plus* authentiques sont ses compagnons de route. A son tour, M. Jean Bernard sait aborder les grands problèmes d'ordre scientifique, méthodologique, éthique, dénoncer *« les fausses questions, les faux conflits »*, avec une richesse de pensée et un bonheur d'expression qui ont singulièrement élevé le niveau d'une séance dite académique...

...Où les deux Jean ont démontré qu'ils étaient non seulement hommes de raison mais aussi hommes de passion.

J.-M. D.

MESSIEURS,

DANS ma mythologie d'adolescent, votre Compagnie représentait une sorte d'Olympe où trônaient les dieux les plus illustres des lettres françaises. Des dieux possédant réponse définitive là où les simples mortels en étaient encore à s'empêtrer dans les questions, des dieux pour qui la dictée de Mérimée était jeu d'enfant, à qui notre langue obéissait comme une esclave soumise, qui décidaient en maîtres de l'accord des participes et qui entendaient sans difficulté le sens des mots les plus étranges comme la grébiche, la parabase ou le dazibao.

Mais, depuis ces temps lointains, je compris peu à peu que vous représentiez bien autre chose que la seule défense des mots et de la grammaire. Ce que vous défendez, c'est, à travers la langue française, un style, une méthode, une passion. Un style : je veux dire ce lien caché qui unit Marivaux et Maillol, une toile de Watteau et le *Journal* de Jules Renard, un poème de Guillaume Apollinaire et le château de Chenonceaux. Une méthode : la découverte d'un dialogue inédit de rigueur avec le monde, une stratégie de la création, selon des règles qu'on dit parfois, à tort, cartésiennes. Une passion, celle du respect de la personne. Si ces formes de la pensée, lentement mûries dans des pays comme le nôtre, venaient à disparaître, l'aventure humaine ne s'arrêterait pas pour autant : d'autres philosophies existent ailleurs, elles ont leurs richesses et leurs beautés, elles sont déjà parmi nous. Mais les hommes n'en auraient pas moins égaré le secret d'un étonnant chemin. Et, de ce secret, vous êtes, messieurs, les dépositaires et les artisans.

C'est pourquoi l'honneur que vous me faites en m'accueillant parmi vous est pour moi d'un si grand prix. Vous m'accueillez alors que je ne sais toujours pas ce que signifient exactement les mots grébiche, parabase ou dazibao.

En me recevant, vous avez sans doute voulu conforter, au sein de votre Compagnie, la réflexion des biologistes et des médecins, dans l'espoir hasardeux qu'elle pourrait vous aider à démêler les confusions étranges du monde d'aujourd'hui.

Vous avez voulu qu'un scientifique succède à un poète, lequel avait succédé à un maréchal de France, dans une lignée dite du quatrième fauteuil où s'étaient relayés prêtres, romanciers, philosophes, hommes politiques, d'autres encore. Savez-vous que cette diversité dans la même lignée ressemble à ce que, dans la loterie de l'hérédité des êtres vivants, on nomme le polymorphisme génétique ? Or le polymorphisme génétique apparaît aujourd'hui au biologiste comme le secret de la force et de la continuité d'une espèce vivante. Votre diversité ne serait-elle pas de même, messieurs, la source de votre force, de votre continuité, de votre immortalité ?

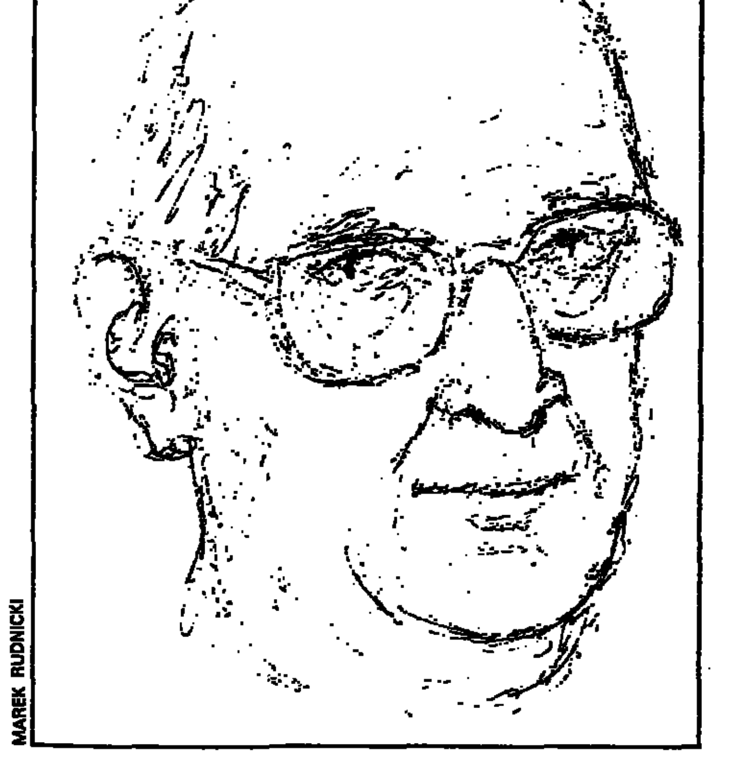
Permettez-moi encore d'ajouter que vous m'avez donné une joie particulière, la joie de savoir que, dans un fauteuil voisin, siégea l'homme que j'aimais le plus au monde et que je considérais comme mon père, Pasteur Vallery-Radot.

Apparition du poète

UN jeune homme de haute taille, mince, presque maigre, pâle, le front haut, le nez aquilin, les yeux enchâssés profond, le regard aigu, le visage tantôt attentif et grave, tantôt animé d'un rire éclatant, la voix tour à tour juvénile et tendre, ou forte, pleine, vibrante, prédicante, une voix qui, m'a-t-on dit, faisait peur aux oiseaux, une allure romantique qui laisse deviner une âme ardente, tel apparaît Pierre Emmanuel à vingt-quatre ans dans le souvenir de ceux qui l'ont alors connu. Vingt-quatre ans, écrira un de ses amis, il les aura toute sa vie.

Nous sommes en 1940, dans un gros bourg de la Drôme nommé Dieulefit, patrie des picodons et des belles faïences rustiques, vieille place forte calviniste, au fond d'un vallon venteux, sur une petite route en cul-de-sac. Les Allemands occupent la moitié de la France et, par personne interposée, l'autre moitié. Mais la route qui mène à Dieulefit n'est guère passante et le bourg reste à l'abri des visites importunes. Les habitants du lieu ont tous l'âme résistante. La pension Beauvallon cache des enfants juifs. Des peintres comme Wols, des écrivains comme Emmanuel Mounier et André Suarès, des poètes comme Pierre Jean Jouve, ont trouvé refuge dans le pays. Alentour, une nature magnifique et sauvage, où bientôt se cacheront les hommes du maquis.

Pierre Emmanuel est venu à Dieulefit, appelé par Pierre Jean Jouve ; il a été séduit par le lieu et a décidé d'y rester. Un jour de décembre 1940, il monte dans un autobus brinquebalant, à gazogène, qui le mène aux Angles, village perché sur la rive droite du Rhône. Là s'est réfugié un homme fou de poésie, qui a déjà créé en 1939 la revue *Poètes casqués* et qui deviendra dans ce siècle l'éditeur des poètes : j'ai nommé Pierre Seghers. Il racontera plus tard comment il vit arriver ce jour-là, par un froid de canard, dans le vieux presbytère qui lui servait de demeure, Pierre Emmanuel enveloppé d'une pèlerine noire et comment il sut presque aussitôt que le visiteur n'était pas ordinaire. Pierre Emmanuel apportait le manuscrit du *Tombeau d'Orphée*, et il commença bientôt à lire ses poèmes à haute voix, d'une voix forte et passionnée. Alors, écrit Seghers, « *le poète surgit. Il est ailleurs. Il est un autre. Il incarne tout à coup la poésie même, un nœud de mots, d'images et de racines, une vision et une parole prophétique qui rejoignent les Ecritures* ». L'édition originale du *Tombeau d'Orphée* sera épuisée en une semaine.


MAREK RUDNICKI

Si on relit aujourd'hui cette œuvre de jeunesse, on y trouve déjà tout le grand souffle qu'Emmanuel mettra dans ses poèmes jusqu'au dernier jour de sa vie. Le verbe est déjà puissant, symphonique, torrentiel. Emmanuel a retrouvé la force, le bruit et la fureur d'un Agrippa d'Aubigné ou d'un Hölderlin. Il piège le lecteur par la beauté du verbe et l'entraîne vers une sorte d'état second, qui lui donne une chance d'entrer harmoniquement dans la transe du poète. La potion est magique. L'alchimie n'en est pas rationnelle. On est loin de Valéry ou même de Mallarmé. Il s'agit de passion. Il s'agit de sortir de la prison dans laquelle nous enferme notre raison raisonnante et quotidienne. Platon l'aurait porté dans son cœur, lui qui écrivait dans *Phèdre* que la poésie est inspiration divine et non pas raison, et qui faisait dire à Socrate que l'inspiration poétique est inspiration prophétique. Il est vrai qu'il ajoutait dans le *Timée* – assertion plus discutable pour un physiologiste – que cette même inspiration doit être localisée autour du foie.

Pourquoi, chez Pierre Emmanuel, cette passion brûlante, cette volonté de sortir de la cage ? La réponse me semble claire, elle se trouve tout entière dans l'histoire de ses jeunes années, faites de solitude, d'amertume et de confinement spirituel. Elle se trouve tout entière dans une enfance et une adolescence qui ne pouvaient manquer d'appeler le désir passionné d'évasion, comme éclatent la révolte et l'éblouissement dans une âme ardente trop longtemps opprimée. J'essaierai de vous le montrer dans quelques instants. Mais, auparavant, j'aimerais demeurer encore un moment dans cette France de 1940, où Pierre Emmanuel va se montrer blessé de la blessure que subit son pays, enfiévré par l'esprit de liberté.

Une armée secrète

EN ces jours sombres, la France avait vu naître des individus d'un genre nouveau, baptisés censeurs et chargés de réduire au silence toute littérature subversive, je veux dire hostile aux envahisseurs. Par bonheur, ces censeurs-là n'avaient pas l'âme poétique et ne comprenaient rien aux discours en forme de symboles dont usaient des poètes comme Emmanuel. En 1942, parurent deux recueils : *Jours de colère* et *Combats avec tes défenseurs*, le premier à Alger, mais le second en France même. Dans *Jours de colère*, on pouvait lire :

O mes frères dans les prisons vous êtes [libres
Libres les yeux brûlés, les membres [enchaînés
Le visage troué, les lèvres mutilées
Vous êtes ces arbres violents et torturés
Qui croissent plus puissants parce qu'on [les émonde
Par-dessus les tyrans enroués de [mutisme
Il y a la nef silencieuse de vos mains.

Comment les auteurs et éditeurs de poèmes appelant si clairement à la résistance échappèrent-ils à la vigilance des censeurs ? Il y eut bien, un jour, une lettre de Vichy adressée aux éditeurs de *Poésie 42*, de la revue *Confluences* et de la revue *Fontaine*, les menaçant de représailles s'ils continuaient à publier des textes où, je cite, « *on pouvait apercevoir des clins d'œil complices* ». Mais, miraculeusement, il n'y eut jamais ni poursuites ni arrestations avant 1944.

Et pourtant, avec Pierre Emmanuel, s'était levée une armée secrète de poètes révoltés, combattant par les mots comme d'autres combattaient par les armes. Je suis heureux que retentissent sous cette coupole, qui symbolise une certaine idée de la France, les noms de Jean Lescure, Loys Masson, Paul Eluard, Louis Aragon, Elsa Triolet, Jean Tardieu, Léon Moussinac, René Char, Francis Ponge, Bertrand d'Astorg, Pierre-Jean Jouve (qui fut le maître à penser d'Emmanuel), et aussi des poètes qui payèrent de leur vie l'épopée de la Résistance, tels Louis Mandin, Marguerite Bervoets, André Chennevière, Marianne Cohn, Arlette Humbert, Max Jacob, Saint-Pol Roux ou Robert Desnos.

Ces poètes courageux ne savaient jamais jusqu'où ils pouvaient aller trop loin. Leur courage était d'autant plus admirable qu'ils n'échappaient pas à la peur. Un jour de 1942, Seghers fait le projet de publier sous un visa truqué un recueil d'une grande violence, sous le titre *les Quatre Saisons*. J'ai lu la carte postale qu'il reçut d'Emmanuel le 28 novembre de cette année-là :

Cher Pierre,
Quid des « Saisons » ? Ne serait-il pas préférable d'attendre le printemps ? J'ai vu de grands orages éclater en plein hiver. Et moi, je veux voir l'été, les fleurs...

Vivre. Ils voulaient vivre, pour témoigner, pour que sourdent encore, malgré l'oppression, leur colère et leur espoir. Voici l'espoir :

Par-dessus l'ordre dérisoire des tyrans
Il y a l'ordre des nuées et des cieux [vastes
Il y a la respiration des monts très bleus
Il y a les libres lointains de la prière
Il y a les larges fronts qui ne se courbent [pas
Il y a les astres dans la liberté de leur [essence
Il y a les immenses moissons du devenir
Il y a dans les tyrans une angoisse fatale
Qui est la liberté effroyable de Dieu.

Durant les années 1942-1944, Pierre Emmanuel parvient à publier non seulement un texte clandestin, *l'Honneur des poètes*, mais chez des éditeurs ayant pignon sur rue, en Suisse, à Alger ou même en France, les *Vingt Cantos*, *le Poète et son Christ*, *Orphiques*, *Prière d'Abraham* et *la Colombe*.

Toujours la passion. Et, je l'ai dit, je la crois explosive parce que venant d'un homme dont l'enfance fut douloureusement brimée.

Noël Mathieu – celui qui devait plus tard choisir de changer de nom et se nommer Pierre Emmanuel, comme pour effacer toute trace de ses jeunes années – eut une enfance solitaire, sans père ni mère.

Il était né en Béarn, à 8 kilomètres au sud de Pau, dans la commune de Gan, sur le chemin qui mène vers les cimes du pic du Midi-d'Ossau. S'il était né quelque temps plus tard, c'eût été aux Etats-Unis, où son père et sa mère avaient émigré. L'enfant y fut bientôt transporté. Il y demeura jusqu'à l'âge de six ans, sous une autre garde que celle de ses parents. Bientôt sa mère perd la raison, et il gardera un atroce souvenir de la dernière fois où il la vit. A six ans, il est renvoyé seul en France, dans un paquebot où il est laissé à la garde du capitaine. Le voilà de nouveau dans le village de sa naissance, confié à une grand-tante dont il dit qu'elle était plus vieille que le monde. L'enfant ne sait parler que l'anglais. Mais il est étonnamment doué. En quelques mois, il apprend le béarnais, puis le français. A l'école communale, bien que mêlé à des élèves de quatre ou cinq ans plus âgés que lui, il est premier de sa classe. Il commence à aimer le village et la campagne alentour, les hautes fougères, les arbres et les prés, et, au loin, la silhouette des crêtes pyrénéennes. Ce Béarn natal, où avaient vécu ses deux grands-pères, l'un maître-maçon et l'autre charpentier, fut, il l'écrira plus tard, ses premières amours. Mais bientôt il en est arraché de force pour être conduit à Lyon, confié à la tutelle d'un oncle qu'il ne connaît pas et placé dans le pensionnat des lazaristes, que dirigent les Frères des écoles chrétiennes.

L'oncle était un homme autoritaire, enfermé dans des certitudes traditionnelles, ne lisant jamais aucun livre, ne doutant guère et ne pensant jamais, persuadé que les littéraires sont de méprisables ratés, décidant que son neveu ne perdrait pas son temps à étudier ces vieilleries que sont le grec et le latin, déclarant qu'il détestait les jésuitières lyonnaises où le classique était à l'honneur, se méfiant du lycée – lieu sans morale où l'on risquait les pires promiscuités, – affirmant que seule une éducation scientifique, telle que les lazaristes pouvaient l'assurer, fournissait les connaissances techniques nécessaires à la réussite d'une carrière. L'ambition suprême, la voie royale, le but unique à rechercher à force de travail, la seule clé capable d'ouvrir un grand avenir, c'était l'Ecole polytechnique.

Le collège des Frères était, en effet, efficace. On traitait les élèves comme des mouvements d'horlogerie, ne cessant de démonter, de vérifier, de perfectionner leur mécanisme. Les enfants étaient constamment sous étroite surveillance. Ils passaient leur temps à enregistrer puis à restituer. Il s'agissait de retenir, non de comprendre. Quant aux maîtres, une ascèse médiocre avait ranci leur cœur et leurs sens. Anciens Frères défroqués pour avoir le droit de continuer d'enseigner, ces faux moines n'étaient, pour la plupart, que de vieux garçons égoïstes, vivant chichement, jaloux, s'épiant les uns les autres, aux aguets pour découvrir le moindre manquement des élèves, la moindre tache sur leur uniforme bleu, enseignant en termes voilés que Satan est partout, le péché de la chair abominable et la femme une émule du vieux serpent, dénués enfin de toute vie spirituelle autre que l'apparence de leur dévotion.

Ces images sinistres ne sont pas de moi. Je les ai trouvées, plus violentes encore, dans l'autobiographie que Pierre Emmanuel publia en 1947 sous le titre *Qui est cet homme*.

Cependant, dans cette atmosphère étouffante et viciée, l'air frais va brusquement entrer grâce à quelques merveilleuses rencontres. D'abord la rencontre de deux prêtres, aumôniers du collège : l'abbé Devert et l'abbé Montchanin. Ils apportent à l'adolescent l'image de la vraie piété, contrastant avec les bondieuseries alentour, et purifiant le collège de son odeur de moisi et de morosité. Pour la première fois, l'adolescent comprend que sa voie sera spirituelle ou ne sera pas. Seul, l'esprit qui souffle pourra balayer toutes les pitoyables médiocrités quotidiennes. De cela, Pierre Emmanuel est désormais totalement convaincu. Mais quelle forme donner à cette conviction ? Quels moyens pour l'approfondir ? Quelle expression pour la proclamer ? La réponse viendra de deux nouvelles rencontres, et d'abord de celle du merveilleux abbé François Larue.

Naissance d'Emmanuel

L'ABBÉ était professeur de mathématiques spéciales. Son enseignement était d'une telle clarté, il était si surprenant d'intelligence, et aussi d'esprit ironique, léger, cruel, rapide, que les élèves, timidement, l'adoraient, tout en éprouvant pour lui une sorte de terreur respectueuse. Derrière le sourire, l'éclair des yeux, la mobilité du visage, Pierre Emmanuel devinait l'homme de puissante pensée. Il ose, un jour, aller le voir et, bégayant, timide jusqu'aux larmes, il lui confie son amertume, son dégoût pour la vie sans âme qu'on lui fait mener, son désarroi. Il lui dit que la logique de ce qu'on lui enfourne dans la tête l'étouffe ; il désire un je-ne-sais-quoi qui lui soit une raison de vivre. L'abbé Larue prend un livre dans les rayons de sa bibliothèque et demande : « *Connaissez-vous ceci ?* »

Et il commence à lire *la Jeune Parque* :

Qui pleure là, sinon le vent simple, à [cette heure
Seule avec diamants extrêmes ?... Mais [qui pleure,
Si proche de moi-même au moment de [pleurer ?

Pierre Emmanuel est bouleversé. Ce langage inouï l'envahit. Les digues de la logique sont rompues. « *Je renonçai à comprendre*, écrira-t-il, *pour mieux être saisi. Une logique nouvelle, un vaste mouvement de procession des symboles, me traversait ainsi qu'un fleuve qui se creuse un lit dans l'épaisseur.* »

Ainsi grandit en Pierre Emmanuel l'espoir de trouver dans la poésie une certaine réponse au vide qui l'habite encore. Mais cet espoir se change en certitude lorsque, l'été suivant, le hasard place sur sa route une autre rencontre.

Un jour, il furetait chez son libraire, quand un livre tombe d'un rayon. C'était un recueil de poèmes de Pierre Jean Jouve, *Sueur de sang*. Il l'ouvre, le feuillette, est dès l'abord séduit par la beauté sévère de la page, l'accord des blancs et des noirs, des vides et des pleins. Il pressent que les canons typographiques ne sont que la figure matérielle de canons plus intérieurs. Il emporte le livre. A peine a-t-il commencé sa lecture qu'il se sent empoigné par l'ardeur mystique, en même temps que par la puissance charnelle, des poèmes. Des portes inconnues s'ouvrent devant lui. Il écrira plus tard : « *Ayant vécu dans un monde clos, j'avais de grandes imaginations refoulées.* Sueur de sang *exerça sur moi le même attrait que sur un enfant la forêt vierge.* » Il aperçoit soudain ce qu'il veut devenir, ce qu'il doit devenir, il consacrera sa vie à exprimer par la poésie ce monde intérieur, trop longtemps réprimé, et qui bouillonne en lui.

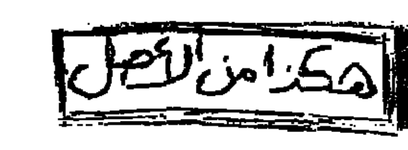
Vers la même époque, Pierre Emmanuel devait connaître l'expérience de la maladie. A dix-huit ans, les médecins découvrent une lésion pulmonaire. Ils conseillent deux ans de repos et de calme dans son Béarn natal. Ce furent deux années d'évasion, deux années de féconde solitude, deux années de mûrissement. Noël Mathieu s'enferme dans cette retraite forcée. C'est Pierre Emmanuel qui en sortira.

Il a raconté comment lui vint ce désir de changer de nom, comme pour effacer son père et le goût amer de son adolescence. « *Se nommer soi-même*, écrit-il, *c'est naître de soi, commencer avec le nom qu'on se donne. A vingt et un ans, je mis donc Pierre Emmanuel au monde. Mon père, désormais, c'était moi.* » Pierre, parce que la pierre est dure. « *Emmanuel, Dieu en nous, Dieu dans la pierre, s'y forçant l'accès.* »

L'action, sœur du rêve

ALLAIT naître non seulement un immense poète, mais aussi un homme consumé par une flamme intérieure dévorante, ne transigeant point, haïssant la tiédeur et les formes molles de la foi, pressé d'agir par le verbe et par l'engagement, avide d'occuper des postes responsables mais démissionnant dès que sa droiture se sentait blessée, un de ces hommes rares qui, s'étant forgé sur le sens des choses de la vie une conviction passionnée, passionnelle, restent voués corps et âme, jusqu'à la mort, à la défense et illustration de leur vérité. Arracher l'homme aux griffes de sa condition matérielle, l'emporter avec lui dans une aventure spirituelle déchirante mais libératrice, tels seront désormais et le but de sa vie et le thème de près de cinquante ouvrages. (...).

(Lire la suite page X.)



L'ACADÉMIE FRANÇAISE A REÇU M. JEAN HAMBURGER

LA RÉPONSE DE M. JEAN BERNARD

MONSIEUR,

IL me faut, en commençant, signaler un défaut. Un de vos très rares défauts. Vous êtes né sur la rive droite. Vous y avez longtemps vécu. Mais, depuis trente ans, vous avez rejoint le quadrilatère de la civilisation. Vous y demeurez, vous y enseignez, vous y exercez, vous y cherchez, vous y cherchez à comprendre. Bien plus, avec innocence, ou par une admirable prescience, vous habitez une rue qui porte presque le même nom que notre palais, la rue qui nous borde. Vous êtes l'académicien le plus proche de l'académie. On pourrait écrire une géographie des académiciens. Tels, rue Bonaparte et rue Guénégaud, étaient avant vous nos premiers voisins. Tel vient des brumes d'Irlande, tel du soleil des Tropiques. Mais vous êtes le plus proche. Ce voisinage inspira en 1974, lors de votre entrée à l'Académie des sciences, un poète mineur :

De Mazarine
A Mazarin
Le temps d'une mue
Le temps d'une rue
Le temps d'une rime
Et le temps d'un rein.

Le temps d'un rein. Le rein n'est pas ce qu'un vain peuple pense. Le rein, objet depuis un demi-siècle de vos réflexions, de vos recherches, n'a pas seulement fonction d'excrétion. Dira-t-on, parce que l'on aperçoit mâchefer et scories dans la cour d'une usine, que cette usine a pour mission de fabriquer des déchets ? Non. Le rein assume une tâche majeure. Il assure la maîtrise de notre économie. Il est le gardien principal, le gardien final du milieu intérieur.

Je vous trouve, monsieur, rêvant sur les rives d'une mer intérieure, d'une mer calme, protectrice, qui baigne un archipel de ses bras innombrables et le met à l'abri des marées et des tempêtes qui agitent les océans. Claude Bernard, avant vous, avait découvert cette mer, lui avait donné son nom, le milieu intérieur.

Les poètes aussi vous avaient précédé. « *Vieil océan, tu es le symbole de l'identité. Toujours égal à toi-même, tu ne varies pas d'une manière essentielle et si tes vagues sont quelque part en furie, plus loin, dans quelque autre zone, elles sont dans le calme le plus complet* », dit l'un. Et l'autre « *Et l'océan de toute part, foulant son poids de roses mortes sur nos terrasses de calcium, lève sa tête de tétrarque* ».

Vous avez, par vos travaux, été plus loin que vos illustres devanciers physiologistes ou lyriques. Vous avez reconnu le calme, l'agitation, qui, s'équilibrant, le définissent.

Le calme, la remarquable constance de ces quinze litres d'eau salée qui baignent nos tissus.

L'agitation, la circulation du sang, les ruissellements et surtout les échanges, les milliards de molécules échangées chaque seconde avec un monde extérieur, divers, variable. « *Mer antérieure à notre chant, mer ignorante du futur* », disait le même poète.

Vous avez su interpréter le passé et gouverner le futur. Vous avez analysé, défini les fonctions du rein responsables de cet équilibre et comment se succèdent filtration, absorption, concentration, nouvelle filtration, nouvelle absorption, régulation. Régulation surtout. Assurée par une glande assez merveilleuse, l'hypophyse, située à la base du cerveau. Vous avez ainsi précisé les informations, les alertes, les ordres, tout cet ensemble admirable concourant à la même fin, le maintien du milieu intérieur.

Maintien précaire, tout à la fois nécessaire et toujours en péril. Le milieu intérieur est le lieu commun où, neuf fois sur dix, la maladie frappe ses coups décisifs en empoisonnant juste assez l'ambiance liquide où vivent nos cellules pour que celles-ci, bien vivaces encore, aient néanmoins leur activité interdite sur un point essentiel.

La réanimation médicale

LA nuit est propice aux découvertes, aux grandes découvertes qui changent le destin des hommes. Nuit de novembre 1619, pendant laquelle Descartes avait eu l'illumination de pensée qui orienta, tout ensemble, sa vie et une grande route de notre philosophie. Nuit de Gênes, pendant laquelle le jeune Paul Valéry entrevoit sa vérité, sa ligne droite, ses possibilités.

J'aime à penser que c'est pendant une nuit pareille (avec ou sans orage ligurien) que vous fîtes, monsieur, votre première grande découverte, la découverte de la réanimation médicale.

Réanimation. Le néologisme n'est pas heureux. Vous l'avez sagement regretté, critiqué avant de devenir *homme de dictionnaire*. Ranimer, c'est rendre la vie — c'est ce que vous faites. Un fait, une idée vous ont inspiré. Le fait est surprenant, on croyait que d'importantes altérations anatomiques des organes vitaux étaient responsables de la mort. On se trompait. Vous montrez que, dans les maladies aiguës, la mort souvent n'est pas expliquée par les lésions très minimes trouvées à l'autopsie.

La mort n'est pas anatomique, mais chimique. Elle est due au désordre des molécules du milieu intérieur, troublant sa composition, lui faisant perdre sa nécessaire constance. Qu'est-ce donc que cette étrange destinée, pourrais-je dire, en vous plagiant presque, qui veut que quelques milligrammes de potassium, de sodium ou de calcium en plus ou en moins dans le sang, décident de l'existence ou de la non-existence d'un garçon de vingt-neuf ans et peuvent détruire, en un moment, tout cet univers subjectif qui était le sien ?

Il semblait essentiel, pour triompher des maladies, de connaître leurs causes. C'était là pour les médecins tâche très noble, mais souvent malaisée, efforts louables, mais souvent inefficaces. Vous montrez, et c'est là votre idée, qu'il est tout aussi important et beaucoup plus utile souvent de s'attaquer non plus aux causes, mais aux conséquences des maladies.

Vous avez certes eu des précurseurs. Dans votre œuvre théâtrale, *le Dieu foudroyé* (car vous êtes aussi dramaturge), vous évoquez Asclepios, tentant de ranimer Léandre noyé en lui transfusant le sang de la Gorgone. Le sang du côté droit, bienfaisant, est capable de combattre la maladie et la mort tandis que les veines du côté gauche répandent un poison violent.

D'un côté, le poison, d'un autre, *le sang bienfaisant*. La Gorgone est bien l'image de votre lutte. D'un côté les augmentations, les diminutions également périlleuses du calcium, du sodium, du potassium, les déséquilibres chimiques, les grandes tempêtes moléculaires qui bouleversent notre économie. D'un autre côté, votre action. Vous établissez la liste des quinze constantes essentielles, placées sous surveillance continue. Tout changement de ces constantes, tout écart est aussitôt reconnu, aussitôt corrigé. Vous prenez en main le gouvernement de quelques dizaines de données chimiques et physiques de l'homme malade. Vous écartez les déséquilibres mortels. Vous sauvez cet homme.

Il s'agit bien d'une nouvelle façon de penser. Vous transportez dans l'action, le concept de milieu intérieur. Vous êtes le maître de ce milieu. Les frontières chimiques qui séparent la vie et la mort, grâce à vous, ne peuvent plus être franchies.

Votre pensée, votre action inspirent quotidiennement, sur tous les continents, la pensée, l'action des médecins. La réanimation médicale a sauvé plus de grands malades que tous les antibiotiques réunis.

La médecine corrige ou remplace. Cet équilibre des humeurs, indispensable à la vie, peut être obtenu, soit par la constante surveillance, la rectification des erreurs, soit par la mise en place d'une machine qui se substitue au rein défaillant, d'un rein artificiel.

Jambe de bois, dent d'or, nez de cuir, les exemples familiers ou mythiques ne manquent pas de ces fragments inertes dont le seul rôle est de remplacer dans sa fonction statique le membre ou l'élément manquant. Mais ce n'est plus seulement un segment anatomique que l'on remplace, c'est à un organe entier, dans toute sa complexité physiologique, qu'une mécanique vient se substituer. Tel est le rein artificiel.

Les premières ébauches sont dues au Hollandais Kolff. Mais ce sont vos travaux, les travaux de votre école qui ont permis la construction des modèles actuels, des modèles efficaces. Le rein artificiel est un filtre savant qui est raccordé à la circulation du malade. Il reçoit un sang chargé de substances nocives, dangereusement déséquilibré. Il rend un sang normal. Rien de plus émouvant dès 1960 que le fonctionnement du rein artificiel attaché au mourant qu'il faut sauver. On entend le ronronnement grave et monotone du grand cylindre d'acier tournant dans sa cage, le battement pulsatile des pompes d'entrée et de sortie que gonfle une fois par seconde le jet pourpre du sang. L'urémique survit d'abord, puis vit.

Rien de plus émouvant en 1986 que l'extension et la simplification de la méthode, que ces milliers de malades naguère condamnés, soumis trois fois par semaine, dans des centres spécialisés, ou chez eux, à ces séances d'épuration appelées dialyses, reprenant ensuite leurs activités, vivant grâce à vous.

La greffe du rein

DE la greffe du rein à la définition de l'homme. Tel pourrait être le titre de votre deuxième démarche scientifique.

Elle fut peut-être inspirée par tel beau tableau de la Renaissance italienne représentant la réussite miraculeuse de la première transplantation et saint Côme et saint Damien greffant la jambe prélevée sur le cadavre d'un Ethiopien à la place de la jambe gangrenée du sacristain d'une église cardinalice de Rome.

Elle connut assurément un élan nouveau, et sa véritable efficacité, après la grande découverte due à Jean Dausset des groupes sanguins, ou plus exactement des groupes tissulaires qui gouvernent la compatibilité de greffe. Mais elle avait commencé dès 1945 et devait se poursuivre pendant près de trente ans avec tour à tour les premiers essais expérimentaux, les premiers essais chez l'homme, les déceptions, les espoirs, les déceptions encore, enfin le succès et les milliers d'êtres humains qui, dans le monde, vous doivent la vie, soit par votre propre action, soit par l'action des médecins que vos découvertes ont inspirée.

Certes, les méthodes de substitution ne sont pas éternelles. Elles disparaîtront lorsque auront été découvertes des méthodes de correction ou de prévention efficace. L'ordre cannibale est un ordre temporaire. Temporaire, mais singulièrement utile, limitant la mort et le malheur.

Le succès de la greffe du rein illustre une des plus grandes aventures de la science contemporaine, celle qui a pour objet le phénomène de rejet, les défenses des êtres vivants. « *Rien ne ressemble davantage*, écrivez-vous, *à une souris qu'une autre souris. Et pourtant, un fragment de peau de l'une d'entre elles, greffé sur une autre, se gangrène en quelques jours. Chaque individu souris est capable de reconnaître un fragment provenant d'un autre individu de la même espèce, comme de nature différente de la sienne ; et, l'ayant reconnu pour étranger, de l'attaquer et de le détruire.* »


MAREK RUDNICKI

Les combinaisons actuellement connues de groupes sanguins, de groupes tissulaires se chiffrent par milliards. Depuis qu'il y a des hommes, et tant qu'il y en aura, il ne s'en trouvera jamais deux pareils (réserve faite des jumeaux vrais). Chaque homme est un être unique, irremplaçable, différent de tous les autres hommes. Cette notion neuve gouverne toute la médecine actuelle.

Neuve ? Un médecin a l'honneur d'être appelé l'an dernier à présenter à Rome une relation de ces progrès devant un auditoire de hauts dignitaires de l'Eglise, de chefs d'ordres religieux. Pendant la discussion qui suivit la conférence, un éminent cardinal intervint : « *Vous nous dites, cher docteur, que chaque homme est unique, irremplaçable. Mais nous théologiens, nous le savions depuis très longtemps* ». Ce qui est vrai. Il n'est toutefois pas indifférent d'en apporter la preuve biologique.

Il n'est pas indifférent de comprendre les raisons de cette individualité et de son maintien. Ici intervient une cellule, le lymphocyte. Henry Miller naguère avait écrit une assez émouvante nouvelle : *Max et les phagocytes*. Puis-je me permettre, à son exemple, de vous proposer un roman plus merveilleux encore : *Jean et les lymphocytes*. D'un côté un homme de science de haut rang avec son intelligence, son cœur, sa raison, sa passion. D'un autre côté, le lymphocyte ou plutôt les lymphocytes, globules ne mesurant que quelques millièmes de millimètre, mais globules qui nous définissent et nous défendent, à la fois maîtres de l'état civil et maître des armées.

Vous avez reconnu la diversité des lymphocytes, leurs fonctions multiples, leurs langages. Tel détruit l'agresseur en le dévorant. Tel autre en le fusillant à distance par les anticorps qu'il fabrique. Tel autre encore en le poignardant. D'autres lymphocytes, plus subtils, découragent l'agresseur par les médisances, les calomnies chuchotées en langage moléculaire, de cellules à cellules. De même qu'entre animaux d'une même tribu, des molécules d'information traversent l'air pour envoyer des messages — ainsi les impalpables phénomènes qu'envoie la femelle de l'insecte pour annoncer aux mâles qu'elle est prête à les recevoir et pour les attirer — de même des substances chimiques sont constamment fabriquées et émises par chaque lymphocyte pour fournir aux cellules voisines informations, ordres d'action. Honneur des lymphocytes, saint langage. Vous êtes un des philologues de cette nouvelle linguistique. Ainsi, a été reconnu le système admirable et féroce de communications qui règle notre vie.

Le Club des Treize

LES travaux, ces recherches aux conséquences si fortes, vous avez eu le mérite de les entreprendre pendant une des périodes les plus sombres de la médecine française. La médecine française avait été grande, très grande, à la fin du dix-neuvième siècle et au début du vingtième siècle. Tout change entre les deux guerres. Seul l'Institut Pasteur maintient une activité scientifique de haut rang. L'Institut Pasteur excepté, c'est le déclin. Les signes du déclin ne trompent pas. Le discours remplace la méthode. Les grandes synthèses mi-philosophiques mi-médicales remplacent les analyses et la recherche de la spécifité. Le désastre de 1940, les années noires qui le suivent, ont pour cette médecine française déjà affaiblie des conséquences redoutables. En 1945, il ne reste rien ou presque rien.

A cette époque, ou un peu plus tard, nos services hospitaliers étaient voisins, rue de Sèvres. Vous veniez fréquemment me voir. Vous aviez une idée neuve chaque jour.

Assez souvent cette idée était bonne. Une de ces idées suscita le Club des Treize.

Quelques amis, unis par le même goût de la recherche, ont pris l'habitude de se rencontrer chaque mois pour confronter leurs difficultés. Ils se réunissent dans le salon d'un hôtel de Saint-Germain-des-Prés. Autour d'eux, dans les couloirs, dans d'autres salons, les démarches tantôt furtives, tantôt assurées des adultères mondains, les entretiens, les confidences, les complots des écrivains venus des maisons d'édition voisines.

Ils sont treize, une femme, douze hommes. L'histoire du Club des Treize n'est pas celle d'une conspiration balzacienne. Les Treize de Saint-Germain-des-Prés se consacrent à la médecine, à la science. En France, en 1945, en 1950, l'état de la médecine scientifique est désastreux, c'est le désert. Les Treize ont reconnu ce désastre, ce désert. Ils vont s'efforcer de créer les conditions d'une renaissance. Les Treize appartiennent à des disciplines différentes mais leurs modes de raisonnement sont les mêmes et pareils leurs soucis. Leurs réunions ne sont pas conformistes. Les problèmes de l'un sont éclairés par les solutions de l'autre ; parfois même, par la façon dont l'autre pose ses propres problèmes. Le petit nombre des membres de ce Club, leur formation, leur amitié, devaient tout naturellement imprimer à ces réunions un style inhabituel de sévérité et de liberté, sévérité dans la discussion rigoureuse des faits, des observations rapportées, liberté dans la discussion des idées et des hypothèses qui peuvent s'aventurer sans danger hors des chemins traditionnels.

Les Treize de Balzac trouvèrent morte dans un couvent espagnol la duchesse de Langeais qu'ils avaient voulu délivrer. Les Treize de notre temps, plus heureux, sont parvenus à ranimer la recherche médicale française. Ils l'avaient trouvée moribonde, empoisonnée par la fausse éloquence, retenue captive par les préjugés, la vanité, accablée par les désastres de la guerre. Ils lui ont donné vie et vigueur. En cette fin du vingtième siècle, la recherche médicale française est redevenue l'égale des meilleures en plusieurs domaines. Et particulièrement, Monsieur, dans ceux qui font l'objet de vos travaux.

Vous êtes né sur la rive droite, et très tôt vous avez connu la beauté, le malheur, la gloire.

La beauté. Votre père avait ouvert rue Saint-Honoré, au coin de la place Vendôme, une galerie de tableaux anciens, de haute réputation.

Le malheur. Vous avez eu la douleur de perdre votre mère à la fin de votre adolescence. Ceux qui ont subi la même infortune savent que la blessure ne se referme jamais.

La gloire. Vous faites au lycée Carnot d'excellentes études. Excellentes au sens strict. *Tout au long de votre scolarité*, vous obtenez chaque année le prix d'excellence. Honneur suprême : vos professeurs lisaient souvent, devant toute la classe admirative et jalouse, vos compositions françaises, vos rédactions, comme on dit, je crois, en langage de collège. De ces lectures publiques vous tiriez une légitime fierté. Une fierté qui, singulièrement et heureusement, après tant d'autres honneurs, survit.

Lettres ou sciences. Le choix à dix-sept ans est, pour vous, comme pour quelques autres, malaisé. Vos goûts vont vers les lettres, mais votre père tient pour incertain, peu sérieux, le métier d'écrivain. Il vous convainc. Vous entrez à la Sorbonne. Vous commencez à préparer un doctorat ès sciences dans le laboratoire de Louis Lapicque. Louis Lapicque était un savant d'allure balzacienne, aussi totalement habité par ses travaux que le Balthazar de *la Recherche de l'Absolu*, indifférent à ce qui n'était pas le sujet auquel il avait consacré son existence, la contraction de la fibre musculaire.

Il ne pouvait plus ouvrir l'œil gauche, à force d'avoir passé sa vie à fermer cet œil pour regarder les fibres musculaires avec l'autre œil, avec l'œil droit, dans les microscopes monoculaires de l'époque.

Louis Lapicque était un savant de haut rang. La fibre musculaire est très importante puisqu'elle permet nos mouvements. Pourtant, vous vous ennuyez. Un jour, un ami vous entraîne dans un hôpital parisien. En quelques instants, c'est une cristallisation. Au sens stendhalien. Vous serez médecin, chercheur certes, mais au service des malades, au service de ceux qui souffrent. Je vous ai connu un peu plus tard. Les internes des hôpitaux en exercice préparaient alors au concours de l'internat leurs cadets candidats. J'eus ainsi l'honneur, nommé moi-même l'année précédente, de vous avoir comme élève pendant quelques mois en 1930. Mon rôle était alors de critiquer. J'étais assez avare de compliments. Il m'est permis aujourd'hui, après cinquante-six ans, de ne plus demeurer sur la réserve et de vous dire combien j'ai alors admiré le jeune étudiant Jean Hamburger, son intelligence, son jugement, sa vigueur et sa rigueur. En décembre, vous étiez reçu interne des hôpitaux à votre premier concours. Succès exceptionnel. Toujours les prix d'excellence.

L'année suivante, vous receviez un pneumatique ainsi conçu : « *A la suite de circonstances imprévues, j'ai une place d'interne immédiatement disponible. Pouvez-vous la prendre ?* » C'était signé de trois initiales déjà célèbres : P.V.R. C'est ainsi que vous êtes devenu l'interne du professeur Pasteur Vallery-Radot. Il était convenu que vous deviez demeurer six mois dans son service. Vous y êtes resté vingt ans. Votre maître vous a certes orienté vers l'étude du rein et de ses maladies. Bien au-delà de la médecine, il vous a donné de grandes leçons d'humanisme, de courage, de générosité. Laissez-moi ici vous citer : « *Vous disiez à votre interne : je pars tout à l'heure pour la Hollande et si vous le voulez je vous emmène. Et vous ajoutiez : je vous montrerai un Vermeer qui vaut le voyage. Et je voyais avec délices se mêler entre elles, avec votre complicité, mes jeunes passions pour la peinture, la biologie, la musique, la médecine, la lecture technique et la lecture profane.* »

Vous aviez écrit un jour — dites-vous encore — à votre maître : « *La vie n'a de valeur que si elle est un feu sans cesse renaissant* ». Cette devise de votre maître ne fut-elle pas aussi la vôtre ? Comme lui, vous avez réussi à créer un accord parfait entre la devise et votre vie.

Trois robes

VOUS avez, monsieur, revêtu des robes successives. Blanc, candeur du matin, aube triple, hôpital. Rouge, pourpre éloquente, exorde inaugural. Vert enfin, vert Conti et le reflet des sèves éclatantes. J'aurais pu essayer de vous découvrir derrière vos robes. J'ai préféré tenter de vous connaître, de vous comprendre par vos héros, grâce à vos héros. Héros dans tous les sens du terme. Héros créés de vos romans, de vos nouvelles. Demi-dieux ou grands hommes, créés ou peut-être recréés, tels qu'en eux-mêmes votre imagination les a changés.

Tel, et je ne citerai que quelques-uns d'entre eux, Prométhée, héros des premières pages de votre premier livre, *la Puissance et la Fragilité*. Le vautour n'est pas évoqué, mais le lecteur insolent se dit qu'avec les progrès des greffes de foie son importance a peut-être diminué. Tel le docteur Jérôme Martin, médecin d'une petite ville, poursuivi pour homicide involontaire dans l'exercice de sa profession. Tel Asclepios qui, dans ce drame, *le Dieu foudroyé*, porte la charge divine de l'art de guérir. Tel surtout William Harvey, dont vous avez reconstitué et créé l'admirable journal.

Et ne protestez pas. Ne dites pas, les personnages de roman ne me ressemblent pas : les demi-dieux, les grands hommes, Asclepios, Prométhée, Harvey, existaient avant moi. Vous nous avez vous-même offert la clé. Vous nous avez vous-même apporté l'explication souhaitée par une citation de Montaigne en exergue au journal de Harvey :

« *Ce sont des gestes que j'écris.*
C'est moi. C'est mon essence. »

(Lire la suite page XI.)

LE DISCOURS DU RÉCIPIENDAIRE

(Suite de la page VIII.)

De même, il se voulait dans le siècle, pleinement, impatient de prendre des responsabilités, quitte à les abandonner s'il en était déçu. Dès 1944, il accepta de présider le comité de Résistance de la Drôme, puis créa un journal de résistance. Il devint après la guerre chef des services anglais et américains de la Radiotélévision française, fonction dont il se démit en 1958 ; président des affaires culturelles du VIe Plan ; président du Pen Club, international et national ; président du Conseil de développement culturel, dont il démissionna peu après ; président de l'Institut national de l'audiovisuel, qu'il quittera insatisfait ; directeur de la Vidéothèque de la Ville de Paris ; membre du Comité des intellectuels européens pour la liberté, qu'il abandonnera bientôt ; directeur d'une Association internationale pour la liberté de la culture. Désir d'action, mais désenchantement dès que la ligne suivie lui paraissait dévier de l'idéal qu'il s'était forgé, dès qu'il se heurtait à un désaccord. Alors il renonçait sur-le-champ. Je crois maintenant que le jour où il s'exila de votre compagnie – et je n'en dirai plus mot par la suite – il le fit dans le même élan d'intransigeance et de sincérité. Et je sais que, comme après d'autres actes de refus, il souffrit ensuite de ce refus-là comme d'une déchirure.

Il fut enfin président du comité pour le respect des accords d'Helsinki, président des Amis de Soljenitsyne, et créa, puis présida, la Fondation pour une entraide intellectuelle européenne, et cette fondation-là, il ne la quitta jamais. (...).

Pour prendre congé

CES événements datent de 1947. Pour en comprendre la portée, je dois dire d'abord comment, dans l'immédiat après-guerre, Pierre Emmanuel avait été séduit par l'idéologie communiste. Pour cette âme ardente, haïssant les hypocrisies, les injustices et les bassesses de la société où il avait vécu, assoiffé de changements profonds, rêvant d'un monde où les hommes fraterniseraient dans un même idéal communautaire, mêlant aussi une naïveté juvénile à son impatience, le communisme apparut d'abord comme une incantation qu'il croyait pouvoir mêler au plain-chant de sa foi chrétienne. Mais la tentation communiste prit surtout le visage d'un autre poète, grand séducteur, Louis Aragon.

Pierre Emmanuel a raconté sa première rencontre avec lui, à Dieulefit. Ils s'étaient tous deux longuement promenés dans les champs. Aragon, beau, déjà légendaire, charmeur, capable d'étourdir son interlocuteur par un monologue étincelant, les poches bourrées de poèmes qu'il sortait et lisait soudain au détour d'une phrase, ramenait toujours sa proie à l'obsession qui le dominait : la foi communiste. Après la guerre, tout le groupe d'intellectuels communistes qui gravitaient autour d'Aragon, croyant que l'image du parti pouvait tirer bénéfice de l'enrôlement d'un poète officiellement chrétien, usa de tous les sortilèges pour se l'attacher. *« A leurs yeux,* écrit Pierre Emmanuel, *j'étais paré de christianisme comme un roi nègre de ses gris-gris. »* Aragon lui demande de diriger l'hebdomadaire communiste *les Etoiles*, avec Georges Sadoul. Mais tout se gâte lorsque, en octobre 1947, on considère le poisson suffisamment ferré pour que Pierre Emmanuel entreprenne un voyage dans les démocraties populaires.

Emu, selon ses propres termes, *« comme un pèlerin qui s'embarque pour les Lieux saints »*, il s'attend à voir enfin de ses yeux ces peuples lavés par leur baptême idéologique et vivant dans l'enthousiasme leur nouvelle foi collective. Très vite, une sorte de malaise l'étreint. Ce qu'il voit à Budapest, à Prague, à Bucarest, à Sofia apparaît à ses yeux comme une sinistre comédie. De la flamme révolutionnaire qu'il était venu chercher, il ne trouve rien. Ce qu'il trouve, c'est une nouvelle tyrannie, un fanatisme qui regarde tout signe de différence comme un crime, toute attache comme une trahison, toute vie singulière comme acte de lèse-majesté. Ses guides le soûlent d'une propagande en forme de marteau-pilon. Partout on l'encadre, on l'épie, on surveille ses conversations. En Roumanie, un cordonnier de Brasov, exerçant les fonctions de responsable culturel, interdit la conférence qu'il devait donner. Deux mois et demi plus tard, quand il revient, Pierre Emmanuel est un autre homme. Il commence à témoigner, et, pour les communistes français, il devient désormais le traître, l'homme à abattre. Les caricaturistes du parti le représentent couvert de dollars par les services secrets américains. Il reçoit dans son courrier de petits cercueils et des menaces de mort. Lors d'une réception à l'ambassade de Yougoslavie, Aragon refuse de lui serrer la main. Pierre Emmanuel essaye en vain de se justifier, de redire ce qu'il a vu. Pour toute réponse, Aragon lui envoie son dernier livre, avec, comme dédicace, *« A Pierre Emmanuel, pour prendre congé »*.

Blessé dans sa rigueur morale, Pierre Emmanuel consacrera durant toute sa vie de grands efforts à la défense de ceux qui souffrent dans les pays totalitaires. A la Fondation pour une entraide intellectuelle européenne, il se battra pour faire venir en France des écrivains opprimés par leur gouvernement, leur procurera des bourses de travail, les conviera chez lui et engagera, dans cette lutte pour la liberté, toute l'ardeur, toute la pugnacité qu'il mettait toujours au service des causes qui lui tenaient à cœur. Dans une chronique de *La France catholique*, datée du 29 janvier 1982, il écrivait : *« A aucun prix ne faire notre deuil de la liberté des autres »*.

Raison et passion

PIERRE EMMANUEL ne peut inspirer des sentiments tièdes. Son caractère entier peut irriter certains. Chez d'autres, cet homme passionné suscite une admiration passionnée. Cet amour de l'individu menacé par des foules aveugles ou des Etats intolérants, cet acharnement à le défendre, me touchent au plus profond. Car enfin, qu'est-ce que notre aventure sinon celle de cet amour-là ? Depuis le début de l'histoire de la vie, aucune des millions d'espèces vivantes n'avait en elle autre chose que des instructions de défense de l'espèce ; le respect de l'individu ne signifiait rien. Les biologistes savent que les règles fondamentales de la sélection naturelle sacrifient délibérément l'individu à la survie de la communauté. Après trois milliards d'années de ce jeu-là, l'homme apparaît sur la Terre, et son destin est précisément de refuser, pour la première fois dans l'histoire du monde, le jeu de ce qu'il nomme injustice, esclavage, cruauté. Sans cette rébellion – et surtout sans la volonté de défendre et de respecter l'individu – la grandeur de notre aventure se dégonfle comme une baudruche crevée et nous retournons à grands pas vers la condition animale que nous avions eu la chance et le courage de quitter. Pierre Emmanuel, qui aimait tant les symboles, fut lui-même un symbole de cette idée-là.

Pierre Emmanuel s'engagea dans bien d'autres batailles de la vie quotidienne. Politiquement, je crois qu'il avait un peu le cœur à gauche, beaucoup le désir de réformes et passionnément la tripe gaulliste. Dans les chroniques qu'il donnait à *la France catholique*, il s'intéressait à tous les problèmes de l'heure, à la culture, à l'éducation, aux maux innombrables qui accablent les hommes. Dans ses œuvres en prose, *la Face humaine, Le monde est intérieur, la Révolution parallèle*, d'autres encore, il devient polémiste, fourmillant d'idées, généreux, féroce ; il use de formules verbales à l'emporte-pièce aux effets terrassants et jubilatoires. Dans ce combat pour l'esprit, il a recours à tous les moyens, et même à l'humour quand, par exemple, il recommande aux hommes privés de toute vie spirituelle de relire et de méditer la phrase de Péguy : *« Les pommes de terre rendent de grands services, surtout frites, mais elles ne sont pas tout. »* Ce poète assurément aimait la vie.

Mais, dans le même temps, il détestait ce que les hommes ont fait de leur vie. Il a des mots très durs pour la civilisation du temps présent. Il croit que les hommes ont perdu leur âme à force de s'en remettre à la raison et à la science, de chercher le progrès technique et de s'en laisser envahir. Il écrit : *« En succombant à la tentation technique, l'homme croit triompher, mais à coup sûr il s'annihile. »* Dans la préface de *Ligne de faîte*, il déclare que l'« objectivité » abstraite des sciences est caricature ou mutilation de la rationalité véritable. Dans un des poèmes de *Tu*, il dit :

Leur science renfouit plus profond leur malheur.

Et toute son œuvre tentera de sauver l'homme de cet enfermement dans un univers à ses yeux desséchés par la science.

Il m'est difficile de laisser passer, sans répondre, l'accusation selon laquelle la science et la technique pourraient faire obstacle au développement de la vie intérieure. Et j'y reviendrai dans un instant. Je me bornerai à dire ici que je crois à l'absence totale de concurrence entre raison et passion, et cette conviction permet au scientifique d'admirer, sans réserve, la beauté de l'édifice poétique unique au monde que Pierre Emmanuel a consacré à ce qu'il appelait la rationalité véritable et qui n'est autre qu'une cosmogonie passionnelle.

La Babel de Caïn

QUELS sont les grands thèmes de cette cosmogonie ?

J'ai dit l'inquiétude qu'inspire à Pierre Emmanuel le tarissement spirituel du monde des hommes. L'image par laquelle il l'exprime est celle de la cité gigantesque, dont les habitants perdent leur âme. Empruntant le symbole à la Bible, il imagine que Caïn n'est pas seulement le meurtrier de son frère Abel, mais qu'il faut tuer Dieu pour régner dérisoirement. Et, conquérant, dominateur, oublieux de l'Eden, Caïn bâtit des villes où l'homme se dissoudra dans la foule. Caïn tente d'*« immuniser le destin humain contre son cancer, la personne »*, de *« guérir l'homme de sa liberté »*, de le détourner de sa vie spirituelle en l'enchaînant dans les mirages de la raison.

Babel, admirable poème, symbolise ce monde de Caïn : Babel, tour de l'intelligence, qui écrasera ses bâtisseurs, Babel dont l'ombre géante fait perdre de vue le ciel et met ses habitants en esclavage. Dans cet enfer de la foule sans âme, quelles sont les chances de l'homme ? Maigres chances. Chances étranges et tourmentées. D'autres enfers habitent le cœur de l'homme. Babel est aussi en chacun de nous.

Et puis Babel n'est autre que l'*actuelle* cité inhumaine des hommes, *« horrible enfer forain où les monstres paradent »*. Le poète n'est jamais dans un imaginaire détaché de la réalité. Sa pensée est ancrée dans le temps présent, dans l'angoisse du monde où nous vivons. Babel pourrait être lu comme l'histoire de Staline et de Hitler. Dans le recueil de poèmes qui a pour titre *Tu*, il est parlé des *« peuples auxquels il est interdit de respirer, du roi qui hoquète des ordres dont chacun est un bloc de cadavres qui exhausse d'une marche la Tour... Aussi longtemps qu'il y aura des hommes, ils se mangeront, s'amoncelleront, s'encastreront par leur squelette pour édifier la Tour »*.

Le poète parle de la Bible, du monde de Caïn, du langage bruyant de Babel qui n'est qu'une non-parole, de la cité maudite de Sodome, mais, ce faisant, il dénonce les masses endoctrinées des pays totalitaires, les mégapoles tentaculaires, il tire à boulets rouges sur le travail automatique et frustrant de l'usine, sur le servage des hommes-outils, sur notre passivité devant l'envahissement audiovisuel. Il n'y a rien de plus actuel et de plus urgent que le monde biblique de Pierre Emmanuel, on n'en peut faire une lecture anodine.

« Métaphysique érotique »

UN second thème qui hante Pierre Emmanuel est celui de la femme. Ses poèmes en sont tout occupés. Il lui consacre une trilogie, *Una ou la mort la vie, Duel* et *l'Autre*. Mais la femme est présente dans presque tous ses livres.

J'ai dit que Pierre Emmanuel n'avait pas eu de mère. Il la chercha toute sa vie dans toutes les femmes. A soixante ans, il se sentait encore orphelin. Et, quand il voit la mort approcher, il rêve de retrouver la position du fœtus dans une matrice maternelle imaginaire. La féminité est ubiquitaire dans sa pensée. Il la débusque même chez l'homme, et jusqu'en lui-même. Orphée, je veux dire Pierre Emmanuel, est androgyne par l'Eurydice perdue qu'il garde en lui.

La femme est à l'origine du monde. Selon des images qui rappellent l'Inde, Pierre Emmanuel voit Dieu fécondant la Mère universelle, qui baratte un lait d'étoiles.

Ejaculateur ! Géniteur céleste !
Père, jouis !
Que ta semence fixe en giclant
A l'espace sa borne.
Cambre ton Cri
Parmi les nébuleuses !

Alors la terre naissante perle entre les deux lèvres non encore séparées du ciel et de la mer.

Dans la préface de *l'Autre*, Pierre Emmanuel parle d'une sorte de *« métaphysique érotique »*. Il écrit qu'il n'a jamais séparé l'érotique du religieux. Et je dirais que Pierre Emmanuel est un grand poète érotique. Il cherche Eros comme une délivrance, un chemin vers l'unicité, l'espérance, la paix. Mais, au bout de ce désir, il y a l'échec.

La femme n'est que pour être remplie
Etant la plaie première au flanc de l'homme
Le creux que son absence laisse en lui.
Mais il n'espère rien de ces beaux corps
Moules brisés où ne prend forme que la mort.

Et voici l'échec, un poème de onze vers que Pierre Emmanuel intitule *Amour* :

Toute la vie
S'aimer l'un l'autre
Comme s'étayent
Deux murs
Se longer l'un l'autre
Comme s'ignorent
Deux murs

Aller ainsi très loin
Sans changer de place
Puis un pan s'écroule
Tout à coup.

Le couple n'étanche donc pas la soif de ne former qu'un avec l'autre. La soif de l'Un ne s'apaise jamais, sauf avec Dieu.

Une foi rebelle

ICI nous atteignons le point décisif du cheminement de Pierre Emmanuel, au centre même de son aventure spirituelle. Sa foi chrétienne ardente éclate à toutes les pages. Mais ce n'est assurément pas la foi du charbonnier. C'est la foi d'un homme qui, après s'être jeté à corps perdu dans une mer de certitude, refuse tout net de se laisser imposer sa route par voie d'autorité ; un homme qui juge avec une sévérité cinglante ceux qui s'enferment et vivotent benoîtement dans une tranquille et mesquine assurance ; un homme qui cherche avec passion sa vérité et déclare que tous ceux qui cherchent sont ses frères, même si leur chemin est très éloigné du sien ; un homme enfin capable de ruer dans les brancards de sa foi, comme le ferait un grand oiseau prêt à s'envoler pour la liberté et pourtant retenu encore dans sa cage par ceux-là même dont il attendait la liberté. Il écrit : *« Il m'arrive de vouloir, avec une rage souterraine, que ce Dieu trop présent meure en moi. En ces moments de blasphème, toute ma fureur se dirige contre le Père, l'être de la Loi. Je ne veux pas être le fils de Dieu, mais le Mauvais qui dit : Non... Etre libre non pas avec Dieu, mais seul – sans Dieu... Donc tuer Dieu pour venir à bout de sa Présence. »*

Mais ces paroles, et quelques autres audaces verbales qui lui auraient peut-être, en d'autres temps, valu le bûcher, sont noyées dans une absolue certitude de Dieu :

Un besoin immense d'aimer
Qu'aucune nostalgie ne console
Voilà ma preuve
Contre tout le savoir
Voilà le creux de ma certitude
Ce trou au centre
Que rien dans les mondes
Ne peut obturer.

et ailleurs :

Vivre en Dieu ou dans la mort.

A seize ans, il songe à se faire prêtre. Mais, plus tard, il dira qu'entre catholicisme et protestantisme, une espèce de mouvement pendulaire le porte de l'une à l'autre confession. *« J'étais calviniste sur le plan individuel et catholique sur le plan de l'histoire. »* Il confesse aussi qu'il fut tenté d'aller grossir ce qu'il appelle *« les rangs du haut clergé de la libre pensée »*. Il écrit : *« L'homme délivré de Dieu, je le connais bien, et d'abord en moi-même. »*

Mais l'espérance éclate dans les poèmes du *Grand Œuvre*, son dernier ouvrage :

Il viendra, le Jour !
Il est en nous, le Jour !
Chaque cri silencieux vers la Croix
Troue la nuit violente de l'homme.
Chaque visage ouvert dans la foule
Chaque paume offerte et tendue
Qui demande, qui donne
Annoncent la Pâque éternelle
Ce soir, il y aura place pour tous
A la table du Père.

Il est évident que Pierre Emmanuel est chrétien jusqu'à la moelle, hanté par la recherche d'une unité de lui-même qu'il ne trouve qu'en Dieu. Il intitule un de ses livres *le Goût de l'Un*. Son rejet de la foule innombrable, son échec dans le Deux homme-femme, ne lui laissent d'espérance que dans le Un. *« Je cherche une route. J'aspire à l'unité... Créer, s'étendre vers l'Un en devenant un. Ambition radicale... Elle a pour racine – pour symbole – le vocable ici même en question : Dieu. »*

Le christianisme le saisit, parce que ce n'est pas une religion désincarnée. Il n'est nullement de ces déistes qui rêvent d'un Dieu abstrait, subjectif et lointain. C'est le corps sanglant du Christ qui le convertit. *« Le Christ,* écrit-il, *est la représentation suprême de l'homme, parce qu'il en est la suprême réalité... En lui est le cœur. En lui, l'infini de notre souffrance quand nous n'en pouvons plus. En lui (...) l'abjection de tous les prostitués, la faim, la soif, l'usure des corps et la consomption des âmes. En lui, l'empreinte de tous les crimes jamais commis, la brûlure de tous les bûchers, l'ordure de tous les camps, la charogne de toutes les guerres. »* Et, en même temps : *« la source en nous de la joie éternelle, qui doit percer toute dureté de cœur »*. L'image charnelle, sensuelle, quotidienne, que Pierre Emmanuel a de sa propre vie, il veut absolument qu'elle ne fasse qu'un avec le monde de sa foi. Il mêle dans l'unité le mal et le bien. Il écrit : *« Choir jusqu'à retourner ma chute en innocence. »*

Et ailleurs : *« J'ai toujours pensé que les mystiques du mal les plus lucides sont très proches des plus grands saints. »* Voilà, me semble-t-il, une des marques les plus singulières de cette âme tourmentée.

Une attirance irrésistible

PIERRE EMMANUEL voulait que ses poèmes fussent un dialogue entre le lecteur et lui. Il espérait que le lecteur ferait la moitié du chemin. Il refusait que sa poésie fût un enchantement, il la voulait provocation. Donc, s'il vivait encore, je lui dirais qu'il a exercé sur moi une attirance, une fascination irrésistible, et parfois une égale exaspération. Mon admiration est violente, comme aussi mon irritation. Je le sens éloigné de moi et pourtant étonnamment proche. Au moment même où il se sépare de ce que je crois, il m'assène une phrase ou un vers qui me va droit au cœur et qui ressemble, à ma maladresse près, à son génie poétique près, à des phrases que j'ai moi-même écrites.

Contrairement à ce que Pierre Emmanuel semble dire quelquefois, il n'y a pas de vraie contradiction entre sa pensée et celle d'un scientifique. Certes l'aventure scientifique a illuminé ma vie et je supporte mal qu'elle soit tenue pour perverse. Mais je crois qu'il s'agit d'un malentendu. Quand Pierre Emmanuel écrit : *« Le savant, comme le mot l'indique, sait ; le poète, lui, ne sait rien »*, il me faut répondre : ce que je sais aujourd'hui, le savant, c'est qu'il ne saura jamais. Je veux dire que les pourquoi du monde lui échapperont toujours. Non ! La science n'est pas ce que Pierre Emmanuel laisse entendre. L'image qu'il en a est celle du scientisme, et le scientisme est mort ou moribond. La science représente une aventure particulière, un jeu singulier, limité par essence. Elle n'est qu'un des multiples chemins offerts à la pensée humaine. Ce chemin, je le trouve somptueux, Pierre Emmanuel le juge aventureux et envahissant, divergence considérable mais sans importance.

Ce qui importe, c'est que l'illusion d'une science capable de fournir une image absolue du monde où nous vivons est aussi désuète aujourd'hui qu'un voyage en diligence. Ce n'est pas modestie. C'est le résultat d'une réflexion des scientifiques eux-mêmes sur les limites de la connaissance scientifique. Nous savons maintenant que l'*observateur est impliqué dans l'objet observé* ; que des césures séparent les diverses observations que l'on dit objectives ; qu'il y a allégeance des résultats à la méthode employée. Nous savons même que notre logique quotidienne n'a plus cours à certaines échelles d'observation, l'infiniment petit ou l'infiniment grand. J'ose dire, au risque de m'attirer quelques foudres, que le jeu de la science est un jeu subjectif puisqu'il ne nous permet de connaître l'univers que par le truchement de notre cerveau, des instruments que nous avons forgés, de la synthèse inductive que nous tirons de nos observations. Dès lors, la science ne nous empêche nullement de chercher à nous évader de la cage, j'oserais presque dire qu'elle nous y invite. Il est faux qu'elle fasse le moindre obstacle aux chemins illimités de notre monde intérieur. Et ces chemins, à la différence de la connaissance scientifique, n'ont nul besoin d'être acceptés par tous, ils sont personnels, ils peuvent varier d'un être humain à l'autre, ils affirment le droit à la différence, le polymorphisme spirituel, homologue précieux du polymorphisme génétique dont je parlais au début de mon discours. J'admire Pierre Emmanuel de tolérer, d'appeler presque de ses vœux, ce polymorphisme de la pensée des hommes.

L'éternel jeu des « pourquoi »

ET il aurait sans doute accepté que les routes que nous avons suivies, lui et moi, soient parfois divergentes. Mais une seule divergence me semble profonde, qui porte sur la quête du sens, je veux dire la quête d'une signification du monde et de notre vie. Dans cette sorte de testament spirituel qu'est *le Grand Œuvre*, Pierre Emmanuel questionne :

Pourquoi la vie ?
Pourquoi, Père, as-tu donné la vie ?
Nul vivant, Père, ne le demande avant l'homme.

Et il est vrai que, seul de tous les êtres vivants, l'homme est hanté par ce pourquoi. Tellement hanté qu'il ne s'interroge plus sur la validité de l'interrogation. Or l'idée que l'histoire du monde a un sens, une signification en soi, me semble entachée d'anthropomorphisme. A notre échelle, tout paraît avoir un sens. Nous sommes habitués à chercher la raison des choses, et à la trouver souvent. Dès le plus jeune âge, l'enfant nous harcèle de « pourquoi ? ». Le jeu des pourquoi-parce que a plein succès dans notre vie quotidienne. Mais n'est-il pas aventuré et orgueilleux d'extrapoler ce jeu des pourquoi à la dimension du monde ? N'est-ce pas sous-entendre que le monde fut créé pour correspondre aux formes questionneuses de l'homme, à notre certitude que tout doit avoir une signification humaine ? Pierre Emmanuel est sûr que le concept de sens a une valeur absolue, indépendante de nous. Des hommes comme moi craignent que ce soit une des illusions innombrables auxquelles nous soumet notre cerveau pensant.

Une autre divergence n'est pas une vraie divergence. Pierre Emmanuel me déconcerte quand il déclare que le goût de la clarté est pervers, qu'il faut le fuir, qu'il fait obstacle au voyage vers le mystère, lequel mène aux seules vérités. Il a écrit : *« Plus un écrivain va loin dans l'obscur... plus il vise le vrai. »* Et ailleurs : *« Les auteurs incompréhensibles sont presque toujours les seuls éternels. »* C'est au premier abord alarmant pour beaucoup d'entre nous. J'avoue que je suis amoureux passionné de la clarté du verbe. Certains écrits obscurs d'aujourd'hui m'inquiètent. Ils minent une des plus grandes vertus de notre langue, et peut-être même de notre pensée. Mais il s'agit de quelques essayistes ou philosophes, et non de poètes : il me plaît que les poètes aient tous les droits.

L'art de la fascination

CES droits, Pierre Emmanuel les possède plus qu'un autre, par la grâce de l'écriture. Pierre Emmanuel avoue qu'il fut très tôt *« gourmand du langage »*. Il a longuement raconté son aventure amoureuse avec la poésie. Il la regarde comme il regarde une femme, avec amour et suspicion. Il la déteste quand elle se veut jolie, il la désavoue quand elle fait l'artiste, il s'en méfie quand elle est coupée de l'action, il la désire combat de la parole humaine et de la parole de Dieu, attention passionnée à la vérité.

J'ai cherché à surprendre ce qui donne à sa poésie une puissance, une allure de chant épique, un art de la fascination, un pouvoir de faire naître dans les zones les plus profondes de l'esprit l'angoisse primordiale, le sentiment d'horreur, l'enthousiasme de la célébration, la détresse ou l'espoir. Voici : il choisit des mots, des mots rares, des mots communs, des mots crus, des mots tendres, des mots violents. Il les unit ensuite en rencontres inattendues et nécessaires, en heurts explosifs, en liaisons caressantes ou révulsives. Pour l'oreille, il jongle avec les redoublements de sons, les variations incessantes de rythme, les rejets d'un dernier mot à la ligne suivante, le passage d'alexandrins apaisants aux coups de poing de vers très courts et de séquences désarticulées. Puis il tisse ses poèmes comme des tapisseries. Il devient architecte. Il construit comme construisait son grand-père charpentier. Il bâtit ses recueils comme des cathédrales. Et l'ensemble de son œuvre comme une épopée monumentale. D'autres font de la poésie un régal d'esthètes, lui cherche et réussit à en faire une arme pour harponner sa proie, la saisir, la séduire, la submerger d'abondance verbale, la contaminer de ses phantasmes. Alors, s'effondrent toutes les résistances. (...).

Pierre Emmanuel est, pour moi, un des grands poètes de notre temps. Il s'entête à ne voir dans sa poésie qu'un véhicule pour une passion. J'y vois aussi une beauté indépendante du message : la beauté qui, par la magie de l'écrivain ou de l'artiste, colore soudain notre monde et notre vie d'une lumière nouvelle. S'il ne fallait, pour entrer dans son œuvre poétique, décrypter l'obscur, passer par la porte étroite, Pierre Emmanuel pourrait trouver une place aux côté du Dante Alighieri de la *Divine Comédie* ou du John Milton du *Paradis perdu*.

Et puis, j'admire l'homme. Cet homme fidèle jusque dans ses emportements, généreux jusque dans ses égoïsmes. Cet homme que le Christ habitait, dans sa chair et dans son âme, et qui pourtant aimait, respectait, défendait le judaïsme, l'islam, les religions de l'Inde et même ceux qui, croyant à l'urgence humaine du besoin de croire, n'en trouvent pas moins ces histoires trop belles pour être vraies. Cet homme si faible et si fort à la fois, et qui porte en lui, en traits plus accentués, les forces et les faiblesses de tous les hommes.

Funérailles œcuméniques

LA maladie rencontra en lui une vive résistance. Il ne fut vaincu qu'après les coups les plus bas que cette maladie sait donner. Vaincu ? Il croyait que la mort est une nouvelle naissance et l'avait crié avec la force d'innombrables poèmes. Pierre Emmanuel mourut le 22 septembre 1984. Il fut inhumé dans la terre qui borde sa maison de Provence, à Saint-Etienne-du-Grès. Quelques amis proches étaient là, et aussi les gens du village, le garagiste et le maître maçon. Arrivèrent les moines catholiques d'une abbaye voisine, qui bénirent la demeure en prononçant : *« Que la paix soit sur cette maison. »* Puis le cercueil fut porté par des ouvriers nord-africains, et tous se réunirent autour de la tombe, adossée au rocher. Les moines chantèrent des cantiques, tandis que les ouvriers musulmans balançaient doucement leur corps et leurs bras selon le rite de la prière coranique. Une étrange harmonie d'émotion unit soudain cette petite foule. Après la mise en terre, tous se dirigèrent non loin de là, dans la chapelle d'une communauté protestante, où un pasteur dit l'office. Le 29 septembre, à l'Eglise Saint-Séverin de Paris, Monseigneur Pézeril célébra la messe, en présence d'un prêtre orthodoxe, de personnalités juives et d'un pasteur protestant, qui tous avaient voulu être là parce qu'ils l'admiraient et l'aimaient. ■

LA RÉPONSE DE JEAN BERNARD

(Suite de la page IX.)

Au service des autres

VOUS êtes, Monsieur, un homme d'ardeur. Un de vos modèles écrit : *« J'ai connu deux sortes de gens, les hommes d'ardeur, pour qui l'activité est un grand besoin et qui souffriraient d'interrompre une entreprise déjà commencée, et les hommes de lassitude, que l'oisiveté attire et contente. »* Vous appartenez assurément à la première classe. L'oisiveté vous tente si peu, l'interruption de l'entreprise commencée est telle souffrance que vous détestez les vacances, que vous n'en prenez pas. Que vous n'en prendriez pas, n'était l'influence de Mme Catherine Hamburger. Influence heureuse ici comme en maint autre domaine. Vous prenez donc des vacances assez courtes pendant lesquelles vous écrivez les livres que nous aimons. Le goût du loisir, les passe-temps frivoles ne sont pas mon fait, dit le même modèle.

En choisissant votre métier, vous avez choisi d'être au service des autres, donc de sacrifier votre liberté, ce qui ne va pas (je ne crois pas me tromper) sans une secrète nostalgie, celle même qu'évoque un autre modèle, Asclepios. Et pour vous, être au service des autres, c'est leur communiquer le surplus de connaissances que vous pouvez leur apporter.

Accroître la connaissance, la transmettre, l'utiliser pour le bien de son prochain, telles sont les trois missions fondamentales. *« La curiosité et la connaissance,* écrivez-vous, *sont inscrites dans l'histoire de l'homme comme un destin inéluctable, irrésistible et somptueux* (vous aimez l'adjectif somptueux). *Je crois que la science d'aujourd'hui,* ajoutez-vous, *est un épanouissement inouï de ce destin. »* Un médecin est un homme qui tente de comprendre les autres. Votre vie a pris tout son sens quand vous êtes devenu, comme le dit votre modèle, acteur dans les progrès de la connaissance. Vous avez évité les chemins battus, vous avez écouté Descartes. Deux fois au moins. D'abord, quand il tient le doute méthodique pour la plus haute vertu du savant. Puis quand il écrit : *« Pour atteindre la vérité, il faut une fois dans sa vie, se défaire de toutes les opinions qu'on a reçues et reconstruire de nouveau et dès le fondement tout le système de connaissance. »*

Vous avez connu la joie, la griserie, dites-vous, de la découverte, griserie ludique, griserie ambitieuse, bonheur de porter secours à votre prochain. Chaque découverte est un regard neuf. La terre était plate ; elle devient ronde ; elle se met à tourner. Mais la découverte du médecin est différente. Elle va diminuer le malheur de l'homme.

Votre démarche, Monsieur, est austère, presque ascétique, éclairée certes parfois par ces joies de la découverte, plus souvent assombrie par l'inquiétude, par une tristesse profonde, toujours gouvernée par la rigueur, par l'honnêteté, par les scrupules. L'homme sait mal utiliser les fruits de son intelligence, dit un de vos modèles. Il y a au moins une exception.

L'austérité n'exclut pas l'ambition. Vous avez assurément, comme un de vos modèles, *« voulu être un homme universel, ne pas me borner à l'étude des êtres vivants, connaître la mathématique et l'astronomie, être historien et géographe, savoir dessiner et savoir peindre, explorer les mers et les montagnes lointaines, et aussi fouiller le sol et les ruines qui racontent le passé de la terre et des hommes ».*

Vous avez su transcender toutes les vertus. *« Ne pas traiter l'affaire comme un défi scientifique mais plutôt comme une passion. Unir l'effort technique et l'engagement affectif, associer l'intelligence de la recherche biologique au désir passionné de défendre la vie des autres, sentir comme un acte de foi que la valeur de chacune de ces vies est infinie. Voilà la tâche. »* Cette analyse généreuse de l'activité d'un de vos amis définit avant tout votre propre activité de médecin et d'homme de science.

L'homme est contradiction, a dit un éminent poète, philosophe, homme d'Etat chinois, quelque peu oublié actuellement. Ainsi, vous êtes à la fois fougueux et mélancolique, hautement spécialisé et curieux de toutes choses, ennemi des vacances et amoureux de la liberté, homme de sciences, homme de lettres, homme d'art, sévère pour vos contemporains, mais jugeant avec indulgence notre époque, raisonnable et passionné, respectueux des traditions, prix d'excellence, lauréat, mais rebelle.

Révolte contre la mort...

REBELLE. Toute votre œuvre est une rébellion. Certes, vous n'êtes pas le premier homme révolté. De Prométhée à Lautréamont (je me présente pour défendre l'homme) et à Albert Camus, la liste est longue. Mais les révoltes antérieures sont métaphysiques ou historiques (je me révolte, donc nous sommes, dit l'esclave).

Votre rébellion est originale. C'est la première rébellion biologique, le premier refus biologique de *« l'orageuse mer de désespoir fatal ».* Révolte contre la mort. Révolte totale d'abord. Tout dans notre vie tend à mourir : meurent les projets, meurt la mémoire. Meurt le chien qui fut un fidèle compagnon, meurent les idées, meurent les amitiés, meurent les amours. Mais ils ne savent pas qu'ils vont mourir. Les hommes le savent, ou devraient le savoir. Il semble, dit un de vos modèles, qu'on ait inventé pour les hommes une torture d'un nouveau genre. On leur a donné assez d'intelligence pour *qu'ils s'interrogent sur leurs maux, mais* pas assez pour qu'ils aient la réponse. Asclepios, héros de votre admirable *Dieu foudroyé,* refuse la mort, ressuscite Tyndare, est exécuté par les Cyclopes, forgerons de la foudre divine. Mais, même mort, un dieu a droit à des égards. Zeus décide une métamorphose honorable. Asclepios est maintenant au ciel la constellation du Serpent, à côté du Scorpion et du Sagittaire. Ainsi, les révoltés ne finissent pas trop mal. Peut-être, monsieur, pouvez-vous songer à votre avenir céleste, à la constellation qui portera votre nom, près du Sagittaire par exemple, et qui vous immortalisera une seconde fois. Votre ambition serait ici d'autant plus légitime que votre révolte s'est nuancée.

La mort et la vie sont intimement liées. Elles se définissent l'une par l'autre. La *mort du vieillard doit être acceptée. La* mort de l'enfant est scandale. Cette révolte inspire votre action. Action qui reçoit parfois sa plus émouvante récompense, avec le premier sourire de l'adolescent qui souffrait mille morts d'une fièvre maligne et qui s'éveille enfin de son cauchemar. Rébellion contre la souffrance ensuite. Ce n'est pas la souffrance de l'enfant en soi-même qui est révoltante, dit le philosophe, mais le fait que cette souffrance ne soit pas justifiée. Pour vous, médecin, différent du philosophe, *justifiée ou non, la souffrance de l'enfant* est inacceptable. Les hommes sont mortels, et nous n'avons pu refuser la mort, dit un de vos modèles, mais nous pouvons, si nous sommes assez habiles, refuser la maladie et la souffrance. Un refus qui est la grandeur de la médecine, et peut-être de *l'homme. Grandeur en particulier du choix* thérapeutique que vous avez si souvent vécu, si bien décrit. D'un côté, une science encore hésitante, imparfaite. D'une autre côté, les exigences d'une action sans délai ni hésitation.

... contre l'injustice

RÉVOLTE plus forte encore contre l'injustice. Révolte inspirée par Jean Rostand. *« D'où vient l'homme ? »,* se demandait-il et il répondait : *« D'une lignée de bêtes aujourd'hui disparues et qui comptaient des gelées marines, des vers rampants, des poissons visqueux, des mammifères velus. Ce petit-fils de poisson, cet arrière-neveu de limace, a droit à quelque orgueil de parvenu. D'une certaine lignée animale qui ne semblait en rien promise à un tel destin, sortit un jour la bête saugrenue qui devait inventer le calcul intégral et rêver de justice. »*

Vous vous penchez, émerveillé, sur ces débuts de l'homme, sur ses premiers instruments de puissance, l'aptitude à se tenir debout, une admirable main, un larynx assez raffiné pour transmettre la parole, le langage, le discours.

L'homme est entré sans bruit sur la scène du monde, disait le Père Teilhard de Chardin. Les paléontologues modernes, Baclout, Nougier, ont précisé : *« L'homme est entré dans l'aventure par le léger, très léger choc de deux galets percutés, celui d'un galet percuteur sur un galet futur outil. »* Cet homme est arrivé tard. Il observe la nature. Il apprend les règles du jeu. L'équilibre général des espèces est assuré par l'assassinat des uns par les autres. L'homme prend conscience de l'injustice, de la cruauté des lois qui gouvernent l'évolution. Il est le premier animal qui juge ces lois, ces règles du jeu : *« La vie des hommes est un jeu inventé par les Dieux,* dit un de vos témoins. *A-t-on jamais vu les pièces du jeu vouloir se mêler des règles du jeu. »* On l'a vu. L'homme, comme l'a très bien noté Jean Rostand, a très tôt rêvé de justice, a combattu la cruauté, l'iniquité de la nature. Il s'est révolté. Pour la première fois, une espèce animale a été capable de modifier le cours du monde. Pour la première fois, une espèce animale a refusé l'injustice d'un destin aveugle ou l'a modifié. Et comme vous l'indiquez avec force, cette rébellion est biologique, médicale. L'homme, luttant contre l'injustice, change le destin par la médecine.

L'aventure médicale est, pour vous, un modèle, un modèle de réflexion sur l'aventure humaine. André Malraux, dans une autre occasion solennelle, le confirmait : *« La biologie succède à l'histoire. Elle hérite cette audience car on attend d'elle qu'elle rende intelligible l'aventure de l'espèce. Elle fascine notre époque à la manière d'une nouvelle genèse. Et elle est un anti-destin. »*

Cette révolte est l'honneur de la médecine. Elle est l'honneur de votre vie depuis le temps de l'engagement du jeune étudiant jusqu'aux grandes découvertes de l'âge mûr. Ainsi se prolonge jusqu'à nous le cri venu du fond des âges qui *« retentit toujours au fond du désert de Scythie ».* Mais cette fois le cri, la rébellion inspirent une action efficace. Non sans peine. Vous avez rencontré des adversaires redoutables. Vous avez dû créer une méthode.

La guérison par la magie

LES adversaires et d'abord les magiciens. Nos ancêtres croyaient que la guérison des maladies pouvait être obtenue par la magie. On aurait pu s'attendre à voir disparaître cette superstition avec le développement de la science médicale. Et pourtant reste plus vivace que jamais la croyance au pouvoir curateur de certaines pratiques qui ne tiennent aucun compte de l'état actuel de nos connaissances médicales. On jurerait, écrivez-vous justement, que les résultats prodigieux de la médecine répandent l'idée que, tous les prodiges étant possibles, il n'y a pas lieu de mesurer sa confiance.

En fait, depuis plusieurs millénaires, la science et la magie vivent séparées. La science progresse lentement ou rapidement. La magie est merveilleusement stable, toujours pareille à elle-même. A travers les siècles et les continents, elle utilise les mêmes troupes de solitaires indiens, de vieillards caucasiens, de déments inspirés, le même matériel de tables tournantes, de messages télépathiques, glissant le long des latitudes et des longitudes, de baguettes trouvant aisément les sources déjà repérées. C'est le domaine des « hommes de labie, sectateurs et Mesmériens, Adamites et spirites, ophiolâtres et sourciers » magnifiquement chantés par Saint-John Perse. Mais, depuis quelques années, la magie cherche à revêtir une robe scientifique. Elle ne se satisfait plus de pythies balkaniques ou de gourous du Népal. Elle rend en quelque sorte hommage à la science en lui demandant le secours de sa machinerie. De sa machinerie et non de ses méthodes. C'est ainsi que sont préparés d'horribles mélanges où se trouvent associés la sagesse hindoue, la caverne de Platon, William Blake, l'électro-encéphalogramme, les réflexes conditionnés, les enzymes les plus raffinées, les champs magnétiques, les rythmes circadiens.

Vous avez, monsieur, condamné courageusement toutes les magies, magies anciennes, magies nouvelles enveloppées des oripeaux d'une pseudo-science. Vous avez rappelé deux règles constamment observées par les chercheurs authentiques. Un fait nouveau doit pouvoir être vérifié. Il doit pouvoir être reproduit. Ces règles ont parfois été méconnues par des médecins honorables et doux, héroïquement spécialisés dans le traitement des maladies spontanément curables. Deuxième classe d'adversaires : les ennemis de la médecine. Dans votre roman *Jérôme Martin,* vous les avez appelés Misiatres, de miso, je hais et iatros médecin. Misiatres donc — ou plus exactement, ennemis de la science, tenants de l'anti-science. Ils critiquent, ils refusent les progrès de la médecine. Ils souhaitent le retour à l'âge d'or ou à la Belle Epoque. Avec une douce fermeté, avec une rigueur tranquille, vous avez dénoncé les erreurs, les sophismes. C'est grâce à la recherche médicale que l'anémie n'est plus pernicieuse, que l'endocardite n'est plus maligne, que la mort des enfants est devenue rare, que diminue le malheur des mères avec la guérison de la méningite tuberculeuse, la disparition de la diphtérie.

Le refus des dogmatiques

TROISIÈMES adversaires. Les dogmatiques. Grands savants, grands philosophes presque tous. La liste en est glorieuse de Platon, d'Aristote au créateur de la physiologie et du déterminisme physiologique absolu, aux fondateurs de la biologie moléculaire, à ceux qui vous invitent à passer avec eux une nuit à l'Opéron. Ils sont très divers. Les uns déduisent leurs dogmes de leur réflexion, les autres d'abord observent les faits, expérimentent et les dogmes sont conséquences de l'observation, de l'expérience. Ils ont en commun une confiance tranquille. Les vérités qu'ils proposent ont valeur d'éternité.

Vous les critiquez, monsieur, en les respectant, en les admirant parfois. Et vous soulignez tout à la fois leurs mérites, leurs erreurs. Leurs mérites, l'immense découverte que font les hommes quand ils comprennent que la matière est constituée d'atomes, ce qui conduira d'alchimie en chimie, de chimie en physique, aux données de la science moderne.

Leur attaque des grandes questions de la vie, rejetant le reproche de Gide : *« Tu ne t'étonnes peut-être pas assez de vivre. Tu n'admires pas, comme il le faudrait, le miracle étourdissant qu'est la vie. »*

Leurs mérites encore avec la naissance de la méthode scientifique, de l'humilité intellectuelle. La vérité autrefois n'était pas apportée par la patiente observation des faits, mais sortait toute casquée de l'imagination. L'erreur, quand après être heureusement venus du triomphalisme à l'humilité, une autre route les conduit de l'humilité au triomphalisme. L'éthique de la connaissance, créatrice du monde moderne, est seule capable, pense Jacques Monod, de guider son évolution.

« Comme j'aimerais que tout cela fût vrai » notez-vous avec une double nostalgie. Mais vous revenez à l'humilité. L'étude du monde qui nous entoure supposait qu'on regardât l'objet comme indépendant de l'observation, qu'on admît l'invariance de l'objet. Or il est possible que notre observation change l'objet « un voilier naviguant sur un lac peut connaître les rives qui limitent sa course. Mais il ne poussera jamais plus loin son voyage. De même le champ d'exploration des connaissances humaines est limité parce que le traitement des informations qui nous viennent du monde extérieur est obligatoirement défini par le moule de notre pensée. Nous ne pouvons sortir de ce moule. Il me semble, écrivez-vous, que c'est déjà pour l'homme une grande dignité que d'avoir quelques idées claires sur la matrice de son intelligence. Donner une signification à l'objet que nous étudions, cette tentation est ancienne. Les dogmatiques, vos adversaires, ont rarement résisté à cette tentation.

Et voici les derniers adversaires, les plus redoutables, les plus chéris, ceux que vous rencontrez en vous-même. Le débat intérieur est d'abord suscité par la diversité. Diversité des situations qui sont l'objet de vos études, de vos réflexions, diversité des méthodes. L'unité, écrivez-vous, est dans notre esprit, non dans les chemins multiples qu'il peut parcourir. Vous n'aimiez que Mozart. Mais après l'hésitation initiale, vous avez accepté, puis aimé le Pierrot lunaire et Schönberg. Vous avez compris que le progrès scientifique peut être à la fois refus du passé et tendre attachement au passé.

L'étude des êtres vivants était macroscopique. Le drapier hollandais, Anton Van Leewenhoek, ayant, avec une lentille qu'il avait lui-même fabriquée, découvert les globules rouges de son propre sang, cette étude devient et reste largement microscopique. Tout en physiologie depuis Claude Bernard était déterminisme. Voici qu'il faut admettre certains aléas.

Nous n'imaginions pas qu'un fruit, une pierre ou les phénomènes de la naissance et de la mort puisse être différents selon la méthode utilisée pour les étudier. Or, plus progresse la recherche, plus il est clair, écrivez-vous *« que notre esprit peut en acquérir des reflets distincts ».* Et vous ajoutez : *« Il est déjà étonnant que le monde soit intelligible. C'est trop demander qu'il le soit totalement, je veux dire que nous puissions en maîtriser les secrets dans un regard unique ».* Car c'est bien de regards, de regards divers qu'il s'agit.

Le ministre et l'écolière

DEUX apologues illustrent assez bien cette diversité.

Le premier apologue est tiré d'un de vos plus beaux et aussi plus récents ouvrages, *la Raison et la Passion. C'est* l'apologue de l'atome et de la montagne. L'orographie, science des montagnes, analyse les lois du relief territorial. L'atomistique, science des atomes, étudie les propriétés des atomes. Que de distance (dans tous les sens du terme) entre les deux sciences !

Le deuxième apologue a pour titre : « le ministre et l'écolière ». Un très éminent ministre rappelait qu'autrefois l'homme vendait son âme au diable en bloc, tout d'une pièce. Aujourd'hui, grâce aux progrès de la neurobiologie, il peut vendre son âme au détail, neurone par neurone, synapse par synapse. Après négociation, le prix de chaque synapse est fixé à un franc. Le diable est très satisfait. Il pense avoir fait une bonne affaire. Il se trompe. La somme qu'il versera est égale à la somme représentant l'ensemble des impôts payés par l'ensemble des Français pendant quatre siècles. Ce qui donne une fière idée du nombre des synapses.

Un médecin parisien, ayant des attaches familiales dans un petit village, l'instituteur lui demande de bien vouloir répondre aux questions que lui poseront les enfants par lettres pendant l'hiver. Les lettres se succèdent, admirablement calligraphiées. La première a le cœur pour objet : Qu'est-ce qu'une syncope ? Qu'est-ce que la tension artérielle ? Est-il vrai qu'on peut changer de cœur ? La seconde est consacrée au système nerveux : Qu'est-ce qu'une folie ? Qu'est-ce qu'une paralysie ? Les convulsions sont-elles mortelles ? Et au bas de la page, en travers, cette question : « Et l'âme ? », demande Brigitte.

Votre récent livre, *la Raison et la Passion,* est tout à la fois une réponse, un éloge, une méthode. Une réponse aux questions posées par l'orographe et l'atomiste, le ministre et l'écolière. Un éloge de la diversité. Une méthode : vous opposez la raison à la passion. D'un côté, la logique, la recherche scientifique, la connaissance par l'intelligence des exigences, les vérifications, l'austère rigueur des faits. D'un autre côté, la passion, la quête des merveilles, la connaissance par le cœur, les éblouissements, les émerveillements non expliqués. Comme vous l'indiquez vous-même, ce n'est pas tout à fait neuf. Le cœur a ses raisons que la raison ne connaît pas, dit depuis longtemps la sagesse populaire. Pascal : *« Nous connaissons la vérité non seulement par la raison mais par le cœur »,* et Albert Camus a opposé les crimes de logique aux crimes de passion.

Le concept de la césure

CE qui est nouveau, ce que vous nous proposez avec force, c'est le concept de césure. La césure de la prosodie sépare les hémistiches. Votre césure, Monsieur, sépare les chemins de la connaissance, les voies qui conduisent à la connaissance. D'un côté, les chemins de la raison. D'un autre côté, les chemins de la passion. Ce que coupe la césure, c'est notre approche des faits. Et aussitôt apparaissent les avantages de la méthode, les clartés que nous vous devons, les confusions évitées. Rien n'est plus incongru que de vouloir écrire de la musique avec les règles d'un savant, fonder une morale sur les résultats des sciences, discuter de l'existence de Dieu à partir de recherches biologiques. Vous allez plus loin. Hardiment et humblement à la fois. Vous faites des comptes. La méthode scientifique, dites-vous, ne colonise pas toutes les formes de l'esprit. Vous lui accordez un bon tiers du domaine total. Ce qui laisse aux rêveurs, aux artistes, aux philosophes de grandes étendues où faire courir leurs passions. Vous contribuez ainsi à un *« nettoyage inespéré de la raison humaine ».* Un jour viendra, avait dit antérieurement un de vos modèles, où comme les hommes de sciences, les philosophes n'oseront plus parler au hasard de leur imagination, pour le seul plaisir délicieux de flatter leur esprit et d'espérer flatter le nôtre. Car ce plaisir, c'est d'un autre domaine, celui des poètes, théurgiques et autres faiseurs d'incantations. Cette césure, cette discontinuité établie sont très importantes. On ne peut pas jouer au croquet avec les règles du ping-pong, dites-vous. En fait, les césures dépendent pour une large part des méthodes de l'observateur ou de l'échelle de grandeur des phénomènes observés. Cette réflexion, la méthode que vous proposez font apparaître la vanité de certains conflits idéologiques opposant des hommes utilisant des méthodes différentes d'approche. Par exemple, entre neurobiologistes espérant analyser le comportement humain par des méthodes chimiques d'exploration du fonctionnement cérébral et psychologues qui tiennent ces techniques pour incapables de jamais pouvoir expliquer la complexité et les nuances de la pensée.

Et vous donnez de nombreux exemples de fausses questions, de faux conflits, de faux débats qui n'existent que par méconnaissance de ce concept de césure dans notre examen du monde extérieur et de nous-même.

La césure vaut pour le passé comme pour le présent. Elle est annoncée dès le dix-septième siècle par un de vos modèles qui définit Léonard de Vinci comme un mélange d'ensorcellement et de vérité, un mélange accidentel, rencontre dans le même homme de deux génies éblouissants, l'un inspiré par une intelligence lumineuse, l'autre par un sens extraordinaire de la beauté.

La césure nous apporte une saine méthodologie, nous donne un grand confort, vous donne un grand confort. Elle ne concerne que les chemins de la connaissance. Et non point l'homme dont l'unité demeure.

Avec cette espérance qu'apportent les poètes, espérance magnifiquement décrite par Camus évoquant une autre révolte *« la nuit splendide où il* (André Breton) *se complaît pendant que la raison, passée à l'action, fait déferler ses armées sur le monde, annonce peut-être enfin ces aurores qui n'ont pas encore lui et les* matinaux *de René Char, poète de notre renaissance ».*

Science et mystère

« UN homme se promène en forêt, seul, un matin d'automne. Il entend les feuilles déjà mortes crisser sous ses pieds. Des senteurs indéfinissables viennent vers lui des futaies alentour. Il y a de l'or dans les rais de lumière qui filtrent à travers les arbres. L'homme sent sur sa peau un vent léger et frais. Il marche et chacun de ses gestes accorde son corps à la paix vivante à laquelle il est immergé. »

Ne cherchons pas trop loin l'auteur de cette émouvante stance sylvestre. Vous n'êtes pas seulement, Monsieur, homme de raison, *mais aussi homme* de passion. C'est la passion qui vous a permis d'évoquer avec tant de grandeur, avec tant de profondeur la haute figure, l'œuvre de Pierre Emmanuel.

Pierre Emmanuel, notre Agrippa d'Aubigné, Pierre Emmanuel, si différent de vous par les rythmes, si proche de vous par les thèmes.

La raison :
Verte raison, la sombre ardeur de tes [forêts
Rayonne un jour profond que nul soleil [n'offense.

La révolte :
Voici que par-dessus les récoltes en [flamme
Et les épis de fer qu'attire la faim
Il se lève le vent immense des révoltes.

La mort :
Seul gîte que connaisse l'homme...
L'inexistence éternelle d'Eurydice.

Et même la césure :
Toute parole véritablement créatrice
est ainsi aventureusement double.

Ou encore le mystère de l'homme avec ses redoutables et salutaires antinomies.

Pierre Emmanuel a, comme vous, perçu l'importance de la science et, comme vous, noté ses frontières. *« La connaissance du vrai, immanente à la science, et limitée comme elle »* écrit-il. Votre apologue du voilier l'aurait enchanté.

« Sèche-mirettes » et « soulage-patate »

AINSI, Monsieur, tous les jeudis, vous viendrez travailler avec nous. Nous savons pouvoir compter sur votre assiduité, sur votre présence. Présence qui nous sera triplement précieuse. Triplement encore qu'inégalement. Assurément d'abord par cet amour de la langue française qui inspire toute votre œuvre. Assurément aussi par votre expérience d'encyclopédiste. Votre *Petite Encyclopédie* (seize éditions en quarante ans), plus souvent renouvelée que le dictionnaire de l'Académie, est le livre de chevet de plus de deux cent mille médecins. Elle s'est trouvée heureusement complétée par une introduction au langage de la médecine.

Moins nettement par l'action d'un de vos modèles que je n'ai pas encore cité, le charmant saxophoniste Zouchy, héros de vos nouvelles. Zouchy a décidé de ne pas employer les mots des autres parce qu'il les jugeait salis dès qu'ils avaient servi à trop de gens. Il rédige un cahier des mots nouveaux qu'il forge, une sorte de lexique avec la traduction en regard.

Ainsi :
Trichophore : *hérisson, balai.*
Sèche-mirettes : consolation, mouchoir.
Soulage-patate : explosion de colère justifiée.
Théraménage : action de raconter des aventures sensationnelles.
Et l'émouvant joie-de-te-voir qui veut dire bonjour.

Nous ferons de notre mieux. Mais Zouchy et vous devrez être patients. Nous ne pouvons vous garantir l'entrée rapide de ces mots dans le dictionnaire de l'Académie !

Donc désormais, tous les jeudis, vous traverserez la rue Mazarine, vous foulerez des pavés presque aussi irréguliers que ceux de la cour de Guermantes. Ne venez pas trop tôt. Je connais vos chromosomes d'exactitude, presque aussi têtus que les miens. L'heure convenable est 3 h 10. Nous arrivons un peu à l'avance pour bavarder par petits groupes qui se forment au gré des amitiés. Vous connaîtrez ainsi ce que l'un de nous a appelé le charme familier de nos jeudis. Vous nous apporterez votre raison et vos passions, votre amour de la science et votre rêve de justice. Et surtout, vous qui avez redonné la vie à tant de femmes, d'hommes, d'enfants, vous nous apporterez l'espoir.

Soyez le bienvenu, Monsieur. ■

RENCONTRE

LE CORPS ET LES MUSIQUES DE L'ESPRIT

entretien avec Michel de Certeau

Jésuite, philosophe, écrivain, Michel de Certeau nous avait accordé, quelques semaines avant sa mort, le 9 janvier dernier, cet entretien qui témoigne de l'originalité des recherches et des réflexions d'un « pèlerin des frontières ».



CAHIERS DU CINÉMA

« Notre existence oscille entre un désir de possession, de captation, et le désir d'être altéré, changé par l'autre. »

« OCCASION privilégiée de mûrir et de se forger un monde secret, l'amour nous met simultanément en porte-à-faux avec nos propres valeurs éthiques d'égalité et de liberté, puisque la passion est la quintessence de la possession de l'autre. N'est-ce pas paradoxal ?

– Posséder l'autre, c'est en effet une forme de la passion : « Tu es à moi. » En fait, elle est toujours trompée. On peut aliéner mais non s'approprier l'autre. La volonté de posséder se développe d'ailleurs à partir de son échec, en découvrant ce qui lui échappe, et se transforme en jalousie, en soupçons, en fureur. Alors on ne possède pas ; on est possédé par l'autre, comme une maison est hantée par le fantôme de celui qui n'est plus là. C'est bien une maison de passion. Mais on peut lui supposer d'autres formes : d'être, par exemple, une maison d'accueil, « ravie » en quelque sorte par qui veut bien y séjourner. Alors on ne possède pas, mais c'est par hospitalité, comme lorsqu'on s'active à la cuisine pour recevoir à dîner. L'amour devient le travail indéfini de « recevoir » ce qu'on ne connaît pas, ce qu'on ne connaîtra jamais de l'autre...

– Que pensez-vous alors de la réflexion de Lévinas (1) selon laquelle « Autrui n'est pas seulement un alter ego, mais également ce que moi je ne suis pas » ; l'amour serait-il donc un besoin vital, indispensable à l'édification de notre propre être ?

– Parce qu'ils sont ce que je ne suis pas, les autres m'apportent la nouvelle de mes limites, de mes insuffisances, et finalement de ma mort. Autrui, ce sont également les gens qui peuvent vivre sans moi. Cette menace peut cependant être transformée par un acquiescement admiratif. La beauté a ce pouvoir. Elle fait oublier la menace. Est beau ce qui n'a pas besoin de moi pour être. Il suffit que cela soit : une mer matinale, le visage d'une passante, le rire d'un gosse... C'est beau dans la mesure où je n'en attends pas la preuve de ma compétence, de mon utilité ou de mon existence. C'est beau, hors de moi, sans que je mette mes pattes dessus. Quoi qu'il arrive après, il n'y a probablement pas d'amour qui n'entre par la porte dérobée d'une admiration capable de nous arracher, par surprise, au souci avare d'un profit.

– Croyez-vous que la souffrance nous édifie davantage que le bonheur ?

– Elle ne nous édifie pas, elle nous sculpte. Les visages en portent témoignage : ce sont les écritures de la souffrance. Mais il faut aller plus loin, si l'on veut respecter ces écritures-là. La souffrance est la manière dont quelqu'un ou quelque chose d'autre se fait place dans notre vie. Elle y pénètre comme si c'était chez elle. Elle y laisse des traces. Le malheur est le mode par lequel l'autre se grave en nous !

– Selon saint Augustin, *« l'amour est spirituel jusque dans la chair et charnel jusque dans l'esprit... »*

– De fait, le « spirituel » et le « charnel » ont entre eux d'étranges complicités, si on entend par « spirituel » ce qui résiste aux faits au nom d'irréductibles excès qui se portent vers les autres, et par « charnel » l'opaque et sensible mémoire du corps vécu. De multiples faits quotidiens attestent leur alliance. C'est leur volonté de vivre qui guérit des malades. Le désespoir ou l'amour modifie nos équilibres biologiques. Des mouvements spirituels règlent, à notre insu, les saisons de la chair. Souvent, ils n'ont pas d'autre langue que les silencieuses virtuosités du système nerveux, des organes, de la peau, ou simplement une ténacité physique dans les épreuves. Tel un orchestre, la « chair » exécute ces musiques de l'esprit que nous ne maîtrisons pas et qui habitent nos inconsciences.

– Mais ce sage mystique va beaucoup plus loin : pour lui, l'acte amoureux est quelque chose de si bouleversant, si enrichissant et si total qu'il devient de l'ordre de l'extase...



JACQUES ROBERT/NRF

Michel de Certeau.

– Dans toutes les civilisations, cette expérience a été repérée et analysée. Par rapport à beaucoup d'autres, saint Augustin est plutôt réservé ! Le corps parle une vérité que le discours déguise. Depuis les notions physiques de l'amour jusqu'aux mille façons dont le corps raconte nos désirs ou nos refus, l'existence quotidienne confirme les « extases » que vous évoquez. Même le langage parlé n'apparaît spirituel que lorsqu'on y entend les battements variables, les fièvres vocales ou les syncopes verbales par lesquelles il devient corps. Cette réalité-là éclaire le terme d'« extase », qui signifie l'acte d'être hors de soi. En effet, elle suppose à l'esprit une intense intimité avec les obscurs labyrinthes du corps, de sorte que nos options les plus décisives s'effectuent en des régions généralement étrangères à nos savoirs.

» Nos existences même sont donc « extatiques », placées hors de nos propriétés, jouées en ce pays autre, le corps, dont la connaissance expérimentale reste, chez les hommes plus que chez les femmes, très élémentaire.

– Selon vous, « le bonheur nous exile de notre histoire », cela revient-il à dire qu'on ne pourrait jamais dissocier une certaine souffrance de l'amour ?

– L'acte amoureux, ce n'est pas « moi » ni « toi » ; quelque chose nous dépasse tous les deux et enlève à chacun la conscience même d'un « je ». Cela se passe entre nous. Mais en ôtant à chacun, fût-ce un bref moment, ce qu'il a en propre, ce ravissement n'est pas nécessairement une douleur. Reste que l'amour, comme frappé par la désappropriation qui est son soleil, ne cesse d'osciller entre souffrance et jouissance. On a mal à l'autre, comme on a mal à la tête. Aussi, pour se protéger de ce que les poètes appellent un « mal d'amour », on lui substitue bien vite les contrats de profits mutuels que cache souvent la fidélité.

– Ne dit-on pas que lorsque l'autre manque le monde est dépeuplé ?

– Oui, mais qui est cet autre dont l'absence dépeuple le monde ? Celui ou celle que j'aime, dont le départ mue en objets amers et coupants les choses familières de la maison? Le problème est que cet être qui nous manque est un être singulier, une existence, proche ou lointaine, mais particulière ; ce n'est pas « un » être en général. Dans la relation à l'autre, il y a quelque chose qui se définit précisément par cette singularité.

– Ne nous retrouvons-nous pas toujours « seuls », puisque enfermés dans notre « singularité » ?

– Il y a bien des solitudes. L'une est sinistre. Elle ne consiste pas à se retrouver uni avec soi-même, mais séparé des autres, ces hôtes de toujours qui habitent le plus intime du « moi » alors même qu'il est physiquement seul. Car le « moi » est en réalité pluriel ; il est social dans sa constitution même. Ses activités poursuivent des dialogues qui ont commencé bien avant qu'on se mette à parler. La solitude sinistre, c'est celle que hantent des ruptures primitives, des rejets inacceptés, des haines muettes, et qui se promène dans la foule sans pouvoir trouver une issue à ces violences.

Mais il y a une solitude toute contraire, que le silence rend attentive aux murmures de présences couvertes par les bruits de la communication. Celle-là connaît avec les autres des intelligences qui précèdent les mots ou leur donnent résonance. Entre ces deux sortes de dialogues qui ont tantôt l'allure d'une solitude, tantôt la forme d'une rencontre, mille variantes racontent des histoires composées comme des scènes de famille, faites d'altercations, de séductions et de toutes sortes de voix se répondant sous le même toit.

» Chaque solitude est un théâtre plein d'acteurs qui se cherchent. Au fond, la solitude, c'est vivre le deuil de l'autre, et non pas lui substituer une sorte d'autonomie avec soi-même.

– Autrement dit, une fois qu'on a perdu cet autre, on n'est plus soi-même ?

– Ce n'est pas « une fois que » : c'est la définition même de l'existence. Cela commence dès la naissance, et nous continuons à éprouver ce « manque » de l'autre toute notre vie. Nous pouvons soit essayer de l'oublier ou de lui substituer des objets possédés, soit le transformer en une expression permanente du désir, de la recherche, même dans le champ du savoir.

– Justement, ce manque originel serait-il le moteur, la raison d'être de tant de quêtes, qu'elles soient philosophiques, scientifiques ou artistiques ?

– D'une certaine manière, les sciences sociales elles-mêmes sont fondées là-dessus. Dans un très beau texte, Kant donne pour champ à la connaissance de l'homme la « grande ville » de Königsberg, l'actuelle Kaliningrad, son trafic maritime, sa multipicité ethnique, ses pratiques polyglottes, la prolifération de ses différences. J'aime cette « ouverture » portuaire et urbaine qui inaugure la vision de la ville comme encyclopédie des voyages. Nous travaillons dans ce cadre océanique, luttant avec l'insurmontable diversité des formes que prennent les rapports d'autre à autre, découvrant tantôt les règles, tantôt les événements aléatoires qui restaurent leur étrangeté.

– Cependant, au-delà de cette diversité des expériences particulières, n'y a-t-il pas une quintessence inhérente à cette relation à l'autre ?

– Probablement pas. En tout cas, je ne serais pas capable d'en désigner une. D'avoir longuement séjourné dans les archives des seizième et dix-septième siècles, d'avoir travaillé pendant des années au Brésil ou aux Etats-Unis, j'ai plutôt appris l'étonnement. Cette école enseigne à se méfier des interprétations subjectives ou locales. Mais finalement il en va de l'investigateur en sciences sociales comme de l'amoureux proustien : plus il approche du visage aimé, plus ses lèvres lui apparaissent aussi maladroites que des cornes de rhinocéros. En approchant, le savoir découvre aussi l'altérité ; bien loin de la surmonter, il se développe dans l'espace qui sépare le désir de son objet, il croît à mesure qu'il reconnaît cette séparation.

– Or, peut-on vraiment comprendre l'autre, puisque nous projetons sur lui notre propre vision du monde, notre propre être ?

– Je crois qu'en effet on ne comprend jamais l'autre. Dans la relation ordinaire comme dans la relation scientifique, nous avons recours à des codes, des hypothèses, des cadres de référence. Au fond, ce qui nous est possible comme connaissance de l'autre n'est qu'une altération de cette expectation par sa présence. On pourrait aussi appeler cela admiration : la capacité d'être « surpris ». La connaissance de l'autre se mesure à « l'étonnement » qui vient s'inscrire dans notre attente, zébrer notre discours, ébranler nos expectations.

– Mais cette admiration n'est pas innocente ; grâce à elle, nous cherchons à combler notre « manque »...

– Bien sûr, elle est toujours ambivalente. Il y a quelque chose de cannibale, d'anthropophage dans tout savoir sur l'autre comme dans toute relation. Notre existence oscille entre ce désir de possession, de captation, et le désir d'être altéré, changé par l'autre. Il n'y a pas de solution à cela. Or, cette manière de soutenir le désir de l'autre définirait à mon avis une éthique : être toujours en position d'admiration, même s'il y a dans celle-ci quelque chose de l'ordre de la captation.

– L'amour n'est-il pas trop fragile, ne risque-t-il pas de s'effriter dans le vide laissé par le départ de l'autre ?

– Mais c'est à ce moment-là justement que le désir devient violent. Le manque, ce n'est pas de la vacuité, c'est au contraire ce qui nous construit. La séparation n'est pas un vide, mais c'est ce qui se met à mouvoir notre savoir, notre acquis, et à le transformer de l'intérieur. C'est à ce moment-là qu'on accède au savoir amoureux, ou au savoir tout court. La vraie connaissance étant ce qui ne cesse d'être modifié par un manque inoubliable.

– Iriez-vous jusqu'à dire qu'il vaut mieux vivre un manque édifiant plutôt que d'être comblé bêtement ?

– Ce n'est pas là une matière à option ! La question concerne plutôt ce qui se met à nous manquer, ce que nous éprouvons comme un manque dans la vie professionnelle, politique ou personnelle, et, d'autre part, ce que nous faisons de ce manque, c'est-à-dire l'activité qu'il suscite.

– Serait-il mieux de « se perdre dans sa passion que de perdre sa passion » (saint Augustin) ?

– « Se perdre » dans sa passion, cela signifie se jeter dans l'activité créatrice que soutient la conscience d'un manque. Ce serait aussi la définition de l'écriture, fomentée par un rapport à quelque chose qui est perdu. Mais alors il faut s'interroger sur la compatibilité de toutes ces passions et donc chercher, comme le faisait l'économiste Albert Hirschman, à quelle économie politique ou à quelle philosophie sociale nous conduirait une prise au sérieux des passions. ■

Propos recueillis par
GUITTA PESSIS-PASTERNAK

(1) Emmanuel Levinas, *le Temps et l'Autre*, PUF.

